6/3



# Le Monde

Cahier « Initiatives-Emplois »
13 pages d'offres d'emplois

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 16111 – 7 F — MERCREDI 13 NOVEMBRE 1996 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

## Assurances : UAP et AXA annoncent leur fusion

### Naissance d'un géant mondial

**RESPECTIVEMENT** numéros un et deux de l'assurance en France, UAP et AXA fusionnent. Précédée de rumeurs insistantes à la Bourse de Paris depuis plusieurs jours, la nouvelle devait être annoncée officiellement mardi 12 novembre en début d'après-midi. C'est la plus importante fusion jamais réalisée sur le marché financier français. Numéro deux mondial de l'assurance, derrière le japonais Nippon Life, et numéro un européen, devant l'allemand Allianz et l'italien Generali, la nouvelle entité devrait réaliser un chiffre d'affaires annuel de plus de 310 milliards de francs et afficher une capitalisation boursière supérieure à 100 milliards. Elle serait la première société cotée à la Bourse de Paris.

*« Les présidents de la Compagnie UAP et du Groupe AXA* [respectivement Jacques Friedmann et Claude Bébéar] *sont parvenus à un accord sur un projet de rapprochement entre les deux groupes,* a annoncé, mardi dans la matinée, un premier communiqué commun aux deux groupes. *Cette opération est une opportunité unique pour les deux sociétés de créer un groupe d'assurance et de gestion d'actifs qui détiendra une position stratégique inégalée. »* Les dirigeants de l'UAP et ses principaux actionnaires (BNP, Suez) avaient entamé, jeudi 8 novembre, des négociations reposant sur le principe d'un échange de titres, c'est-à-dire d'une offre publique d'échange (OPE). Les parités retenues sont de 10 actions UAP pour 4 actions AXA. Les actionnaires de l'UAP, qui apporteront leurs titres à un prix inférieur à celui de la privatisation de la compagnie en mai 1994 (152 francs), se verront offrir une soulte au milieu de l'année 1999 si la hausse des cours ne leur a pas permis d'effacer leurs pertes.

Dans la nuit de lundi à mardi, les dirigeants de l'UAP ont donné leur accord. Si la complémentarité des deux groupes est évidente et leur taille similaire, leur situation n'est pas comparable. En meilleur santé, Axa en profite pour forcer l'avantage. Claude Bébéar met de fait la main sur le groupe dirigé par Jacques Friedmann.

*Lire page 14*

## Les Etats-Unis donnent leur accord pour intervenir au Zaïre

### Un officier canadien dirigera les opérations



**SELON** de très bonnes sources à New York et à Washington, le Conseil de sécurité de l'ONU devait voter d'ici à la fin de la semaine l'envoi d'une force multinationale pour venir à l'aide des réfugiés du Zaïre. Elle sera commandée par un officier canadien francophone et les Etats-Unis y contribueront avec des troupes au sol, à hauteur d'un millier d'hommes, ont assuré les mêmes sources à notre correspondante aux Nations Unies, Afsané Bassir Pour. Les Américains, outre l'essentiel de la logistique du transport de l'opération, auraient la charge des aéroports de Goma et de Bukavu, deux des grandes villes de la région du Kivu, là où sont concentrés les centaines de milliers de réfugiés à secourir.

La force aurait une double mission : permettre l'acheminement de l'aide humanitaire ; favoriser le retour des réfugiés au Rwanda. Elle n'aurait pas pour mandat de désarmer les milices hutues responsables du génocide des Tutsis au Rwanda, qui contrôlent les camps et retiennent une bonne partie de leur population en otage. La force comprendrait encore des Britanniques, des Espagnols, des Français ainsi que des éléments africains.

*Lire page 4*

## Les juges redoublent de vigilance sur les plans sociaux

**PRENANT** le relais de l'administration, les juges veulent être les garants d'un certain équilibre social et traquent les vices de procédure dans les plans sociaux. Au moment où le gouvernement envisage de simplifier le code du travail, les juges redoublent de vigilance.

Dix mois après avoir lancé sa procédure pour fermer ses usines de Strasbourg et Seclin, Danone n'arrive toujours pas à boucler la consultation des représentants des salariés. Le tribunal de Nanterre vient de demander aux dirigeants des sociétés chimiques suisses Ciba-Geigy et Sandoz d'informer davantage les représentants des salariés sur les conséquences de leur fusion. Dans les Côtes-d'Armor, le conseil des prud'hommes vient de condamner la SAT (société anonyme de télécommunications) pour avoir licencié des employés *« inaptes »* qu'elle n'avait jamais formés.

*Lire page 16*

## ■ Helmut Kohl fragilisé

L'Allemagne doit encore réduire ses dépenses budgétaires de 3 milliards de deutschemarks supplémentaires. Les tiraillements au sein de la coalition gouvernementale fragilisent le chancelier Kohl. p. 2

Le point de vue de M. Monory p. 13
et notre éditorial p. 12

## ■ L'évaluation des professeurs

Le système d'évaluation des compétences des professeurs du second degré ne satisfait ni les chefs d'établissement ni les enseignants. p. 9

## ■ Mue dans le patrimoine

Le Musée des monuments français fait sa révolution au Trocadéro. p. 25

## ■ Nippones friponnes

L'image des jeunes filles japonaises soumises et réservées est dépassée. Elles sont devenues frivoles. p. 11

## ■ Grenouilles à cinq pattes

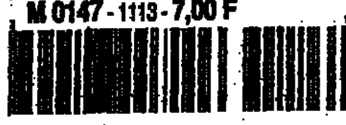
Les naturalistes américains s'inquiètent de la multiplication de batraciens monstrueux dans le Minnesota. p. 20

## ■ Au bon bœuf bourguignon

Jean-Pierre Quélin traque ce plat bourgeois à Paris. p. 23

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 46 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1113 - 7,00 F



## Qatar, dernier eldorado des traceurs de frontières

**UNE FOIS** les bornes posées, il y aura enfin des limites entre l'Arabie saoudite et le Qatar. Dans deux ans, au plus tard, la frontière entre le géant saoudien et la petite péninsule qatarie sera tracée. Elle sera matérialisée par d'énormes blocs de béton arrimés en profondeur dans le sable et disposés tous les quatre kilomètres. La lacune était d'autant plus fâcheuse que le Qatar, indépendant depuis 1971, n'a d'ouverture terrestre que sur l'Arabie saoudite. Un premier accord frontalier avait été conclu en 1965, mais il avait été remis en cause à de multiples reprises. Les Qataris souhaitaient notamment pousser leur frontière plus au sud, vers les Emirats arabes unis, afin d'éviter le tête-à-tête avec les Saoudiens.

Depuis l'accord signé le 26 octobre, les travaux vont pouvoir commencer. Relevés, bornages provisoires, vérifications, l'Institut géographique national (IGN), qui a remporté le marché via sa filiale IGN-France-International (IFI), dispose de vingt-quatre mois pour mener à bien ses travaux. *« La dernière fois que nous avons tracé une frontière, c'était sur le lac Tchad, avec le Cameroun, le Niger, le Nigéria et le Tchad »,* se souvient François de Soyres, directeur régional de l'IFI. Le fait est qu'en dehors des grands accords consécutifs aux guerres continentales ou mondiales, le tracé de frontière reste une activité assez confidentielle. Le golfe Persique est le dernier Eldorado des cartographes.

Les Bédouins qui le peuplent ont ressenti assez tardivement la nécessité de limites territoriales tracées sur du sable. La définition des frontières entre Oman et l'Arabie saoudite d'une part, et entre Oman et le Yémen d'autre part, est, par exemple, toute récente et les limites territoriales entre l'Arabie saoudite et le Yémen restent à définir. Sans parler des revendications rivales sur les multiples îlots côtiers et qui ponctuent les réunions du Conseil de coopération du Golfe (CCG) où se rencontrent les six monarchies de la région.

Pour l'IFI, ce dernier marché est une bénédiction. Les 20 millions de dollars en jeu égalent, bon an mal an, son chiffre d'affaires annuel. M. de Soyres se réjouit de ce bon coup fait aux amis allemands d'Hansaluftbild, également sur les rangs pour ce contrat, et qui sont avec les Canadiens, les Danois ou les Suédois, les seuls concurrents. *« C'est aussi et surtout un succès dans la perspective du règlement du conflit entre le Yémen et l'Arabie saoudite »*, souligne le directeur régional de l'IFI.

Car, pour les traceurs de frontières, le plus beau reste à venir. Dans certaines zones, la limite varie de 100 kilomètres au sud ou au nord. Mais l'accord politique n'a pas encore été trouvé. *« Les deux parties ont toujours leurs conseillers, nous ne sommes que l'élément extérieur, impartial, qui met de l'huile dans les rouages »*, précise François de Soyres. Il faudra donc patienter un peu avant de pouvoir goûter, là comme ailleurs, aux délices de la cartographie.

***Gilles Paris***

## La semaine syndicale

**L'ANNIVERSAIRE** de l'annonce du plan de réforme de la Sécurité sociale par Alain Juppé, le 15 novembre 1995 à l'Assemblée nationale, est l'occasion d'une série d'actions syndicales, dont le « clou » sera, le 16 novembre, une série de manifestations dans les principales villes à l'appel de la CGT et de Force ouvrière. La CGT organise auparavant une *« semaine de mobilisation »*.

Des grèves sont prévues, en outre, pour des raisons spécifiques, chez les journalistes le 14 novembre, à la RATP et dans les banques le 15 novembre.

*Lire page 6*

## Statu quo politique à Washington

**L'« ÉTAT DE GRÂCE »** postélectoral est propice aux bonnes intentions. Depuis le scrutin du 5 novembre, Bill Clinton et les responsables du Parti républicain rivalisent de déclarations conciliantes, affirmant leur volonté de tenir compte du vote des électeurs en recherchant un terrain d'entente politique. Le climat consensuel qui semble régner à Washington aurait de quoi nourrir l'optimisme des Américains, si ceux-ci n'avaient l'impression d'assister à un remake de 1992 : le premier mandat du président démocrate avait été inauguré avec de semblables branches d'olivier.

Les rivalités partisanes, nourries par un système politique qui impose une campagne électorale nationale tous les deux ans, ont cependant vite étouffé ces velléités de consensus. Quatre ans plus tard, M. Clinton se livre à une nouvelle tentative, dont rien n'indique qu'elle sera moins éphémère, mais que justifie la situation politique. Si les républicains ont été les principaux perdants des affrontements budgétaires de l'hiver dernier, essuyant le blâme d'une opinion publique choquée par la « fermeture » partielle de l'administration fédérale, le chef de la Maison Blanche n'en est pas sorti indemne.

La dénonciation des jeux politiciens a pris la forme d'un taux de participation électorale qui n'a jamais été aussi faible depuis 1924. Le fait que Bill Clinton, tout en obtenant 49 % du vote populaire, ait été élu par 23,9 % des électeurs inscrits, est un baromètre du fonctionnement de la démocratie américaine. Les Américains, les sondages l'attestent, accordent de moins en moins de crédit aux hommes politiques et se méfient instinctivement du gouvernement fédéral. La floraison des référendums d'initiative locale est l'un des révélateurs de ce malaise.

Républicains et démocrates ont donc intérêt, au moins dans l'immédiat, à faire preuve de bonne volonté, quitte à se poser plus tard en victimes de l'intransigeance adverse. M. Clinton a une motivation supplémentaire : il ne veut pas rater sa sortie, ou plutôt son entrée dans l'histoire. Son premier mandat a été celui d'un homme politique habile et d'un gestionnaire chanceux, mais on chercherait en vain la marque d'un grand président, à plus forte raison celle d'un visionnaire.

***Laurent Zecchini***

*Lire la suite page 12*



## Les exclus de la santé



JACKY MAMOU

**MÉDECINS** du monde, présidée depuis juin par le docteur Jacky Mamou, a lancé, mardi 12 novembre, une campagne « Urgence, soins pour tous ». Alors qu'elle célèbre les dix ans de sa mission France, l'association humanitaire s'alarme de l'affluence dans ses centres de soins gratuits : 40 000 patients en 1996, contre 30 000 en 1995, dont un tiers n'ont aucune couverture sociale.

*Lire page 8*

**AUSTÉRITÉ** Tous les ministères allemands vont devoir se serrer un peu plus la ceinture en 1997 pour tenir les déficits publics en dessous de 3 % du PIB, limite prévue pour qu'un pays puisse accéder à la monnaie unique. Les formations de la coalition ont entériné, dans la nuit du dimanche 10 au lundi 11 novembre, des économies supplémentaires de 3 milliards de deutschemarks. ● CET ACCORD a été obtenu avec l'assentiment du Parti libéral (FDP), qui exige depuis quelques semaines des mesures de réductions fiscales pour rester dans le gouvernement, contribuant à rendre le climat politique tout aussi pesant à Bonn qu'à Paris. ● LE FORCING des Allemands pour obtenir le durcissement des mécanismes de contrôle du futur pacte de stabilité de l'euro a été accueilli avec calme par le conseil « écofin » à Bruxelles. (Lire aussi notre éditorial page 12.)

# L'Allemagne serre la vis pour respecter les critères de Maastricht en 1997

## Les nouvelles coupes budgétaires décidées par le gouvernement du chancelier Kohl touchent principalement les dépenses sociales. Acceptées par les partenaires de la coalition, elles ne mettent pourtant pas fin au malaise politique perceptible à Bonn

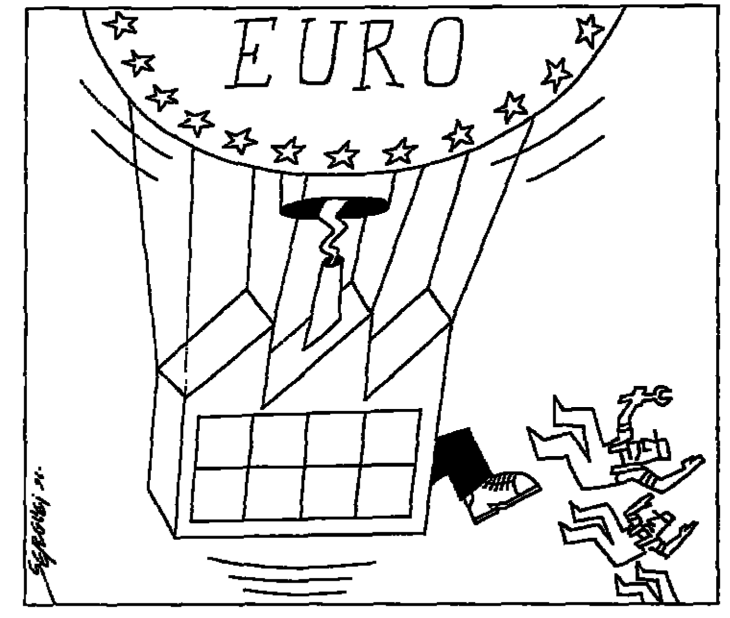
**BONN**
*de notre correspondant*

Quoi qu'il doive lui en coûter, l'Allemagne fera tout pour respecter à temps les critères du traité de Maastricht. Telle est la leçon qu'on retiendra des nouvelles mesures d'austérité prises, lundi 11 novembre, par les partis de la coalition au pouvoir à Bonn. En décidant d'économiser 3 milliards de deutschemarks supplémentaires en 1997, le ministre des finances, Theo Waigel, s'est engagé à maintenir le niveau du déficit public en dessous de la barre des 3 % pour 1997, année de référence pour l'entrée dans la monnaie unique. Des prévisions de rentrées fiscales en baisse ont rendu inévitable cette nouvelle série de coupes.

Le budget 1997 doit être adopté fin novembre au Bundestag, sur la base d'un déficit de l'Etat fédéral maintenu, comme prévu, à moins de 56,5 milliards de marks. C'est essentiellement le budget du ministère des affaires sociales qui devra consentir de nouveaux sacrifices. Le gouvernement a décidé notamment de réduire considérablement la subvention annuelle qu'elle accorde à l'agence fédérale pour l'emploi de Nuremberg, qui sera, au total, réduite aux deux tiers en 1997.

Les sans-emploi vont être les premiers à ressentir les effets de l'austérité, les diverses mesures de traitement social du chômage étant appelées à connaître une révision générale à la baisse. A plus long terme, le ministre des finances entend soumettre à l'impôt les revenus perçus au titre de l'assurance-chômage ou des allocations familiales. Ce projet, conçu pour permettre d'assurer le financement de la vaste réforme fiscale devant entrer en vigueur en 1999, soulève d'intenses débats au sein même de la coalition. Les leaders du courant « de gauche » de la CDU, à commencer par le ministre des affaires sociales, Norbert Blüm, s'élèvent contre ce projet. Les syndicats aussi.

Les coupes budgétaires n'épargneront aucun ministère. Au-delà du cadre budgétaire à court terme de 1997, on est en droit de s'attendre, notamment dans le domaine de la défense, à des arbitrages difficiles. Le ministre des finances assure que le sort de projets d'armement comme l'avion de combat européen (Eurofighter) n'est pas menacé, mais la plus grande incertitude règne pour ce qui concerne la participation à long terme de l'Allemagne à un projet aussi politique que le satellite d'observation militaire (Hélios et Horus).




Ce contexte d'austérité renforcée a entretenu, ces derniers jours, une atmosphère de conflit permanent entre les partis de la coalition (CDU-CSU et FDP). Les libéraux du FDP ont été extrêmement mécontents de ne pas pouvoir baisser dès 1997 l'« impôt de solidarité » de 7,5 % pour le financement de la reconstruction à l'Est, et entendent ferrailler durement pour obtenir sa réduction de deux points à partir du 1er janvier 1998. La fragile situation budgétaire allemande permettra-t-elle une telle audace ? Rien n'est moins sûr, même si les dirigeants de la coalition se sont promis de prendre rapidement une décision de principe concernant l'avenir de cet impôt impopulaire. *« Si l'argent venait à nous manquer pour baisser l'impôt de solidarité, nous assisterions très certainement à la prochaine crise de la coalition »*, assurait Wolfgang Schäuble, le président du groupe parlementaire CDU au Bundestag, dans une interview à l'hebdomaire *Der Spiegel*.

**PROPOS AMERS**

*« Les chiffres qui nous sont présentés ont une durée de validité équivalente à celle des pots de yaourt »*, se plaignait ces jours-ci le ministre de la défense Volker Rühe (CDU). Même certains des lieutenants les plus fidèles du chancelier Kohl au sein du Parti chrétien-démocrate, comme l'ancien ministre des finances Gerhard Stoltenberg, ont émis des propos amers sur la conduite des affaires à Bonn, rejoignant les six principaux instituts économiques, qui avaient critiqué *« l'actionnisme nerveux »* du gouvernement en matière budgétaire.

Lassé des critiques permanentes à son égard, le ministre des finances, Theo Waigel, a laissé dire par un ténor de son parti (la CSU bavaroise) qu'il confierait volontiers son propre poste à un dirigeant du Parti libéral pour voir s'il était capable de mieux faire... Régulièrement qualifié par l'opposition social-démocrate de *« seigneur des déficits »*, M. Waigel doit en outre affronter dans son propre parti le front des adversaires de la monnaie unique, mené par le ministre-président de Bavière, Edmund Stoiber. *« C'est la plus grande crise que le ministre des finances traverse depuis son entrée en fonctions* [en 1989]. *Tout d'un coup, l'enjeu ne porte plus sur les chiffres, mais sur la substance même de ce gouvernement »*, écrivait récemment l'hebdomadaire *Die Zeit*.

A son tour pris d'un accès de colère, Helmut Kohl aurait récemment menacé de remettre sa démission au président de la République : *« Si ça continue, je vais voir Roman* (Herzog)... », aurait dit le chancelier au cours d'une réunion des dirigeants de la coalition en début de semaine dernière. Cette information n'a pas été démentie à Bonn. Le chancelier Kohl n'avait pas usé d'une telle menace, conçue pour contraindre le FDP à la discipline, depuis 1988.

**Lucas Delattre**

### *Les Verts dénoncent les tendances « thatchéristes »*

**« *Le thatchérisme cherche à s'imposer en Allemagne.* » C'est ainsi que Joschka Fischer, le leader du parti des Verts au Bundestag, réagit face aux programmes d'austérité. Favorable à « *la défense et la modernisation de l'Etat social* », le dirigeant d'opposition espère que les électeurs, en 1998, se prononceront pour une alternative au gouvernement actuel en s'inspirant du « *modèle italien* » : un gouvernement réunissant l'aile gauche des chrétiens-démocrates de la CDU, les sociaux-démocrates du SPD et les Verts. En l'état actuel des choses, cette hypothèse paraît peu crédible. Le scénario récurrent d'élections anticipées, évoqué à chaque crise de la coalition, est peu probable, les libéraux du FDP n'ayant aucun intérêt à changer de camp. Quant aux sondages, ils n'indiquent pas de modification majeure du paysage électoral : la coalition actuelle (CDU/CSU et FDP) réunit autant de voix que l'opposition réunie (SPD et Verts). – *(Corresp.)***

# Le forcing de Bonn sur le pacte de stabilité est accueilli avec calme par ses partenaires de l'UE

**BRUXELLES**
**(Union européenne)**
*de notre correspondant*

Toujours plus de rigueur ! Plaidant dans ce sens, les Allemands, lors du conseil des ministres des finances des Quinze, réuni lundi 11 novembre à Bruxelles, se sont heurtés à la quasi-totalité de leurs partenaires à propos des modalités de mise en œuvre du pacte de stabilité budgétaire auquel devront souscrire les pays qui, à partir du 1er janvier 1999, participeront à la monnaie unique.

L'éventualité que, faute d'accord, ce pacte, ainsi que son corollaire monétaire, le système monétaire européen *bis* (SME *bis*), qui doit être conclu pour gérer les relations entre la zone euro et les pays n'ayant pas accédé à la première vague de la monnaie unique, puissent ne pas être « bouclés » lors du conseil européen des 13 et 14 décembre à Dublin, a été évoquée par Jürgen Stark, le secrétaire d'Etat allemand aux finances. Cette mise en garde n'a guère été du goût de ses partenaires. Le débat porte sur les conditions dans lesquelles un des Etats membres de l'Union monétaire, confronté à des *« circonstances exceptionnelles et provisoires »*, pourra se départir de la règle d'or du pacte de stabilité, autrement dit, laisser filer le déficit de ses finances publiques. Dans des circonstances normales, au-delà de la limite de 3 % du PIB, le pacte prévoit que soit déclenchée à son encontre une procédure conduisant à terme à lui imposer des sanctions *(lire ci-dessous)*.

Tout le monde accepte l'idée qu'une récession grave et prolongée pourrait constituer cette circonstance exceptionnelle. Reste à préciser ce cas de figure. Les Allemands, soucieux qu'une telle faculté soit limitée à l'extrême, demandent qu'elle soit quantifiée. Selon eux, seul un recul du PIB de 2 % sur une année peut être considéré comme suffisamment grave pour justifier qu'un coup de pouce soit donné à l'activité, sans trop se soucier de l'équilibre des comptes.

**SCEPTICISME**

Jean Arthuis, le ministre français de l'économie et des finances, a exprimé ouvertement son scepticisme : *« J'ai pris connaissance de projets de quantification qui n'emportent pas ma conviction. L'ampleur et la durée d'une récession varient souvent selon la taille des pays.* (...) *Si bien qu'un pourcentage donné n'a pas la même signification dans un petit pays et dans un grand pays. »* Ce point de vue était partagé par l'ensemble des partenaires de l'Allemagne, y compris par le ministre néerlandais, qui était pourtant lui aussi partisan de préciser la proposition de la Commission.

*« Il nous reste du temps »*, a constaté M. Arthuis, convaincu qu'un accord pourra être acquis lors du rendez-vous des chefs d'Etat et de gouvernement en décembre, comme il est prévu depuis que les Quinze, en avril à Vérone, ont engagé leurs travaux. M. Stark explique pour sa part que, faute d'accord, il faudra continuer à travailler ces dossiers jusqu'au conseil européen suivant, autrement dit celui d'Amsterdam, en juin 1997. *« C'est l'avis de M. Stark, il faut qu'il y ait un accord et ce doit être une réponse consensuelle »*, répond M. Arthuis, apparemment agacé par l'activisme allemand. On devine que les marchés, sans parler des tenants de *« l'autre politique »*, ne resteraient pas sans réagir si la difficulté à laquelle le Conseil se heurte aujourd'hui n'était pas surmontée d'ici au mois de décembre.

Au reste, le ministre français fait valoir que le débat du moment ne porte pas sur l'essentiel. Les Quinze sont d'accord pour imposer des pénalités à ceux d'entre eux qui ne respecteraient pas les indispensables disciplines de la monnaie unique. Cependant, selon M. Arthuis, le plus important, c'est l'aspect préventif, la surveillance permanente et collective, avec comme objectif, non pas de rester dans la zone des 3 %, mais le retour à un quasi-équilibre budgétaire.

Yves-Thibaut de Silguy, le commissaire chargé des affaires économiques et monétaires, s'est montré lui aussi confiant, ayant déjà visiblement en tête des idées de compromis. *« Il serait erroné d'isoler les Allemands et il y a unanimité pour souhaiter la clarté. Un élément de quantification est sans doute nécessaire. Mais la préoccupation de la majorité, c'est qu'en définissant ce qui est exceptionnel on conserve une certaine marge de souplesse »*, a-t-il commenté. Philippe Maystadt, le ministre belge, a suggéré que jusqu'à 1 % de baisse d'activité sur l'année, la récession ne soit pas considérée comme suffisamment grave ; au-delà, par exemple, de 2 %, elle justifierait automatiquement un assouplissement des contraintes budgétaires. Entre 1 % et 2 %, il y aurait débat. Rendez-vous est pris pour le prochain conseil « écofin », prévu le 2 décembre.

**Philippe Lemaître**

### *Des pénalités pour les mauvais élèves...*

**Des sanctions comme à l'école ! L'Union monétaire ne peut pas tolérer des élèves défaillants. En dépit du degré élevé d'intégration qu'elle impose, les Etats membres conserveront une certaine autonomie, par exemple pour ce qui concerne la politique de revenus ou la fiscalité. Comment alors éviter des dérapages ? Par l'adoption de programmes de stabilité renforcée, par une surveillance continuelle, des mécanismes d'alerte. Mais aussi par des mécanismes coercitifs : le pacte de stabilité prévoit des pénalités contre ceux qui s'écarteraient du droit chemin. La déviance serait identifiée à la fin de l'hiver, au moment où serait établie, à partir des comptes de l'année précédente, la liste des pays affichant des « *déficits excessifs* ». Ceux-ci devraient alors verser un dépôt, égal à au moins 0,2 % du PIB, au plus à 0,5 %. Si la situation n'est pas rétablie au mois de décembre de la même année, ce dépôt se transforme en amende. De telles sanctions, à valeur surtout dissuasive, devraient rester exceptionnelles. – *(Corresp.)***

# La Lituanie veut entrer dans l'OTAN pour échapper à la « finlandisation »

## L'ancien président Vytautas Landsbergis s'inquiète de l'instabilité de la Russie

**Sorti victorieux des législatives, dimanche 10 novembre – son parti obtient 70 sièges de députés sur 141 –, Vytautas Landsbergis revient au pouvoir : le poste de président du Seimas (Parlement) lui semble assuré. L'admission des pays baltes dans l'Alliance atlantique permettrait, selon l'ancien chef de l'Etat, de consolider *« les frontières des régions nordiques de l'Europe »* et de freiner les visées expansionnistes russes.**

**A L'EST,** rares sont les anciens dissidents qui ont pu – ou su – rester au pouvoir : Vaclav Havel siège toujours au château de Prague, mais Jelio Jelev vient d'être remplacé à la présidence bulgare. Vytautas Landsbergis, lui, revient aux commandes. La victoire de son parti, Union de la patrie (droite), aux législatives du dimanche 10 novembre semble lui assurer le poste de président du Parlement (numéro deux de l'Etat), qu'il brigue pour l'heure, avant sans doute de jeter son dévolu sur l'élection présidentielle de 1997. Il a été élu, le 20 octobre, député de la circonscription de Kaunas, sa ville natale.

A soixante-quatre ans, le visage encadré d'une barbichette, le parler lent et pointilleux, M. Landsbergis ressemble plus au professeur de musicologie qu'il fut longtemps au conservatoire de Vilnius qu'au politicien aguerri qu'il est devenu.

S'il n'a jamais été emprisonné sous le régime communiste (comme l'a été M. Havel) ni exilé dans une lointaine province (comme ce fut le cas pour M. Jelev), son aura de *« dissident »* et de défenseur d'une identité nationale face au rouleau compresseur soviétique n'en est pas moins grande dans son pays. C'est lui qui mena (à partir de 1988, en fondant le mouvement indépendantiste Sajudis, puis surtout, en janvier 1991, en résistant contre l'assaut meurtrier des troupes soviétiques à Vilnius) la fronde balte contre Mikhaïl Gorbatchev et l'empire soviétique. Il avait alors un allié de taille : Boris Eltsine.

Près de cinq ans plus tard, le « père de l'indépendance lituanienne », comme le surnomment ses concitoyens, parle toujours de *« menace venant de l'Est »*, et ne voit qu'un salut possible : l'entrée, à terme, de son pays dans une OTAN élargie. Les déclarations du secrétaire américain à la défense, William Perry, selon lequel les pays baltes ne sont *« pas prêts »* à entrer dans l'Alliance, tout en étant *« admissibles »*, n'ont pas troublé M. Landsbergis : *« Si l'on nous dit que nous ne sommes pas encore prêts, sans aucune autre objection, alors c'est une bonne nouvelle,* [car] *nous serons prêts »*, a-t-il déclaré au *Monde*, lors d'un entretien, le 3 novembre, à Reims, où il était l'invité de la Fondation de service politique.

L'admission des Républiques baltes dans l'OTAN aurait, selon M. Landsbergis, un double avantage : d'une part, consolider *« les frontières des régions nordiques de l'Europe »*, d'autre part, faire en sorte qu'en Russie *« tous les rêves de domination ou de reconquête des Etats baltes disparaissent enfin, et que la vieille mentalité expansionniste soit éclipsée »*.

M. Landsbergis appelle l'Occident à la vigilance, estimant que *« si la Russie représente avant tout un danger pour elle-même – la situation étant totalement imprévisible – des événements "mauvais" à Moscou auraient des répercussions dangereuses sur ses voisins, surtout ses voisins de petite taille, sans défense »*. Il exprime son inquiétude face à la révision – demandée et obtenue par la Russie – du traité sur la réduction des armes conventionnelles en Europe (traité CFE, signé en 1990), qui permet notamment *« une concentration accrue de tanks russes dans la région de Pskov »* (ville russe située près des pays baltes). *« Je ne crois pas que la Russie pourrait nous attaquer et nous occuper*, poursuit M. Landsbergis, *mais les politiciens russes de l'élite actuelle voudraient nous satelliser, nous dominer et nous gouverner indirectement. Ce processus a un nom : la finlandisation. Nous ne voulons pas être finlandisés. »*

### S'OUVRIR À L'OCCIDENT

Si elle reflète une opinion répandue en Lituanie, cette crainte de l'« ours » russe est aussi liée à l'histoire familiale de M. Landsbergis, qui avait huit ans en 1940, lorsque l'armée rouge envahit son pays, après la signature du pacte Ribbentrop-Molotov. En 1943, son frère est arrêté par les troupes nazies. Peu après, son oncle est exécuté par les Soviétiques. Pianiste accompli, le jeune Vytautas Landsbergis allait se spécialiser dans l'histoire de la musique lituanienne du XIXe siècle, et notamment les œuvres du compositeur Miklojus Ciurlionis, interdites par la censure soviétique jusqu'à la glasnost.

Proclamée en 1990 (avant toutes les autres Républiques ex-soviétiques), l'indépendance de la Lituanie est, selon M. Landsbergis, une chose fragile : *« Nous savons que le plus important, c'est de survivre, aussi longtemps que possible. »* Pour ce faire, il se dit aujourd'hui prêt à accélérer les réformes économiques en ouvrant plus largement son pays aux investisseurs occidentaux et à développer des relations commerciales *« normales »* avec la Russie, dont la Lituanie (3,7 millions d'habitants) dépend entièrement pour ses approvisionnements énergétiques.

Avec Boris Eltsine, M. Landsbergis entretient des rapports ambigus, dénonçant avec virulence l'intervention armée en Tchétchénie, mais réitérant sa confiance dans le président russe, qu'il semble jauger à l'aune des années 1990-1991 : *« Je me souviens de lui comme d'un politicien positif et honnête, car, à l'époque, il œuvrait pour notre indépendance* (lituanienne) *de façon conséquente. »*

Alors qu'il revient au pouvoir après quatre années d'éclipse (son parti avait perdu les élections de 1992, marquées par le retour des ex-communistes), M. Landsbergis semble compter, dans sa politique à l'égard de Moscou, sur la *« sympathie »* qu'il éprouve pour Boris Eltsine. Cette approche personnalisée lui sera-t-elle un jour reprochée ? *« Je voudrais voir Boris Eltsine rester au pouvoir*, dit-il, *de telle sorte que, si jamais une crise éclatait en Russie et qu'elle affectait la Lituanie, je pourrais téléphoner au Kremlin, en sachant que l'occupant connaîtrait mon nom. »*

***Natalie Nougayrède***

# Querelles politiques dans les rangs des Serbes de Bosnie

## Le général Mladic affirme avoir le contrôle de l'armée

**SARAJEVO**
*de notre correspondant*

Ratko Mladic et son état-major ont refusé leur limogeage, annoncé la semaine dernière par la direction politique de la République serbe (RS). Le général Mladic, commandant de l'armée serbe en Bosnie-Herzégovine depuis 1992, refuse de se soumettre au pouvoir politique de Pale, qu'il méprise profondément, privilégiant ses relations avec la Serbie voisine.

Il semble toutefois que l'encombrant commandant militaire, recherché pour *« génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre »* par la justice internationale, puisse quitter prochainement ses fonctions, après avoir négocié le maintien d'officiers de son état-major.

*Le quartier général de Ratko* Mladic, situé dans des montagnes à Han Pijesak (Bosnie orientale), contrôle toujours l'armée serbe de Bosnie. *« L'état-major commande totalement l'armée et exerce une autorité absolue sur toutes les unités »*, a annoncé Han Pijesak dans un communiqué, affirmant que le nouvel état-major nommé par Pale est *« une instance parallèle qui n'a le soutien d'aucune unité et d'aucun officier sérieux »*. Le communiqué ajoute que le limogeage de l'équipe du général Mladic est une mesure *« irréfléchie et nuisible pour le peuple serbe »*.

Il apparaît effectivement que le général Pero Colic, le commandant choisi par les chefs politiques de Pale, n'exerce aucune autorité sur les différents postes de commandement de l'armée serbe à travers le pays. Le général Colic est installé dans le village de Pale, la capitale administrative des Serbes de Bosnie, ce qui n'est pas précisément une position stratégique.

### TRACTATIONS

Tandis qu'une centaine d'officiers ont exprimé leur loyauté envers Ratko Mladic, le général Colic essaie apparemment de s'appuyer sur la police civile, fidèle au pouvoir de Pale. Les officiers frondeurs accusent le général Colic et ses hommes d'être liés avec le Parti démocratique serbe (SDS) au pouvoir à Pale, et de renier les principes d'indépendance politique du corps militaire.

Ces tractations ont lieu alors que la Serbie et la communauté internationale demeurent silencieuses sur la crise politico-militaire en République serbe. Nul ne connaît le rôle exact joué par Belgrade et Washington dans l'éventuel départ de Ratko Mladic, qui avait conservé ses fonctions en violation de l'accord de Dayton.

Des observateurs estiment que le président de Serbie, Slobodan Milosevic, pourrait être lui-même l'organisateur de cette tentative de purge militaire, dans un souci de se conformer aux exigences des Occidentaux.

***Rémy Ourdan***

# Privés de scolarité, 250 millions d'enfants de moins de quatorze ans travaillent dans le monde

**GENÈVE**
*de notre correspondante*

Selon un rapport du Bureau international du travail (BIT), rendu public le 12 novembre à Genève, des enfants de trois ans travaillent dans des fabriques d'allumettes à Sivakasi (au sud de l'Inde). Le BIT évalue à quelque 250 millions les « travailleurs » âgés de cinq à quatorze ans. Parmi eux, 120 millions sont employés à plein temps et 130 millions à temps partiel. Ces chiffres représentent le double de ceux qui étaient prévus lors des estimations antérieures. Le BIT précise que 153 millions (environ 61 %) de ces enfants sont exploités en Asie, 80 millions (30 %) en Afrique et 17,5 millions (7 %) en Amérique latine.

Ces enfants, qui travaillent à plein temps, sont privés de toute scolarité. Leur développement physique, même pour ceux qui travaillent à temps partiel, est entravé. Certaines séquelles persistent toute leur vie durant et innombrables sont ceux qui meurent à la suite d'accidents du travail ou d'épuisement. Les fillettes, affectées à des travaux domestiques, sont souvent les plus exposées aux violences sexuelles et, par conséquent, aux traumatismes psychiques comme à des grossesses accidentelles.

## L'esclavage sévit toujours en Asie du Sud et du Sud-Est et en Afrique occidentale

Le BIT ne dispose d'aucune estimation sur le nombre global d'enfants des deux sexes affectés à des travaux domestiques, car ces petits travailleurs ne sont jamais déclarés. Cependant, grâce à des enquêtes effectuées au Bangladesh, on sait désormais que 38 % des employés de maison de ce pays sont âgés de onze à treize ans, et que 24 % n'ont que de cinq à dix ans. Au Kenya, 11 % de ceux qui travaillent comme domestique n'ont que dix ans. Au Venezuela, 26 % des travailleurs de cette catégorie n'atteignent même pas les dix ans. Une étude effectuée au Maroc a révélé que le labeur de 72 % des enfants domestiques devait commencer avant sept heures du matin et que 65 % d'autres enfants ne devaient finir leur journée qu'après vingt-trois heures. Au Zimbabwe, les petits domestiques sont astreints à effectuer jusqu'à quinze heures de travail par jour.

Les marchés spectaculaires d'esclaves ont disparu, mais des enfants de tous âges constituent toujours une marchandise en Asie du Sud et du Sud-Est, ainsi qu'en Afrique occidentale. Il est fréquent que des enfants soient purement et simplement vendus pour une somme plus ou moins modique. D'autres enfants sont enlevés par des créanciers, afin d'acquitter une dette familiale. Tous sont destinés à former une main-d'œuvre gratuite à perpétuité pour leur patron. Tous ces jeunes sont de surcroît impuissants face aux violences de toute sorte, en particulier celles d'ordre sexuel, que leur infligent leurs maîtres selon leur bon vouloir.

Dans de nombreux pays d'Afrique et d'Asie, des « gosses » sont employés dans des mines et sont victimes, entre autres, de graves maladies respiratoires et de diverses intoxications et d'accidents mortels. Dans des verreries, surtout en Asie, des petits travailleurs s'activent dans des ateliers mal éclairés, mal aérés et subissent un bruit insupportable. Ils sont forcés par leurs patrons d'extraire, des fours, des verres en fusion à une température de plus de 1 500 degrés.

La pêche peut, elle aussi, être mortellement périlleuse. Ainsi, en Birmanie, en Indonésie, aux Philippines et en Thaïlande, il est courant de forcer les garçonnets à plonger – *sans équipement de protection* – et à se cogner contre des récifs coralliens, afin d'effrayer les poissons et de les pousser à se précipiter dans les filets. Chaque navire emploie près de trois cents gamins âgés de dix à douze ans qui sont contraints à rester dans l'eau jusqu'à douze heures d'affilée par jour. Année après année, des douzaines de ces jeunes plongeurs sont victimes de noyades, ou sont la proie des requins ou des reptiles de mer venimeux.

Moins spectaculaires, mais également très dangereux, sont les travaux agricoles, étant donné l'exposition aux antiparasites qui comportent des risques mortels pour les enfants, forcément plus fragiles et plus sensibles que les adultes. Au Sri-Lanka, pour ne citer qu'un exemple, les produits *toxiques tuent davantage les enfants que le paludisme, le tétanos, le diphtérie, la poliomyélite et la coqueluche réunis.*

L'exploitation des enfants à des fins sexuelles s'amplifie dans des proportions alarmantes. On déplore, chaque année, de plus en plus de gosses vendus ou faisant l'objet d'une traite. Les experts du BIT dénombrent cinq réseaux internationaux : les enfants sont « recrutés » en Amérique latine et sont destinés à la vente vers l'Europe et le Proche-Orient ; les enfants *d'Asie du Sud-Est sont dirigés également* vers ces deux régions ; un trafic régional s'organise en Europe ; un autre trafic lié au précédent s'active dans le monde arabe ; un réseau se spécialise dans l'exploitation des fillettes d'Asie de l'Ouest. Il existe d'autres filières de moindre importance mais qui prennent de l'ampleur en Europe. En outre, des petites filles sont exploitées depuis la Thaïlande vers les Etats-Unis, la Malaisie et... la Chine. Selon l'ONU, un million d'enfants sont victimes du *commerce du sexe.*

Il existe pourtant des exceptions encourageantes. Ainsi en Inde, où l'on déplore tant d'abus dans ce domaine, l'Etat de Kerala, en dépit de sa pauvreté, a réussi à éliminer pratiquement le travail des enfants. Il est indispensable, selon les experts, de faire connaître le sort des enfants qui travaillent et le danger qui les guette tous. Le BIT recommande – alors que la première convention sur le travail des enfants date de 1919 et qu'il en existe une depuis 1930 contre le travail *forcé – de faire adopter un nouvel* instrument juridique international qui serait plus spécifique et consacré essentiellement *« aux formes de travail des enfants et aux types d'emplois les plus risqués pour les enfants, à savoir l'esclavage, la servitude, le travail forcé et le servage ainsi qu'aux mesures prises en vue de l'éradication de ce fléau. »*

***Isabelle Vichniac***

# L'ONU devrait rapidement voter l'envoi d'une force au Zaïre

## Elle serait commandée par un Canadien ; les Etats-Unis y participeraient avec des troupes, aux côtés d'Européens et d'Africains. Son mandat serait double : secourir les populations déplacées puis les inciter à regagner le Rwanda

**Le Conseil de sécurité devrait voter avant la fin de la semaine l'envoi d'une force multinationale au Zaïre pour venir à l'aide des centaines de milliers de réfugiés menacés de mort dans la province du Kivu, à l'est du Zaïre. Selon de bonnes sources à New York et à Washington, cette force militaro-humanitaire sera commandée par un officier canadien ; les Etats-Unis y contribueraient avec des troupes au sol, aux côtés des Britanniques, des Canadiens, des Espagnols, et des Français. Elle aurait pour mission de secourir les populations déplacées, puis de les inciter à regagner le Rwanda, mais pas de désarmer les milices hutues responsables du génocide des Tutsis et de Hutus modérés, qui contrôlent aujourd'hui les camps de réfugiés du Kivu. Elle devrait rapidement céder la place à une autre force, celle-là constituée par les Nations unies dans le cadre d'une classique opération de maintien de la paix.**

**NEW YORK (Nations unies)**
*de notre correspondante*

Le déploiement d'une force multinationale pour le Zaïre doit être autorisé par le Conseil de sécurité de l'ONU avant la fin de la semaine, ont indiqué, lundi 11 novembre, des sources américaines à Washington et à New York. Ayant officieusement donné son feu vert à l'opération de secours, Washington serait prêt à y participer à hauteur de « mille hommes, environ », ont poursuivi les mêmes sources. Le commandement de cette force serait assuré par le Canada, qui n'a pas encore confirmé cette information. Mais le chef d'état-major canadien, le général Maurice Baril, se trouvait lundi au Pentagone pour travailler sur les détails opérationnels de la force.

A Washington, ni la Maison Blanche ni le département d'Etat n'avaient encore publiquement annoncé, mardi, que les Etats-Unis avaient ou non décidé de participer à une opération pour venir à l'aide des centaines de milliers de réfugiés rwandais et zaïrois dans l'est du Zaïre. Outre le Canada, les Etats-Unis et la France, plusieurs autres pays participeraient, d'une manière ou d'une autre, à la force : l'Espagne, la Grande-Bretagne, l'Afrique du Sud, le Mali, l'Ethiopie, le Tchad et la Tunisie.

Alors que le vice-président sud-africain, Thabo Mbeki, devait s'entretenir mardi à l'Elysée avec Jacques Chirac *(lire ci-dessous)*, un porte-parole du ministère espagnol de la défense laissait entendre que Paris et Madrid pourraient détacher très vite une petite avant-garde de la force.

### HÉSITATIONS AMÉRICAINES

Les pays intéressés ont passé les dernières quarante-huit heures en consultations intenses. *« En ce qui concerne le commandement*, a expliqué un diplomate à l'ONU, *le Canada étant le seul pays bilingue, il se trouvait en position d'être le candidat naturel* ; *par ailleurs, sa présence aidera à rassurer un Congrès américain très méfiant. »* Des sources sûres précisaient que les Etats-Unis, pour leur part, seraient en grande partie responsables du transport, et que leurs troupes prendraient en charge les deux aérodromes de Goma et de Bukavu.

A en croire des sources diplomatiques à l'ONU, les hésitations américaines s'expliqueraient par le temps qu'il a fallu pour dessiner plus précisément les contours de l'opération. *« Vendredi, grâce aux incessants efforts de la France, l'urgence était acquise*, explique-t-on ; *ensuite, il fallait que l'administration soit à même de répondre aux questions bien précises »* sur le mandat de la force, questions que le Congrès ne va pas manquer de poser. *« Il faut bien comprendre qu'envoyer, une fois de plus, des troupes dans une opération en Afrique est une décision extrêmement difficile pour les Etats-Unis »*, soulignait un diplomate américain à Washington. *« N'oubliez pas que dans les jours à venir, l'administration sera obligée de justifier la prolongation de son opération militaire en Bosnie et que personne dans ce pays n'a encore oublié l'horrible spectacle de nos soldats démembrés traînés dans les rue de Mogadiscio »* (en Somalie).

Pour les Américains, l'opération pourrait se dérouler en trois étapes : garantir les conditions nécessaires aux agences humanitaires pour qu'elles soient en mesure de *« nourrir les réfugiés là où ils se trouvent »* ; *« encourager le retour volontaire »* des réfugiés au Rwanda ; pour assurer la sécurité des candidats au retour, *« mettre sur pied une structure* ad hoc, *voire déployer des observateurs militaires non armés »*. Les Britanniques proposent aussi que les Nations unies se préparent, dès maintenant, à prendre le relai de la force multinationale en créant une opération classique de maintien de la paix, comme ce fut le cas en Haïti après le départ des troupes américaines.

Pour s'assurer de la succession par l'ONU de la force multinationale, le Conseil de sécurité demanderait au Secrétariat de présenter un rapport d'ici au 20 novembre. *« Est-ce que certains des participants vont rester ? Et lesquels ? Voilà la grande question pour nous »*, disent les diplomates onusiens. Pour nombre d'entre eux, interrogés à New York, la France *« a fait l'erreur »* d'annoncer que son intention était la réinstallation des réfugiés dans les camps du Zaïre à la frontière avec le Rwanda. *« Cela voulait dire le retour au* statu quo », explique-t-on, et *« c'est en partie pour cela que certains pays ont hésité à accepter, d'emblée, l'initiative française »*.

Lundi soir, on assurait qu'il n'y aurait plus de divergences sur le fait *« qu'il est impératif de se fixer comme but le retour des réfugiés au Rwanda »*. Selon la formule d'une source américaine, *« il faut maintenant profiter de cette catastrophe humanitaire pour créer les conditions du retour des réfugiés chez eux. Même si seulement un sur quatre prend la décision de rentrer, cela justifiera notre intervention »*.

Le désarmement des miliciens hutus rwandais (largement responsables du génocide des Tutsis en 1994), estimés de trente à quarante mille hommes, ne ferait pas partie du *« mandat officiel »* de la force multinationale. Cette force n'a pas l'intention de lancer une opération de désarmement *« à la somalienne »*, même si, *« en stabilisant la situation »*, elle pourra être amenée à désarmer toute personne lui faisant obstacle. Dans l'optique américaine, l'opération doit aboutir à un affaiblissement *de facto* de la mainmise des milices hutues sur les réfugiés. *« Etant dispersés, les réfugiés se trouveront moins en situation d'otage qu'auparavant. Il faudra consolider cette situation ! »*, explique-t-on de source américaine.

### MANDAT « MAL DÉFINI »

Salué par les diplomates, ce projet de déploiement d'une force *« sans un mandat bien défini »* rencontre l'opposition de certaines organisations non gouvernementales (ONG). Un mandat *« extrêmement mal défini »* risquerait de créer de nouveaux problèmes. De retour de la région et parlant au nom de certaines ONG, l'écrivain américain David Rieff disait s'inquiéter de la *« militarisation de l'humanitaire »*. Parlant au *Monde*, il jugeait qu'employer l'aide alimentaire pour inciter les réfugiés à rentrer au Rwanda *« là où ils ne veulent plus rentrer n'est pas une solution, mais un refoulement, une recette pour un désastre politique »*.

*Afsané Bassir Pour*

## *Premiers secours limités à Goma*

**Pour la première fois depuis le début du conflit dans l'est du Zaïre, des secours d'urgence ont atteint, lundi 11 novembre, la ville de Goma. L'envoi d'une force d'intervention apparaît cependant des plus nécessaires, car les organismes humanitaires restent dans l'impossibilité de venir en aide, en dehors de la ville, à plus d'un million de réfugiés affamés qui errent dans l'est du Zaïre, où de nombreux cas de choléra sont signalés. Les premiers véhicules des ONG et des agences spécialisées de l'ONU sont arrivés de Gysenyi (Rwanda), après avoir été fouillés par les rebelles à la frontière. A Bukavu, une mission de l'ONU a été bloquée à l'entrée de la ville.**

**Par ailleurs, les premiers éléments d'un détachement de quelque 120 militaires français, en provenance de Libreville (Gabon), sont arrivés à Brazzaville (Congo), a-t-on appris à Paris ; on souligne toutefois que ce mouvement n'est pas lié à la situation au Kivu. Ces militaires se trouveront à proximité de Kinshasa, la capitale zaïroise, théâtre depuis plusieurs jours de manifestations anti-gouvernementales.**

# Les prétentions de Laurent Kabila, « chef » de la rébellion au Kivu

**GOMA**
*de notre envoyé spécial*

Il apparait un soir à Goma. La garde rapprochée est nerveuse, consciencieuse. L'homme, d'une soixantaine d'années, n'a pas perdu sa casquette de guérillero, du temps où il combattait déjà dans le maquis pour la libération du *« Congo »*, en compagnie du « Che », venu de Cuba, en 1965, avec quelques hommes armés (*Le Monde* daté 3-4 novembre). Laurent Kabila est simplement plus âgé. Il n'a pas changé, précise-t-il. Mais on s'est trompé sur lui. *« Contrairement à ce qu'on a raconté*, dit-il, *je n'ai jamais été marxiste. Je dénonçais, je dénonce encore, les grandes puissances qui étouffent les mouvements de libération nationale. »*

Che Guevara vite reparti, dépité – il qualifiera la rébellion d'alors d'*« armée parasite »* –, M. Kabila avait un temps repris le combat, contre le régime du général Mobutu, dans l'est du Zaïre. Puis il avait quasiment disparu. Le conflit au Rwanda et son extension actuelle au Kivu l'ont fait resurgir. M. Kabila est, dit-il, *« en quelque sorte le président »* de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo – il ne prononce pas le nom de Zaïre, qui est *« une fabrication de la dictature »*. Cette alliance regroupe *« tous les partis politiques qui veulent nous rejoindre, pour mettre fin à des années de souffrance dans ce pays »*. M. Kabila, qui n'est pas lui-même un Banyamulenge, se garde de parler explicitement de ces rebelles tutsis zaïrois dont il est apparemment le chef. Pas d'ethnies, donc, ni de revanche à prendre.

A l'entendre, il n'est pas la marionnette de Kigali. Les attaques dirigées contre les camps de réfugiés hutus, conjointement tenus par des miliciens et membres de l'ancienne armée rwandaise, qui ont participé au génocide de 1994, et des soldats zaïrois, ne sont motivées que par la volonté de faire progresser ses troupes, les rebelles de la *« libération nationale »*. La rhétorique est zaïro-zaïroise. Il s'agit de mettre fin à la corruption et aux exactions du régime de Mobutu. Il appelle toutes les provinces à se révolter et invite le Parlement de Kinshasa à siéger ici, dans le *« territoire libéré de Goma, afin d'accélérer le changement démocratique »*.

### « CHAIR À CANON »

Aujourd'hui, la situation est critique, reconnait-il. M. Kabila ne parle pas des premiers pilonnages de ses troupes qui ont provoqué la crise dans les camps de réfugiés. Non, la situation est critique aujourd'hui car les *« forces ennemies »*, milices hutues et soldats zaïrois, ne respectent pas le cessez-le-feu. Et il est vrai que ces derniers tirent régulièrement des coups de mortier sur Goma, à partir de leurs positions établies autour du camp de Mugunga, vers lequel ont convergé des centaines de milliers de réfugiés. La communauté internationale s'émeut ? *« Les gens meurent, c'est vrai, mais c'est de la faute à qui ? Nous ne sommes pas responsables de tout ce qui arrive et arrivera encore*, tente de convaincre M. Kabila. *Les réfugiés sont retenus contre leur gré par des hommes armés qui les utilisent comme de la chair à canon. »*

Selon lui, la situation des réfugiés aurait pu être réglée si la communauté internationale avait daigné reconnaître la légitimité de son Alliance dans *« les territoires libérés du Congo »*. *« M. Chrétien* (l'émissaire des Nations unies) *m'ignore*, s'insurge-t-il, *et c'est une grave erreur car le pouvoir, c'est nous. Nous sommes incontournables. »* Quant aux ONG, il dit : *« Ces messieurs (...) ne veulent pas reconnaître notre autorité. Qu'on m'écrive ! Certaines organisations ont laissé du courrier et nous trions. »* Quand on lui rétorque que Médecins sans frontières, entre autres, a déjà déposé trois demandes d'entretien, M. Kabila est étonné : *« Mais où sont-elles passées ? »* Il est toutefois prêt à offrir un corridor humanitaire jusqu'à la dernière position de ses troupes, c'est-à-dire à l'entrée du plus grand camp du monde, le camp de Mugunga. A charge pour les organisations humanitaires de négocier leur sécurité avec la partie adverse, ainsi qu'un respect du cessez-le-feu. A elles, aussi, de cesser de considérer les rebelles comme *« une bande d'ivrognes, de voyous ou de brigands »*...

L'Alliance se réservera le droit de faire le tri entre entre les organisations car M. Kabila a vu trop de détournements. *« Des gens du HCR, d'ONG ont été pris la main dans le sac »*, poursuit le chef des rebelles, dont une partie se nourrit actuellement de rations du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), après le pillage des entrepôts de Goma. Maintenant, c'est dit, après avoir déclenché l'offensive sur les milices hutues et les Zaïrois qui se terrent dans les camps, M. Kabila veut contribuer à régler ce *« monstrueux problème »* que posent les réfugiés.

Pour la première fois, une dizaine d'organisations humanitaires ont pu dépêcher quelques camions de médicaments, lundi matin, mais ces derniers sont restés à Goma. Des pourparlers ont cependant été engagés. Installé dans une villa entourée de pelouses bordant le lac Kivu, M. Kabila boit quelques gorgées de champagne dans une coupe en cristal et dit que, vraiment, ce régime de Mobutu *« est pourri »*.

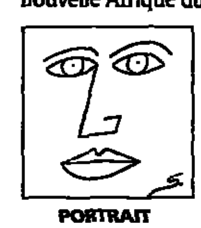
*Dominique Le Guilledoux*

# « Dauphin » critiqué de Nelson Mandela, Thabo Mbeki a besoin de s'imposer

## La presse sud-africaine s'en prend à ce successeur qui n'est pas encore confirmé

**JOHANNESBURG**
*de notre correspondant*

« L'énigmatique Mbeki : requin de la politique ou locomotive de la nouvelle Afrique du Sud ? » Ce titre dans la presse sud-africaine résume bien les interrogations sur la personnalité de Thabo Mbeki, « dauphin » officieux de Nelson Mandela.


PORTRAIT

*« M. Mbeki est un homme plein de talents et d'influence. Si l'ANC le choisit comme président, je crois qu'il s'agira d'une bonne décision »*, avait déclaré M. Mandela, cet été, pour répondre à ces interrogations et tenter de lever toute ambiguïté sur sa succession.

Le chef de l'Etat a dit qu'il ne se représenterait pas aux élections de 1999 et abandonnerait son poste de président du Congrès national africain (ANC) à la fin de 1997. M. Mbeki, vice-président de l'ANC et du gouvernement – qui est arrivé, lundi 11 novembre, à Paris pour une visite de trois jours –, a sa préférence pour le remplacer à la tête du parti et, par conséquent, du pays. L'ancien mouvement de libération dispose en effet, pour longtemps encore, d'une large majorité au sein de la population. Le candidat investi de son soutien en 1999 est sûr de l'emporter.

*« La question doit être tranchée par l'ANC »*, souligne M. Mbeki, avec un flegme tout britannique, hérité des années passées à Londres comme représentant du parti en exil. M. Mandela a lui-même rappelé, lundi, que la décision n'a pas encore été officiellement prise, ce qui est susceptible d'affaiblir la position de M. Mbeki et de réveiller une guerre de succession, estiment certains commentateurs. M. Mandela souhaite, semble-t-il, ne pas se priver d'une solution de rechange en cas d'échec de M. Mbeki au gouvernement. Mais, en attendant, ce dernier garde son appui, et un autre prétendant, Cyril Ramaphosa, en a déjà tiré les conséquences, en annonçant son départ – sans doute provisoire – de la vie politique pour le monde des affaires.

Le chef de l'Etat avait laissé transparaître son choix dès 1994 en préférant M. Mbeki à ce rival pour la vice-présidence. Depuis, M. Mandela délègue de plus en plus à M. Mbeki les affaires courantes, pour lui asurer une stature d'homme d'Etat. Ainsi, M. Mbeki assume-t-il, de fait, les responsabilités d'un premier ministre.

### MAUVAISE IMAGE MÉDIATIQUE

Mais il reste à M. Mbeki à s'imposer aux yeux de l'opinion. Il devra pour cela modifier l'image négative que la presse sud-africaine véhicule à son encontre.

Les journaux, pour la plupart, le dépeignent comme un politicien arriviste, éliminant sans scrupule ses rivaux pour parvenir au pouvoir. Ils lui reprochent son manque de chaleur humaine et le rendent souvent responsable des erreurs ou lacunes du gouvernement. *« Ce n'est pas ma première préoccupation quand je me réveille »*, réplique, à propos de ces critiques, M. Mbeki qui attribue cette hostilité à ses appels répétés en faveur d'une meilleure représentation des Noirs dans les médias sud-africains, encore largement dominés par les Blancs.

M. Mbeki manque de charisme. Cet élégant quinquagénaire, à la barbe poivre et sel impeccable, est avant tout un homme de dossiers et d'appareil. Fils d'un dirigeant historique de l'ANC emprisonné avec Nelson Mandela, il a passé la plupart des années de lutte contre l'apartheid à l'étranger, représentant le mouvement dans plusieurs pays africains et en Grande-Bretagne. Il a ramené de son séjour à Londres un diplôme en économie et un goût prononcé pour le savoir-faire vestimentaire anglais.

Les militants et les électeurs de l'ANC en sont sans doute un peu désorientés. La minorité blanche et les investisseurs étrangers s'interrogent, eux, sur l'après-Mandela et la capacité de M. Mbeki à poursuivre la politique actuelle du gouvernement, faite de prudence et de modération. Ils se demandent aussi s'il pourra incarner, comme M. Mandela, l'esprit de réconciliation entre les communautés. Le vice-président reconnaît la difficulté de succéder à un symbole vivant.

Mais il souligne que la réconciliation nationale est une nécessité dont s'est imprégné tout l'appareil de l'ANC et pas seulement son leader. C'est, pour lui, le fruit d'une décision collective, mûrie au cours du processus de négociations qui a changé l'Afrique du Sud et dans lequel il a joué un rôle essentiel. *« Tout au long de ce processus, nous avons discuté entre nous, au sein de l'ANC, et avec le pouvoir blanc. Nous sommes arrivés à la conclusion que la seule solution possible était une réconciliation respectant les intérêts des deux camps. Cette ligne de conduite sera maintenue après le départ de Nelson Mandela »*, affirme M. Mbeki.

Il n'a pas l'intention de céder aux pressions de l'aile gauche de l'ANC qui réclame une politique économique davantage axée sur le rattrapage des inégalités héritées de l'apartheid. *« Les attentes de la population sont légitimes*, déclare M. Mbeki. *Mais certains les utilisent pour servir leur ambition personnelle. Quand on leur demande s'ils ont une autre politique à proposer, ils ne savent d'ailleurs pas quoi répondre. »* Aux syndicats qui s'impatientent, il répond : *« Nous avons seulement 10 % à consacrer au développement dans notre budget. Le reste est englouti par les dépenses courantes. Les syndicats doivent tenir compte de cette réalité et ne pas voir seulement l'intérêt immédiat de leurs membres. »*

Entre les attentes de la population noire et les craintes de la minorité blanche, le vice-président sait que la marge de manœuvre du gouvernement se rétrécit. Mais *« les Noirs*, dit-il, *savent bien que tout ne peut pas se faire du jour au lendemain. L'essentiel, c'est qu'il y ait quand même un progrès visible dans leur vie quotidienne qui entretienne leur espoir. Les Blancs, eux, doivent bien comprendre qu'il est dans leur propre intérêt de contribuer au processus de transformation car c'est la seule garantie d'un futur stable. »*

*Frédéric Chambon*

# L'ex-FIS algérien approuve un « Appel à la paix »

**PARIS.** L'instance exécutive de l'ancien Front islamique du salut (FIS, dissous) à l'étranger a apporté son soutien à un « Appel à la paix » lancé samedi 9 novembre par une trentaine de personnalités algériennes. Dans un communiqué publié à Paris, l'ex-FIS affirme accueillir *« favorablement toute initiative ayant pour but de ramener la paix et la sécurité dans le pays, arrêter l'effusion de sang »*. L'« Appel à la paix » a été signé par des personnalités aussi diverses que le président du Front des forces socialistes, Hocine Aït Ahmed, l'ancien président Ahmed Ben Bella et le chef de file du courant rénovateur du Front de libération nationale, Mouloud Hamrouche. – *(AFP.)*

# Antoine Gallimard, victime de tracasseries policières au Maroc

**CASABLANCA.** Officiellement invité à participer au Salon du livre de Casablanca, l'éditeur français Antoine Gallimard a été contraint, du fait de tracasseries policières inattendues, à écourter son séjour au Maroc. Il a préféré regagner Paris dans l'après-midi du lundi 11 novembre. M. Gallimard a été interpellé au Salon du livre par des officiers en civil qui l'ont reconduit à l'aéroport, où il a été retenu pendant plusieurs heures. Les policiers l'ont ensuite ramené à un grand hôtel du centre-ville, d'où il a pu téléphoner et donner l'alerte. Selon les explications, fort tardives, du ministère de l'intérieur, le nom de M. Gallimard – éditeur du livre-pamphlet de Gilles Perrault *Notre ami le roi*, interdit au Maroc – n'aurait pas été rayé, comme il aurait dû l'être, de la liste des personnes jugées indésirables par les autorités du royaume, liste qui date de 1991.

# Vanuatu : le premier ministre reconnaît la gravité de la crise

**PORT VILA.** Le premier ministre du Vanuatu, Serge Vohor, a reconnu, mardi 12 novembre, la gravité de la situation dans son pays en déclarant qu'il avait envisagé d'appeler une force extérieure pour mater une rébellion des forces mobiles de cet archipel du Pacifique sud. M. Vohor a confirmé qu'une centaine de militaires – dont tous les officiers – des Forces mobiles (VMF) ont été arrêtés dans la nuit de lundi à mardi. Le climat politique est très tendu au Vanuatu (ex-Nouvelles-Hébrides) depuis qu'un commando des VMF a détenu pendant quelques heures, le 12 octobre, le chef de l'Etat, Jean-Marie Léyé, et le premier ministre par intérim de l'époque, Barak Sopé, afin de protester contre le non-paiement d'allocations. – *(AFP.)*

# Signature d'un accord financier entre la France et l'Egypte

La France et l'Egypte ont signé, lundi 11 novembre au Caire, un protocole financier de 461 millions de francs (constitué de prêts du Trésor français à hauteur de 80 % et de crédits bancaires pour 20 %) auquel s'ajoute une aide alimentaire pour la fourniture de 93 000 tonnes de farine de blé. Légèrement inférieur au précédent (500 millions), ce protocole est destiné à financer des projets égyptiens dans les transports, l'énergie, le traitement de l'eau, l'irrigation. Pour la France, le marché égyptien – avec ses 60 millions de consommateurs – est le premier marché arabe.

## AMÉRIQUES

■ **GUATEMALA : en présence du « modérateur » de l'ONU, Jean Arnault, les principaux dirigeants de l'Union révolutionnaire nationale guatémaltèque (URNG, guérilla) et les représentants du président Alvaro Arzu ont convenu,** lundi 11 novembre à Mexico, de signer la paix *« définitive »* le 29 décembre, mettant ainsi un terme à une guerre qui a fait plus de 100 000 morts en trente-six ans. La crise qui avait provoqué, fin octobre, l'interruption durant deux semaines des négociations entre le gouvernement et la guérilla aura eu pour effet d'accélérer le processus de paix. – *(Corresp.)*

■ **NICARAGUA : le Front sandiniste de libération nationale** (FSLN) a déposé officiellement, lundi 11 novembre, auprès du Conseil suprême électoral (CSE), une demande d'annulation des élections du 20 octobre à Managua et dans le département de Matagalpa (nord), et de révision des résultats dans 13 départements sur les 16 que compte le Nicaragua. – *(AFP.)*

## AFRIQUE

■ **NIGER : la campagne pour les élections législatives** a commencé lundi 11 novembre, mais l'opposition a décidé de boycotter ce scrutin qui doit avoir lieu le 23 novembre et dont elle dénonce les conditions d'organisation. – *(Reuter.)*

## EUROPE

■ **GRANDE-BRETAGNE : Londres doit appliquer la directive européenne** limitant le temps de travail hebdomadaire à 48 heures, a décidé, mardi 12 novembre, la Cour européenne de justice de Luxembourg. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : les députés de la Douma,** dominée par les communistes, ont demandé, lundi 11 novembre, à la Cour constitutionnelle d'examiner la *constitutionnalité* d'un décret de Boris Eltsine accordant de vastes pouvoirs à l'administration présidentielle, dirigée par M. Anatoli Tchoubaïs, dont ils dénoncent l'influence croissante. – *(AFP.)*

■ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : le chef des renseignements** (BIS), Stanislav Devaty, a démissionné, lundi 11 novembre, à la suite d'allégations selon lesquelles ses services auraient espionné les activités d'un ministre. M. Devaty a affirmé que son geste visait à *« calmer la situation politique dans le pays »*, cinq jours avant les premières élections sénatoriales. – *(AFP, Reuter.)*

## PROCHE-ORIENT

■ **ÉGYPTE : un Arabe israélien, Azzam Azzam,** a été arrêté pour espionnage au profit d'Israël, et placé en détention provisoire par le parquet égyptien, lundi 11 novembre, a indiqué une source judiciaire. L'ambassade d'Israël affirme ne pas avoir été officiellement informée de son sort. – *(AFP.)*

## ÉCONOMIE

■ **Le sommet de l'alimentation,** qui doit se tenir à Rome du 13 au 17 novembre, au siège de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), appellera à un effort concerté pour réduire de moitié le nombre de sous-alimentés au plus tard en 2015.

■ **ALLEMAGNE : le ministre des finances,** Theo Waigel, a indiqué, lundi 11 novembre, qu'il envisageait d'affecter au programme de l'avion de combat Eurofighter, développé en commun par l'Allemagne, l'Espagne, la Grande-Bretagne et l'Italie, des aides financières actuellement consacrées à Airbus. M. Waigel avait assuré, dimanche, que l'Allemagne serait en mesure de financer la construction de l'Eurofighter et sa contribution au maintien de la paix dans l'ex-Yougoslavie. – *(AFP.)*

# Le sommet ibéro-américain condamne le renforcement de l'embargo américain contre Cuba

## En contrepartie, Fidel Castro a signé la déclaration finale consacrée au pluralisme politique

**Les dirigeants latino-américains, espagnols et portugais ont fermement condamné, lundi 11 novembre, la loi américaine Helms-Burton renforçant l'embargo contre Cuba et invité les Etats-Unis à revenir sur ce texte. Dans le même temps, ils ont convaincu Fidel Castro de signer la déclaration finale de ce VI<sup>e</sup> sommet qui souligne que *« les libertés démocratiques »* vont de pair avec des élections libres.**

**SANTIAGO**
*de notre correspondant*

« De sommet en sommet, vous serez bientôt au ciel ! » La petite phrase glissée à l'oreille d'un diplomate cubain a fait ricaner ceux qui l'ont entendue au milieu de l'agitation des délégués à Viña del Mar, à une centaine de kilomètres de la capitale chilienne, qui s'empressaient de baisser le rideau sur le VIe sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des pays ibéro-américains.

Tout en rappelant que Fidel Castro, à peine le sommet achevé, devait partir pour Rome pour participer à celui de la FAO consacré à l'alimentation, le commentaire faisait allusion à la rumeur persistante selon laquelle le leader cubain aurait décidé de profiter de son séjour dans la Ville sainte pour accomplir un pas de plus dans sa croisade destinée à rompre l'isolement du régime de l'île. Bien que les membres de la délégation cubaine se soient refusé à toute déclaration sur une éventuelle demande d'audience à Jean-Paul II de la part du dirigeant cubain, des sources proches du gouvernement chilien assuraient que c'était *« chose faite »*.

Le fait que Fidel Castro ait décidé de signer la déclaration finale du sommet, qui juge *« la pluralité politique essentielle dans un régime démocratique »* et proclame sans ambiguïté que *« des élections libres, périodiques et transparentes sont des éléments essentiels à la démocratie »*, peut être considéré comme historique. Certes, les Cubains ont obtenu en échange une condamnation claire et nette de la loi Helms-Burton renforçant l'embargo américain contre La Havane. La déclaration finale exhorte les Etats-Unis à revenir sur ce texte, voté en mars, car il *« ignore le principe fondamental de respect de la souveraineté des Etats »*.

### DÉMOCRATISATION URGENTE

Les Etats-Unis devaient réagir, dès lundi soir, par la voix du sous-secrétaire d'Etat Jeffrey Davidow qui, dans un entretien accordé au quotidien de Santiago *La Segunda*, a exprimé son espoir que *« les critiques à l'égard de la loi Helms-Burton ne puissent pas être interprétées par Fidel Castro comme un soutien à sa dictature qui reste l'une des pires au monde »*. Un souci facile à écarter lorsqu'on sait l'extrême franchise avec laquelle Fidel Castro s'est vu signifier à plusieurs reprises par ses pairs l'urgence qu'il y a pour Cuba à rejoindre, une fois pour toutes, l'esprit et la pratique démocratiques de *« la grande famille ibéro-américaine »*.

Une urgence que le chef du gouvernement espagnol, Jose Maria Aznar, a traduite à sa manière lors d'un déjeuner au cours duquel il a lancé à Fidel Castro : *« Je n'ai rien contre ton pays mais tout contre ton régime. »* Et de lui proposer une aide économique de l'Union européenne en échange d'une ouverture de la société cubaine à la démocratie. Le dirigeant communiste a rejeté l'offre de Madrid. Ce dialogue informel s'est achevé par un échange de cravates entre les deux hommes. Echange au cours duquel le président argentin Carlos Menem passa lui-même sa cravate autour du cou de Castro tout en lui lançant, goguenard : *« Laisse-toi faire, ce n'est pas une corde ! »* L'anecdote reflète aussi bien l'esprit qui permit aux ministres des affaires étrangères de parachever la déclaration de Viña del Mar que l'importance que les leaders latino-américains continuent à accorder à une prompte démocratisation de Cuba. C'est ainsi que, trompant la vigilance des regards posés sur lui, Fidel Castro a même pu réaliser deux rencontres dont la plus significative aura été celle qui lui permit un tête-à-tête avec le président Carlos Menem, avec lequel il s'est violemment affronté à plusieurs reprises dans le passé.

Cette attitude conciliante du dirigeant cubain constitue une grande nouveauté et, selon certains diplomates présents au sommet, un *« signe des temps »*. Des temps qui ont vu passer par Santiago un Fidel Castro vieilli et fatigué, soignant ses propos avec une extrême prudence et signant un engagement qui, s'il est suivi d'effets, aura des conséquences importantes sur l'évolution du régime cubain.

***Eduardo Olivares***

**SOCIAL** **L'anniversaire du plan Juppé de réforme de la Sécurité sociale, présenté par le premier ministre à l'Assemblée nationale le 15 novembre 1995, et les revendications des salariés de plusieurs secteurs ou entreprises font de la semaine du 12 novembre une « semaine sociale », au climat alourdi par la volonté du gouvernement d'*« ouvrir le débat »* sur la flexibilité. La CGT et FO organisent des manifestations à Paris et en province le 16 novembre. ● DANS LES TRANSPORTS PARISIENS, les syndicats appellent à la grève, le 15 novembre, pour l'emploi, la défense du statut et la sécurité des agents, à quelques semaines des élections professionnelles. ● LES BANQUES, en crise, souffrent d'une absence de dialogue social, qui accroît l'inquiétude des salariés – appelés à la grève le 15 novembre également – quant à l'avenir de leur profession et aux « dégraissages » qui les menacent.**

# Alain Juppé affronte une semaine de contestation

## L'anniversaire du plan de réforme de la Sécurité sociale est l'occasion de manifestations qui s'ajouteront à des grèves dans les transports parisiens et dans les banques. Le moral des Français reste déprimé, bien qu'ils expriment le désir de consommer

**IL Y A UN AN**, le 15 novembre 1995, Alain Juppé dévoilait son plan de réforme de la Sécurité sociale, qui allait entraîner, dix jours plus tard, un conflit sans précédent depuis 1968. Les manifestations et les quelques grèves qui, un an après, vont ponctuer cette semaine anniversaire en prennent une dimension particulière, même si aucun responsable syndical, économique ou politique ne se hasarde à pronostiquer un conflit de l'ampleur du mouvement de novembre et décembre 1995.

Tous les sondages montrent que le moral des Français est aussi bas qu'il y a un an, et rien, au cours des douze mois écoulés, n'est venu justifier les messages d'optimisme et les appels au volontarisme lancés régulièrement par le chef de l'Etat et par le premier ministre. Il n'est pas étonnant que le couple exécutif, dans de récentes déclarations, y mette moins de conviction que naguère et se résigne à reconnaître que les Français sont *« inquiets »* et doutent de la capacité de leurs dirigeants à sortir de la crise.

**PESSIMISME**

Qu'il s'agisse du chômage, qui a frappé cent soixante-dix mille personnes de plus en un an, de la Sécurité sociale, qui reste lourdement déficitaire (80 milliards de francs en 1996-1997), ou du pouvoir d'achat, dont la progression sera quasiment nulle cette année (0,2 % selon l'Insee), tout ce qui fait – ou défait – le moral des Français est mal orienté. La dernière enquête de l'Insee auprès des ménages, publiée le 8 novembre, révèle bien un léger redressement de leur moral (perspectives du chômage, niveau de vie à venir, intentions d'achat), mais c'est encore le pessimisme qui prévaut.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la *« semaine de mobilisation intense »* orchestrée par la CGT, tandis que FO demande à ses militants d'organiser, le 15 novembre, *« des réunions sur les lieux de travail »*. Les deux centrales appellent à manifester, le lendemain, dans toutes les villes de France, sur une large palette de revendications : augmentation des salaires ; arrêt des licenciements ; amélioration de l'indemnisation des chômeurs, alors que les négociations patronat-syndicats sur l'Unedic s'ouvrent le 19 novembre ; refus de la réforme de l'assurance-maladie ; défense des services publics.

TRANSPORT
ARMEMENT
MÉDECINS
JOURNALISTES
MULTIMÉDIAS
PESSIN

De leur côté, trois syndicats de la RATP (CGT, CFDT, autonomes) ont déposé, pour le 15 novembre, un préavis de grève afin de défendre l'emploi, la sécurité, le pouvoir d'achat et le statut des personnels. C'est également le jour choisi par les fédérations de la banque (CFDT, CGT, FO et SNB-CGC) pour une journée de protestation contre la suppression de quelque soixante mille postes (sur environ quatre cent mille) prévue par les établissements dans les cinq ans à venir. La veille, les syndicats de journalistes appellent à une nouvelle journée de grève pour protester, comme le 15 octobre, contre la décision du gouvernement de supprimer l'abattement fiscal de 30 % pour frais professionnels.

Dans le prolongement de cette semaine, le secrétaire général de la CGT, Louis Viannet, envisage une action de grande ampleur, fin novembre ou début décembre, et tente d'y associer les autres confédérations. S'il a renoncé à programmer cette *« puissante initiative interprofessionnelle et nationale »* autour du 15 novembre – date du premier anniversaire de l'annonce de la réforme de la « Sécu » –, c'est pour ne pas s'aliéner un éventuel soutien de la CFDT, qui milite, au contraire, pour une mise en œuvre rapide du plan Juppé.

Le débat sur la flexibilité du marché du travail (*lire aussi page 16*), relancé par le premier ministre et par le ministre du travail, risque de tendre un peu plus les relations entre le gouvernement et les syndicats. Critiqué par le patronat quand il mène une politique d'aide à l'emploi (CIE, loi Robien sur la réduction du temps de travail), condamné par les syndicats dès qu'il envisage d'assouplir les conditions de licenciement, incapable de pousser plus loin la baisse des charges sociales en raison de l'absence de marges de manœuvre budgétaire, M. Juppé est pris dans un véritable étau, alors même qu'il lui faut coûte que coûte marquer des points sur le terrain de l'emploi.

**DÉRÉGLEMENTATION**

L'avenir semble tout aussi incertain sur le front de la Sécurité sociale. Les syndicats de médecins doivent en effet se prononcer, le 15 novembre, sur l'avenir de la convention médicale. Trois d'entre eux (CSMF, SML, FMF) continuent d'afficher une hostilité totale à la réforme de l'assurance-maladie. La CSMF, principal syndicat de praticiens libéraux, a appelé les généralistes et les spécialistes à demander, le 14 novembre, dans tous les départements, à être reçus par les préfets et les présidents des caisses d'assurance-maladie afin de réaffirmer que cette réforme porte en germe *« l'atteinte à la qualité des soins »* et une *« dérive vers le rationnement des soins »*.

Le climat politique n'est guère plus dégagé que l'horizon social, la politique économique suivie étant au cœur des critiques formulées la semaine dernière par Charles Pasqua et Philippe Séguin. Alain Madelin, à son tour, dans un entretien publié mardi 12 novembre par *La Tribune*, déclare que *« les libertés économiques sont la meilleure façon de retrouver le plein-emploi »* et exprime le regret que la France soit *« un pays riche qui ne sait pas réaliser le plein emploi de ses talents et de ses énergies »*. Critique sur la réforme fiscale et, notamment, sur son *« gradualisme »* dans la suppression des avantages consentis à certaines catégories, le président du mouvement Idées-Action plaide pour une baisse de la pression fiscale. Il veut même permettre aux Français, *« si, dans les trois prochaines années, ils gagnent plus d'argent en travaillant plus et mieux, en investissant, en innovant, de bénéficier d'une franchise d'impôt sur leur supplément de revenus »*.

M. Madelin souhaite que l'on *« desserre le frein réglementaire »*. Il propose ainsi, pour les petites entreprises et les particuliers, un *« contrat de travail simplifié, permettant de réduire les formalités administratives et de payer d'un seul chèque les charges sociales sur la base d'un forfait simple »*. Le débat sur la déréglementation, décidément, est de nouveau ouvert.

*Jean-Michel Bezat*

### Le débat sur la flexibilité « est ouvert »

**Ministre du travail, Jacques Barrot a déclaré, dimanche 10 novembre, sur France 3, que *« le débat est ouvert »* pour *« savoir si on peut avoir un peu de souplesse »* dans la gestion des effectifs des entreprises, notamment des PME. Il a assuré que le gouvernement *« n'a pas de projet »* en la matière, confirmant ainsi le communiqué de Matignon (*Le Monde* daté 10-11 novembre), et qu'*« il n'y a pas de volonté de changer les règles du droit du travail »*.**

**Selon M. Barrot, *« Alain Juppé (…) a exprimé devant les journalistes ce que ressentent les acteurs économiques : l'embauche est compliquée »*. Le 23 octobre, devant la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, le ministre avait déclaré que la direction des relations du travail procédait *« à une réflexion d'ensemble sur l'évolution et l'actualisation du code du travail »*. Il n'avait pas donné plus de précisions, mais il avait assuré que les syndicats y seraient *« prochainement associés »*.**

# La division syndicale freine l'élan des Etats généraux du mouvement social

**UN AN** après le début de la grève reconductible des cheminots, le 25 novembre 1995, se tiendront à Paris les Etats généraux du mouvement social. Les 23 et 24 novembre, des intellectuels, des syndicalistes, des responsables d'associations, qui avaient fait *« cause commune »* lors des grèves et manifestations de l'hiver 1995, se retrouveront afin de montrer que, pour une gauche « non officielle », la large opposition manifestée au plan Juppé de réforme de la Sécurité sociale est une référence obligée.

C'est en février qu'avec les intellectuels signataires de l'« Appel de solidarité avec les grévistes » de décembre (les politologues Denis Berger et Willy Pelletier, les historiens Yves Benot, Jacques Kergoat, Michèle Riot-Sarcey), des responsables syndicaux et associatifs – Annick Coupé (SUD-PTT), Michel Deschamps (FSU), Jean-Baptiste Eyrault (Droit au logement), Michel Pernet (ancien secrétaire général de la FGTE-CFDT), ou Jean-François Perraud, membre du bureau confédéral de la CGT – avaient donné le coup d'envoi de ces « états généraux ».

**« D'IMMENSES ATTENTES »**

L'enjeu : prolonger les débats nés en décembre et leur trouver un débouché politique.

Dans *« chaque ville de France »*, les grévistes devaient *« se retrouver et s'interroger »* avec d'autres, recueillir les *« doléances »* de la société et, enfin, *« établir des propositions »* pour le service public, la protection sociale, le travail, l'Europe, mais aussi… la télévision.

L'autre défi, plus immédiat, selon un des signataires, était d'instaurer le dialogue entre intellectuels et salariés et d'amener les syndicats à prendre en compte les associations d'exclus.

*« Nous avons, en lançant l'idée des Etats généraux, créé d'immenses attentes »*, expliquait Pierre Bourdieu lors d'une rencontre préparatoire, à la gare d'Austerlitz, le 29 juin. *« Il faut inventer des formes nouvelles d'organisation, adaptées à un mouvement et à une action de type nouveau »*, ajoutait-il, en insistant sur la nécessité pour les organisations de *« travailler ensemble »* et de créer une *« sorte de "navette" entre l'action et la recherche »*.

*« Ce qui s'est passé en Allemagne*, ajoutait-il en référence aux manifestations sociales d'outre-Rhin, *et qui constitue un démenti cinglant pour tous ceux qui décrivaient notre mouvement comme archaïque et provincial, doit nous encourager à créer des liens permanents, efficaces, avec les mouvements étrangers. »*

L'entreprise peine à trouver son souffle. Les projets n'ont réellement pris corps, selon les organisateurs eux-mêmes, que dans une dizaine de comités locaux. La tension entre les syndicats n'est peut-être pas étrangère à la prudence de ces derniers. *« Les échéances de luttes – élections professionnelles, statut des télécoms, solidarité avec les sans-papiers – ont provoqué un certain retard à l'allumage*, reconnaît en outre le philosophe Henri Maler, un des promoteurs de ces Etats généraux, *mais le pluralisme et la motivation se sont confirmés. Nous avançons sûrement, c'est-à-dire lentement. »* Cependant, comme le dit en soupirant un responsable des Verts, le meilleur anniversaire, pour les fervents de décembre 1995, ne pourrait être qu'un… nouveau mouvement social.

*Ariane Chemin*

# Les syndicats de la RATP en campagne électorale

**LES HABITANTS** de l'Ile-de-France risquent d'avoir des difficultés pour se déplacer le 15 novembre, jour où les syndicats CGT, Ugict-CGT, Autonomes et CFDT de la RATP appellent à une grève de vingt-quatre heures pour défendre des revendications sur l'emploi, la sécurité, le pouvoir d'achat et le statut du personnel.

Les syndicats demandent que la direction *« s'engage sur une véritable réduction du temps de travail, qui doit être créatrice d'emplois statutaires, à temps plein et sans réduction de salaire »*. La direction peut faire valoir qu'un accord « générations solidaires », signé au début de l'année, va lui permettre d'embaucher plusieurs centaines de jeunes. Elle peut, surtout, observer que la circulaire relative à la loi Robien exclut les entreprises publiques de son champ d'application, alors que, selon des études internes à la RATP, l'utilisation de cette loi permettrait de créer cinq cents emplois.

Si les syndicats mettent ce sujet en tête de leurs revendications, les agents estiment, eux, comme la direction, que le principal problème auquel est confrontée l'entreprise est la sécurité. Les agressions de voyageurs diminuent, mais celles contre les agents de la RATP, surtout dans les bus, augmentent. La RATP a beau employer mille personnes (sur quarante mille) pour surveiller les réseaux, les résultats sont peu probants.

La troisième revendication porte sur le pouvoir d'achat. Les syndicats exigent *« l'ouverture immédiate des négociations salariales pour 1997, prenant en compte la dégradation du pouvoir d'achat due à l'augmentation des taxes et des différentes ponctions (RDS, loyers, cotisations sociales) »*. En 1996, le sujet n'a pas été d'une brûlante actualité, puisque la RATP est l'une des rares entreprises publiques à avoir signé un accord salarial.

**LES ENJEUX DU SCRUTIN**

En revanche, bien que l'on ne connaisse pas encore la « lettre de cadrage » que le premier ministre enverra aux entreprises publiques dans les semaines à venir, il semble peu probable que la régie dispose d'une marge suffisante en 1997 pour mener à bien des négociations salariales.

Enfin, les syndicats entendent défendre *« le statut »* ainsi que *« le régime de protection sociale et de retraite »*. Comme les agents de la RATP bénéficient d'un régime de protection sociale spécifique, avec des cotisations sociales inférieures à celles du régime général, le transfert d'une partie de ces cotisations vers la CSG, neutre pour les autres salariés, ampute légèrement le pouvoir d'achat des agents de la RATP.

Cet appel à la grève s'inscrit dans un contexte électoral. C'est en effet le 3 décembre qu'auront lieu les élections des délégués du personnel et des représentants aux comités d'établissement. Dans *Le Journal du dimanche* du 10 novembre, Jean-Paul Bailly, président de la RATP, expliquait que *« sur les neuf premiers mois de l'année, il y a eu deux fois moins de préavis qu'en 1994 ou 1995 et trois fois moins de jours de grève »*. Il estime que la grève du 15 novembre est *« un accroc au protocole »* signé en juin par tous les syndicats, sauf la CGT.

Alors que le mot d'ordre lancé le 17 octobre par la seule CGT n'avait quasiment pas perturbé le trafic, celui du 15 novembre permettra aux principaux syndicats de tester leur audience avant les élections. Ils en profiteront sans doute, aussi, pour mobiliser les agents sur les enjeux du scrutin du 3 décembre. En effet, si moins de 50 % des agents votaient au premier tour, rien n'empêcherait le syndicat créé par le Front national de se présenter au second.

*Frédéric Lemaître*

# Recherche d'un dialogue dans les banques

**LES CINQ FÉDÉRATIONS** syndicales de la banque (CFDT, SNB-CGC, FO, CGT, CFTC) appellent les salariés à faire grève le 15 novembre et à participer à l'une des manifestations prévues à Paris, Toulouse, Bordeaux, Marseille et Nice. Dans un tract commun, les syndicats entendent *« arrêter les suppressions d'emplois, refuser la déréglementation, les restructurations et la concurrence sauvage, retrouver des conditions de travail correctes, supprimer la pratique endémique des heures supplémentaires, réduire la durée du travail en développant la semaine de quatre jours »*.

Les journées d'action organisées depuis septembre ont été diversement suivies. Au Crédit lyonnais, 20 % seulement des salariés ont répondu, le 12 septembre, à l'appel des syndicats, moins de 10 % lors de la journée d'action du 25 octobre. La mobilisation avait été plus élevée, le 3 octobre, dans les caisses d'épargne, où les salariés étaient appelés à protester contre l'éventuel rachat du CIC : selon la direction, près de 30 % des agents ont fait grève, 40 % selon les syndicats.

C'est justement au CIC, en cours de privatisation, que le climat semble le plus tendu. Le 15 octobre, un tiers des points de vente du CIC étaient fermés, selon les syndicats, mais la journée « historique » restera celle du 25 octobre. La direction estime à plus de 80 % des agents le nombre des grévistes ce jour-là. Ces résultats contrastés expliquent la prudence des syndicats, qui ont préféré organiser cinq rassemblements plutôt qu'une manifestation nationale.

Face au patronat bancaire, au gouvernement et à l'opinion publique, les syndicats veulent aussi montrer qu'ils sont capables de faire des propositions constructives. C'est pourquoi quatre d'entre eux – la CFTC ne s'est pas jointe à la démarche – ont organisé, le 5 novembre, à Paris, un colloque sur l'avenir de la banque. Sont intervenus les dirigeants syndicaux, mais aussi des banquiers et des représentants du Trésor. Comme l'a résumé Patrick Careil, président de la banque Hervet, *« cette réunion témoigne de la gravité de la situation, mais aussi du manque dramatique de dialogue social dans la profession »*.

De fait, les syndicats avaient organisé ce colloque pour *« pallier la déficience des pouvoirs publics »*, qui, jusqu'ici, ont toujours refusé d'organiser une « table ronde » avec les partenaires sociaux pour sortir de l'impasse les tentatives de dialogue menées par les banques adhérant à l'Association française des banques (AFB). Si la branche AFB n'avait envoyé que des « observateurs », Christian Brière (CIC), Bernard Lemée (BNP) et Alain Py (Société générale), tous trois directeurs des ressources humaines, se sont exprimés dans des débats portant sur la déréglementation, la mondialisation et, surtout, sur la durée du travail.

Syndicats et patronat n'ont pu que constater leurs divergences. M. Py a rappelé l'opposition des banquiers à une réduction généralisée du temps de travail, alors que les syndicats réclament une négociation de la loi Robien, qui permettrait de limiter les suppressions d'emplois. Pourtant, comme le montrent les négociations menées sur ce thème au Crédit lyonnais et au centre administratif de la Société générale, à Nantes, la position des banques est moins tranchée qu'il n'y paraît.

Ce colloque a montré, aussi, que le décret de 1937 relatif à l'organisation du travail est éventuellement négociable. Or la dernière grande journée d'action nationale dans la banque remonte au 3 février 1994, 50 % des agents faisant grève, alors, pour le respect de ce décret.

*F. Le.*

# Plusieurs groupuscules d'extrême droite se rapprochent du Front national

## Le maire FN de Toulon honore Pétain et critique de Gaulle

**Jean-Marie Le Chevallier, maire FN de Toulon, a fait déposer, lundi 11 novembre, une gerbe sur la tombe du maréchal Pétain, une autre sur celle d'Edmond Jouhaud, qui avait participé au putsch des généraux en 1961, et a assisté à une messe pour l'anniversaire de la mort du général de Gaulle. Cette volonté de « ratisser large » intervient au moment où plusieurs groupuscules d'extrême droite se rapprochent du Front national.**

**UNE GERBE** sur la tombe du maréchal Pétain *« vainqueur de Verdun »* et *« chef de l'Etat français »*, une autre sur celle du général Edmond Jouhaud, partisan de l'Algérie française qui participa en 1961 au putsch des généraux, et une messe pour l'anniversaire de la mort du général de Gaulle : le 11 novembre a été l'occcasion pour Jean-Marie Le Chevallier, maire de Toulon, de rappeler que le Front national a toujours « ratissé large ». Dans un communiqué, il parle d'un *« nécessaire esprit de réconciliation nationale entre ceux qui, dans le passé, ont combattu dans les camps opposés, mais avec le sentiment sincère de servir la France »*.

Cet *« esprit de réconciliation »* a ses limites, puisque le maire de Toulon a affirmé que la politique du général de Gaulle *« a causé le malheur »* dans sa famille et qu'elle demeure *« controversée »*. La statégie du FN semble surtout avoir été entendu par des groupuscules d'extrême droite qui, depuis le début de ce mois, se sont formellement rapprochés du Front national. Dernier en date, l'Œuvre française qui, samedi 9 novembre, a organisé une conférence de presse à Orange (Vaucluse) pour officialiser son nouveau flirt avec le parti lepéniste. Un flirt qui a commencé lors de la guerre du Golfe, avec les prises de position pro-irakiennes de Jean-Marie Le Pen, et s'est confirmé avec les récentes déclarations du président du FN tant sur *« l'inégalité des races »* que sur une prochaine *« révolution »*. Clairement fasciste et *« antidémocratique »*, l'Œuvre française, qui a vu ces derniers temps le Front national s'inspirer de son slogan *« ni gauche, ni droite : une seule France »*, et qui compte de nombreux adeptes au FN (Bruno Racouchot, chef de cabinet de M. Le Pen, François-Xavier Sidos, neveu de Pierre Sidos, le responsable de l'Œuvre, Frédéric Jamet, responsable du FN-police, etc.), a été séduit par les propos de M. Le Pen dans le nouveau mensuel *La Une* (novembre 1996) sur une réforme du mode de scrutin.

*« Si c'est pour avoir la proportionnelle qui nous donne soixante députés et qui nous permettrait d'avoir cinq ministres, c'est totalement inutile*, déclare M. Le Pen à *La Une*. *Je dirais même que c'est nuisible. Ça tuerait le seul espoir qui reste aux Français. »* Pierre Sidos, qui se dit *« ni plus ni moins »* antisémite que Saint Louis, roi qui avait imposé un signe distinctif aux juifs, a estimé que le *« Le Pen nouveau est arrivé »* et qu'il n'y a plus à rejeter la double appartenance aux deux mouvements.

*Le 2 novembre, le mouvement* fasciste de Christian Bouchet, Nouvelle Résistance, a également constaté l'*« évolution »* du parti lepéniste, et décidé de mettre fin aux hostilités en laissant ses adhérents *« libres de rejoindre le FN »*. Une autorisation qu'André-Yves Beck, chargé de la communication du maire FN d'Orange, avait anticipée, mais qui entraîne une scission de ce groupuscule. Une grande partie de ses fédérations a choisi de rejoindre le PCN (Parti communautaire national-européen).

Cette offensive du Front national et des autres mouvements extrémistes de droite ne laisse pas indifférents les mouvements antifascistes *et antiracistes. Lundi 11* novembre, deux cents personnes se sont opposées à la venue de Bruno Mégret à Fougères (Ille-et-Vilaine). Ils étaient cinq cents à manifester aussi, samedi 9 novembre, à Jaunay-Clan (Vienne), où se tenait un congrès départemental du FN. Le même jour, plusieurs centaines d'hommes et de femmes ont manifesté à Carpentras leur opposition à l'extrême droite. A Strasbourg, indique notre correspondant, les militants anti-FN voient d'un mauvais oeil la tenue, pendant le week-end pascal, du congrès du Front national. Mais Catherine Trautmann, maire (PS) de Strasbourg, a déjà été condamnée, en 1992, par le tribunal administratif de Strasbourg pour avoir refusé la location d'une salle municipale au FN.

*Christiane Chombeau*

### *Maréchal, les voilà !*

**La plupart des messieurs sont sanglés dans des trench-coats et certaines dames portent la voilette. Ils sont une cinquantaine à la sortie de la chapelle de l'Ossuaire où une messe vient d'être célébrée à leur intention, samedi 9 novembre à Verdun. Le temps d'un discours, ils font cercle autour du général en retraite Le Groignec, vice-président de l'Association de défense du maréchal Pétain (ADMP). *« C'est au chef des armées françaises et à ses poilus que nous sommes venus rendre hommage... »*, insiste l'orateur, qui évoque *« le don de sa personne à la France... un jour de juin 1940 »*. *« Rendez-vous au car dans quinze minutes, pas une de plus, on nous attend à 13 heures au mess »*, lance Yann Clerc, secrétaire général de l'ADMP. Un pèlerin, militant au Front national à Marseille, cherche à présenter Hubert Massol : *« C'est l'un de ceux qui, en 1972, avaient enlevé le cercueil du Maréchal à L'Ile- d'Yeu pour tenter de l'amener ici. Aujourd'hui, il fait 30 % pour le FN à Asnières. »***

# Sursis pour Bernard Tapie au Parlement européen

**LA COMMISSION** du règlement, de la vérification des pouvoirs et des immunités du Parlement européen, présidée par Ben Fayot (socialiste luxembourgeois) a décidé, lundi 11 novembre, d'attendre un arrêt du Conseil d'Etat, avant de prononcer la déchéance de Bernard Tapie de son mandat de député européen.

Après la parution, au *Journal officiel*, d'un décret prononçant la déchéance de ses mandats électoraux et demandant l'application de cette sentence au niveau européen, M. Tapie avait introduit devant le Conseil d'Etat une demande de sursis à exécution (*Le Monde* du 1er novembre). *« Si le Conseil d'Etat venait à donner raison sur ce point à M. Tapie et si nous avions décidé dès aujourd'hui, le dommage serait irréparable pour lui »*, a expliqué le président de la commission parlementaire. Thierry Jean-Pierre (liste Villiers) a indiqué, pour sa part, que M. Tapie s'était engagé à se démettre de son mandat si la Cour de cassation rejetait son recours dans l'affaire Olympique de Marseille-Valenciennes. – *(Corresp. rég.)*

### DÉPÊCHES

■ **CORSE : la façade de la gendarmerie de Figari**, en Corse-du-Sud, a été mitraillée dans la nuit du lundi 11 au mardi 12 novembre. En outre, trois attentats, dont l'un a fait des dégâts importants dans le port de L'Ile-Rousse, ont visé, en Haute-Corse, les locaux d'une chambre de commerce, d'un cabinet immobilier et d'une associa*tion de chasseurs. Ces attentats n'étaient pas revendiqués, mardi* matin, mais le FLNC-canal historique multiplie depuis plusieurs semaines les attentats contre des édifices publics. La dernière-née des organisations clandestines, le FLNC, bras armé de Corsica viva, dissidence du Mouvement pour l'autodétermination (MPA, vitrine légale du FLNC-canal habituel) a estimé lundi que *« la violence politique peut être utile pour défendre les intérêts du peuple corse »*.

■ **CHEVÈNEMENT : Jean-Pierre Chevènement, dirigeant du Mouvement des citoyens (MDC)**, a déclaré, lundi 11 novembre, au « Grand jury RTL-*Le Monde* », qu'il faut un *« gouvernement de salut public »* pour éviter une dérive de l'électorat français vers l'extrême droite. *« Je n'imagine pas qu'il puisse se faire autrement qu'à partir de la gauche »*, a-t-il précisé, en ajoutant que *« la gauche a du chemin à faire parce qu'il y a eu beaucoup de mensonges »*. Il estime que le projet économique et social du PS *« ressemble beaucoup à un couteau sans manche auquel il manque la lame »*.

■ **NOUVELLE-CALÉDONIE : l'Union calédonienne (UC)**, principale composante du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS), a élu, le 10 novembre, Bernard Lepeu au poste de président, en remplacement de François Burck. Après le désaveu infligé au printemps à ce dernier, M. Lepeu avait déjà été choisi comme l'un des trois responsables habilités par l'UC pour négocier avec l'Etat.

# Henri Emmanuelli renonce à mener un débat monétaire au sein du PS

**PETIT COUP** de théâtre, mardi 12 novembre : Henri Emmanuelli a décidé de jeter l'éponge et de retirer son amendement au projet économique du Parti socialiste, amendement sur le *« retour au réalisme monétaire »*. Dans une lettre à Lionel Jospin, le député des Landes met en avant son souci de l'unité du PS et sa volonté de ne pas semer le trouble parmi les militants socialistes.

Lors de la réunion du conseil national, le 9 novembre, M. Emmanuelli avait pourtant décidé de présenter cet amendement malgré la procédure choisie par M. Jospin consistant à n'accepter que des amendements « alternatifs » au texte de la direction. Cette méthode oblige les militants à voter contre le projet principal pour pouvoir se prononcer en faveur d'un amendement alternatif.

Devant le conseil national, M. Emmanuelli avait souligné que son amendement, suggérant un « décrochage » du franc par rapport au deutschemark, posait *« une question éminemment politique »*. *« Je sais que le débat est sensible*, avait-il ajouté, *mais il est posé en France, comme en Allemagne, par des voix tout à fait autorisées, et je souhaite que ce débat ait lieu dans notre parti. »* L'ancien premier secrétaire avait été surpris par la méthode de « vote bloqué » utilisée par M. Jospin : elle le plaçait dans une position plus que singulière, l'amenant à défendre auprès des militants le texte principal, qu'il avait voté et dont il était le coordinateur, tout en soutenant son amendement et en sachant que le vote de l'un ne permettrait pas le vote de l'autre.

#### TOTALEMENT ISOLÉ

Dans son département des Landes, M. Emmanuelli a mesuré l'incompréhension des militants et de ses propres amis. Au conseil national, comme au sein de la commission nationale d'élaboration du projet économique, il s'était retrouvé totalement isolé. Tout en maintenant ses réserves sur la méthode et ses positions sur le fond, il a donc préféré retirer son amendement *in extremis* et mettre en avant sa volonté de préserver l'unité du PS dans son combat contre une majorité qui affiche ses divisions.

Trois amendements « alternatifs » restent soumis au vote des militants : un de la Gauche socialiste, un du groupe Partages et un du groupe Changer.

*Michel Noblecourt*

# M. Chirac rend les « honneurs de la mémoire » aux combattants en Algérie

**A L'OCCASION** de l'inauguration, lundi 11 novembre, d'un monument en mémoire des victimes civiles et militaires tombées en Afrique du Nord de 1952 à 1962, le président de la République a souhaité associer, dans un même hommage, les anciens combattants, les harkis et les rapatriés (*Le Monde* du 12 novembre).

Évoquant ces dix années *« qui troublèrent les consciences, déchirèrent notre peuple et contraignirent des centaines de milliers de nos concitoyens à abandonner une terre où ils étaient nés, à laquelle ils étaient profondément attachés »*, Jacques Chirac a poursuivi : *« Je ne veux pas revenir sur les causes de ces affrontements souvent fratricides, ni sur les drames que ces combats ont engendrés. Nous savons les deuils cruels et la déchirure qu'ils nous ont fait subir et qu'ils ont fait subir à notre pays. »*

Sans jamais citer « sa » guerre – M. Chirac a été affecté en Algérie en qualité de sous-lieutenant de 1956 à 1957 –, il a évoqué *« le courage des forces régulières et des formations supplétives, unies fraternellement dans les plis du drapeau français »*. *« De cette expérience-là, nul n'est revenu vraiment indemne »*, a dit M. Chirac en rappelant que *« près de trois millions d'hommes l'ont vécue, 25 000 ont disparu »*. *« Ils avaient rêvé sans doute d'une société plus fraternelle qui serait restée indissolublement liée à la France, comme en rêvaient ces populations inquiètes, menacées de jour et de nuit par le terrorisme »*, a déclaré le président de la République.

A l'hommage à cette *« troisième génération du feu »*, *« dignes successeurs »* des combattants de 14-18 et de 39-45, M. Chirac a voulu associer tous ceux, rapatriés, *« qui ont contribué à la grandeur de notre pays, en incarnant l'œuvre civilisatrice de la France »*. *« Les uns et les autres ont mérité les honneurs de la mémoire »*, a conclu le chef de l'Etat.

*P. R.-D.*

**SANTÉ** En 1996, dix ans après l'ouverture de son premier centre de soins gratuit, Médecins du monde a atteint le chiffre record de 40 000 consultants. Selon une enquête rendue publique mardi 12 novembre par MDM, la moitié de ces patients ont moins de trente ans, la plupart étant des hommes vivant seul. Plus d'un tiers n'ont aucune couverture sociale. Un cinquième d'entre eux ont été orientés par les services de l'Etat ou des collectivités locales. ● LES URGENCES des hôpitaux accueillent chaque jour davantage de personnes précarisées. Si les refus de les accueillir se font plus rares, la tentation reste grande, cependant, de renvoyer vers un hôpital voisin ceux qui ne peuvent pas payer. ● LE SATURNISME infantile continue de sévir à Paris, où deux mille cas ont été recensés depuis trois ans. La loi du silence pèse sur ce dossier qui embarrasse la Ville.

# Le nombre de personnes exclues des soins ne cesse d'augmenter

## 40 000 patients ont fréquenté cette année les centres de soins gratuits de Médecins du monde, soit 10 000 personnes de plus qu'en 1995. Un malade sur cinq a été orienté vers l'association par les services de l'Etat ou des collectivités locales

**LE PROVISOIRE** n'en finit pas de durer : lorsqu'il y a dix ans Médecins du monde (MDM) ouvrait les portes de son premier centre de soins gratuit, rue de la Clef à Paris, sa vocation était de le voir *« disparaître dès que possible »*. Aujourd'hui, la mission France de MDM gère trente et un dispensaires répartis *« partout où la précarité gagne du terrain »*, dans les grandes villes du pays mais aussi en Corse et à l'île de la Réunion. Le nombre de consultants n'a cessé d'augmenter. En 1996, le chiffre record de 40 000 patients est atteint, en progression de plus de 30 % par rapport à 1995 (30 000 consultants).

MDM, présidé depuis juin par le docteur Jacky Mamou, devait rendre public, mardi 12 novembre, dans le cadre d'une semaine de sensibilisation baptisée « Urgence soins pour tous », les résultats d'une enquête effectuée dans vingt-deux centres auprès de 10 601 patients venus consulter au moins une fois au cours du premier semestre 1995. Qui sont-ils ? En majorité des jeunes (52,1 % des malades sont âgés de moins de trente ans et près de 10 % ont moins de dix-huit ans) et surtout des hommes (63,6 % des consultants), dont la plupart vivent seuls (78,9 %).

Le niveau d'éducation de ces visiteurs surprend : 20,4 % sont allés jusqu'au collège et 12,2 % ont suivi des études supérieures. Deux patients sur trois (65 %) survivent avec 20 francs par jour grâce aux prestations sociales, à la famille ou aux amis et plus d'un sur quatre (26,8 %) est inscrit à l'ANPE. Près de 35 % des consultants majeurs et 44,8 % des 18-25 ans (qui n'ont pas droit au RMI), n'ont aucune ressource. Plus d'un tiers (38,3 %) des malades reçus par MDM n'ont aucune couverture sociale et près d'un quart (24,1 %) sont couverts, mais se trouvent *« dans l'impossibilité de faire l'avance des frais médicaux ou de supporter l'insuffisance des remboursements accordés par l'assurance-maladie »*. Un majeur sur quatre (25,8 %) dispose d'un domicile fixe, un sur trois (30,9 %) habite chez des amis ou dans sa famille et plus d'une personne sur dix (12,9 %, dont 17,5 % d'hommes et 4,6 % de femmes) dort dehors.

Les pathologies dont souffrent ces personnes en situation de pauvreté ne se différencient guère de celles observées dans la population générale, si ce n'est qu'elles sont aggravées par le retard pris à consulter. Les maladies cutanées (prurits, gale, impétigo, gangrene, gelures, etc.), liées aux mauvaises conditions d'hygiène, et les troubles neuropsychiatriques, souvent associés à un abus d'alcool ou de drogues, sont cependant surreprésentés (respectivement 11,6 % et 15,2 % des diagnostics).

La réapparition des « maladies de la misère », telles que la tuberculose ou le scorbut, n'est pas traitée de manière spécifique dans les données de l'enquête. Plusieurs services hospitaliers ont pourtant récemment constaté une résurgence de ces affections. Onze cas de scorbut ont ainsi été diagnostiqués à l'hôpital Jean-Verdier de Bondy (Seine-Saint-Denis), tandis qu'à l'hôpital Avicenne de Bobigny (Seine-Saint-Denis), entre février et octobre, quarante patients ont présenté des signes évocateurs de ce même déficit en vitamine C.

### DES CELLULES D'ACCUEIL

Si l'arrivée dans un centre de la mission France se fait généralement par le bouche-à-oreille (43,3 % des cas), près d'un patient sur cinq a été orienté là par les services sociaux de l'Etat ou des collectivités locales, dont 4,1 % par un hôpital – en 1989 déjà, 8 % des consultants de MDM provenaient des hôpitaux de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris. Ce chiffre est sans aucun doute celui qui donne le plus à réfléchir. La prise en charge des plus démunis fait en effet partie intégrante des missions du service public hospitalier. La création du RMI, en 1988, donnant droit à une couverture sociale, la délivrance de cartes santé départementales (carte Paris-Santé), assurant au bénéficiaire la gratuité des soins et des médicaments, ou la mise en place du SAMU social parisien, en 1995, n'ont pas suffi à endiguer la montée des exclus de la santé.

Deux circulaires successives, en 1993 et 1995, ont invité les établissements hospitaliers à mettre en place, par le biais d'une convention passée avec l'Etat, des cellules administratives d'accueil pour les plus défavorisés. La première a vu le jour à l'hôpital Saint-Antoine (« consultation Baudelaire ») et, à l'heure actuelle, douze antennes de ce type fonctionnent dans les hôpitaux de Paris et sa région. Elles n'ont pas pour but d'organiser une « médecine des pauvres » spécialisée mais bien de permettre à des personnes sans droits, sans ressources ou sans papiers, de régulariser leur situation administrative pour ne pas être rejetées du système de santé.

La complexité des textes et des procédures nécessaires à l'ouverture des droits pour les patients démunis semble enfin avoir trouvé une réponse dans ce dispositif. Il a été calculé, en effet, qu'un RMiste sans résidence stable qui perd ses papiers met en moyenne huit mois à retrouver une situation administrative d'accès aux soins ! A l'épreuve des faits, ces services sociaux installés au cœur de l'hôpital ont donc prouvé que les impératifs financiers – recouvrement des créances des patients insolvables – et l'accès de tous au même système de santé pouvaient désormais être conciliés.

*Laurence Folléa*

## « Aucune discrimination entre les malades »

**L'article L. 711-4 de la loi du 31 juillet 1991 portant réforme hospitalière stipule que les établissements du service public hospitalier *« sont ouverts à toutes les personnes dont l'état requiert leurs services. Ils doivent être en mesure de les accueillir de jour et de nuit, éventuellement en urgence, ou d'assurer leur admission dans un autre établissement (...). Ils dispensent aux patients les soins préventifs, curatifs ou palliatifs que requiert leur état et veillent à la continuité de ces soins, à l'issue de leur admission ou de leur hébergement. Ils ne peuvent établir aucune discrimination entre les malades en ce qui concerne les soins. »***

**L'avant-projet de loi sur l'exclusion rappelle que *« l'hôpital est une des institutions particulièrement concernées par l'accès aux soins des personnes les plus démunies, pour lesquelles il constitue non seulement le lieu de soins privilégié mais aussi le premier, voire le seul contact avec un service public »*. Le texte insiste sur *« la mission du service public hospitalier d'accueil des plus démunis »*.**

# Deux mille cas d'enfants atteints de saturnisme recensés à Paris

**LE SATURNISME** infantile (ou intoxication au plomb par voie digestive ou respiratoire) continue de sévir dans certains quartiers de Paris. 2 000 cas d'enfants touchés ont été recensés depuis trois ans. Mais, alors que des actions de dépistage sont menées depuis dix ans, la Ville ne semble pas considérer cette maladie comme un cas d'urgence sanitaire. Aucune action concertée entre les services sociaux et sanitaires et la direction du logement et de la construction n'a encore été mise en place. Un comité départemental de pilotage a été installé le 4 avril, alors qu'une circulaire rendant obligatoire un tel dispositif dans les communes les plus touchées date de 1995.

Une commission « opérationnelle » a été constituée, mais, selon l'association Médecins du monde, aucun dossier ne lui avait été transmis, fin septembre. Enfin, l'association censée conduire d'éventuelles opérations de réhabilitation sur le bâti, le PACT de Paris, vient juste d'être désignée.

Les élus d'opposition, socialistes et écologistes, se sentent particulièrement concernés puisque la majorité des cas ont été recensés dans les arrondissements du nord et de l'est. Lors du conseil de Paris du 29 octobre, Jean-François Blet, élu écologiste du 19e arrondissement, a communiqué des chiffres gardés secrets depuis six mois. Il apparaît, selon une étude de la direction régionale des affaires sanitaires et sociales d'Ile-de-France (Drassif), que 304 nouveaux cas de saturnisme infantile ont été détectés dans la capitale entre novembre 1994 et avril 1995.

Les arrondissements les plus touchés sont le 20e, avec 64 nouveaux cas dans les six derniers mois de l'enquête, suivi des 11e (55 cas), 19e (52 cas), 18e (45 cas) et 12e (32 cas). Un tiers des enfants atteints pendant ce semestre avaient, au moment du dépistage, un taux de plombémie au moins égal à 150 microgrammes par litre de sang – seuil considéré comme toxique. Les trois quarts d'entre eux habitaient des logements très dégradés, susceptibles de contenir des peintures au plomb, interdites depuis 1948, dont l'ingestion de particules provoque la maladie.

### LA LOI DU SILENCE

Lors de la réunion d'installation du comité de pilotage, en avril, le sous-directeur du logement à la Ville de Paris a souligné qu'il fallait *« être prudent quant à la diffusion de l'information sur ses travaux »*. La loi du silence pèse sur un dossier qui embarrasse la Ville, puisqu'il pose de manière brutale la question du logement – et du relogement – des familles concernées, pour la plupart étrangères et parmi les plus pauvres.

Au nom du secret médical, les adresses des enfants dépistés ne sont communiquées ni aux élus ni aux associations. *« Cela rend impossible toute politique de prévention vraiment efficace »*, tempête Jean-François Blet. De leur côté, Jean-Marie Le Guen et Marc Wluzcka, élus (PS), critiquent l'approche purement clinique des services de la Ville. *« Paris est la seule ville où ce dépistage n'est pas simultanément croisé avec une action sur le bâti, ce qui se fait à Lyon ou à Marseille*, souligne Marc Wluzcka. *Et le relogement des familles n'est jamais évoqué. »*

*Christine Garin*

# Les urgences, ultime refuge des plus démunis

**ILS DISENT** des urgences qu'elles font office d'*« ultime refuge »*, les comparent aux commissariats *« où l'on est sûr d'être reçu à toute heure »*, aux bistrots *« dont on pousse la porte parce qu'on voit de la lumière tard le soir »*, ou encore aux églises *« dans lesquelles on pouvait se réchauffer, avant... »*

Catherine Phlippoteau-Parin, Dominique Meyniel et Alain Grun, responsables des urgences aux hôpitaux de Montreuil (Seine-Saint-Denis), de Mantes-la-Jolie (Yvelines) et de l'hôpital Tenon (20e arrondissement, Paris), accueillent de plus en plus de personnes défavorisées. Dans ces services, ouverts jour et nuit, on vient sans rendez-vous et on ne paie pas d'avance. *« Il nous incombe d'accueillir tous ceux qui se présentent. L'hôpital a toujours eu ce rôle social, depuis les léproseries du douzième siècle*, rappelle le docteur Alain Grun. *Les gens qui viennent nous voir en disant* "J'ai faim, j'ai froid", *on ne va tout de même pas les mettre dehors ! »*

A Montreuil, le docteur Phlippoteau-Parin a observé une *« hausse constante »* des patients précarisés ou en voie de l'être. Généralement amenés par les pompiers, les marginaux et les clochards sont *« lavés et nourris, si leur état de conscience le permet, car 98 % d'entre eux viennent pour ivresse »*. Les autres sont pour la plupart *« des patients psychiatriques »*, qui consultent pour *« déprime ou absorption de médicaments »*. Les urgentistes se disent surtout frappés par le nombre toujours plus grand de patients *« en cours de marginalisation, qui n'ont que les urgences pour appeler au secours »* ; des patients qui n'ont pas droit à l'aide médicale gratuite, puisque leurs ressources mensuelles dépassent les 3 800 francs, mais qui sont bien en peine de régler les soins prodigués et, *a fortiori*, les traitements prescrits.

### SALLES D'ATTENTE « SQUATTÉES »

Le docteur Grun, comme ses confrères, a organisé son service pour améliorer leur accueil : plateaux-repas prêts à réchauffer, vêtements de secours, deux lits et bientôt huit pour passer la nuit, une assistante sociale à temps plein depuis un an. Les infirmières ont été formées pour poser les bonnes questions aux personnes *« en limite de ressources, plus difficiles à repérer que les sans-abri, mais qu'il faut aider à éviter la dérive totale »*.

Si l'on en croit ces médecins, les refus d'accueillir les sans-abri, *« fréquents il y a quelques années, lorsque l'accent était mis sur l'amélioration du recouvrement des créances »*, seraient beaucoup plus rares aujourd'hui. Pour les soins les plus chers, comme la dialyse, la tentation reste cependant grande de renvoyer vers un hôpital voisin ceux qui ne peuvent payer, témoigne une assistante sociale. Plus que leurs finances, c'est la bonne marche du service qui préoccupe désormais les responsables des urgences. La *« gestion de la salle d'attente n'est pas simple »*, disent-ils, avant d'évoquer de manière moins euphémique le choc des salles d'attente *« squattées »* par des personnes souvent sales, en état d'ébriété, agressives, et que l'on tente vainement d'isoler dans un box de soins ou au détour d'un couloir. Le docteur Meyniel avoue même demander régulièrement à la sécurité de l'hôpital des *« opérations coups de poing pour les inciter à partir et à ne pas considérer l'hôpital comme un domicile »*.

*« Les exclus dérangent aux urgences, d'autant que ce ne sont pas de beaux cas chirurgicaux »*, s'irrite l'assistante sociale de Tenon, bientôt en charge, aux côtés d'un médecin généraliste, de la « consultation précarité ». Le docteur Meyniel espère que cette consultation médico-sociale spécialisée, *« où seront distribués gratuitement des médicaments et pris en charge les malades chroniques »*, freinera la croissance des arrivées d'exclus dans son service...

Si, comme la mairie de Mantes-la-Jolie l'envisage, un centre de soins pour les plus démunis est installé hors de l'hôpital, le docteur Alain Grun y adressera lui aussi des patients, *« car nous sommes arrivés à la limite de ce que nous pouvions faire »*. Pourtant il se dit *« gêné philosophiquement »* : *« Il ne faudrait pas qu'on marginalise encore plus ces personnes. Implicitement, il y a déjà une médecine à deux vitesses : les uns fréquentant les médecins libéraux et les cliniques ; les autres, moins aisés, l'hôpital. Y en aura-t-il bientôt trois ? »*

*Pascale Krémer*

# La mort inexpliquée de Georges Vanderberke, le sacristain si tranquille de Notre-Dame-de-la-Treille

LILLE
*de notre envoyé spécial*

Georges Vanderberke, sacristain bénévole à la cathédrale Notre-Dame-de-la-Treille, à Lille, est mort d'un coup de poignard en plein cœur, samedi 2 novembre, dans sa sacristie (*Le Monde* du 5 novembre). Georges Vanderberke avait cinquante ans, et les enquêteurs de la brigade criminelle tentent de percer les secrets d'une vie sans histoire. Depuis plus de trente ans, « Brave Georges » vivait avec sa mère au Quesne, un quartier résidentiel de Marcq-en-Barœul, dans la banlieue de Lille. Un lieu cossu, tranquille. La villa des Vanderberke était plus modeste. Les Delaize, une riche famille de la région chez qui Mme Vanderberke fut cuisinière, leur avaient prêté gratuitement le pavillon, après le décès du père, au début des années 70.

Entre eux deux, jamais une brouille, jamais un mot plus haut que l'autre. Georges vivait pour et par sa mère. Il la vénérait, littéralement, l'avait installée sur un piédestal au point de la considérer comme une sainte, à en croire le Père Roger Desreumaux, chancelier de l'évêché et secrétaire du conseil épiscopal : *« Un jour, il m'a même dit que sa mère avait vu la Vierge. »* Pendant de longues années, Georges s'occupa de sa mère, jusqu'à sa mort, à quatre-vingt-six ans, en juillet dernier.

### AMBITIONS MODESTES

Il y a longtemps, Georges avait été routier, puis employé dans une brasserie. Elle rêvait pour son fils d'une carrière religieuse et racontait à ses voisines qu'elle aurait aimé le voir prêtre. Lui était moins ambitieux : il espérait bien pouvoir un jour entrer dans un monastère, pour y être jardinier. A défaut, Georges offrait ses services à la paroisse de Notre-Dame-de-la-Treille. Un bénévolat auquel il consacrait, après le décès de sa mère, encore plus de temps.

Dans cette cathédrale inachevée, à laquelle il manque toujours une façade digne de ce nom, Georges avait trouvé une nouvelle raison d'exister. Sacristain d'occasion, il remplaçait le titulaire de la charge lorsque celui-ci avait un empêchement. Pourtant, il persévérait. Il n'avait que cela et ses animaux. Son chien d'abord, un fidèle bâtard qu'il appelait simplement *« mon chien »*. Un âne et un bouc aussi, dont il s'occupait avec une tendre affection. Lorsqu'il s'est retrouvé seul, sans moyens financiers, il a préféré faire couper son téléphone plutôt que de se séparer de ses animaux.

Georges vivait au jour le jour, se souciant peu de son apparence et de ses besoins propres. Quelques semaines avant sa mort, il avait même refusé – sursaut d'orgueil ou lassitude ? – d'aller signer un dossier de demande de RMI que la famille Delaize avait constitué pour lui. Devenir RMiste, quitter sa maison pour un appartement, comme on le lui avait conseillé, c'était trop lui demander.

Depuis l'ouverture d'un chantier de fouilles archéologiques, le parking de la cathédrale Notre-Dame-de-la-Treille est entouré de palissades. Une faune interlope a colonisé ce no man's land à l'abri des regards. Georges faisait part de ses inquiétudes, de son incapacité à faire face à l'« invasion ». Régulièrement, il retrouvait des boîtes de bière vides et des seringues ou des préservatifs usagés. *« Parfois, il morigénait tout ce petit monde*, raconte le Père Desreumaux, *il essayait de les faire déguerpir, sans grand succès. »*

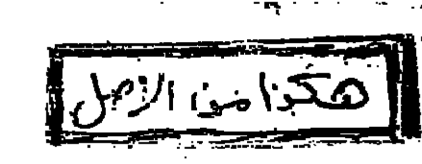
Georges Vanderberke aurait donc été victime d'un crime crapuleux, commis par un marginal à la recherche d'un peu d'argent : le matin du meurtre, les funérailles du doyen du chapitre avaient eu lieu, et la quête avait rapporté une coquette somme, gardée dans le coffre de la sacristie. Aucun vol n'a été constaté, mais, quelques semaines plus tôt, les troncs de Notre-Dame-de-la-Treille avaient été visités. Au mois de mai, l'abbé Bernard, soixante et onze ans, avait été blessé à l'abdomen dans le presbytère de l'église Saint-Maurice, par un jeune toxicomane. Plus récemment, une vieille dame avait été frappée au visage dans l'église Saint-Sauveur et s'était fait voler son chéquier par un inconnu qui a réussi à prendre la fuite.

### UN SEAU D'ESSENCE ENFLAMMÉE

Qui d'autre aurait pu en vouloir à Georges ? On ne lui connaissait aucune famille, à part une vague marraine du côté d'Anderlecht, en Belgique. *« Penser qu'il aurait pu avoir des ennemis relève de l'affabulation »*, affirment ses voisins. Certains, pourtant, rappellent que la vie bien rangée de Georges avait été quelque peu perturbée ces derniers temps. A la mi-octobre, il avait été réveillé en pleine nuit par une odeur de brûlé. Un ou des inconnus avaient déposé, à l'arrière de sa maison, un seau en plastique rempli d'essence enflammée. L'incendie commençait à attaquer un volet lorsque Georges réussit à l'éteindre. Curieusement, cette nuit-là, son chien n'avait pas aboyé. Hormis quelques cambriolages, le quartier du Quesne n'avait jamais connu d'actes de cette nature. Georges, lui, en avait été très affecté et s'en était ouvert à son entourage. *« Depuis, il ne se sentait plus en sécurité et dormait mal »*, se rappelle Léon Perlinski, un voisin.

Difficile de faire un lien entre cet incident et le meurtre. La vie de Georges Vanderberke était bien trop lisse, et le Père Desreumaux préfère replacer sa mort *« dans une perspective chrétienne »*. *« C'est peut-être un signe d'espérance*, confesse-t-il. *Il a enfin retrouvé la seule personne qui comptait pour lui : sa mère. »*

*Acacio Pereira*



# L'évaluation des enseignants mécontente les professeurs et les chefs d'établissement

## Vécue par les uns comme un « rituel sans surprise », la notation semble « échapper » aux autres

**Le ministère de l'éducation nationale vient de réaliser une étude sur l'évaluation des compétences des professeurs du second degré. Si ces derniers sont de plus en plus demandeurs d'une inspection pédagogique, le système actuel est jugé peu équitable et particulièrement flou. Il en est de même de la notation administrative, critiquée par les chefs d'établissement, qui s'estiment limités dans leur « *liberté* » de noter.**

**PEU SOUCIEUX** de ménager la susceptibilité des enseignants, les Anglo-Saxons soumettent ces derniers à des évaluations drastiques, sans hésiter à confier à des organismes « indépendants », voire de nature privée ou semi-privée, le soin de juger de la qualité des professeurs, comme en Grande-Bretagne (*Le Monde* du 5 juillet) ou aux Etats-Unis (*Le Monde* du 19 septembre). Rien de tel ne se produit en France, mais le ministère de l'éducation nationale commence à se préoccuper de la façon dont on évalue les enseignants. Sous le titre « Etude sociologique sur l'évaluation et la notation des professionnels de l'éducation », la direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) vient d'analyser, dans une étude décapante, les méthodes employées pour apprécier les compétences des professeurs du second degré (*Education et formations* nº 73).

Le jugement officiel porté sur les enseignants se fonde sur deux notes. La note « administrative » est attribuée chaque année par les chefs d'établissement sur des critères comme l'implication dans la vie de l'établissement, les activités organisées en dehors du cours, le relationnel, la ponctualité. La note « pédagogique », la plus importante pour la carrière, est donnée par les inspecteurs pédagogiques régionaux (IPR) ou les inspecteurs généraux, après une visite en classe et un entretien. Tel qu'il est, ce système mécontente tout le monde. Huit enseignants sur dix et sept chefs d'établissement sur dix (sur un échantillon de quatre-vingts personnes interrogées) se révèlent à son sujet « *critiques ou partagés* ».

La notation administrative concentre les critiques des professeurs. Ils la jugent comme « *un rituel sans surprise* », car les chefs d'établissement disposent d'une faible marge de manœuvre, mais aussi comme « *une cuisine subtile qui* [leur] *échappe* », puisque le recteur peut modifier la note en fonction de moyennes académiques et nationales. « *La note finale est donc le résultat de péréquations peu transparentes pour l'enseignant* », remarque la DEP. Les enseignants trouvent subjectifs des critères comme le « *rayonnement* » et l'implication dans la vie de l'établissement, même s'ils admettent leur importance. Ils font surtout peu de cas de la note administrative, car « *ce qui compte, c'est ce qui se passe dans la classe* ».

Cette notation administrative ne trouve pas davantage grâce aux yeux des chefs d'établissement, qui regrettent d'être « *très limités dans leur liberté* » de noter les enseignants. « *Mon ordinateur couine quand je suis trop bas par rapport à la grille* », déplore l'un d'entre eux. Principaux ou proviseurs déclarent tout de même tenter de « *donner un petit plus à ceux qui ne se contentent pas du tronc commun (...), animent des activités, appartiennent à des groupes de réflexion* ». Quant aux inspecteurs généraux, ils estiment que « *les chefs d'établissement n'osent pas sanctionner, pour ne pas avoir de problèmes* » et, pire, que la notation administrative joue un rôle « *quasi nul* ».

> « Le système éducatif ne peut plus être géré en deux filières étanches, l'une administrative et l'autre pédagogique »

La notation pédagogique, elle, fait l'objet d'un jugement un peu moins sévère. Alors que les « *refuzniks* » des années 70 ne voulaient pas être inspectés, les enseignants réclament aujourd'hui à cor et à cri de l'être plus souvent. Une « bonne » inspection fait avancer la carrière. Mais les inspecteurs sont si peu nombreux qu'un enseignant est inspecté au mieux tous les quatre ou cinq ans en moyenne. De nombreux professeurs apprécient l'entretien personnel qui suit l'inspection, pour les conseils qui y sont prodigués. Les reproches – inspections trop rares, brièveté de la visite de classe, information tardive sur la note, flou des critères – l'emportent pourtant sur les compliments. Lorsque les enquêteurs demandent si la visite de classe « *permet d'apprécier équitablement la valeur d'un enseignant sur le plan pédagogique* », seuls deux inspecteurs pédagogiques sur dix et trois enseignants sur dix répondent franchement oui.

Devant ces résultats, un haut fonctionnaire prononce un jugement sans appel : « *Le système éducatif ne peut plus être géré en deux filières étanches, l'une administrative et l'autre pédagogique, comme c'était le cas jusqu'au début des années 80, mais personne n'en a tiré les conséquences.* » La décentralisation a brouillé les pistes, chacun voyant ses missions évoluer. On demande maintenant aux recteurs de bâtir des projets académiques et aux principaux et proviseurs de construire des projets d'établissement. Comment le feraient-ils sans se mêler de pédagogie ?

Finalement, le système d'évaluation des enseignants tourne un peu à vide, laissant un large espace à la rumeur, propagée dans les établissements à partir de critères fantaisistes ou partiaux. « *Les enseignants savent très bien dans quelles classes ils veulent mettre leurs enfants ou au contraire quels collègues sont à éviter* », note un inspecteur. « *L'évaluation se produit de fait, avec ses injustices. Mieux vaudrait un bon système d'évaluation* », conclut-il.

Comment et sur quels critères juger alors de la valeur des enseignants ? Surtout pas sur les performances des élèves ! En chœur, les professeurs (huit sur dix) et les inspecteurs disciplinaires (neuf sur dix) s'y opposent. Les inspecteurs généraux et les chefs d'établissement se montrent plus nuancés. Les enseignants évoquent l'« *injustice* » d'un tel système, car les résultats des élèves dépendent « *de leur niveau de début d'année, de leur environnement...* »

. On voit bien les difficultés qui surgissent – outre les résistances syndicales – pour mesurer les progrès d'un élève du début à la fin de l'année, c'est-à-dire la « valeur ajoutée » du professeur. Mais, sans tomber dans les excès d'autres pays, ces obstacles doivent-ils empêcher d'avancer sur cette question, comme le promettait le nouveau contrat pour l'école de M. Bayrou ?

*Béatrice Gurrey*

# Douze Crazy George's supplémentaires d'ici à 1998

**APRÈS** la fermeture temporaire de la première enseigne Crazy George's (*Le Monde* du 12 novembre), inaugurée samedi 9 novembre à Bobigny (Seine-Saint-Denis), le groupe britannique Thorn, exploitant de ces magasins d'ameublement et d'électro-ménager visant une clientèle à très bas revenus, a fait savoir qu'il ouvrirait douze nouveaux magasins avant 1998 sur le sol français. Deux magasins devraient d'abord voir le jour en région parisienne avant mars 1997, puis une dizaine d'autres dans les grandes agglomérations du pays.

La fermeture de l'enseigne de Bobigny ne devrait pas excéder « *quelques jours* », a précisé un dirigeant du magasin, « *le temps de se mettre en conformité avec les recommandations des pouvoirs publics* ». Le 10 novembre, Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances, avait demandé aux responsables de revoir leurs publicités, afin de rendre plus clair l'affichage du prix final des produits acquis par location avec option d'achat.

## DÉPÊCHES

■ **ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : le SNESup (FSU) conforte sa position de première organisation** des enseignants du supérieur à l'issue des élections triennales du comité technique paritaire auxquelles ont participé 14 560 votants (37 %). Avec 37,82 % des voix (+ 2,36 %), il obtient 6 sièges, suivi du SGEN-CFDT, qui a recueilli 23,07 % des suffrages (+1 ,48 %) et 4 sièges (+ 1) au détriment du syndicat autonome (21,96 % des voix, en baisse de 1,98 %). Sup-recherche (FEN) se maintient avec 8,17 % des voix (+ 0,33 ) et un siège, tandis que FO, avec 6,64 % des voix et un siège, est en forte régression (– 2,91 %). Enfin, la CGT passe de 2,28 % à 3,04 %.

■ **INTEMPÉRIES : les pompiers de la Drôme et de l'Ardèche ont dû intervenir** plus de deux cent cinquante fois, dans la journée du 11 novembre, et une cinquantaine de fois dans la nuit de lundi à mardi, pour des dégâts occasionnés par la très violente tempête qui s'est abattue sur la région. Des toitures, des arbres et des panneaux de signalisation ont été arrachés par des rafales de vent qui ont avoisiné les 140 km/heure. Les précipitations ont parfois atteint 200 litres par mètre carré.

■ **11 NOVEMBRE : les treize militants d'Act-Up interpellés par la police alors qu'ils manifestaient**, lundi 11 novembre, lors des cérémonies commémoratives sur les Champs-Elysées, à Paris, ont tous été relâchés dans la soirée de lundi. Les manifestants avaient brandi des pancartes et rompu le silence avec des cornes de brume et des sifflets lors du dépôt de gerbe sur la tombe du Soldat inconnu.

# Les sans-papiers s'invitent à une soirée de soutien aux zapatistes

**PLUS D'UNE CENTAINE** de sans-papiers ont débarqué sans prévenir à une soirée d'information sur le mouvement zapatiste du Chiapas (Mexique), organisée, lundi 11 novembre, par le Théâtre de l'Odéon. Dans la salle pleine à craquer, l'ordre du jour a été bouleversé, et le débat prévu, ainsi que plusieurs projections de films et la lecture de textes du sous-commandant Marcos par le comédien Denis Lavant, n'ont pas pu avoir lieu. Représentant le « troisième collectif » et d'autres groupes venus de Colombes, Montreuil, Créteil, Saint-Denis et Lille, les manifestants chinois et africains ont pris la parole pour demander la régularisation de leur situation. Houleuse au départ, la discussion s'est installée entre les représentants du mouvement zapatiste et les sans-papiers.

« *Nous sommes face à une armée qui nous encercle, nous affame, viole les femmes, et pourtant nous nous efforçons de vous écouter et de ne pas empêcher les gens de s'exprimer comme vous êtes en train de le faire* », déclare d'emblée Javier Elorriaga, émissaire de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN).

Madjiguène Cissé, une déléguée africaine des familles de l'église Saint-Ambroise, tente une synthèse : « *Nous ne sommes pas ici pour perturber la soirée car nous admirons les zapatistes. Les Etats-Unis veulent construire un mur à la frontière mexicaine pour empêcher l'immigration. Nous sommes mobilisés depuis huit mois pour obtenir le respect des droits de l'homme pour les immigrés en France. C'est la même question des rapports Nord-Sud qui est en jeu* », affirme-t-elle.

### UNE HAIE DE PROTECTION

Devant le théâtre, les CRS ont pris position et vérifient les papiers de ceux qui sortent. Georges Lavaudant, directeur du Théâtre de l'Odéon, négocie avec les forces de l'ordre pour que les sans-papiers puissent partir librement. Après cet accord, il demande au public de faire une haie autour d'eux jusqu'à la première bouche de métro. Vers 22 heures, plusieurs centaines de personnes les raccompagnent ainsi jusqu'à la station Odéon.

A l'intérieur, la discussion entre le public et les zapatistes se poursuit brièvement. Les émissaires de l'EZLN sont venus en France à un moment-clé de leur lutte. Le mouvement du sous-commandant Marcos veut multiplier les initiatives diplomatiques pour sortir de la clandestinité. Depuis une semaine, ses émissaires ont rencontré le Parti socialiste et le Parti communiste français, ainsi que plusieurs syndicats. Ils devaient passer la journée du 12 novembre au Parlement européen à Strasbourg.

*Catherine Bédarida*

**EXPERTISE** La Cour des comptes a rendu public, mardi 12 novembre, un rapport de synthèse sur *« les interventions des collectivités territoriales en faveur des entreprises »*. ■ CE RAPPORT A ÉTÉ RÉDIGÉ à partir des travaux réalisés par seize chambres régionales des comptes sur ce sujet en 1995. ■ LA COUR NE CRITIQUE PAS le principe de ces interventions, mais met l'accent sur les dérives ou les excès auxquels elles donnent lieu. ■ LES ÉLUS SONT AGACÉS par l'évolution du travail des magistrats des chambres régionales des comptes, qui formulent désormais des remarques d'opportunité sur les interventions économiques des collectivités. ■ LE CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-MARITIME, épinglé par la chambre régionale des comptes de Haute-Normandie, réplique que les *collectivités locales doivent jouer un « rôle moteur »* pour soutenir l'activité économique en temps de crise.

# La Cour des comptes examine l'aide des élus aux entreprises

## Pour maintenir ou développer les emplois, villes, départements et régions n'hésitent pas à dépenser des sommes souvent importantes, qui pèsent sur leurs budgets. Les magistrats de la rue Cambon dénoncent les « surenchères » entre maires afin d'attirer des activités

**15 MILLIARDS DE FRANCS...** Le chiffre est relativement faible, rapporté à l'ensemble des dépenses des collectivités locales. Mais cette somme, qui représente en 1993 (derniers chiffres connus) l'ensemble des aides des régions, départements et villes aux entreprises, s'est accrue à un rythme très rapide (+ 11,2 % en moyenne annuelle depuis 1988), soit deux fois plus vite *que les budgets de ces collectivités.* La Cour des comptes, qui fait ce constat dans un rapport rendu public mardi 12 novembre – synthèse des enquêtes de seize chambres régionales –, note que, souvent, *« les collectivités se livrent à des surenchères »* pour attirer ou garder des entreprises. Les efforts demandés aux contribuables donnent *« parfois des résultats positifs »* mais peuvent aussi *« avoir un impact nul, voire des effets néfastes »*, souligne-t-elle.

Le spectre des aides, directes et indirectes, est large : aménagement des zones d'activité, bonifications d'intérêt, promotion, conseil, exonérations fiscales. Globlement, estime la Cour, *« le recensement des multiples aides ne peut être ni exhaustif ni fiable »*. Mais si l'on compare les régions, lorsque l'Ile-de-France consacre 1,5 % de son budget aux interventions économiques, la Bourgogne y affecte 6 % à 7 %.

**RABAIS ANORMAUX**

Alors que les aides directes (primes à la création d'entreprises par exemple) semblent de plus en plus délaissées, les collectivités optent plus souvent pour le soutien à l'immobilier et à l'achat des terrains à la place de l'entrepreneur lui-même. Souvent, elles délèguent leurs compétences à des structures *de droit privé (agences, comités* d'expansion, sociétés d'économie mixte), par exemple en Rhône-Alpes.

Une telle complexité conduit parfois les collectivités à s'écarter des règles de droit fondamentales, notamment lorsque la mise de fonds d'un département ou d'une commune devrait être subordonnée à celle, préalable, de la région : c'est *le cas des deux départements alsaciens* pour l'artisanat, des Ardennes, ou encore du Maine-et-Loire à travers l'association Anjou-Initiative. Le comité d'expansion de l'Orne accorde des avances pour régler des frais d'études, la Vendée a irrégulièrement aidé une entreprise de thalassothérapie. Dans les zones qui ne sont pas considérées comme prioritaires par la Datar, certaines villes (Orléans) ont consenti des rabais fonciers anormaux. Ailleurs (Mayenne), ce sont les plafonds autorisés qui sont dépassés. La construction subventionnée (de *36 % à 40 %) d'un bâtiment industriel*, ensuite revendu puis reloué (en Seine-Maritime), est vivement dénoncée par les magistrats. La commune de Bourgoin-Jallieu (Isère) a cédé pour 6,7 millions à une entreprise un bâtiment qu'elle avait acheté le même jour... 12,17 millions. Ailleurs, c'est le recours abusif aux sociétés d'économie mixte (dont les responsables *tiennent leur congrès du 13 au* 15 novembre à Montpellier) ou aux agences de développement, gestionnaires de fait des aides, qui est montré du doigt.

Le flou de la réglementation, l'abondance des organismes satellites des collectivités, la coexistence de normes pas toujours homogènes entre le droit communautaire et les lois nationales entretiennent des *ambiguïtés et ouvrent la voie à* maintes anomalies. Mais les magistrats de la Rue Cambon soulignent qu'*« à ces difficultés permanentes s'ajoutent aujourd'hui, à la suite de décisions des tribunaux, des interrogations sur ce qui paraissait avant communément admis »*. Ainsi le tribunal administratif de Besançon a-t-il annulé, le 6 avril 1995, la décision d'un conseil municipal qui cédait à une entreprise une parcelle du domaine communal pour 1 franc symbolique, en l'estimant contraire à la Constitution.

La Cour conclut par une interrogation, qui intéresse au premier *chef les contribuables, sur l'efficacité* économique et sociale des interventions : en Alsace, dans le Centre, en Midi-Pyrénées, dans le Jura, plusieurs exemples permettent de tirer un bilan globlement positif, mais ailleurs, les résultats peuvent se révéler franchement médiocres. Fallait-il que la Picardie verse de 1989 à 1994 118 millions d'avances aux entreprises, dont la plupart autofinançaient correctement leurs investissements et n'avaient donc pas besoin de la facilité de trésorerie de la région ? L'agence de développement de l'Aisne et celle de l'Oise, voisines, ont mené des actions de prospection à l'étranger sans *concertation* véritable avec les organismes régionaux chargés de la même tâche. Et que dire des milliers d'hectares de zones industrielles aménagés à grands frais – *en Vendée*, en Mayenne, au Mans – qui restent vides ?

**CHANTAGE À L'EMPLOI**

Que penser du véritable chantage à l'emploi exercé par une société sur les maires, quand il ne s'agit pas d'une guéguerre absurde entre deux villes proches (Cholet et Couëron) pour s'arracher une entreprise d'automobile... *qui tombera en faillite !*

Pour finir, la Cour cite des localités dont les finances ont été gravement mises à mal par des initiatives aventureuses, notamment dans l'immobilier : Rambervillers (Vosges), Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire) et Tours, « roulée » par un investisseur canadien dans une opération proche du détournement de fonds publics. *« Si les déboires et les contentieux sont demeurés jusqu'ici limités, de nombreux doutes sur l'efficacité économique des aides ont été exprimés, et leur régularité juridique est trop souvent en question »*, juge la Cour, qui ne veut cependant pas dresser un réquisitoire cinglant contre des élus auxquels la décentralisation a conféré des pouvoirs considérables.

*François Grosrichard*

**Les interventions économiques des collectivités locales**

en millions de francs, pour l'année 1993

| | Total | aides directes | indirectes |
|---|---|---|---|
| Communes | 6 710 | 5 252 | 1 458 |
| Départements | 3 725 | 3 167 | 558 |
| Régions | 4 583 | 3 883 | 700 |

Source : ministère de l'économie et des finances

*Aux aides directes et indirectes (engagements financiers effectifs) s'ajoutent les garanties d'emprunt et cautionnements (risques potentiels) : 113 106 millions de francs pour les communes, 138 228 millions pour les départements et 919 millions pour les régions.*

### *Les mises en garde d'un avocat aux maires « interventionnistes »*

**Devant les membres de l'Association des petites villes de France (APVF), réunis récemment à Paris (*Le Monde* du 23 et du 25 octobre), le président de l'Association française des avocats-conseils auprès des collectivités territoriales (Afac), *Régis de Castelnau*, s'est employé à démontrer que l'état actuel de la législation, aussi bien que l'état d'esprit des juges, limitaient considérablement la portée pratique de l'intervention des élus dans le secteur marchand de l'économie. Au point de déconseiller aux maires une telle intervention : l'avocat a ainsi évoqué le cas d'un juge du Lot qui a mené, *en vain*, *37 perquisitions* pour découvrir une contrepartie – qui serait tombée sous le coup de la loi – à une cession de terrain d'une collectivité à une entreprise pour le franc symbolique. Quant à favoriser des entreprises locales dans la passation des marchés municipaux, les maires, toujours selon Me de Castelnau, se rendraient coupables du délit de *« favoritisme »* tel qu'il est décrit par le nouveau code pénal. Bref, s'interrogeant sur le fait de savoir si les élus ont encore des *« marges de manœuvre »* dans ce domaine, l'avocat a conclu : *« Ça va être difficile. »***

## *Où s'arrête la « sphère de compétences » du conseil général de Seine-Maritime ?*

**ROUEN**
*de notre correspondant*

La chambre régionale des comptes de Haute-Normandie est l'une des chambres dont les travaux récents ont *alimenté le rapport rédigé par les magis*trats de la rue Cambon. Cette chambre régionale avait adressé, le 30 avril, une lettre d'observation définitive au conseil général de laSeine-Maritime, à propos de la gestion du département entre 1989 et 1993, lorsque Jean Lecanuet, aujourd'hui décédé, présidait l'assemblée départementale. Les remarques de la chambre régionale avaient mis en évidence deux approches différentes du comportement d'une collectivité dans le domaine économique.

Les magistrats de la chambre ont noté un soutien important du département à *la réalisation d'équipements relevant de* la compétence de l'Etat (infrastructures routières ou portuaires). Ils se sont aussi intéressés à des subventions accordées à Toshiba et Exxon pour des implantations ou des extensions d'unités de production. Il s'agissait de montant jugés *« élevés »* (14,2 millions de francs pour Toshiba et *45 millions de francs pour Exxon) par la* chambre, qui, toutefois, a pris acte du caractère *« ponctuel »* d'opérations considérées *« comme de première importance pour le département, notamment au regard des richesses fiscales qu'elles engendrent »*. La lettre d'observation reconnaissait *« l'intérêt évident »* de telles implantations, mais remarquait que ces opérations *« excèdent la sphère de compétences du département »*.

Les réactions du sénateur UDF-PR et président du conseil général Charles Revet et de sa majorité départementale avaient alors été très vives : les élus s'étaient sentis désavoués pour des décisions prises cinq ans auparavant et qu'ils n'avaient pas eu à regretter.

Les critiques sur les subventions accordées à Toshiba et Exxon ont donc été balayées avec assurance : *« Il faut dissocier la gestion proprement dite de l'opportunité de telle ou telle décision*, a expliqué Charles Revet en brandissant les résultats d'une enquête établissant que l'emploi est la première préoccupation de la Seine-Maritime : *« Dans une conjoncture difficile, les collectivités doivent avoir un rôle moteur pour créer de l'activité économique et donc de l'emploi. »* Pour Charles Revet, la collectivité, en fait, avait fait ce que personne ne voulait entreprendre. A l'unisson, Jean-Pierre Deneuve (UDF-FD), président de l'Etablissement public de la Basse-Seine, avait lancé : *« Qui peut nous reprocher d'avoir favorisé l'expansion ou la venue de telle ou telle entreprise qui aurait pu s'implanter à l'étranger ? Ce n'est pas parce que certaines compétences ne sont pas obligatoires qu'elles sont interdites. »*

La réplique aux conclusions de la chambre a même pris un tour polémique à propos de l'autoroute A 29, qui dessert le pont de Normandie, dont l'emplacement et le tracé étaient qualifiés de *« catastrophique[s] »*. La chambre précisait que le conseil général avait été sollicité pour le financement de ces équipements *« sans maîtriser la décision »*. *« C'est un abus de pouvoir ! »*, avait tonné, en réponse, le juriste Patrice Gélard, sénateur RPR, en dénonçant au passage *« l'incompétence »* d'une chambre régionale qui se permettait *« de juger non pas les comptes, mais de critiquer des décisions politiques »*. M. Gélard avait même souhaité saisir la Cour des comptes, *« afin qu'elle rappelle la chambre de Normandie à ses devoirs »*. Le PCF s'était, lui aussi, montré soucieux du respect de *« décisions délibérées et conscientes »*.

*Etienne Banzet*

# Les passementiers de la Loire victimes de la réforme fiscale

**SAINT-ÉTIENNE**
*de notre correspondant*

Les battements des métiers Jacquard ne rythment plus la vie de Jonzieux dans la Loire. Ils étaient encore quatre-vingt-dix chefs d'atelier et plusieurs centaines d'ouvriers au début des années 60 ; ils ne sont plus que six passementiers à poursuivre le fil de cette tradition du tissage de ruban sur ce plateau du Pilat battu par le vent. *« Les patrons, ils nous veulent plus. On fait que des miettes, des rubans compliqués qui nous font perdre du temps et de l'argent »*, se lamente Roger Boudarel, entré à la « fabrique » à l'âge de quatorze ans, voici quarante et un ans.

Propriétaires de leurs métiers, mais pas de la chaîne, de la trame, des peignes et des cartes que leur fournissent les donneurs d'ordre, ces ouvriers à domicile sont l'une des multiples professions à bénéficier d'une déduction fiscale supplémentaire pour frais professionnels que le gouvernement veut progressivement supprimer. A Jonzieux, on déduit 30 % de sa déclaration de revenus. A cinquante kilomètres, à Aveizieux, toujours dans le département de la Loire, les neuf passementiers peuvent enlever 40 %. Une déduction qui apparait toutefois minime au regard de ce que cette profession gagne péniblement. *« Cette réduction était bonne quand on travaillait beaucoup. Mais, aujourd'hui, où l'on n'arrive pas toujours au SMIC en s'échinant pendant plus de quatre-vingts heures par semaine, c'est ridicule »*, observe M. Boudarel, payé parfois dix francs de l'heure. *« On est devenu des mendiants. On doit toujours pleurer pour quémander du travail. »*. C'est que les donneurs d'ordre préfèrent désormais approvisionner les métiers électroniques de leurs usines ou délocaliser.

Victimes du progrès technique et de la mondialisation, les passementiers de Jonzieux souffrent aussi des évolutions de la mode. La crise des vocations sacerdotales et la simplicité actuelle des ornements d'église ont forcé au silence plusieurs métiers. De même, le déclin du béret et des écussons a entraîné l'arrêt d'autres ateliers. Le patron de l'une des dernières entreprises rubanières de la région stéphanoise reconnait d'ailleurs que les passementiers sont une profession *« en voie de disparition »*. *« Ils gagnent vraiment des misères*, affirme-t-il. *Et l'abrogation de cette mesure fiscale qui ne rapportera rien au budget de l'Etat va finir de les désespérer. »*

D'autres professions en voie de disparition bénéficient dans la Loire de la « clémence » fiscale de l'Etat, en particulier dans le périmètre de Saint-Chamond, administrée pendant de longues années par Antoine Pinay. C'est le cas des ouvriers chaîniers et des ferronniers de Saint-Martin-la-Plaine ainsi que des limeurs de cadres de bicyclettes. La fermeture de ces niches fiscales va précipiter la disparition de ces métiers. Du fait de leur petit nombre, cela ne suscite guère d'émotion. La « justice fiscale » aura fait son œuvre...

*Vincent Charbonnier*



# Occupation de la carrière de Vingrau (Pyrénées-Orientales)

**UNE VINGTAINE DE PERSONNES ONT ENTREPRIS,** mardi 12 novembre, d'occuper la carrière de Vingrau (Pyrénées-Orientales). Cette décision fait suite à la signature, le 7 novembre, par le préfet des Pyrénées-Orientales, Bernard Bonnet, d'un nouveau permis de construire déposé par la société OMYA pour une unité de broyage, concassage et criblage dans cette carrière (*Le Monde* du 30 octobre).

Le précédent permis de construire, du 4 novembre 1994, avait été annulé par la cour d'appel de Bordeaux le 3 juillet. OMYA s'était pourvue en Conseil d'Etat, tout en rédigeant la nouvelle demande. Saisie également sur l'arrêté préfectoral d'exploitation sur une partie des 90 hectares concédés à la société, la cour d'appel de Bordeaux doit se prononcer d'ici à la fin de l'année. Parallèlement, pour s'opposer à ce projet de carrière de marbre blanc, des associations (France nature environnement, le WWF, le Comité de défense de Vingrau) et la mairie ont saisi Corine Lepage, ministre de l'environnement, en la priant de demander au préfet de prononcer un sursis à statuer. – *(Corresp.)*

## DÉPÊCHES

■ **HÉRAULT : la ville de Montpellier devrait construire** d'ici à la fin de 1999 une grande bibliothèque à vocation régionale, regroupant livres et CD-Rom sur une surface de 15 000 mètres carrés, dans le quartier d'Antigone. Conçue par les architectes Paul Chetemov et Borja Huidobro, cette bibliothèque devrait coûter 250 millions de francs et sera équipée d'un système robotisé de transport d'ouvrages ainsi que d'espaces personnalisés pour les handicapés.

■ **TAXE PROFESSIONNELLE : le maire de Bagnolet (Seine-Saint-Denis)**, Daniel Mongeau (PCF), demande à Jean Arthuis de le recevoir, ainsi que 156 autres maires, de toutes tendances politiques, de communes de 500 à 200 000 habitants qui, selon lui, sont d'accord pour exiger que la taxe professionnelle versée par les établissement de France Télécom ou de La Poste revienne directement aux collectivités locales où elles sont implantées. Actuellement, l'Etat prélève le produit de cette taxe et le reverse aux collectivités via un fond de péréquation.

هكذا من الأصل

HORIZONS

ENQUÊTE

# Japon, le complexe de Lolita

**L'image de la Japonaise soumise et réservée est révolue. A la pointe des modes, les plus jeunes, souvent lycéennes, affichent leur frivolité et recherchent parfois l'« argent facile » dans les clubs de rencontre**

AVEC leur uniforme à col marin et leurs chaussettes blanches, elles semblent incarner l'idéal de la jeune fille en fleur. Et pourtant... Cet après-midi-là, dans le lacis de ruelles du quartier de Shibuya, l'une des « mecques » des jeunes à Tokyo, où se succèdent boutiques, cafés, McDo et *game centers*, ces deux lycéennes flânantes ont été abordées par deux garçons un peu plus âgés. Après quelques palabres, ils sont partis par couples vers des cabines téléphoniques. Le garçon a sorti un cahier sur lequel étaient écrits à la main de courts textes que la fille a parcourus en riant. Entré avec elle dans la cabine, il a formé un numéro et elle a lu un message. A quinze ans, Yuriko venait de se brancher sur une messagerie téléphonique de rencontres.

Ayant retrouvé sa copine, elle raconte, un peu abasourdie, qu'elle a reçu 2 000 yens (environ 100 francs) du garçon pour la lecture de son message : *« J'ai seize ans, je mesure 1,65 mètre et je pèse 55 kilos. Je suis prête à aller au karaoké pour 10 000 yens* (environ 500 francs). » Elle a laissé le numéro d'appel de son *pager*. *« Tu penses qu'un type appellera ? »*, demande la copine. Par jeu, par curiosité et parce que *« les autres le font »*, elles ont voulu voir. Comme beaucoup, elles n'iront peut-être pas au rendez-vous.

L'essor fulgurant parmi les jeunes des téléphones portables et des *pagers*, conjugué au développement des clubs de rencontre, des messageries vocales ou « téléphone clubs » (*terekura*), dont on trouve les numéros dans les revues de jeunes ou sur des paquets de mouchoirs en papier distribués dans la rue, a donné naissance à une nouvelle forme de prostitution juvénile baptisée de l'euphémisme *enjokosai* : « soutien financier à la sociabilité ». Celles qui s'y adonnent ne sont en rien des filles perdues ou des droguées en manque, mais des lycéennes ordinaires qui vendent leur présence (un dîner, un moment dans un *karaoke box*) ou plus à des hommes plus âgés.

A la tombée du jour dans les quartiers animés, Shibuya ou Kabukicho, plus « chaud », dans l'arrondissement de Shinjuku, les lycéennes en uniforme, qui se promènent généralement par deux, ont des allures inattendues. En minijupe (désormais, les écoles acceptent que les jupes des uniformes soient courtes ; roulées à la ceinture, elles le sont encore plus !) et chaussettes blanches (tire-bouchonnantes, comme il se doit), elles portent des boucles d'oreille de Gitanes et sont maquillées : fond de teint mat et rouge à lèvres violacé. Autre *must* : certaines se sont passé sur les jambes un produit donnant l'apparence du bronzage.

En dépit de leur âge, elles connaissent la loi de l'offre et de la demande. Raconter ce qu'elles font le soir dans Kabukicho ? Aya est d'accord, *« mais combien vous payez ? »*. Seize ans, maquillée et cheveux éclaircis comme le veut la mode *chapatsu* (« couleur thé »), elle est élève d'un lycée de banlieue. Elle parle comme un garçon, employant des expressions directes et le jargon des jeunes. Elle a commencé par curiosité, il y a un an, à appeler des « téléphone clubs » où les hommes attendent l'appel d'une femme. D'abord, Aya allait simplement au karaoké et se laissait caresser la poitrine pour 10 000 à 20 000 yens (500 à 1 000 francs). Puis elle a franchi le pas et est allée au *love-hotel* (hôtel pour couple sans bagages où le prix varie en fonction du temps d'occupation de la chambre). Désormais, elle « lève » ses *« papa-san »* dans la rue. Pour faire de l'argent de poche et aller au restaurant avec les copines ou à Disneyland, s'acheter des vêtements ou des accessoires « griffés »... Aya en a un peu assez de *« s'amuser comme cela »* et voudrait *« un petit copain, mais il n'aura pas d'argent »*. *« En plus, ma mère commence à se douter de quelque chose... »*, dit-elle plus nonchalante que vraiment préoccupée.

LE phénomène *enjokosai* reste marginal. Selon une enquête publiée en octobre par la mairie de Tokyo, 4 % des lycéennes et 8 % des élèves des classes terminales auraient eu une telle expérience. Soit trois en moyenne sur une classe de quarante. A croire les hebdomadaires, ce serait le cas d'une sur cinq de ces jeunes qui flânent dans la rue à la tombée de la nuit... Selon Yoshikatsu Nakamura, commissaire chargé de la délinquance juvénile à la police de Tokyo, il n'y a pas d'estimation fiable : *« Des lycéennes peuvent avoir eu des expériences de rencontre mais pas pour autant s'être prostituées. Selon les statistiques, les cas de prostitution juvénile sont en baisse. Mais cela ne signifie pas grand-chose car, selon la loi, on ne peut poursuivre que l'intermédiaire ; or les filles agissent aujourd'hui de manière indépendante. »* Aux termes de la loi, avoir des relations sexuelles avec un enfant de moins de treize ans est considéré comme un viol. Mais à seize ans, une fille peut se marier. A l'instar d'autres préfectures, Tokyo étudie un arrêté interdisant une relation sexuelle assortie de « cadeau » avec une mineure de moins de dix-huit ans. Aujourd'hui, si la police surprend une lycéenne entrant dans un *love-hotel*, elle ne peut que prévenir les parents.

Le comportement des lycéennes friponnes est symptomatique à la fois de l'existence d'un prolifique marché du sexe et d'une évolution des mœurs des jeunes Japonaises. Pléthore de revues spécialisées et de publicités distribuées dans les rues ou déposées dans les boîtes aux lettres des immeubles : la caractéristique de l'industrie du sexe au Japon (au chiffre d'affaires estimé à 1 % du PNB) est son accessibilité. Il n'est pas nécessaire aux hommes d'être branchés sur des réseaux plus ou moins confidentiels pour satisfaire leurs pulsions. Le fantasme est à l'encan.

Succédané de l'« art de la prostitution » des grands quartiers de plaisir qui existèrent jusqu'à la seconde guerre mondiale, contre-mondes où le plaisir et l'imaginaire se confondaient, l'industrie du sexe du Japon contemporain joue encore sur la « valeur ajoutée » du simulacre dans la sollicitation sexuelle. La mode des *imakura* (images clubs), où les « officiantes » sont habillées en infirmières, hôtesses de l'air ou secrétaires sado-maso et offrent leur prestation dans des pièces-décors (cabine d'ascenseur, bureau, voiture, etc.), est une énième surenchère sur le registre de la femme-spectacle.

Dans la galerie des fantasmes, le « *Rorikon* » (« complexe de la Lolita ») est cultivé depuis de longues années. *Des belles* (jeunes filles) *endormies*, du romancier Yasunari Kawabata, aux BD, en passant par les albums de photos de fillettes impubères, la Lolita fait recette sur le marché du fantasme, comme la lycéenne en uniforme. *« Physiquement femme et socialement enfant : cette ambivalence dont l'uniforme est le signe en fait la "valeur" sur le marché du sexe »*, commente le sociologue Shinji Miyadai.

Les lycéennes les plus délurées sont entrées sur ce marché du sexe au début des années 90 en vendant leurs sous-vêtements usagés. Un épiphénomène sur lequel se sont rués les médias. Puis elles ont fréquenté les clubs de rencontre : les hommes y payent un droit d'entrée (environ 100 francs), mais pas les filles, racolées dans la rue par de jeunes rabatteurs. Dans l'un de ceux de Kabukicho, il y avait ce soir-là quatre lycéennes en uniforme sur la douzaine de filles assises sur des sofas ou installées devant des jeux vidéo à attendre une « rencontre ». Surveillés par la police, les *date clubs*, qui ont connu leur apogée en 1994, ont cédé du terrain aux « téléphone clubs » et à la « drague » dans la rue.

Selon Akiyoshi Ishibashi, psychologue du département de délinquance juvénile de la police, les lycéennes interpellées n'expriment aucun sentiment de culpabilité, et les références à la « bonne conduite » traditionnelle glissent sur elles comme l'eau sur les plumes d'un canard. *« Dont worry, be happy. »* Cette phrase orne la grosse montre de Naomi. A dix-sept ans, elle a à son « palmarès » une dizaine de rencontres. Elle peut gagner jusqu'à 100 000 yens (5 000 francs) par mois. Argent de poche qu'elle dépense dans des *host clubs*, établissements où ce sont de jeunes hôtes (gigolos) qui sont aux petits soins pour les clientes. Les *host clubs* existent depuis longtemps, mais la clientèle est de plus en plus jeune, raconte un policier de la brigade des mœurs. Qu'y cherche Naomi ? *« Un type gentil qui s'occupe de moi... »*

La plupart des lycéennes délurées sont des étoiles filantes sur le marché du sexe, mais il existe le risque, souligne-t-on à la police, qu'avec le développement de la consommation de drogue parmi les jeunes (encore faible par rapport aux autres pays) apparaissent de nouvelles motivations à la quête de l'« argent facile ».

Dévergondage, libertinage, émancipation : quel que soit le qualificatif, les mœurs des jeunes Japonaises ont évolué depuis le début des années 90. Les lycéennes ou leurs aînées ont grandi à l'époque de la « bulle spéculative » et de la boulimie des griffes. La société est en outre devenue sinon plus permissive (elle l'était déjà), plus tolérante pour les comportements provocants. Enfin, selon Shinji Miyadai, les jeunes Japonaises ne nourrissent guère d'illusions sur une société qu'elles qualifient de « *uso shakai* » (société du mensonge). *« Elles savent qu'elles seront discriminées dans le travail, mais aussi qu'elles sont convoitées, et elles cherchent à tirer profit de cette demande. L'homme adulte est pour elles le symbole de la société hypocrite à manipuler. En outre, ici, la sexualité n'a jamais été frappée d'interdit d'ordre religieux. Elle a été contrainte à partir de Meiji* (milieu du XIXe siècle) *dans le cadre de l'édification de l'Etat-nation. La femme devait être épouse et mère, la virginité étant un tabou. Aujourd'hui, la sexualité fait partie de la vie des adolescentes. Les « téléphone clubs » complètent l'initiation commencée par les publications : 30 % des filles ont leur première expérience sexuelle entre dix-sept et dix-huit ans, contre 12 % il y a dix ans. »*

Les jeunes Japonaises sont tenaillées par la tyrannie de l'apparence, poursuit le sociologue. Alors que les adultes, inquiets de la stagnation économique, consomment frileusement, les moins de vingt ans sont le moteur des modes, au point que les publicitaires reconnaissent « ramer » pour prévoir leurs engouements. D'une manière ou d'une autre, les jeunes Japonaises ont de l'argent et le dépensent. La désinvolture est de mise dans leur vie professionnelle et sentimentale.

IL y a deux ans, les *ike ike gyaru* (de l'anglais argotique *go-go guls*, soit les « nanas go-go ») ont défrayé la chronique. Juchées sur les podiums de disco, éclaboussées des lumières de spots psychédéliques, elles dansaient à perdre haleine avec à leurs pieds une foule ondoyante d'hommes les bras levés vers ces jambes et ces corps qui s'agitaient frénétiquement à un mètre au-dessus d'eux. En minijupe, ces Japonaises « folles de leur corps » étaient *bodikon*, de l'anglais *body conscious*. En août 1994, cinquante mille sont venues de tout le Japon au Tokyo Dome, grand stade de la capitale, pour danser en découvrant le plus possible de leur corps dans ce qui fut le super « délire » d'un été.

Si les boîtes à podium sont passées de mode, l'affirmation d'une personnalité non dépourvue de pulsions provocatrices, sinon exhibitionnistes, ne l'est pas encore : dans les quartiers animés ou sur les campus, des photographes proposent aux filles des séances de pose nue (50 000 yens, soit 2 500 francs) pour des revues. Par le choix délibéré d'exhiber leur corps, elles se le réapproprient en objectivant l'homme dans un rôle de spectateur, avancent les sociologues.

La Japonaise des fantasmes occidentaux, soumise et réservée, a vécu. Les lycéennes dévergondées ou les *bodikon* sont les expressions outrancières d'une évolution réelle des mœurs féminines. Sexe faible ? Les Japonaises ne l'ont jamais été : comme beaucoup de femmes de sociétés où la virilité est exacerbée, elles ont démontré une étonnante force intérieure. Aujourd'hui, le code de féminité nippon évolue vers une plus grande extraversion. Les jeunes Japonaises retournent à leur avantage la discrimination dans le travail dont elles sont l'objet : elles vivent l'instant, s'amusent, consomment, voyagent, se marient plus tard et divorcent, le cas échéant. Par comparaison, les garçons du même âge paraissent ternes, irrésolus. Le phénomène des « emmurés » (*otaku*), renfermés sur la réalité virtuelle de leurs écrans, est avant tout masculin. Les filles, elles, sont dans la ville. A la pointe des modes, elles se pavanent dans les cafés ou les restaurants de luxe. Leur frivolité fait la saveur de la rue, donne son style à l'époque.

**Plus curieuses et réceptives à l'air du temps que les hommes, les Japonaises sont un moteur de la dynamique sociale**

*« Dans le Japon de l'expansion, la réussite sociale avait tout justifié. Avec la récession, cette course s'est vidée de sens. Alors que la culture masculine chancelle, la vigueur de celle des femmes, autrefois circonscrite et en retrait, n'en est que plus sensible. »* Plus curieuses et réceptives à l'air du temps que les hommes, les Japonaises, forces vives de la démocratie à la base que constituent les mouvements de citoyens, sont un moteur de la dynamique sociale. Les expériences de leur adolescence parfois débridée ne semblent pas relever du souvenir traumatisant : ce sont les fruits aigres-doux de tout jardin secret.

***Philippe Pons***

*Dessin : Barbe*

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
■
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
■
Médiateur : Thomas Ferenczi
■
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
■
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président
■
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
■
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry. Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iena Presse, Le Monde Prévoyance
SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21 Télex : 206 806 F

# Statu quo politique à Washington

*Suite de la première page*

Or, comme ses prédécesseurs, le chef de la Maison Blanche veut laisser une trace dans l'histoire. Pour atteindre cet objectif, il lui faut faire mentir cette sorte de fatalité qui semble s'attacher aux seconds mandats présidentiels.

Depuis Woodrow Wilson (1913-1921), en passant par Franklin Roosevelt, puis Dwight Eisenhower, Richard Nixon et Ronald Reagan, les hôtes de la Maison Blanche ont connu, à des degrés divers, un second mandat moins heureux que le premier. Pour relever ce défi, M. Clinton a besoin de la coopération des républicains. A défaut d'une autre ambition réaliste, le « grand dessein » du 42e président des Etats-Unis *est de purger l'Amérique de la* maladie des déficits, ce qui suppose la coopération du Congrès. Pour cette raison, M. Clinton « *aimerait bien* » pouvoir former un gouvernement bipartisan, comprenant une ou plusieurs personnalités républicaines.

Or les leçons du scrutin du 5 novembre n'inclinent guère à l'optimisme quant aux perspectives d'une cohabitation harmonieuse. Le chef de la Maison Blanche est confronté à un Congrès globalement plus conservateur que le précédent.

**Bill Clinton a beau affirmer que les électeurs se sont prononcés en faveur de l'émergence d'un état d'esprit bipartisan, ce constat relève de la méthode Coué**

Au Sénat, le « Grand Old Party » (républicain) dispose d'une majorité renforcée, qui le place en position de s'opposer à la plupart des initiatives présidentielles. Bien des législateurs, que de nombreuses années passées sous la coupole du Capitole avaient rendus accommodants, ont, d'autre part, laissé leur place. L'absence de Bob Dole, qui incarna durant plusieurs décennies cet art du compromis parlementaire, va se faire particulièrement sentir.

Son successeur, le sénateur du Mississipi Trent Lott, allie une courtoisie toute sudiste à la détermination de poursuivre la mise en œuvre du programme républicain, d'autant que celui-ci est nettement moins « révolutionnaire » *depuis que Bill Clinton en a épousé* bien des objectifs. A la Chambre des représentants, le Grand Old Party a certes perdu dix sièges, mais ce recul est moins significatif qu'il n'y paraît : seule une dizaine des soixante-dix « *freshmen* », c'est-à-dire les élus radicaux de la vague de 1994, ont *été battus*.

Bill Clinton a beau affirmer que les électeurs se sont prononcés en faveur de l'émergence d'un état d'esprit bipartisan, ce constat relève de la méthode Coué. La leçon des élections présidentielle et parlementaire semble, au contraire, être celle d'une accentuation de la bipolarisation de la vie politique, laquelle n'est pas incompatible avec une plus grande division au sein de chaque formation. Par rapport à 1992, le vote de l'électorat indépendant s'est réduit à la portion congrue, le score de Ross Perot passant de 19 % à 8 % des suffrages.

Bill Clinton peut en outre difficilement se prévaloir d'avoir emporté *l'adhésion de l'« Amérique* profonde ».

Son succès est notamment dû à l'avantage déterminant que lui a procuré un électorat presque « captif », constitué par les femmes, les Noirs, les Latinos et les Asiatiques, les catholiques et les jeunes. Les républicains n'ont pas tort, d'autre part, de souligner qu'en pérennisant le statu quo politique entre le Congrès et la Maison Blanche, les Américains n'ont pas manifesté un rejet de leur agenda conservateur. S'ils ont voté pour un « juste milieu », dénonçant les excès du « Contrat avec l'Amérique » comme ils *avaient sanctionné*, en 1994, ceux du libéralisme de la première partie du mandat de M. Clinton, le « centre vital » de la politique américaine dont parle le chef de l'exécutif s'est nettement déplacé vers la droite.

M. Clinton est aujourd'hui prisonnier de son propre « réalignement politique », lequel lui a permis de désamorcer la surenchère du Grand Old Party à Washington et d'empiéter sur son électorat traditionnel. Les républicains ont compris la leçon : ils vont désormais laisser le président se « découvrir » et expliquer comment il compte atteindre l'objectif de l'équilibre des finances publiques. Une partie du chemin a déjà été accomplie, puisque le déficit budgétaire a été ramené de 290 milliards de dollars en 1992 à 107 mil*liards de dollars quatre ans plus* tard.

Mais, outre que plusieurs experts prédisent une détérioration de la situation l'année prochaine, il est illusoire d'escompter des progrès substantiels sans porter le fer au sein des budgets sociaux, en particulier l'assurance-maladie des personnes âgées *(Medicare)* et les retraites *(Social security)*. Or, de même que la réforme du *Welfare* (l'aide sociale) a eu pour conséquence de fragiliser davantage la situation des Américains les plus démunis, il est probable que, s'ils continuent à imposer une cure d'amaigrissement forcée à l'Etat-providence, républicains et démocrates vont accentuer les inégalités au sein de la société américaine.

Sauf à entacher sérieusement le bilan qu'il voudrait laisser à la fin de son second mandat, le chef de la Maison Blanche ne peut guère avaliser les propositions radicales des républicains pour parvenir à l'assainissement des finances publiques. Pour leur part, ceux-ci n'ont pas l'intention de permettre à Bill Clinton de « corriger » les aspects les plus rudes de la réforme du *Welfare*. Il y a là amplement matière à confrontation entre la Maison Blanche et le Congrès au cours des prochains *mois*.

D'autant que les républicains ne souhaitent manifestement pas tirer un trait sur les divers scandales qui ont émaillé la fin du premier mandat de M. Clinton. Les sondages post-électoraux les encouragent à ne pas lâcher prise : paradoxalement, 54 % des *Américains* continuent de penser que leur président n'est pas « *digne de confiance* ». Statu quo à Washington ? Les Américains utilisent l'expression « *business as usual* »...

***Laurent Zecchini***

Le Monde

ÉDITORIAL

# Helmut Kohl, un chancelier vulnérable

**QUATORZE ans après avoir remplacé Helmut Schmidt à la chancellerie, Helmut Kohl se retrouve un peu dans la situation de son prédécesseur à la fin de son règne. Les couronnes de laurier tressées au chancelier pour avoir dépassé la longévité au pouvoir de son modèle, Konrad Adenauer, ne sauraient en effet faire oublier que la coalition entre les libéraux et les chrétiens-démocrates, qui a été reconduite à Bonn aux élections de 1994, donne quotidiennement le spectacle de ses divisions.**

**Le chancelier règne mais ne gouverne pas. Les projets de réforme s'accumulent mais ont bien du mal à franchir les obstacles parlementaires. Au Bundestag, la majorité est réduite, et il a fallu récemment rappeler d'urgence des ministres en voyage *officiel en Asie pour éviter que le projet de* budget ne soit refusé. L'état des finances publiques laisse mal augurer du respect par l'Allemagne des critères de Maastricht en 1997, mais le gouvernement peine à imposer les sacrifices nécessaires. Tantôt les syndicats refusent les coupes dans les transferts sociaux, tantôt le Parti libéral, qui voudrait apparaître comme le parti des réductions d'impôts, proteste contre la pression fiscale. Et quand les partenaires de la coalition ont fini de se chamailler, c'est le Bundesrat – la chambre des Etats, dominée par les sociaux-démocrates – qui bloque les initiatives gouvernementales.**

**Comparée à celle de 1982, la situation po*litique allemande présente cependant trois* différences de taille. D'une part, contrairement à Helmut Schmidt, Helmut Kohl ne doit pas gouverner contre son propre parti. Ayant réduit au silence tous ses rivaux potentiels, il a fait plus que jamais de la CDU le « parti du chancelier ». D'autre part, les libéraux, dont la défection avait jadis entraîné la chute de la coalition, n'ont plus le choix ; tout en grognant, ils doivent suivre *la démocratie chrétienne*, sous peine de disparaître purement et simplement du Parlement fédéral. Enfin, il n'existe pas de majorité de rechange. La présence au Bundestag de quelques députés PDS (ex-communistes de l'Est), avec qui personne ne veut s'allier, empêche la formation d'une nouvelle coalition.**

**Après avoir changé plusieurs fois de chef de file en quelques années, le SPD n'arrive pas à définir une politique de rechange qui tienne compte à la fois de ses traditions, des revendications de sa base électorale et des impératifs économiques. Il est tout aussi divisé sur la politique européenne, entre les partisans de la monnaie unique et les « populistes », qui espèrent gagner les élections de 1998 en s'accrochant au deutschemark.**

**Si la faiblesse des sociaux-démocrates *rend moins* visible la vulnérabilité du chancelier Kohl, les difficultés intérieures réduisent cependant la marge de manœuvre du seul homme d'Etat européen ayant l'expérience et l'autorité nécessaires pour faire progresser *l'intégration du Vieux* Continent. Alors que les Quinze doivent prendre des décisions de plus en plus délicates, ce n'est une bonne nouvelle ni pour l'Allemagne ni pour l'Europe.**

# L'actualité *par Lionel Portier*

## DANS LA PRESSE

**EUROPE 1**
*Alain Duhamel*

■ Si la communauté internationale tarde tant à prendre les décisions nécessaires pour sauver les vies humaines en péril au Zaïre, la faute en revient aux Etats-Unis (...). Lorsqu'il s'agit d'ingérence humanitaire, les Etats-Unis ne se déterminent que sous une pression médiatique forte. Il faut une vague d'émotion américaine provoquée par des reportages télévisés pour que la Maison Blanche s'engage. Autrement dit, il faut un ressort intérieur et affectif pour une décision internationale et morale. Cela signifie que les Etats-Unis, première puissance mondiale, seule superpuissance aujourd'hui, n'ont pas un sens des responsabilités proportionnel à leur influence. Le paradoxe de la situation actuelle, c'est que la France est prête à agir mais est récusée, et que les Etats-Unis sont implorés d'agir mais hésitent à le faire.

**RTL**
*Michèle Cotta*

■ *Il est vrai que les bonnes intentions affichées par la France ont* longtemps pavé l'enfer africain. Que trop longtemps, et aujourd'hui encore, la France a considéré l'Afrique comme sa chose et les présidents africains, tout contestés qu'ils étaient, comme ses hommes. Vrai encore *que la France a longtemps, trop* longtemps sans doute, aidé, soutenu, assisté et encouragé au Rwanda les Hutus contre les Tutsis aujourd'hui au pouvoir. Mais de quel poids pèsent toutes ces querelles, tribales ou géopolitiques ? Tous ceux qui plaident aujourd'hui que l'Afrique est aux Africains, qu'il n'y a rien d'autre à faire qu'à regarder mourir des centaines de milliers de personnes, comment ne sentent-ils pas que tous les arguments ne valent rien face à un enfant noir dont les yeux agrandis par la faim fixent devant le monde entier un écran de télévision.

**THE WASHINGTON POST**

■ Les pays occidentaux ont, pendant des années, regardé sans réagir les tensions ethniques s'accentuer et provoquer un éclatement de l'Afrique centrale. Aujourd'hui, ils en découvrent les conséquences, la misère et la désintégration nationale. Il est bien tard pour constater que certaines populations et certaines nations sont au bord du gouffre. Il est pourtant réaliste et responsable de tenter de limiter les dégâts (...). Certains pays proposent l'envoi de troupes (la France) ou d'une aide logistique (les Etats-Unis). Mais aucun n'a encore obtenu un accord aux Nations unies, les membres de l'ONU n'ayant d'ailleurs jamais réussi à organiser les forces nécessaires pour ce type d'opérations (...). Le sauvetage de l'Afrique centrale ne doit pas être laissé aux mains de quelques bureaucrates, *mais doit être dirigé au plus haut* niveau politique par les Etats-Unis et leurs alliés.

# Vestiaire *par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française*

*Moscou*, ... novembre.

Pourquoi les visiteurs officiels de la Russie, hier ceux de l'URSS, s'y rendent-ils toujours accoutrés à la mode de leurs hôtes, avec chapkas et longs *manteaux à col de loutre* ? *Le climat* n'explique pas tout. Nos Excellences portent-elles des gandouras, quand elles sont reçues par les Emirs ? Des pagnes, à l'équateur ?

Même de Gaulle, qui était indifférent aux écarts de température, et qui fit bien rire ses ministres du temps d'Alger en suggérant à l'un d'eux, étourdiment venu au conseil en short colonial, « *d'apporter, la prochaine fois, son cerceau !* », même ce champion d'isothermie et de sobriété vestimentaire, on le voit porter un collet de fourrure quand il va saluer Staline, en décembre 1944.

La Russie impose à l'étranger de passage sa propre *culture du manteau* (pour parler moderne). Le moindre musée, la moindre chapelle votive, vous délestent de votre vestiaire, même si l'endroit n'est pas chauffé. Le pourboire étant proscrit, on comprend mal ce dépouillement obligé. Crainte des larcins, des photos prises en cachette ? Mine de « petits boulots » ? Les paletots pendent à perte de vue dans ce qui s'appelle la *garderob* – à ne pas confondre avec les toilettes. Incitation à patienter deux fois, avant la visite et après ? Entraînement à la file d'attente – ce sport national ?

Un simple touriste d'une semaine, ne lui demandez pas diagnostics et prévisions géopolitiques, il n'y est que trop enclin. Des impressions ingénues, c'est ce qu'il peut rapporter de plus utile, avec ses cadeaux inévitables – fiasques à vodka ou poupées-gigognes. Avant guerre, l'Europe de l'Ouest caractérisait naïvement la Russie par ses « *rails de chemin de fer plus écartés que les nôtres !* ». Le détail en imposait aux jeunes amateurs de trains électriques. On y voyait un obstacle décisif contre les invasions. L'autre atout stratégique des Russes, naturel celui-là, c'était le « Général Hiver », ses congères en forme de tranchées, ses verglas qui firent patiner les armées d'Hitler, après celles de Napoléon.

Pas de souvenir du pays ni de tableau célèbre à la galerie Tretiakov sans troïkas à sonnettes, sans tempêtes de neige devant des bois de bouleaux ! *Rafaël Pividal avait restitué* ces bourrasques, en pur poète, dans *Pays sages* (livre paru en 1974, et inexcusablement introuvable aujourd'hui). Le grésil volait autour du Transsibérien. Il piquait les joues du lecteur. Dans les gares improbables, il giflait les beiges babouchkas – ces déesses de l'attente vaine et d'un fatalisme abyssal.

On les retrouve partout, les millions de grands-mères de l'éternelle Russie : alignées le long des marbres du métro, négociant des légumes de Géorgie sur un marché boueux, surveillant chaque icône enluminée, régnant sur les buissons de cierges, un gobelet de thé dans la mitaine, sous quatre pelures élimées et royales, toujours à portée de voix l'une de l'autre, à portée d'indignation ou de ragot, arrondies comme les poupées-souvenirs, dévissables peut-être.

Chez l'homme russe, la silhouette passe de la courbe à la *rude ligne droite. Chute rectiligne* des longs paletots. Même les blousons des jeunes popes empêchent les soutanes de voler. Les capotes des dirigeants communistes, ces bustes à pattes, tombaient jusqu'aux bottes, en signe d'impassibilité. Aucun blizzard ne parvenait à en soulever les pans. La neige prenait en glace sur les épaulettes chamarrées, dans les bésicles et les moustaches. Noirs ou gris fer, les impers des policiers asseyaient leur réputation terrible. De retour à l'Ouest après leur pèlerinage au paradis socialiste, nos révolutionnaires des années 50 arboraient la panoplie du prolétaire pur et dur – bleu de chauffe et casquette de cuir, *à la Brecht*.

En décembre 1989, dans la queue interminable – Encore ! Déjà ! – qui menait à la dépouille de Sakharov, un communiste français de choc relevait le col d'un pardessus de KGBiste. Il répondait avec l'accent d'on ne sait quel terroir, et un euphémisme de congrès : « *Ce que pensent nos militants de l'effondrement du soviétisme ? Dame, y a du désarroi !* »

Si aucun vent ne soulevait les pans des hauts dignitaires d'URSS, c'est qu'on ne voyait que leur torse décoré, à la tribune de la place Rouge. Les statues de Lénine ont échappé exceptionnellement au hiératisme de la pause, aux médailles, et aux successives disgrâces. Sur les places, dans les universités, le petit fonctionnaire chauve que le mausolée a conservé sous verre continue de marcher en promeneur du dimanche, les mains dans le dos. Le vent soulève gentiment ses basques de plâtre ou de zinc.

L'image du grand-homme-en-retraite-méditant-dans-la-bise ne connaît pas de frontières. Elle est de tous les régimes, de toutes les vénérations. Sur les plages d'Irlande, en 1969, le loden sombre de De Gaulle s'entrouvre sous les rafales. Il existe une photo *tardive* de Sartre dans la même posture ventée que le Général. Le philosophe est penché en avant, à perdre l'équilibre ; on dirait d'un oiseau achevant de planer, sur le point d'agripper quelque rebord. Arc-bou*té contre le vent de l'Histoire ?* On en a tiré un bronze. La Bibliothèque nationale a hérité de l'objet. Comme on dissimule un cadeau qui gêne, elle l'a relégué dans un recoin de la rue Vivienne, côté fournisseurs.

Le rôle du pardessus dans l'âme russe telle qu'elle se survit, il faut le chercher du côté de Gogol. *Le Manteau* raconte l'histoire d'un petit employé qui se ruine pour acheter le paletot de ses rêves, qui se le *fait* voler, qui en meurt, et qui, peut-être, renaît en fantôme. Nabokov a tout dit sur le sens de cette parabole (éd. Rivages, 1988) : qu'elle n'en comporte aucun ; sinon une leçon d'idéalisme blessé, de rédemption irrationnelle, de détails absurdes – comme bientôt chez Kafka.

Entre l'élan lyrique et le marmonnement, une littérature noneuclidienne nous plonge dans la région secrète de l'âme – russe ? – où « *les ombres des autres mondes défilent comme des navires inconnus et silencieux* ».

# L'Europe, vrai choix de la France

*par René Monory*

LE débat public, en France, fait la part belle à ceux qui profitent de l'inquiétude légitime des Français pour tenter de susciter chez eux des réflexes populistes. Ainsi en est-il du discours anti-européen, que ne partagent pas nos concitoyens. Il comporte de très nombreuses contradictions. Parfois anti-américain jusqu'à la caricature, il n'en met pas moins en cause l'orientation européenne de la politique française. L'idée que la France peut affronter le monde entier toute seule me semble pourtant relever davantage de la logique d'Astérix que d'un intérêt national bien compris !

Heureusement, fidèle à sa mission constitutionnelle, le chef de l'Etat a confirmé le serment de la France, au côté de l'Allemagne, dans une Europe intégrée, seule garante de la paix et de notre avenir. On peut toujours ergoter sur les conditions de mise en œuvre de l'unification de l'Europe, mais six présidents de la République, dix législatures, deux référendums et nombre de gouvernements en ont confirmé les termes. L'enjeu exceptionnel en est la construction, dans la paix, d'un ensemble économique et politique qui sera le premier du monde par sa puissance, et l'on comprend que cela suscite de nombreuses interrogations.

Il faut rendre hommage à Jacques Chirac pour son engagement européen et la détermination avec laquelle il nous conduit vers la monnaie unique. Parce qu'il est en charge de l'essentiel, il a su privilégier les intérêts fondamentaux de la France, maintenir le cap franco-allemand et rappeler l'ambition européenne de la France. Malgré des circonstances économiques difficiles et les conditions dans lesquelles s'est déroulée la dernière élection présidentielle, il a choisi le long terme. Il a raison, et l'avenir lui rendra justice.

La monnaie unique est plus qu'une simple affaire de financiers. Elle est l'aboutissement logique et nécessaire d'un véritable projet politique, culturel et économique pour notre pays, car elle confirme notre alliance franco-allemande et, au-delà, renforce notre objectif européen. Aujourd'hui, il est clair que la France et l'Allemagne ont eu raison de tourner le dos aux heures sombres de leur passé pour choisir un avenir commun.

Le chômage est la principale préoccupation de nos concitoyens respectifs. Il trouve sa source dans les nouvelles conditions de production, mais aussi dans des droits acquis en période de prospérité, qui n'ont pas su s'adapter à une concurrence mondiale plus vive et ont pesé sur nos dépenses. L'état de nos finances publiques, en France et en Allemagne, est comparable : déficits des comptes publics et des comptes sociaux, endettement. Nous avions pris l'habitude de vivre à crédit et nous aimerions bien continuer, tout en sachant que c'est impossible !

L'évasion de nos industries délocalise la production parce que nous ne sommes plus assez compétitifs et que nous refusons de faire les efforts nécessaires. Les Allemands auront, par exemple, investi, l'année dernière, plus de 600 milliards de francs à l'étranger pendant que l'étranger n'investissait chez eux que 100 milliards.

Nos systèmes mixtes ou publics pèsent aujourd'hui par leurs déficits et doivent être réformés. C'est le cas, chez nous, du secteur des transports, pour lequel nous devons désormais réapprendre au service public la rentabilité et l'efficacité. Nous nous sommes un peu endormis alors que le monde nouveau exige de nous des efforts renouvelés pour mobiliser notre savoir-faire, nos chercheurs, nos ouvriers, nos ingénieurs et nos cadres vers la société, plus immatérielle, du troisième millénaire.

> La monnaie unique est à notre portée, et toutes les dispositions sont prises pour y parvenir. La remettre en cause, au moment de l'ultime effort, c'est porter un mauvais coup à notre pays

Les destins de la France et de l'Allemagne sont liés. Les trente années qui viennent de s'écouler montrent le bénéfice que nous en avons tiré. Jamais, dans notre Histoire, la hausse du niveau de vie n'a été aussi fulgurante que depuis la signature du traité de Rome. Jamais nous n'aurions pu croire, cinquante ans après le second conflit mondial, que la France et l'Allemagne figureraient, côte à côte, parmi les pays les plus riches du monde, leurs économies imbriquées et dépendantes, leur relation fortifiée et essentielle à l'Europe comme au monde !

En Allemagne, 80 000 personnes sont salariées par des entreprises françaises. Le marché allemand représente pour nous plus de 250 milliards de francs : dix fois celui du Japon et trois fois celui des Etats-Unis. Les entreprises allemandes font vivre plus de 120 000 salariés en France. Ces liens sont sans précédent. Ils prouvent le dynamisme d'une relation franco-allemande qui ne se dément pas et qu'on n'a pas le droit d'affaiblir avant les importantes échéances qui nous attendent. Elle est fondée, avant tout, sur le sérieux d'une politique monétaire et budgétaire qui s'inscrit dans la durée, et que d'aucuns contestent encore.

Certains voudraient citer en exemple l'Angleterre, qui a dévalué sa monnaie. Les hésitations de ce pays envers l'Europe lui ont coûté cher, et ses résultats ne sont pas si probants : la population active y a diminué depuis 1992 ; deux tiers des emplois créés sont des emplois à temps partiel ; les écarts de revenus s'y sont aggravés ; la balance commerciale y est déficitaire ; la dette publique s'y accroît. Est-ce un si bon exemple ?

Ceux qui voudraient remettre en cause la politique monétaire de la France portent atteinte à ses intérêts vitaux. Les suivre coûterait cher en emplois et en désillusions. Les désordres monétaires de 1993 auront fait perdre à l'Europe un demi-point de produit intérieur. Avec l'euro, le coût des transactions en Europe sera diminué de près de 150 milliards de francs. Depuis que la monnaie unique est devenue crédible, les taux d'intérêt moyens à long terme en Europe ont chuté de 2,5 points. Avec la monnaie unique, c'est près d'un point de croissance supplémentaire automatique que les économies européennes pourront espérer. Lorsque nous disposerons d'une monnaie commune, nos taux d'intérêt et nos taux de change s'apprécieront en fonction de l'économie réelle, et nous découvrirons alors les vertus insoupçonnées de l'espace monétaire unique.

J'en appelle à l'ensemble de la classe politique. Nous n'avons pas le droit de nous tromper de combat. Remettre en cause, par des insinuations ou des déclarations, auxquelles d'ailleurs nos concitoyens n'adhèrent pas, nos engagements les plus fondamentaux, c'est-à-dire d'abord la solidité du couple franco-allemand et ses implications économiques et monétaires, c'est nuire aux intérêts de notre pays. La monnaie unique est à notre portée, et toutes les dispositions sont prises pour y parvenir. La remettre en cause, au moment de l'ultime effort, c'est porter un mauvais coup à la France.

L'Histoire jugera la monnaie unique comme l'accomplissement du plus formidable pari de ce siècle : l'unification du continent européen.

Nous allons y parvenir parce que nous le voulons et que notre volonté est sans faille. Chacun doit d'ores et déjà s'en convaincre. Nous serons à la hauteur de ce qu'on attend de nous. Alors, la France aura été fidèle à ses heures les plus glorieuses, et sa voix en sortira renforcée.

***René Monory** est président du Sénat.*

# Politique : un nouvel ostracisme

*par Renaud Camus*

CE qu'il y a d'extraordinaire dans le révoltant projet du RPR d'exclure de ses listes les candidats éventuels de plus de soixante-quinze ans (et bientôt de plus de soixante-dix !), ce n'est pas tant qu'il soit révoltant (il y a longtemps qu'on sentait se préparer quelque chose comme cela, et pas seulement sur ces bords-là), c'est qu'il ne suscite aucune révolte.

Attendez : il s'agit rien de moins que d'exclure presque officiellement de la vie publique, et de priver d'une part essentielle de leurs droits civiques, des hommes et des femmes qui par leur nombre (et par leur expérience) représentent une catégorie importante de la population française. Or ce nombre ne cesse d'augmenter, en proportion et en quantité absolue. Est-ce au point d'effrayer ?

> On serait, au-dessus d'un certain âge, déclaré inapte à participer à la vie du pays ?

On ne cesse de nous dire – et nous ne cessons de constater, par chance – que les progrès de la médecine et de l'hygiène générale d'existence reculent continuellement les limites des périodes de pleine aptitude à la vie, à l'action, au loisir et à la pensée. Vieillesse et sénilité surviennent de plus en plus tard. Et c'est précisément dans cette situation qu'au-dessus d'un certain âge on serait, non pas individuellement mais en masse, déclaré inapte à participer à la vie du pays ? Est-ce que les électeurs ne sont pas assez grands pour juger eux-mêmes, au cas par cas ? A moins qu'on ne leur interdise aussi de voter au-dessus de soixante-dix ans ?

Qu'une mesure aussi parfaitement révoltante puisse être prise ou seulement envisagée sans susciter la moindre réaction prouve un état de catatonie morale et démocratique que dissimule mal l'extrême sensibilité affichée, jusque dans les purs tics de langage et la routine idéologique, sur les questions de race et d'origine.

Est-ce que la vigilance affichée d'un côté implique le total relâchement du jugement sur tous les autres ? Est-ce qu'il n'y a qu'une quantité constante de vertu, qui, lourdement étalée sur un bord, ferait aussitôt défaut sur les autres ? Est-ce que les mots si étroitement surveillés en matière de races (malgré quelques sensibles relâchements ici et là) ont du coup toute licence s'agissant de l'âge ? C'est bien ce qu'on semble constater tous les jours, et les citoyens de plus de soixante-quinze ans, ou de soixante-dix, ou seulement de soixante, sont confrontés continuellement à des expressions et à des attitudes qui vaudraient à leurs auteurs, si elles visaient les Noirs, les Arabes ou les Juifs, à défaut de la correctionnelle, la réprobation (presque) générale.

***Renaud Camus** est écrivain.*

## AU COURRIER DU « MONDE »

### SEXISME

*« Bla-bla »*. Une page entière du *Monde* portant ces mots : *« Bla-bla »*. Un océan de bla-bla. Et dans la bouche de qui ? Dans la bouche des femmes. Voilà, quatre ans avant l'an 2000, à l'heure où les femmes se battent pour la parité en politique, à l'heure où elles assument la double journée, l'idée que messieurs les publicitaires se font d'elles. Bla-bla. *« Mauvaise nouvelle. Votre femme peut rester 10 heures au téléphone. »* Votre femme. Quand on est un publicitaire sérieux, on s'adresse aux hommes. Sérieux. Et on rigole, entre hommes, sur ces potiches universellement frivoles, les femmes : bla-bla. *« Un téléphone Siemens, et tout devient possible. »* En effet. A commencer par la bêtise et le sexisme ordinaire. Le mépris.

Et que dire de vous, *Le Monde*, qui jamais ne laisseriez passer dans vos pages une publicité présentant des Noirs, des juifs ou des beurs une image ringarde ou caricaturale ? Avec les femmes, pourquoi prendre des gants ? Le sexisme, lui, ne tombe pas sous le coup de la loi. Le sexisme, c'est permis dans tous les journaux, tous les bistrots. C'est de *« l'humour »*, naturellement. Pourquoi diable nous, les femmes, avons-nous donc perdu toute envie de rire ?

**Claudine Legardinier,**
**Noisy-le-Sec**
**(Seine-Saint-Denis)**

**ASSURANCES** Le rapprochement entre l'UAP et AXA devait être annoncé, mardi 12 novembre, en début d'après-midi. Il s'agit de la plus importante fusion jamais réalisée en France sur le marché financier. ● *« LES PRÉSIDENTS de la compagnie UAP et du groupe Axa* [respectivement Jacques Friedmann et Claude Bébéar] *sont parvenus à un accord sur un projet de rapprochement entre les deux groupes »*, annonce un premier communiqué commun, diffusé mardi 12 novembre dans la matinée avant la réunion des conseils d'administration des deux sociétés. ● LA NOUVELLE ENTITÉ deviendra le numéro deux de l'assurance dans le monde, derrière le japonais Nippon Life, et le numéro un en Europe devant l'allemand Allianz. Elle devrait réaliser un chiffre d'affaires annuel de plus de 310 milliards de francs. ● LES *PARITÉS RETENUES* pour l'offre publique d'échange seraient de 10 actions UAP pour 4 actions AXA.

# AXA lance une offre publique d'échange sur l'UAP

## L'opération devrait se faire sur la base de 10 actions UAP pour 4 actions AXA. Les actionnaires de l'UAP bénéficieront, si le cours de Boursede la nouvelle entité ne s'apprécie pas suffisamment, du versement d'une soulte à la mi-1999. La fusion deviendra effective à la fin du premier semestre de 1997

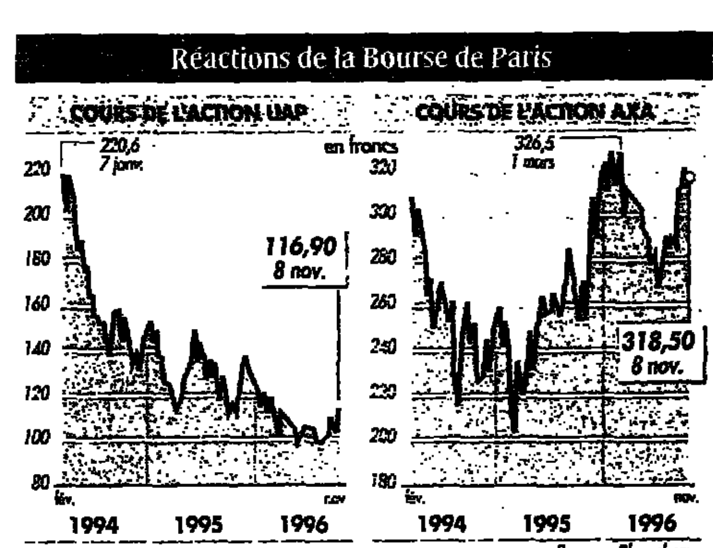
**LA FUSION** entre l'UAP et AXA aura bien lieu. En dépit des démentis répétés, jusqu'à la fin de la semaine dernière, sur l'existence de négociations entre les deux groupes, respectivement numéro un et deux de l'assurance en France. C'est la plus importante fusion jamais réalisée sur le marché financier français.

La nouvelle entité deviendra le numéro deux de l'assurance dans le monde, derrière Nippon Life, et le numéro un en Europe devant l'allemand Allianz et l'italien Generali. Elle devrait réaliser un chiffre d'affaires annuel de plus de 310 milliards de francs et afficher une capitalisation boursière supérieure à 100 milliards. Elle deviendra ainsi la première société cotée à la Bourse de Paris.

*« Les présidents de la Compagnie UAP et du Groupe AXA* [respectivement Jacques Friedmann et Claude Bébéar] *sont parvenus à un accord sur un projet de rapprochement entre les deux groupes »*, annonce un communiqué commun aux deux groupes diffusé mardi 12 novembre dans la matinée. *« Cette opération est une opportunité unique pour les deux sociétés de créer un groupe d'assurances et de gestion d'actifs qui détiendra une position stratégique inégalée. Ce projet sera soumis aux conseils d'administration des deux sociétés qui se réuniront dans la journée. Dans l'attente, les présidents des deux sociétés ont demandé aux autorités de marché la suspension des cours de leurs titres respectifs »*, ajoute le communiqué.

Paradoxalement, c'est la multiplication des rumeurs boursières et des achats spéculatifs ou visant à saboter le projet qui ont poussé AXA et l'UAP à formaliser plus vite que prévu leur rapprochement. Les dirigeants de l'UAP et d'AXA ont entamé jeudi 7 novembre des négociations reposant sur le principe d'un échange de titres, c'est-à-dire d'une offre publique d'échanges (OPE). Les parités retenues seraient de 10 actions UAP pour 4 actions AXA.

Les actionnaires de l'UAP apporteraient leurs titres à l'offre pour l'équivalent de 127,40 francs en fonction du dernier cours de Bourse d'Axa (318,50 francs). Un prix supérieur au derniers cours de l'action UAP (116,90 francs), mais nettement inférieur à celui de la privatisation de mai 1994 (152 francs). Les actionnaires de l'UAP se verront donc offrir une soulte (appelée certificat de valeur garantie) au milieu de l'année 1999 si le cours des actions du nouvel ensemble ne correspond pour les anciennes actions UAP apportées




Source : Bloomberg

*L'action UAP n'a cessé de perdre du terrain depuis la privatisation de la compagnie en mai 1994.*

à une valorisation de 157 francs par titre. La soulte ne pourra être supérieure à 32 francs par action. Les certificats de valeur garantie seront cotés. Après la réussite de l'OPE, la fusion devrait être effective avant la fin du premier semestre de 1997. Les conseils d'AXA et de l'UAP se réunissaient lundi 12 novembre dans la matinée afin d'entériner ce schéma. Pour AXA, le temps commençait à presser. L'opération n'était financièrement judicieuse que si le cours de l'UAP restait relativement faible et si celui d'Axa ne baissait pas trop. C'est la condition *sine qua non pour que les parités de fusion* n'entament pas la crédibilité d'AXA auprès des investisseurs internationaux. *Si l'action UAP* n'avait cessé de perdre du terrain depuis la privatisation du groupe il y a deux ans et demi, le titre s'est repris de façon spectaculaire au cours des derniers jours. Il a regagné 14 % depuis le début du mois de novembre pour terminer vendredi 8 novembre à près de 117 francs. En revanche, le cours d'AXA qui avait fortement progressé (+22,5 %) depuis le mois de juillet a reflué de 2 % au cours des derniers jours alors que les rumeurs se multipliaient sur une éventuelle fusion avec l'UAP.

Axa, fort d'une situation financière bien meilleure que son futur associé et d'implantations réussies aux Etats-Unis et en Asie, affiche un cours de Bourse bien plus séduisant et une capitalisation boursière de l'ordre de 60 milliards de francs, de 50 % supérieure à celle de l'UAP (40 milliards de francs). Les chiffres d'affaires des deux groupes sont pourtant comparables et devraient atteindre cette année pour l'un comme pour l'autre plus de 155 milliards de francs.

### COMPLÉMENTARITÉ

Les dirigeants et les principaux *actionnaires de l'UAP (BNP, Suez)* ont mis du temps avant de se convaincre de l'intérêt de la fusion. *Ils ont fini par donner leur* accord dans la nuit du lundi 11 novembre au dimanche 12 novembre. *Si sur le plan stratégique* et industriel, la complémentarité, notamment géographique, entre les deux groupes est évidente, leur santé n'est pas comparable.

AXA vient de réussir son introduction à la Bourse de New York et la mise sur le marché de sa filiale australienne National Mutual. Le groupe fait l'objet depuis des mois de commentaires dithyrambiques des analystes financiers, notamment anglo-saxons. La situation est totalement différente pour l'UAP qui, depuis sa privatisation, n'a cessé de décevoir ses actionnaires. La compagnie s'est révélée incapable de traduire dans les faits sa volonté de redressement. Elle a dû faire face au coût de la crise de l'immobilier et au poids financier de l'acquisitions de filiales en Europe à des prix trop élevés.

La participation croisée avec la BNP était également considérée comme un obstacle au rapprochement, même si Michel Pébereau, le président de la BNP, peut considérer que d'avoir désormais pour allié, et actionnaire, le numéro *deux mondial de l'assurance* est un atout.

***Eric Leser et Babette Stern***

# Protégé par sa structure mutualiste, Claude Bébéar remporte une nouvelle victoire

*« CE QUI COMPTE chez AXA, c'est l'opportunité »*, nous confiait le directeur général du groupe, Gérard de la Martinière, lors de l'annonce de ses résultats semestriels. *« Nous avons des appétits importants un peu partout dans le monde. Pour beaucoup d'observateurs, l'Europe va continuer sur une croissance faible, tant qu'à choisir, il vaut mieux privilégier l'Asie et l'Amérique. Mais s'il y a complémentarité... »*. Cette complémentarité, Claude Bébéar le patron d'AXA l'avait déjà entr'aperçue avec le Gan à l'été 1995. L'idée qui avait germé, avenue Matignon, au siège d'AXA, avait reçu un écho favorable auprès d'Alain Madelin alors ministre des finances, de qui Claude Bébéar est très proche.

Le brusque départ d'Alain Madelin du gouvernement et la pugnacité de Jean-Jacques Bonnaud, président du GAN avait eu raison de ce projet. Claude Bébéar avait d'ailleurs d'autres chats à fouetter que de se livrer à une bataille prématurée. Son association avec l'assureur italien Generali battait de l'aile. Le nouveau président du groupe de Trieste, Antoine Bernheim, le pressait de clarifier les relations entre les deux compagnies, coincées mutuellement dans des structures non cotées et donc non liquides. Une première étape a été franchie début 1996 avec l'annonce par AXA, le 16 janvier d'une augmentation de capital de 5,9 milliards de francs et de la simplification des structures capitalistiques entre Generali et AXA. Generali entrait ainsi à hauteur de 11 % dans le capital d'AXA. De son côté, Generali rachetait sa participation de 40 % dans AXA permettant à cette dernière de se désendetter. Début septembre 1996, les deux compagnies divorçaient à l'amiable, AXA rachetant la participation détenue par l'italien pour 5,9 milliards de francs.

Maître chez lui, et toujours protégé par sa structure mutualiste, l'instinct de chasseur de Claude Bébéar s'est à nouveau réveillé. Depuis plusieurs années, le groupe a fait le plein d'acquisitions étrangères : la compagnie d'assurance-vie américaine Equitable ou l'australien National mutual pour ne citer que les plus importantes. Au point que c'est plus de 70 % de son chiffre d'affaires qui est réalisé à l'étranger. Et si la taille d'AXA n'est pas ridicule en France, ni en Europe, un rééquilibrage des activités est en filigrane depuis des mois.

*Le GAN est, certes, plus que jamais à vendre* et, aujourd'hui, Jean-Jacques Bonnaud n'a plus les moyens de résister à un quelconque assaut. Mais l'association avec Generali étant rompue, un partenariat italo-français sur le GAN, l'un reprenant les filiales étrangères et l'autre le réseau français, n'était plus envisageable.

En revanche, l'UAP est apparue à l'état-major d'AXA comme « l'opportunité » à ne pas laisser échapper. D'autant que, pour les mauvaises langues, il suffisait de se baisser pour ramasser ce groupe mis à mal par une stratégie d'expansion à l'international onéreuse et par les déboires dans l'immobilier de sa filiale, la banque Worms.

### EXPÉRIENCE

Sur le plan industriel, les complémentarité sont indéniables. AXA n'est pas en Allemagne, l'UAP y détient Colonia, le second assureur du pays. Idem en Belgique. Les deux compagnies sont complémentaires en Grande-Bretagne. L'UAP est totalement absent des Etats-Unis et d'Australie. AXA y possède deux implantations majeures. Ni l'une ni l'autre *ne sont, en revanche, assez présentes* en Extrême Orient. La partie devrait, parcontre, être moins facile en France. Pour beaucoup d'observateurs, les réseaux des deux groupes sont très différents et leur rapprochement ne se fera pas sans heurts. Mais Claude Bébéar, qui a bâti son groupe par rapprochements successifs, a acquis une expérience certaine en ce domaine.

Est-ce vraiment l'évolution que voulait Jacques Friedmann pour son groupe ? Rien n'est moins certain, même si le président de l'UAP affirme que ce projet lui trottait dans la tête depuis quelques temps. Comme chez AXA, l'UAP avait de son côté quelques problèmes à régler avant d'envisager sérieusement une alliance stratégique. Après avoir provisionné massivement son immobilier et réduit son endettement, comme il l'avait promis à ses actionnaires, en cédant sa participation dans le britannique Sun Life, une partie de ses créances immobilières et 34 % des 40 % qu'il détenait dans la Scor, le groupe s'est réorganisé en centre de profits. Eric Guily, arrivé récemment place Vendôme, veillera à ce que les objectifs soit atteints. *Dire que Jacques Friedmann* a choisi la solution AXA est aller un peu vite en besogne. Il se met *peut-être ainsi à l'abri d'un* opération moins *« amicale »* qui aurait fini par advenir. Mais il perd du pouvoir : il présidera, certes, le conseil de surveillance de la nouvelle entité mais c'est Claude Bébéar qui assura la présidence du directoire.

***Ba. S.***

## *Le mariage des numéros un et deux français du secteur*

● **UAP. Le groupe d'assurances** a enregistré, en 1995, un chiffre d'affaires consolidé de 157,6 milliards de francs, dont 85,1 milliards dans l'assurance-dommages, et 72,5 milliards dans l'assurance-vie. En 1995, il a affiché une perte de 2 milliards de francs. L'UAP a enregistré, au premier semestre de 1996, un résultat net consolidé de 860 millions de francs. Premier groupe d'assurances en France, où il réalise encore 40 % de son chiffre d'affaires, l'UAP est présent en Allemagne et en Europe de l'Est (20 % de son chiffre d'affaires), dans le Benelux et l'Europe du Nord (21 %), et en Grande-Bretagne (11,5 %).

● **AXA. Numéro deux en France,** en parts de marché, le groupe d'assurances a réalisé en 1995 un chiffre d'affaires de 141 milliards de francs et un bénéfice net consolidé de 2,7 milliards. Au premier semestre, il a enregistré un résultat net d'1,9 milliard, en hausse de 51,8 % pour un chiffre d'affaires de 81,9 milliards. L'assurance-vie représente la moitié de l'activité du groupe, l'assurance-dommages 23 %, les services financiers 20 % et la réassurance 7 %. AXA, qui s'est largement internationalisé depuis le début des années 90, réalise aujourd'hui 42 % de son chiffre d'affaires en Amérique du Nord, contre 41 % en Europe (dont 28 % en France). Depuis le rachat de la compagnie australienne National Mutual en 1995, AXA a renforcé sa présence en Asie-Pacifique, qui atteint 10 % de son activité.

# EDF et GEC-Alsthom, avec un contrat de 3 milliards de francs, se renforcent sur le marché chinois de l'énergie

**PÉKIN**
*de notre envoyée spéciale*

Pour répondre à ses besoins considérables dans le domaine de l'énergie, la Chine va faire un pas de plus dans l'ouverture de son économie aux capitaux privés. Pour la première fois, elle confie à *un consortium étranger constitué* d'EDF et de l'industriel franco-britannique GEC-Alsthom, non seulement la construction mais aussi l'exploitation d'une centrale électrique, celle de Laibin, dans la province du Guanxi, au sud du pays.

Ce contrat, d'une valeur de trois milliards de francs, a été signé, lundi 11 novembre, à Pékin, par le président d'EDF, Edmond Alphandéry, et le PDG de GEC-Alsthom, Pierre Bilger, en présence du ministre français de l'industrie, Franck Borotra. Ce dernier était venu à Pékin *« pour faire avancer des dossiers »* avant la visite du président de la République française, prévue pour le printemps 1997. Plusieurs de ses collègues du gouvernement feront le même déplacement d'ici là, dont François Fillon (Poste et télécommunications) dans le courant du mois de janvier.

*« Cette centrale sera le laboratoire des projets privés qui se développeront à partir de maintenant en Chine »*, a estimé M. Bilger en présentant l'accord fraîchement signé. Pour ce projet d'un type nouveau, *les deux partenaires investiront* eux-mêmes 750 millions de francs, dont 60 % seront fournis par EDF et 40 % par le groupe industriel, sous forme d'un apport en capital. Les 2,25 milliards restants seront financés par des crédits bancaires dont le montage n'est pas encore achevé. Indosuez sera le chef de file du consortium bancaire, dont feront également partie Barclays et la Hong-Kong & Shanghai Bank.

### CONCESSION DE 18 ANS

La construction de la centrale au charbon de Laibin, qui comportera deux tranches de 350 MW chacune, commencera dès la conclusion de ces accords financiers. La première tranche devrait être opérationnelle au début de 1999. EDF et GEC-Alsthom la mettront alors eux-mêmes en service et pourront ainsi se rémunérer sur la vente d'électricité pendant la durée de leur concession, fixée à dix-huit ans (soit 15 ans à partir de la mise en service). L'accord garantit l'approvisionnement de la centrale en *charbon, abondant en Chine, ainsi* que l'enlèvement de l'électricité par la province du Guanxi, à un prix fixé.

*« Nous avons été choisis parce que nous assurions le prix du kWh le plus bas »*, a indiqué Jack Cizain, directeur international d'EDF, dont les deux concurrents les plus offensifs étaient le groupe helvético-suédois ABB et un consortium américain conduit par la société Bechtel. Mais il faudra que la rentabilité soit au rendez-vous : les deux groupes français ne disposent d'aucune garantie du gouvernement chinois. L'opération comporte donc bel et bien sa part de risques.

Si elle réussit, elle devrait être le prélude à une floraison de projets du même type. Le gouvernement chinois envisagerait en effet, à terme, de confier 20 % de sa production électrique à des opérateurs privés. Et cela dans un contexte de très forte accélération de ses investissements dans ce domaine.

Alors que les planificateurs *chinois souhaitent tripler la* production d'électricité du pays d'ici à 2010, M. Borotra a cherché, pendant son séjour de quatre jours, à pousser un peu plus les pions de l'industrie française. Pékin étant fortement demandeur de nouveaux types de productions non polluantes, un groupe d'experts de haut niveau a été créé pour définir les axes d'une coopération à long terme. *Dans ce cadre,* EDF pourrait se voir confier l'aménagement hydraulique d'une rivière.

Paris espère surtout devenir le principal partenaire de la *Chine* dans le secteur nucléaire, où le groupe Framatome est déjà très présent. Franck Borotra a donc essayé de persuader le gouvernement chinois d'opter pour une *« politique de maîtrise complète du cycle du nucléaire »* basée sur une coopération avec la France. Mais les Chinois sont tentés de diversifier leurs sources, comme ils l'ont montré récemment en faisant appel à une technologie canadienne pour de nouvelles tranches de production nucléaire.

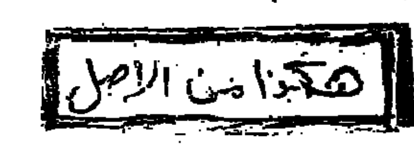
L'industrie américaine, impatiente de voir lever l'embargo décidé par les Etats-Unis sur les exportations de haute technologie vers la Chine en raison de son non-respect des droits de l'homme, attend elle aussi son heure, Westinghouse en tête. Au moment où les commandes nucléaires sont gelées dans la quasi-totalité des pays développés, la conquête du marché chinois sera très disputée.

***Anne-Marie Rocco***

## *Un financement entièrement étranger*

**Pour construire la centrale de Laibin B, EDF et GEC-Alsthom ont signé avec la Chine un contrat BOT *(build, operate, transfer)*. Son principe est simple : les deux entreprises construisent la centrale, *la font* fonctionner pendant quinze ans et la restituent ensuite à la province du Guangxi. Pour financer et construire l'ouvrage, EDF et GEC-Alsthom vont créer une société au capital de 150 millions de dollars (environ 750 millions de francs), qui empruntera 450 millions de dollars.**

**Ces dettes seront remboursées grâce à la facturation des kilowattheures à l'EDF local, qui s'engage à acheter une partie de l'électricité produite. Pour la première fois en Chine, les capitaux de la centrale sont entièrement étrangers et ne bénéficient pas de garantie formelle de l'Etat chinois. Autre particularité, les autorités chinoises auraient accepté que le taux de rentabilité des capitaux investis soit de l'ordre de 16 % par an, alors qu'elles refusaient jusqu'à présent les projets à rentabilité supérieure à 15 %.**



# Le conflit social d'EDF en Corse entame sa deuxième semaine

## Les négociations devaient reprendre

**AJACCIO**
*de notre correspondant*

La Corse et EDF auraient très bien pu faire l'économie d'un conflit social qui vient d'entrer dans sa deuxième semaine et qui a été notamment marqué par deux interminables coupures de courant d'une durée de huit heures consécutives chacune, le mercredi 6 et le jeudi 7 novembre. Des coupures bien évidemment de nature à susciter dans l'île un très vif mécontentement des usagers en général et du commerce en particulier. Mais les choses ne sont pas aussi simples qu'elles peuvent paraître.

Pour la CGT et la GNC (cadres CGT), organisations syndicales qui réunissent la quasi-totalité des personnels d'Electricité et Gaz de France en Corse, le protocole d'accord passé en décembre 1995 avec la direction prévoyait vingt embauches nouvelles avant fin 1997, de sorte que l'effectif global aurait dû passer de 900 à 920 personnes.

*La direction, quant à elle, ne fait* pas le même calcul. Elle réaffirme bien sa décision de créer les vingt emplois considérés. Seize l'ont d'ailleurs été depuis la signature du protocole, mais un certain nombre d'entre eux, sept croit-on savoir, sont des remplacements d'agents dont les postes sont devenus vacants pour diverses raisons. Ce que la CGT-GNC traduit par vingt moins sept = treize. Mais le différend s'aggrave encore lorsqu'il s'agit de déterminer le socle de base des effectifs : « *875 postes initiaux* », indique Jean-Pierre Piolat, directeur exécutif d'EDF Services à Paris. 900 ou 875, le protocole ne comporte sur ce point aucune précision, pas plus qu'il n'indique les secteurs de création, et cette omission ou cette ambiguïté constitue la raison fondamentale du conflit.

Les négociations, rompues unilatéralement par EDF-GDF à l'aube du 9 novembre après une nuit de discussions à la chambre de commerce d'Ajaccio, en présence de Bernard Fièvre, directeur régional du travail et de la main-d'œuvre, désigné depuis le début du conflit par le préfet de Corse, Claude Erignac, et du président de la chambre, Gilbert Casanova, devaient toutefois reprendre mardi 12 novembre dans l'après-midi.

**NOUVEAU MANDAT**

Claude Renoult, directeur d'EDG-GDF Corse, qui avait quitté sans crier gare la salle de réunion, s'était rendu à Paris dans la journée de samedi. Il en est revenu lundi soir avec un nouveau mandat et s'est déclaré « *prêt à discuter* » si le médiateur le lui demande. De son côté, Antoine Mandrichi, porte-parole des organisations syndicales, a annoncé que les personnels des divers centres tiendraient, ce même mardi matin, des assemblées générales *en vue de déterminer la conduite* à tenir. « *La tension est extrême et la situation difficile,* a dit M. Mandrichi. *Nous avons fait une démonstration de force importante mais l'heure reste à la discussion.* »

EDF a confirmé qu'elle est prête à accorder douze postes fermes supplémentaires et douze autres en contrepartie d'une réduction des heures supplémentaires. Enfin, un audit sur l'organisation générale des activités d'EDF-GDF en Corse, qui permettra, selon M. Piolat, « *de fixer clairement les objectifs à partir du 1er juillet 1998 afin d'éviter que chaque fois que l'on associe souci de gestion et maintien du service public on ne débouche, en Corse, sur un conflit alors que la paix sociale est essentielle en pareil cas* ». Clairement, c'est en effet le mot-clé.

***Paul Silvani***

# Onze Etats africains mettent sur pied un plan de redressement pour Air Afrique

## Sir Harry Tirvengadum (PDG d'Air Mauritius) serait nommé à la tête de la compagnie

**La formule, dont les grandes lignes ont été tracées le 11 novembre à Abidjan, est destinée à réduire des créances qui s'élèvent à 200 milliards de francs CFA, auxquels viendra s'ajouter le déficit de 24 milliards prévu pour 1996. Un plan de rééchelonnement de la dette financière et une recapitalisation ont également été annoncés, ainsi qu'une « remobilisation du personnel » relayée par les syndicats**

**ABIDJAN**
*de notre correspondant en Afrique de l'Ouest*

Pour sauver l'éternel malade qu'est Air Afrique, cinq chefs d'Etat (Côte-d'Ivoire, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad), six premiers ministres ou ministres des transports (Bénin, Burkina-Faso, Congo, Gabon, Mali et Togo) ont tracé, lundi 11 novembre à Abidjan, les grandes lignes d'un nouveau plan de redressement. Les participants au sommet ont proposé de remplacer l'actuel président, le Français Yves Roland-Billecart, par le PDG d'Air Mauritius, la compagnie nationale de l'île Maurice, Sir Harry Tirvengadum, plutôt que par les candidats français et belge issus respectivement d'Air France et de la Sabena – qu'avait également retenus le cabinet canadien de chasseurs de têtes chargé de ce recrutement. Cette nomination doit être entérinée ce mardi par l'assemblée générale des actionnaires.

*Le nouveau responsable de la* compagnie africaine devra appliquer un plan de redressement extrêmement contraignant. Afin d'alléger le poids d'une dette devenue insupportable, la flotte (quatre Airbus A 310) serait rachetée par une société de patrimoine qui louerait les appareils à Air Afrique. Chacun des onze Etats membre contribuerait pour 1 milliard de francs CFA (10 millions de francs) au capital de cette nouvelle structure, le reste étant fourni par l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne (Asecna), un organisme régional, qui dispose d'une trésorerie excédentaire.

Cette formule permettra de réduire des créances qui s'élèvent à 200 milliards de francs CFA, auxquels viendra s'ajouter le déficit de 24 milliards prévu pour 1996. Un plan de rééchelonnement de la dette financière et une recapitalisation ont également été annoncés. Mais cette dernière opération devrait reposer sur une privatisation d'une compagnie publique dont la gestion a toujours été compliquée par la présence non *pas de un, mais de onze Etats* au sein du capital. A ce jour, les investisseurs privés n'ont manifesté que peu d'intérêt pour Air Afrique, dont la réputation auprès de la clientèle d'affaires s'est considérablement dégradée ces derniers mois.

**« MISE AU PAS »**

Dans l'entourage du président ivoirien Henri Konan Bédié, on estime que le redressement de la compagnie passe par la remobilisation du personnel et la « *mise au pas* » des syndicats, ce que les chefs d'Etat ont traduit par la demande au personnel de « *mettre un terme à toute action susceptible de nuire au redressement* » d'Air Afrique. Les syndicats, qui ont entretenu depuis la nomination de M. Roland-Billecart, en 1989, des relations détestables avec la direction ont promis de « *ne rien faire qui puisse nuire à la société* » et devraient être satisfaits de la nomination d'un Africain responsable d'une compagnie bénéficiaire.

Par ailleurs, l'effort financier demandé aux Etats est important, *particulièrement pour les pays* sahéliens. Or ceux-ci seront probablement les premières victimes d'une redéfinition d'un cahier des charges qui oblige Air Afrique à maintenir des liaisons peu rentables. La décision d'investir dans Air Afrique est d'autant plus pénible pour les pays enclavés que ceux-ci ont bénéficié ces derniers mois d'une reprise du tourisme qui a, à son tour, entraîné le retour des charters de compagnies concurrentes, comme à Gao au Mali ou Agadès au Niger.

Dans certains cercles de dirigeants politiques ou de hauts fonctionnaires, on trouve que la compagnie a perdu un peu de son charme depuis qu'elle exige le règlement comptant des billets commandés par les administrations. Reste qu'Air Afrique est l'une des seules compagnies africaines – à l'autre bout du continent, Ethiopian Airlines a étonnamment survécu aux vicissitudes qui ont agité son pays d'attache – à offrir un service transcontinental à peu près fiable. Les mesures adoptées à Abidjan visent à *éliminer* l'a-peu-près.

***Thomas Sotinel***

# En Nouvelle-Calédonie, un échange minier en projet

**LE MINISTÈRE FRANÇAIS** de l'outre-mer a annoncé le 12 novembre *que la Société* Le Nickel (SLN), *filiale du groupe* Eramet, dont l'Etat est l'actionnaire majoritaire, et la Société minière du Sud Pacifique (SMSP) vont effectuer en Nouvelle Calédonie un échange de gisements miniers. Ce projet, présenté il ya quelques jours par la SMSP et Falconbridge, vise à garantir l'approvisionnement de l'usine de transformation qu'ils souhaitent construire dans la Province nord (indépendantiste). Il n'a pas encore été approuvé par l'ensemble du conseil d'administration d'Eramet.

L'approvisionnement de l'usine du Nord, à l'état d'ébauche, était devenu un problème économique et politique aigu ces derniers mois. La SMSP, bras économique de la Province nord, exigeait la cession du gisement minier de Tiébaghi, ce que le PDG d'Eramet, Yves Rambaud, refusait, au nom des intérêts de la SLN, qui possède la seule usine de transformation du territoire. Le projet SMSP/Falconbridge s'élèverait à 5 milliards de francs, mais l'étude de faisabilité n'a pas été encore réalisée.

## DÉPÊCHES

■ **SUMITOMO** : le groupe japonais de négoce a annoncé le 12 novembre avoir porté plainte pour escroquerie contre son ancien *trader* Yasuo Hamanaka, déjà incarcéré après des transactions douteuses sur le cuivre. Sumitomo accuse M. Hamanaka d'avoir utilisé des moyens frauduleux pour obtenir 3,8 milliards de francs de la filiale du groupe à *Hongkong et régler* ses dettes auprès de ses intermédiaires.

■ **PHARMACIE : Bergen Brunswig**, l'un des plus grands distributeurs de médicaments aux Etats-Unis, va fusionner avec le fabricant américain de médicaments Ivax pour créer un groupe de 16 milliards de francs de chiffre d'affaires.

■ **MUNICH RE** : le groupe allemand, numéro un mondial de la réassurance, a annoncé le 11 novembre que, suite à l'acquisition de la société American Reinsurance, son bénéfice pourrait chuter cette année, après une hausse de 83 % à 2 milliards de francs en 1995-96 (exercice clos fin juin).

■ **HFS** : le groupe américain, principale chaîne d'hôtellerie en franchise et propriétaire de la société de location de véhicules Avis, a annoncé le 11 novembre l'acquisition de la société *américaine PHH (gestion de* flottes de véhicules, achat et revente d'immobilier). La transaction est évaluée à 8,5 milliards de francs.

■ **ÉLECTRICITÉ** : la compagnie britannique East Midlands Electricity ne souhaite pas rencontrer la société américaine Dominion Resources tant que l'offre de rachat lancée par cette dernière n'atteindra pas un niveau « *réaliste* », selon le *Financial Times* du 12 novembre. Dominion a offert le 6 novembre près de 10 milliards de francs pour acquérir East Midlands.

■ **FRANCE TÉLÉCOM** : la mise en Bourse de 20 % du capital de l'exploitant téléphonique rapporterait 25 milliards de francs, aurait indiqué, le 11 novembre, le ministère de l'économie, selon l'agence Reuters. Le 12 novembre, le ministère de l'économie démentait.

■ **STET** : la privatisation de la holding italienne de télécommunications est reportée de mars 1997 à l'automne 1997, a indiqué, le 11 novembre, le ministre italien du Trésor. Auparavant, le contrôle de la STET devrait passer de l'IRI au ministère du Trésor, et la STET être fusionnée, d'ici à mai 1997, avec sa filiale Telecom Italia.

# Les plans sociaux sont soumis à des procédures de plus en plus complexes

## Chez Danone, pour retarder au maximum la fermeture des usines de Strasbourg et de Seclin, les syndicats mènent, avec succès, une bataille juridique. Un cas d'école à l'heure où le gouvernement parle de revoir le code du travail

**Alors que le gouvernement relance le débat sur la flexibilité, les juges continuent de surveiller de très près les plans sociaux. Chez *Danone, le plan social annoncé fin janvier* n'est toujours pas adopté. Sans grève ni débat sur le bien-fondé des suppressions d'emplois dans une entreprise prospère, les syndicats parviennent à mener une bataille *d'obstruction. Les juges s'aventurent* même sur de nouveaux terrains. Le tribunal de Nanterre a condamné l'« *absence de stratégie* » des chimistes Ciba-Geigy et Sandoz, deux géants suisses en cours de fusion. Dans les Côtes-d'Armor, un tribunal des prud'hommes vient également de rendre un jugement inhabituel. Estimant que la SAT, filiale du groupe Sagem, avait eu tort de licencier des ouvriers prétendument inaptes, le tribunal a condamné l'employeur à indemniser ses anciens salariés, rembourser les Assedic et verser des dommages-intérêts à un syndicat pour non-respect par un adhérent du patronat de la métallurgie d'un accord signé par l'Union des industries métallurgiques et minières en 1987.**

**EN CONVOQUANT** un comité central d'entreprise le 31 janvier 1996 pour annoncer la fermeture des sites de Strasbourg (197 salariés) et de Seclin (169 salariés) et la réorganisation de l'usine de Ferrières-en-Bray (Seine-Maritime), la direction de Danone ne pensait pas que ces 297 suppressions d'emploi poseraient un problème insurmontable. Selon beaucoup, Antoine Riboud espérait bien refermer ce dossier avant de passer les rênes de l'entreprise à son fils, Franck, en milieu d'année. Le plan social de Danone est d'une ampleur beaucoup plus limitée que ceux, très médiatiques, du Crédit lyonnais ou de Giat Industries. Pourtant, dix mois plus tard, le dossier est très loin d'être bouclé, et les péripéties judiciaires qu'il continue d'occasionner risquent même d'en faire un cas d'école.

Au départ, Danone a lancé une triple procédure de consultation des représentants des salariés. Comme dans toute entreprise confrontée à une restructuration, la présentation du plan social doit suivre les règles du livre III du Code du travail. Celles-ci fixent un certain délai (quatorze, vingt et un ou vingt-huit jours) entre les réunions du comité d'entreprise en fonction de l'importance du plan. Elles précisent aussi les conditions du recours à l'expert.

Outre cette procédure classique, Danone a aussi consulté les représentants des salariés selon la procédure du livre IV du Code du travail, qui porte sur les attributions des représentants du personnel. Contrairement au livre III, cette procédure n'est pas soumise à des délais précis. Elle prévoit simplement que le comité d'entreprise doit disposer d'« *un délai d'examen suffisant* ». Jusqu'en 1995, rares étaient les entreprises à utiliser le livre IV, mais Danone, pressentant un retournement de jurisprudence (*Le Monde* du 18 avril 1996), a préféré ne prendre aucun risque.

**INFORMATION PRÉMATURÉE**

En plus de ces deux procédures légales, Danone était soumise à une troisième procédure, imposée, cette fois, par la convention collective des industries laitières : l'information des représentants du personnel un mois avant d'entamer la procédure liée au fameux livre III. Le 31 janvier, Danone convoque donc son comité central d'entreprise (CCE). Premier contretemps, les syndicats envahissent la salle : la réunion est reportée au 9 février, et les comités des établissements concernés convoqués le 10.

Le vendredi 9 février, la direction informe et consulte le CCE, selon la procédure définie par le livre IV et la convention collective des industries laitières. La deuxième réunion du CCE chargée d'étudier le plan, cette fois dans le cadre du livre III, est convoquée pour le 18 mars. Mais, le 6 mars, le CCE conteste la procédure devant le tribunal de grande instance de Nanterre. Selon lui, la direction ne peut pas lancer deux procédures – le livre IV et la convention collective – au cours d'une seule et même réunion. Le 12 mars, le juge accorde dix jours aux parties pour trouver un compromis. Constatant un désaccord persistant le 22 mars, il rend sa décision le 5 avril : la direction doit d'abord consulter et informer le comité d'entreprise selon la procédure du livre IV, puis en fonction de la convention collective et enfin du livre III. Il interdit surtout à la direction de mettre en œuvre des mesures de reclassement tant que la procédure n'est pas achevée. Ainsi, Danone retire des panneaux d'affichage de Strasbourg et Seclin ses propositions de mutation interne ou de reclassement externe.

Le 23 mai, nouveau départ. Conformément au jugement, le CCE est convoqué dans le cadre de la procédure du livre IV. Le CCE mandate, à ses frais, un expert qui remettra son rapport le 28 juin. A cette date, le CCE rend un avis négatif sur le plan social. La procédure du livre IV est, en principe, terminée.

**NOUVEAU CCE**

La direction convoque alors un nouveau CCE le 9 juillet pour l'informer, conformément à la convention collective, qu'il sera à nouveau convoqué le 3 septembre, cette fois dans le cadre du livre III.

Le 3 septembre, le comité central d'entreprise désigne à nouveau un expert, financé cette fois par la direction. Celui-ci remettra son rapport lors du CCE du 24 septembre. Un troisième CCE, programmé pour le 22 octobre, doit alors clore la procédure. Mais le 15 octobre un jugement du tribunal de grande instance de Strasbourg vient bouleverser le dernière acte. Saisi par la seule CGT – les autres syndicats reconnaissent implicitement que la bataille procédurière a assez duré, – le tribunal ordonne à la direction de reprendre la procédure au motif que, après le CCE du 23 mai, elle n'a pas consulté et informé les comités d'établissement concernés.

Etait-elle tenu de le faire ? Les avis divergent sur ce point. L'avocat de la direction affirme le contraire, faisant remarquer que la décision émane du groupe. Selon lui, les comités d'établissement doivent être consultés sur la mise en œuvre locale du plan, mais n'ont pas à recevoir l'information sur la stratégie qui préside la restructuration.

**PAS D'APPEL**

Après la décision contraire du tribunal de Strasbourg, la direction a décidé de ne pas faire appel, pour ne pas allonger la procédure. Après avoir changé d'avocat, elle a annulé le CCE du 22 octobre et convoqué non pas les trois comités d'établissement concernés, mais les sept CE de la banche produits frais pour les informer de la restructuration dans le cadre du livre IV. Avant même la deuxième réunion qui s'est tenue le 8 novembre, les élus CGT de l'établissement de Strasbourg ont prévenu qu'ils « *ne pourront pas donner d'avis* » sur ce projet, car ils n'ont « *pas assez d'éléments en leur possession* ».

La direction doit donc maintenant boucler la procédure définie par le livre IV, puis engager au niveau du CCE, et peut-être des sept CE de la branche, la procédure prévue par la convention collective, puis attaquer la procédure du livre III. S'ils le souhaitent, les représentants du personnel pourront à nouveau faire appel à un expert ou saisir les tribunaux en référé. Il est très peu vraisemblable que la procédure soit achevée fin 1996.

D'ores et déjà, deux constatations s'imposent. Le contentieux n'a, jusqu'à présent, jamais porté sur le fond : le droit pour un groupe qui a réalisé 2 milliards de francs de bénéfices en 1995 de supprimer des emplois. De même, la qualité du plan social n'a jamais été au centre des débats. D'ailleurs, ni à Seclin ni à Strasbourg, les syndicats n'ont lancé d'appel à la grève en 1996.

*Frédéric Lemaître*

# Une filiale de la Sagem condamnée pour non-respect d'un accord de branche

**LE CONSEIL** des prud'hommes de Guingamp (Côte-d'Armor) a rendu le 5 novembre un jugement exceptionnel. Dix anciens salariés de la SAT (Société anonyme de télécommunications), embauchés entre 1966 et 1973 sur l'établissement de Lannion, contestaient leur licenciement prononcé en 1993. A cette date, cet établissement n'était nullement en crise. Mais, à l'occasion de l'introduction de nouvelles technologies, la direction de cette filiale du groupe Sagem classe les salariés en quatre catégories, dont une réservée aux « *salariés que leur potentiel et leur sensibilité orientent vers des métiers autres que ceux que la SAT pratiquera demain* ».

Alors que 15 ouvriers spécialisés, 21 ouvriers professionnels et 8 employés sont licenciés en juillet et août 1993 en raison de leur inaptitude, la direction annonce dès le mois d'août l'embauche de jeunes en contrat de qualification. En 1993 et 1994, la SAT-Lannion procédera à 12 embauches en contrat de qualification, 7 embauches en contrat à durée déterminée pour accroissement d'activité, 41 embauches ou maintiens à leur poste d'intérimaires, sans compter 19 autres contrats de qualification en cours de formation.

Devant le tribunal, les salariés ont estimé qu'ils n'avaient pas été licenciés à cause de suppressions d'emplois mais parce que la direction les jugeait inaptes. Or, non seulement ils n'avaient reçu aucune formation durant vingt ans, mais ils n'avaient même pas eu d'entretien avec les chefs de service qui avaient procédé au classement décisif.

**LICENCIEMENTS INJUSTIFIÉS**

Malgré les arguments de la SAT, expliquant qu'elle avait formé de nombreux salariés, mais pas les plaignants, en raison de leur niveau intellectuel trop bas, le tribunal a donné raison aux salariés. Il a condamné la SAT à verser un an de salaire à chaque salarié pour « *licenciement sans cause réelle et sérieuse* », ainsi que trois mois de salaire de « *dommages-intérêts* ». Surtout, estimant les licenciements injustifiés, il a condamné la SAT à rembourser aux Assedic six mois d'indemnités de chômage, conformément à l'article L122 14 4 du code du travail.

Par ailleurs, la CFDT avait attaqué l'entreprise pour non-respect d'un accord de branche. Le 12 juin 1987, patronat et syndicats de la métallurgie avaient, en effet, signé un accord stipulant que « *des actions de formation de longue durée doivent être mises en place dans les entreprises avec pour objectif d'adapter les salariés aux évolutions de l'emploi en vue de les maintenir dans l'entreprise* ». Sont concernés « *les salariés qui présentent les caractéristiques sociales telles qu'ils risquent de subir plus particulièrement les conséquences de l'évolution économique ou technologique* ». Estimant que la CFDT, en tant que signataire, a subi un « *préjudice moral* » lié au non-respect de l'accord, les prud'hommes ont condamné la SAT à lui verser 10 000 francs de dommages et intérêts.

La direction de la Sagem a décidé de faire appel de ce jugement dont le coût doit s'élever à près de 2 millions de francs mais qui, comme le souligne l'avocat des salariés, ne rendra pas leur emploi à des personnes qui, âgées d'environ cinquante ans, ont peu de chances de retrouver du travail.

*F. Le*

# Les syndicats de Ciba-Geigy contestent des suppressions d'emplois décidées sans plan stratégique

**COMMENT JUSTIFIER** 10 000 suppressions d'emplois dans le monde, lorsque la direction reconnaît devant la justice ne pas avoir de plan stratégique ? Telle est l'interrogation des syndicats français de Ciba-Geigy, ce groupe suisse qui doit fusionner avec son compatriote Sandoz pour créer Novartis, deuxième groupe pharmaceutique mondial.

Huit mois après l'annonce, le 7 mars 1996, par les groupes Ciba et Sandoz de leur projet de fusion, cette opération, présentée comme la plus importante fusion industrielle mondiale jamais réalisée, ne s'est toujours pas concrétisée. Le projet a reçu l'aval des instances européennes, mais attend désormais celui des autorités antitrust américaines.

Mais sur les sites du groupe la démotivation surgit, personne ne sachant exactement ce que va devenir son poste. Seules des données globales ont été fournies. En France, contrairement à l'Allemagne, tous les sites seront maintenus. Sur les 6 000 salariés des deux entités, 600 perdront leur poste et 250 nouvelles fonctions seront créées dans la nouvelle entité. En attendant, Ciba-Geigy et Sandoz continuent de travailler chacun de leur côté, tout en tenant des réunions communes pour préparer le futur. Une situation difficilement tenable.

A cela s'ajoute la pénurie d'information. C'est par la radio que le personnel de Ciba a appris la fusion. Depuis, dans la perspective de comités d'entreprise préparant cette fusion, les syndicats ont réclamé, sans effet, de plus amples détails sur la conséquence de ce plan au niveau mondial pour comprendre les choix français. Le 16 septembre, le CCE d'UES Ciba-Geigy, regroupant trois établissements français, saisissait en référé le tribunal de grande instance de Nanterre. Le juge leur donnait raison.

Tout en reconnaissant que le CCE n'a pas à se prononcer sur l'opportunité de la fusion, il enjoignait la direction de fournir les documents demandés, dont le plan stratégique mondial du groupe. Cette requête restant encore sans effet, les syndicats saisissaient à nouveau, le 30 octobre, le juge en référé, qui constatait que, « *au dire des défenderesses, il n'existe pas, à ce jour, de plan stratégique de la société Novartis* ».

« *Les informations que nous avons entendues ne justifient pas les 10 000 suppressions d'emplois prévues par la maison mère. L'absence de plan stratégique et de budget prévisionnel conforte notre impression que ce choix de destruction d'emplois n'a pas de fondement industriel* », affirmaient dans la foulée la CFDT, la CGC, la CGT, la CFTC, en émettant un avis défavorable sur le projet d'organisation mondiale.

**DOUBLE RÉFÉRÉ**

Le même jour, le tribunal était saisi d'un deuxième référé, le comité d'entreprise reprochant, cette fois, à la direction d'avoir effectué une information personnelle des salariés trop détaillée avant d'en débattre dans les instances ad hoc. Un document de près de 700 pages, présentant de manière schématique la future organisation française de Novartis, avait été mis à la disposition des salariés de Ciba, un mois plus tôt. Dans ce canevas, chacun pouvait voir si son poste allait ou non disparaître. Le juge a donc ordonné à la direction d'envoyer une note complémentaire pour rappeler qu'il n'y aurait pas de licenciements secs. A défaut d'être reclassés, « *les salariés dont les postes devraient être supprimés ne seraient pas licenciés de manière systématique, mais seulement dans la mesure où ils seraient désignés comme licenciables en vertu de l'application de l'ordre des licenciements* ».

Après ces deux jugements en référé, direction et syndicats devaient se retrouver le 12 novembre, lors d'un nouveau comité central d'entreprise, pour évoquer les conséquences en France de la fusion. Simultanément, des représentants des syndicats européens de Ciba se rencontreront pour évoquer, pendant deux jours, l'évolution dans les différents pays et s'intéresser, sans nul doute, à l'absence de plan stratégique...

*Dominique Gallois*



# Les juges, derniers garants d'un modèle social

ANALYSE

**IL NE SE PASSE PAS** une semaine sans qu'une décision de justice ne vienne enrichir la jurisprudence et peser sur les stratégies des entreprises face à l'emploi. Mi-octobre, le tribunal de grande instance de Strasbourg obligeait Danone à revoir la présentation de son plan social, neuf mois après la première réunion du comité central d'entreprise. Fin octobre, son homologue de Nanterre condamnait les directions de Ciba-Geigy et Sandoz pour ne pas avoir correctement informé les salariés français des modalités de leur fusion.

Le 5 novembre, le tribunal des prud'hommes de Guingamp (Côtes-d'Armor) a condamné la SAT pour avoir licencié des salariés « *inaptes* » qu'elle n'avait pas pris la peine de former pendant vingt ans. La SAT est, entre autres, condamnée à rembourser aux Assedic six mois d'indemnités et à faire un chèque de 10 000 francs à la CFDT, qui s'estimait moralement lésée par le non-respect d'un accord de branche.

**« RÉFLEXION D'ENSEMBLE »**

Faut-il s'offusquer de ces interventions ? Paniquée par les chiffres du chômage, la majorité parlementaire revendique, comme en 1986, davantage de flexibilité. Alain Juppé estime qu'il faut permettre aux entreprises « *d'embaucher et de licencier plus facilement* ». Jacques Barrot reconnaît que les services du ministère du travail « *se livrent actuellement à une réflexion d'ensemble sur l'évolution et l'actualisation du Code du travail* ».

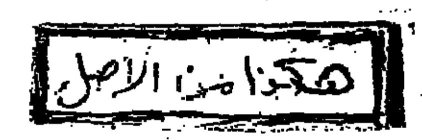
Les chefs d'entreprise se rendent aujourd'hui compte que la suppression de l'autorisation administrative de licenciement obtenue, de haute lutte, il y a dix ans, a jeté les entreprises dans les bras de la justice. Dès lors, il est de bon ton de critiquer l'action des juges. Mais ceux-ci ne font que dire la loi. Si l'interprétation de celle-ci ne prêtait pas à controverse, les arrêts de la justice n'auraient pas l'importance qu'ils ont aujourd'hui.

Est-il normal que près de quatre ans après la « *circulaire Aubry* » définissant le contenu des plans sociaux une entreprise aussi chevronnée que Danone ne sache pas quelle procédure utiliser ? Cette incertitude ne sert ni la direction ni les salariés, qui ne peuvent se voir offrir aucune possibilité de reclassement. Est-il sain qu'un plan social puisse être invalidé par l'administration, puis validé par la justice (cas de Kodak) ou le contraire (Vallourec) ? Est-il normal que l'on ignore toujours si la nullité d'un plan social entraîne ou non la nullité des licenciements ?

Si les recours des syndicats à la justice s'expliquent par la complexité de la loi, ils constituent un échec. Pour les directions, bien entendu, mais aussi pour le dialogue social et les syndicats eux-mêmes. Souvent incapables de mobiliser les salariés et d'instituer un rapport de forces interne, les syndicats cherchent à l'extérieur de l'entreprise un appui qu'ils n'ont plus en interne. Mais cet argument, souvent employé par le patronat, ne doit pas faire oublier que si les représentants des salariés attaquent la présentation formelle des plans sociaux c'est parce que, comme vient de le rappeler une enquête du ministère du travail, les directions ne leur permettent pas d'en négocier le contenu.

Trois jours après l'intervention d'Alain Juppé, Jacques Chirac a rappelé que « *nous sommes très attachés, en France, à un certain modèle social* ». Qu'on le veuille ou non, dix ans après la suppression de l'autorisation administrative de licenciement et face à la faiblesse du dialogue social sur les questions de l'emploi, les juges en sont aujourd'hui un des derniers garants.

*F. Le*



**MANAGEMENT**
La priorité pour les DRH : mobiliser le personnel sur les objectifs stratégiques
page VII



**TRIBUNE**
par Philippe d'Iribarne
page V

Le Monde
EMPLOI
MERCREDI 13 NOVEMBRE 1996



**ANNONCES CLASSÉES**
pages III et VI
et de la page VIII à la page XVIII

**DANS « LE MONDE EMPLOI » DU 20 NOVEMBRE**
La réforme de la formation professionnelle

**INITIATIVES**



PATRICK LESTIENNE

Le statut des salariés est au cœur des changements en cours
L'angoisse grandit à l'approche des échéances

# La mutation sociale des entreprises publiques

Justifiés, autant par des raisons de conformité économique que pour appliquer des orientations décidées par les autorités européennes, les bouleversements à l'oeuvre dans la plupart des entreprises publiques françaises suscitent l'inquiétude. Surtout dans le domaine social où tout le monde retient son souffle au moment du passage à l'acte qui, et pour cause de périls annoncés, s'éternise. De La Poste à France Télécom, en passant par EDF et, plus sensible encore, par la SNCF, tous les clignotants d'alerte sont allumés. Avec, pour question centrale, celle du statut des personnels, que ceux-ci soient fonctionnaires ou agents très protégés du service public. Un dérapage, et c'est la menace d'un conflit ouvert. L'écheveau est difficile à démêler : la situation est emblématique et dépasse le seul sort des salariés en cause.

Les employés des entreprises publiques ne sont pas les seuls à bénéficier de garanties conventionnelles importantes. Les banques ou de grandes entreprises comme la Lyonnaise des eaux et la Générale des eaux pourraient, à terme, se sentir isolées avec l'affaiblissement du modèle de référence.

*Mieux – ou pis –, le mode de* fonctionnement social de ces sociétés nationales, vouées au transport ferroviaire, à la distribution d'énergie ou à la communication, représente l'archétype de ce que la société industrielle a été capable d'offrir et ce qu'elle a porté jusqu'à des limites optimales entre la fin de la deuxième guerre mondiale et les années de crise. Ici, plus qu'ailleurs sans doute, s'est illustré le concept taylorien de la conflictualité productive défini par Danielle Linhart (*Le Torticolis de l'autruche*, éditions du Seuil). Non seulement les améliorations portaient sur les classifications, les grilles salariales et le pouvoir d'achat, en contrepartie d'une productivité renforcée, mais elles étaient négociées par des syndicats puissants et représentatifs, dès lors grands utilisateurs de l'arme de la grève.

*Dans un univers régi par les règlements* et les procédures, au nom du service rendu aux usagers, *tout cela avait sa propre logique*. Il n'en va plus de même aujourd'hui, quand la dimension commerciale de l'activité supplante, à la fois, le rôle dévolu au monopole et la primauté accordée à la prouesse technique. Avec le nucléaire pour EDF, la généralisation de l'équipement téléphonique pour les ex-PTT, l'électrification des voies, puis le TGV pour la SNCF, les grandes entreprises publiques pouvaient encore se croire investies d'une mission d'intérêt général et espérer retarder les échéances.

Les unes et les autres doivent désormais changer de culture, sûrement de projet, en s'éloignant de ce qui avait servi de ciment collectif ; ce qui ajoute aux angoisses identitaires dues au processus actuel *de déréglementation et, dans* certains cas, de privatisation. Si France Télécom a dû s'adapter aux *exigences de la concurrence et sait* devoir évoluer avec la technologie, déterminante, le changement inéluctable n'est pas aussi commode pour d'autres. L'échec de Socrate (système de billetterie *informatique*) *ressemble à un acte* manqué pour une SNCF, pyramidale, qui découvre les impératifs de l'économie de marché et La Poste vit un malaise diffus, symbolisé par la multiplication des emplois de contractuels sous droit privé. Comme l'attente se prolonge, les comportements sociaux *perdent de leur lisibilité ou de leur* spontanéité. A examiner les taux de participation aux grèves, en diminution depuis trois ans, on pourrait en déduire que France Télécom se fait progressivement à l'idée de la réforme. Ce que contestent les syndicats et que dément la place prise par SUD (Solidaire, unitaire, démocratique). Le fait que le statut soit garanti pour les agents en poste, et qu'il soit promis pour les embauches jusqu'en 2001, a *certainement* rassuré, mais ne modifie rien au fond. Un jour, il faudra affronter la redoutable question de la cohabitation entre les anciens et les nouveaux.

Tout dépend, en fait, de savoir jusqu'où mèneront les transformations en cours, à quel point d'équilibre les entreprises parviendront entre les acquis sociaux à préserver et les avantages acquis, à négocier. De ce point de vue, les exemples étrangers peuvent faire figure de bornes. En Suède, la bataille confuse entre l'opérateur public Posten AB et ses rivaux privés semble tourner à l'avantage du premier. Lequel en a profité pour rationaliser et comprimer ses coûts salariaux. A l'inverse, le cas de British Railways servira d'épouvantail. Eclatée en 80 sociétés, la compagnie vit les secousses d'une privatisation orthodoxe qui se traduit par des sacrifices sociaux considérables.

Pourtant, de nouvelles réalités apparaissent, qu'il va falloir intégrer. Au travers de ces transformations, il devient évident que des entreprises normales et sans statut *peuvent remplir des missions* de service public, être profitables et efficaces, sans forcément être *socialement contestables. Le* développement des services publics délégués ou concédés en apporte la démonstration, y compris dans les succès que remportent des entreprises françaises à l'étranger, où elles exportent leur savoir-faire.

***Alain Lebaube***

**d o s s i e r**

- **Le nombre élevé de contractuels cristallise les mécontentements à La Poste** *par Philippe Baverel*
- **Sentiments ambivalents à France Télécom** *par Francine Aizicovici*
- **La saga de Posten AB en Suède** *par Olivier Piot*
- **Les agents de British Rail privatisés sans parachute statutaire** *par Marie-Béatrice Baudet*
- **Les freins à l'évolution tiennent surtout au poids de l'Histoire** *par Laetitia Van Eeckhout*
- **EDF dans le brouillard** *par Marie-Claude Betbeder*

*Lire pages II et IV*

# Le nombre élevé de contractuels cristallise les mécontentements à La Poste

## Un postier sur six relève du droit privé. Les syndicats dénoncent la précarisation des conditions de travail

Inquiets, moroses, voire démotivés. Ces adjectifs reviennent en refrain dans la bouche des principaux responsables syndicaux de La Poste lorsqu'il s'agit de qualifier l'état d'esprit des troupes. Les causes du malaise sont multiples : dégradation des conditions de travail, absence de perspectives dans la carrière des agents, inquiétude face au projet de libéralisation du secteur postal défendu par la commission de Bruxelles. La question de l'emploi cristallise à elle seule une bonne part du mécontentement. « *Par le simple jeu des départs à la retraite non remplacés, La Poste supprime 5 000 emplois par an* », explique Patrick Moisan, responsable FO-PTT.

Résultat : alors qu'elle employait 276 000 agents en 1991, La Poste n'en compte plus actuellement que 254 000... et 57 000 contractuels de droit privé, dont près de 6 000 recrutés en 1995. Depuis la loi de 1990 qui a transformé l'administration postale en exploitant public autonome – tout en laissant aux agents le statut de la fonction publique –, le nombre de contractuels s'est tellement accru que, aujourd'hui, le statut d'un postier sur six relève du droit privé. Un sujet assez délicat pour que la direction ne souhaite pas en parler pour le moment.

Service de nuit, travail à mi-temps, flexibilité des horaires... : la précarité des conditions de travail des contractuels est régulièrement dénoncée par les syndicats. Pire encore, à en croire Jean-Paul Dessaux, secrétaire fédéral du syndicat SUD-PTT (Solidaire, unitaire, démocratique), « *La Poste crée systématiquement des emplois à temps partiel, très souvent à 50 %, pour éviter de recruter du personnel titulaire.* » A FO, Patrick Moisan ne dit pas autre chose : « *Le but de la direction, c'est de supprimer des emplois de fonctionnaires et d'embaucher des contractuels.* » Dans ce contexte, la petite phrase d'Alain Juppé stigmatisant au printemps dernier « *la mauvaise graisse des fonctionnaires* » a choqué plus d'un facteur. « *Franchement, je ne vois pas où il reste de la graisse* », s'indigne Jacqueline Besnard, secrétaire nationale CFDT chargée de La Poste.

Tous les contractuels ne sont pas logés à la même enseigne : si près de la moitié (environ 32 000) bénéficient de contrats à durée indéterminée (CDI), à temps plein ou non, 3 600 ne disposent que d'un contrat à durée indéterminée intermittent (CDII) – la charge de travail annuelle est fonction des besoins de La Poste –, tandis que 21 000 sont en contrat à durée déterminée (CDD), parfois depuis plusieurs années et donc illégalement. Pour tenter de limiter ces abus, La Poste s'est engagée cet été à offrir un CDI ou un CDII aux 5 000 agents ayant travaillé plus de huit cents heures entre mai 1995 et mai 1996 (soit l'équivalent d'un poste à mi-temps). Quant à ceux qui n'atteignent pas le quota des huit cents heures annuelles, la direction a promis d'augmenter leur volume de travail. Si ces dispositions vont dans le sens d'une amélioration de la condition des agents, il n'en demeure pas moins qu'elles établissent une discrimination de fait entre agents et contractuels.

Par-delà les questions de statut, l'ouverture du secteur postal à la concurrence qui, d'après le projet de la Commission européenne, devrait concerner, dès l'an 2 000, le publipostage (courrier publicitaire) et les plis entrant en France en provenance d'autres pays européens, suscite aussi bien des inquiétudes. « *Comment pourrons-nous vérifier le contenu des enveloppes ?* », s'interrogent les syndicats. « *Comme il est impossible, manuellement ou même techniquement, de faire la distinction entre les lettres ordinaires et le publipostage, il est clair que ce projet annonce une libéralisation totale de la distribution du courrier* », affirme pour sa part Jean-Paul Dessaux.

Dans un climat social aussi tendu, l'ouverture cet automne d'un centre de tri du courrier ultramoderne à Ozoir-la-Ferrière (Seine-et-Marne), géré par une filiale créée spécialement par La Poste et Alcatel, n'a évidemment pas contribué à calmer les esprits. D'autant que, parallèlement, La Poste prépare l'ouverture de nouveaux centres régionaux de régulation, officiellement destinés à gérer les flux exceptionnels de courrier. « *Faux*, réplique Jean-Paul Dessaux, *ces centres équipés de machines de tri très sophistiquées sont en fait appelés à traiter le trafic des « grands comptes », à savoir les entreprises clientes de La Poste.* Avant de conclure : « *Traités à part, les grands comptes seront désormais à l'abri des conflits sociaux.* » Soulevant par là même la question d'un service public à deux vitesses.

**Philippe Baverel**

### Concertation interne

**Promis par André Darrigrand, président de La Poste, le document définissant la stratégie de l'entreprise d'ici à l'an 2 000 est arrivé au domicile des 310 000 postiers de France fin septembre. Soucieuse d'enrichir son projet « *des expériences, des idées et du bon sens* » des agents, la direction a invité chacun d'eux à participer à une dizaine d'ateliers organisés jusqu'à la fin de l'année sur différents thèmes : « Améliorer le contact clientèle », « Augmenter le chiffre d'affaires », « Concilier l'entreprise et le service public »... Baptisée Ecoute et dialogue, l'opération ne semble pas avoir rencontré le succès escompté : « *C'est un flop,* remarque Jacqueline Besnard, à la CFDT. *Les thèmes retenus ne portent pas sur nos préoccupations quotidiennes : emploi, blocage des salaires pour 1996, conditions de travail, présence en zone rurale...* » Pire encore, aux yeux de Jean-Paul Dessaux, de SUD PTT, « *Tous les sujets débattus dans les ateliers visent à répondre à la même question : comment augmenter le chiffre d'affaires de La Poste ?* »**

# Sentiments ambivalents à France Télécom

## Les agents titulaires ont obtenu le maintien de leur statut de fonctionnaire

Le taux de grévistes n'a cessé de décroître à France Télécom depuis le début du mouvement des agents contre la privatisation partielle de leur entreprise : 75 % le 12 octobre 1993, 64 % deux ans plus tard, 34 % le 17 octobre dernier. En juin, la réforme a été adoptée par le Parlement. La transformation de l'exploitant public en société anonyme contrôlée majoritairement par l'Etat interviendra donc au 1[er] janvier 1997, un an avant l'ouverture totale à la concurrence du secteur des télécommunications. Bernard Jaïs, directeur des ressources humaines, voit dans la faible mobilisation du 17 octobre le signe que ce changement de statut « *est digéré ou, du moins, ne constitue plus un problème* » pour le personnel. « *Le climat social est calme* », ajoute-t-il. Mais du côté des syndicats, l'analyse est complètement différente.

### PLUSIEURS CHANTIERS LANCÉS

Le 4 juin, alors que le Parlement allait voter le changement de statut de France Télécom, seuls 32 % des agents se sont mis en grève. Le fatalisme semblait l'avoir emporté. Il est vrai que FO-PTT avait, quelques jours avant, négocié un accord avec la direction – signé aussi par la CGC – portant sur des congés de fin de carrière (CFC) à cinquante-cinq ans. « *FO a capitulé en rase campagne* », avait alors commenté SUD-PTT, deuxième syndicat de l'entreprise, dont la percée, ces dernières années, résulte notamment de sa position radicale contre la privatisation. Aussi, pour les syndicats, le taux de grévistes d'octobre n'est pas si mauvais. « *Il n'y a pas de résignation* », se félicite Jean Souleil, secrétaire fédéral de la CGT-PTT, premier syndicat de France Télécom. Pour Pierre Khalfa, secrétaire fédéral de SUD-PTT, cette grève montre que « *le potentiel de mobilisation reste très élevé. Les agents vivent une sorte de ras le bol* ».

En fait, c'est l'ambivalence des sentiments qui semble régner actuellement. Si la lutte contre le changement de statut a échoué, les agents sont cependant parvenus à faire inscrire dans la loi le maintien du statut de fonctionnaire pour le personnel en poste, ainsi que la possibilité d'en recruter d'autres, jusqu'en 2001. « *Au moins quatre cents fonctionnaires seront embauchés en début d'année* », annonce Bernard Jaïs. La règle étant néanmoins le recours à des contractuels de droit privé. Dans ce contexte, « *les agents n'ont pas le sentiment d'une privatisation en cours* », observe Jacques Lemercier, secrétaire général de FO-PTT. Mais certains syndicats redoutent que leur statut de fonctionnaire soit remis en cause à l'avenir. « *Nous sommes persuadés qu'il existe une véritable volonté d'aligner de manière dogmatique France Télécom sur le droit privé* », estime Marie-Pierre Liboutet, secrétaire général de la CFDT-PTT.

Les agents ont aussi compris que leurs enfants ne seront pas fonctionnaires à France Télécom et ils le vivent mal, disent les syndicats. « *Le problème des fonctionnaires n'est pas celui-ci,* conteste Bernard Jaïs. *Leur souhait est que le développement de France Télécom permette de donner du travail à leurs enfants.* » Et ce, quel que soit le statut de l'emploi proposé. L'opérateur compte embaucher 6 000 jeunes d'ici à la fin de 1997 en contrat à durée indéterminée (CDI), dont une partie sera puisée dans le vivier des quelque 1 000 jeunes qui auront en d'ici là un contrat d'apprentissage ou de qualification. Mais selon Marie-Pierre Liboutet, « *France Télécom ne montre pas qu'elle a une véritable politique sociale, qui devrait être le socle protecteur face à tous les changements, à la concurrence, à la déréglementation des télécommunications.* »

Pour se préparer à la concurrence, France Télécom a lancé plusieurs chantiers. Parmi eux, le « *redéploiement* », d'ici fin 1997, de 15 000 agents vers des métiers commerciaux, sur la base du volontariat. 7000 ont déjà fait le pas, indique la direction. Autre chantier : le plan EO 2 (Evolution de l'organisation, phase 2), lancé il y a un an, qui restructure l'entreprise autour de grands segments de clientèle. « *L'entreprise change, tout le monde est en mouvement,* observe Mireille Le Van, directrice régionale à Montpellier. *C'est finalement très fatigant pour les agents, mais dans la tête, il y moins d'états d'âme que l'an dernier, parce qu'ils vivent l'aboutissement des projets.* »

Pourtant, les syndicats sont unanimes : EO 2 provoque une vraie « *pagaille* ». « *Un grand nombre d'agents n'ont pas de poste, des chefs de service ne savent pas où est leur personnel, etc.,* souligne Pierre Khalfa, de SUD-PTT. *Tout cela est très mal vécu et provoque une perte d'efficacité.* » En fait, « *cette réorganisation atteint les objectifs fixés : parvenir à une perte de repères et avancer plus vite vers les règles du privé* », estime Jean Souleil de la CGT. « *EO 2 se passe normalement,* juge de son côté Bernard Jaïs, le DRH. *Comme dans toute réorganisation, chacun met du temps à s'habituer à son nouveau patron. Cette maison évolue bien et très vite.* »

### ENVIE DE FUIR

Un peu partout des expériences d'élargissement des plages d'ouverture des services en contact avec la clientèle se mettent en place, y compris le travail le samedi, ce qui inquiète les syndicats. En outre, certains problèmes persistent : pannes informatiques, difficultés d'approvisionnement, etc., remarque Marie-Pierre Liboutet, de la CFDT. « *Au point que le personnel pense que les dirigeants sont en train de préparer le terrain à la concurrence* », estime-t-elle. D'où « *une envie de fuir* » de la part des agents, au travers des congés de fin de carrière (CFC). Quinze mille agents pourraient obtenir le CFC en deux ans. La direction estime qu'elle atteindra son objectif de 60 % des 7 000 à 8 000 départs potentiels en 1996. Mais même le CFC est considéré par certains syndicats comme « *une opération de dégraissage* ». Mireille Le Van préfère une autre analyse. Pour 1996 et 1997, elle a reçu 247 demandes de CFC, sur une population potentielle de 360 agents. « *Ils veulent partir parce qu'ils ont des projets et que les conditions financières sont intéressantes,* dit-elle. *C'est vrai que certains préfèrent sans doute s'en aller plutôt que d'entrer dans le mouvement en cours à France Télécom. Mais c'est tout à fait normal, à cinquante-cinq ans.* » Elle reconnaît néanmoins que « *quelques-uns – une minorité – partent parce qu'ils désapprouvent le changement de l'entreprise* ».

Après l'échec de la lutte contre la privatisation, les syndicats cherchent eux aussi leurs marques. La CGT, par exemple, « *prend contact avec une autre organisation en vue d'une action commune autour du 14 novembre* ». La CFDT, quant à elle, se battra pour « *un contrat d'avenir, sur tout ce qui concerne les métiers, les carrières et les conditions de travail* ». De son côté, SUD-PTT prévient : « *Ceux qui pensent que nous allons disparaître auront quelques surprises.* »

**Francine Aizicovici**

# La saga de Posten AB en Suède

Alors que la libéralisation de la Poste est encore un débat théorique dans la presque-totalité des Etats membres de l'Union européenne, la Suède et la Finlande se sont attelées à la tâche dès 1992. Depuis, les rapports entre l'opérateur public et ceux du privé constituent une véritable saga économique et sociale dont se régale la presse suédoise.

Le monopole public de la Poste remonte, en Suède, à l'année 1947. Dès les années 80, des coursiers locaux se sont développés, effritant cette chasse gardée. Mais c'est surtout au début des années 90 que la pression s'est accentuée, avec la création, en mai 1991, d'une entreprise privée – Citymail – bien décidée à concurrencer sur Stockholm la Poste suédoise. « *Si l'on prend à la lettre les dispositions légales relatives au monopole, l'activité de cette entreprise était illégale* », explique Torsten Zillen, directeur du secrétariat des relations internationales à la Poste de Suède.

Le gouvernement en décidera autrement. Le cas de Citymail lui permet de mettre à l'ordre du jour la libéralisation du secteur postal. Les choses s'enchaînent alors très vite. Une étude est commandée au cabinet McKinsey, qui conclut que « *le monopole peut être supprimé* ». En 1992, ce même gouvernement propose un projet de loi au Parlement : le 1[er] janvier 1993 est mis fin au monopole postal.

En mars 1994, la loi sur les services postaux définit les règles et obligations pour tout opérateur postal. La Poste de Suède est transformée en société anonyme et devient Posten AB (AB pour S.A. en français). Il ne s'agit pas d'une privatisation puisque l'Etat reste l'unique actionnaire, mais l'opérateur est soumis aux mêmes règles juridiques et fiscales qu'une entreprise privée. En juillet de la même année, le service suédois des chèques postaux – Postgirot – devient à son tour une société anonyme bancaire.

Parallèlement, les opérateurs privés (déjà au nombre de cinq) développent leurs activités. Citymail, spécialisé dans la distribution de lettres pour le compte de banques, de compagnies d'assurances et d'entreprises de services, se renforce sur Stockholm. « *Notre stratégie était simple : pratiquer des prix 25 % moins chers que la Poste et nous étendre à Göteborg et Malmö* », souligne Hachant Olsson, vice-président de Citymail. Difficile, cependant, de grandir dans l'ombre du géant Posten AB, qui bénéficie d'un « *effet d'échelle* » et d'un réseau national. Début 1995, alors que Posten AB commence à revoir ses tarifs à Stockholm, les fondateurs de Citymail portent plainte pour « *distorsion de concurrence* ». « *Parce qu'ils étaient sûrs de perdre, les dirigeants de Posten nous ont proposé de rentrer au capital de Citymail,* explique Hachant Olsson. *Et nous étions alors à court de liquidité...* »

Coup de théâtre, donc, en avril 1995. Après des années de batailles juridiques – et idéologiques – les Suédois apprennent que Posten AB vient de prendre 75 % du capital de Citymail... La pièce est loin d'être finie. « *Il était tacitement prévu que nous pourrions racheter les parts acquises par Posten AB* », indique Hachant Olsson. Accord tacite ? Toujours est-il que, fin 1995, lorsque les trois fondateurs souhaitent racheter les 75 % des parts, Posten AB refuse et préfère entamer une procédure de... faillite de Citymail.

Nouveau rebondissement en janvier 1996 : l'administrateur judiciaire autorise les fondateurs de Citymail à reprendre la société. Aux anciens propriétaires sont dorénavant associés un fonds de pension britannique, la Deutsche Bank et trois des plus grosses banques privées suédoises. Résultat : Citymail a aujourd'hui 1 000 clients, répartis sur Stockholm, Göteborg et Malmö, et emploie 800 salariés à temps plein. « *Nous n'avons que 1 % du marché suédois,* souligne Hachant Olsson. *C'est vous dire si nous représentons un danger pour Posten AB ! Non, leurs dirigeants se sont en fait servis de nous pour rationaliser leur propre structure.* » Il est vrai que, depuis 1993, les effectifs de l'opérateur public sont passés de 58 000 à 43 000 et que le temps partiel s'est fortement développé.

Quelles sont à présent les perspectives de Citymail ? « *Atteindre 4 % du marché fin 1997* », explique Hachant Olsson. Le feuilleton est loin d'être terminé. Posten AB a en effet aligné ses prix sur ceux de Citymail dans les trois principales villes du pays. L'Agence de la concurrence a déjà exprimé son désaccord, et les fondateurs de Citymail sont à nouveau montés au créneau. Une fois n'est pas coutume.

**Olivier Piot**

# Les agents de British Rail privatisés sans parachute statutaire

On sent quelques accents de fierté dans la voix. A la CGEA, filiale de la Générale des eaux, on rappelle volontiers que l'entreprise depuis le printemps dernier est « *l'un des plus importants opérateurs privés – et le seul français, tous les autres sont anglais* » sur le marché de la privatisation de British Rail, les chemins de fer britanniques. La CGEA se retrouve en effet à la tête de deux réseaux : South Central, au sud de Londres, et South East, à l'est. « *On parle beaucoup des ventes des Airbus qui assurent les bons chiffres du commerce extérieur français, mais on devrait aussi évoquer les autres succès. Notre rôle de transporteur de voyageurs en Grande-Bretagne correspond, par exemple, à un chiffre d'affaires de 2 milliards par an pendant sept ans et de 4 milliards par an pendant quinze ans* »

La privatisation de British Rail – à la CGEA, on préfère parler d'une délégation de service public – est un feuilleton qui a débuté en 1993. Margaret Thatcher n'avait pas voulu s'y attaquer, son successeur au 10 Downing Street, John Major, a sauté le pas, provoquant bien sûr la colère des travaillistes, qui, cela dit, n'envisagent plus aujourd'hui de renationalisation s'ils devaient arriver au pouvoir, et celle d'un grand nombre d'usagers regroupés au sein d'associations dont Save Our Railways (SOR, Sauvez nos chemins de fer).

L'entreprise publique britannique qui, à la fin du mois de mars 1994, comptait, selon les chiffres du ministère anglais des transports, 121 000 agents va être vendue par appartements, certains ayant déjà été achetés. British Rail a été divisée en trois blocs (les voies ferrées, le matériel et le transport de passagers éclaté sur 25 régions) qui constituent globalement plus de 80 entreprises distinctes.

Une véritable révolution pour les voyageurs anglais qui s'inquiètent des conséquences à venir de l'atomisation de leur réseau ferré et des difficultés qui risquent d'en surgir. A l'origne, par exemple, une billetterie unique n'avait pas été sérieusement prévue.

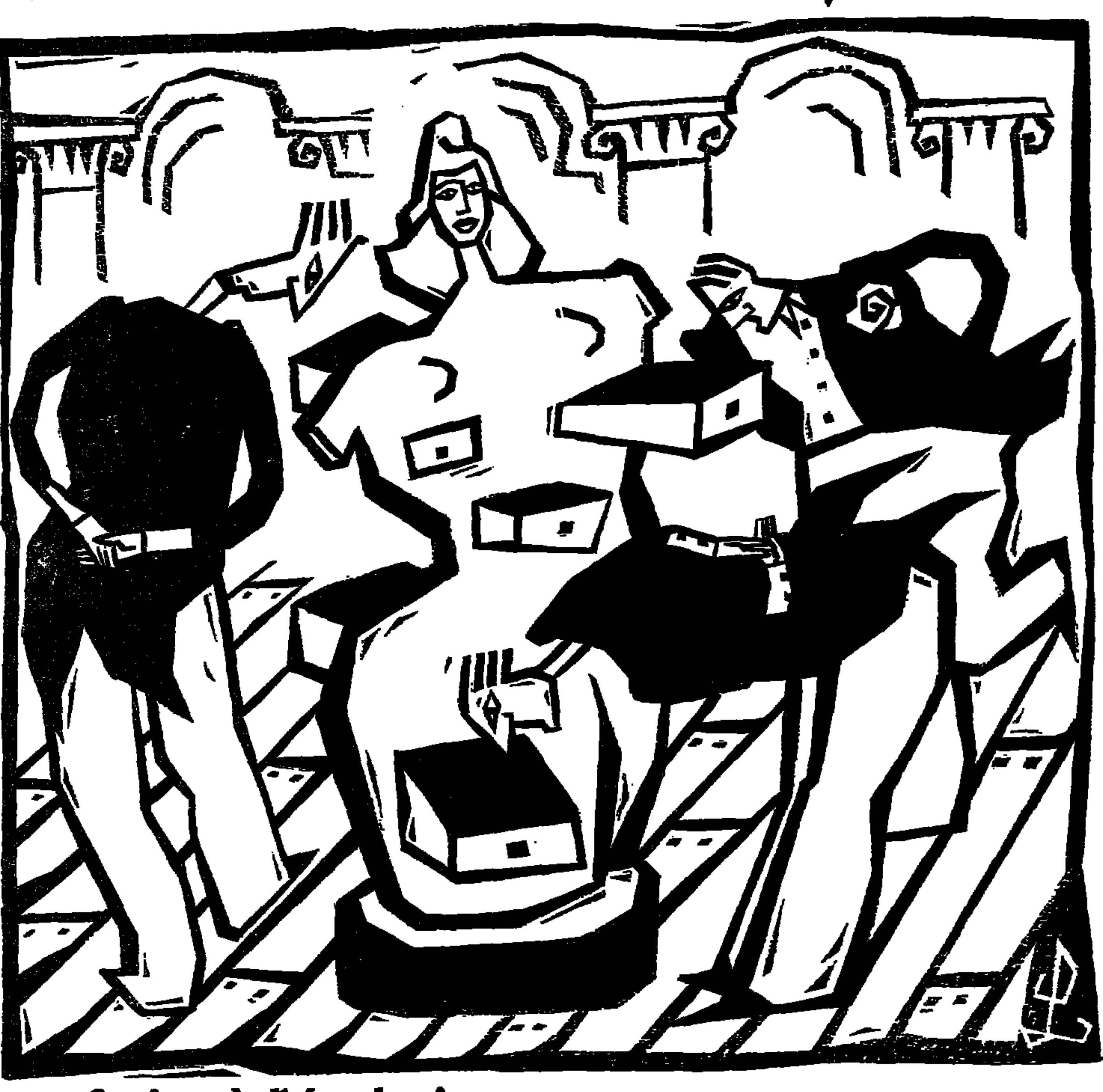
Mais ceux qui vont prendre de plein fouet le changement de l'entreprise sont les agents. Aujourd'hui, ils ne sont plus qu'un noyau de 30 000 à appartenir à British Rail, établissement public, et à bénéficier, par conséquent d'un statut dont on peut dire qu'il s'apparente à celui de la fonction publique française. Pour les autres, c'est le grand saut, vers le bas, et non vers le haut. Les opérateurs privés déjà en place ne cachent pas leur volonté de « *diminuer les effectifs* ». Les dirigeants de Stage Coach, le plus gros opérateur de cars, sans expérience dans les chemins de fer et à qui a été confiée la reprise de South West Trains (Sud-Ouest), l'ont clairement annoncé. A la CGEA, on se contente de dire que « *des modifications profondes sont à attendre* ».

Légalement, le transfert des salariés de British Rail à des opérateurs privés n'est assorti que d'une seule clause restrictive qui empêche de déroger au régime des pensions dont bénéficiaient les agents publics. Pour ceux déjà en poste, bien sûr. Les nouveaux recrutés n'en bénéficieront pas. Pour le reste, comme on le confirme à la CGEA, « *tout est ouvert* » : politique salariale, grille de classification, organisation du travail, développement du temps partiel, etc., rien ne pourra venir contrarier les choix en ressources humaines des opérateurs privés. La CGEA se contente de donner quelques éléments d'appréciation quant aux chantiers qui devraient être lancés : « *Les chemins de fer fonctionnaient avec 38 niveaux hiérarchiques et un système de rémunérations qui comptait 250 primes environ* ». On imagine mal les choses restant à l'état, mais pour le moment l'entreprise française se refuse à dévoiler ses projets pour les 7000 agents britanniques qui ont désormais rejoint son giron.

Reste le garde-fou syndical. Mais quelles seront les marges de manoeuvre ? Une mobilisation s'est déjà largement opérée, avec appels à la grève. Mais combien de salariés suivront les mots d'ordre puisque la législation sociale, depuis le passage de Margaret Thatcher, permet de licencier plus facilement un salarié en grève qu'un salarié au travail. Dans un contexte social où, fin 1995, un tiers des nouveaux-nés appartiennent à des familles vivant au-dessous du seuil de pauvreté, il est clair que la privatisation de British Rail devrait laisser des personnes de plus sur le bord de la route.

**Marie-Béatrice Baudet**

# Le Monde des Cadres



PATRICK LESTIENNE

# Les freins à l'évolution tiennent surtout au poids de l'Histoire

## Pour Bernard Brunhes, conseil en management auprès de grandes entreprises publiques, les statuts ne sont pas vraiment un blocage. Mais les textes annexes et les usages méritent d'être remis à plat

« *La situation de monopole des entreprises publiques est, de fait, remise en cause* » et « *les directives européennes sont dictées par la nécessité de se mettre en phase avec le marché* », explique Bernard Brunhes, conseil en management auprès de grandes entreprises comme la SNCF, Air France et la RATP.

Le cas des télécommunications est le plus flagrant. « *Lorsque les télécommunications s'appuyaient sur le câble, il pouvait y avoir un seul prestataire de services. Mais aujourd'hui, avec les satellites, les réseaux traversent sans contrainte les frontières,* souligne-t-il. *Même si l'on maintenait un monopole, d'autres prestataires pourraient toujours envoyer des signaux sur notre territoire.* » France Télécom est ainsi obligée d'entrer sur le marché concurrentiel et de vivre comme une entreprise privée.

### ÉVOLUTIONS TECHNOLOGIQUES

La SNCF, elle, est aujourd'hui fortement attaquée sur son terrain par d'autres moyens de transport. Les entreprises, fonctionnant sur le mode du juste à temps, imposent aux affréteurs des rythmes infernaux. Face à cette contrainte, l'avion et les transports routiers disposent de larges atouts, offrant même parfois une plus grande souplesse qu'un système de transport ferroviaire.

Ces évolutions technologiques et ces nouvelles conditions économiques conduisent les entreprises publiques à modifier leur mode de gestion et d'organisation. Elles doivent privilégier davantage la décentralisation, l'initiative, la communication.

« *Ces changements,* insiste Bernard Brunhes, *doivent partir du client et se faire en association avec les agents. S'ils sont artificiellement plaqués de l'intérieur, ils ne porteront pas leurs fruits.* » Il faut par conséquent responsabiliser les salariés et les amener à réfléchir en termes de services aux clients. « *Comme dans le secteur privé,* précise l'expert, *la notion de client sera un élément moteur de la transformation.* » Lorsque l'entreprise reste presque en situation de monopole, comme EDF, cette conscience est évidemment plus difficile à inculquer, mais elle n'est pas moins nécessaire face aux nouvelles exigences de la clientèle.

### LA NOTION DE « CLIENT »

« Client » : en France l'utilisation de ce terme dans les entreprises de service public effraie, car il a une connotation mercantile. « *Pourtant,* affirme Bernard Brunhes, *l'idée de service public n'est pas incompatible avec une telle évolution du mode de gestion. Mais derrière la défense du service public,* relève-t-il, *il y a la défense des statuts. On pourrait très bien imaginer des services publics gérés par des entreprises fonctionnant sans statut. Le caractère de service public ne s'illustre pas dans le management d'une entreprise, mais dans les obligations qu'elle se fixe ou qui lui sont fixées si elle agit dans le cas d'une concession.* »

Et de noter : « *Un bon système de concession, fondé sur un cahier des charges bien clair, est dans nombre de cas tout aussi efficace qu'une régie publique. Les transports collectifs de Lyon, filiale d'une entreprise privée, VIA GTI, ne fonctionnent-ils pas correctement ?* »

Néanmoins, il ne faut pas, selon Bernard Brunhes, tirer de conclusions trop hâtives de ce constat. Car autant les élus des agglomérations de Lyon ou de Rouen peuvent assez aisément négocier une concession, autant sur Paris et la région parisienne le réseau est tellement dense et complexe que cela paraît difficilement envisageable. « *Prenez le cas du réseau ferroviaire. Il représente des choix d'investissements très lourds et nécessite une continuité. Continuité qui serait difficile à réaliser en présence de différents opérateurs.* »

> L'éclatement des structures en unités décentralisées remet en cause la logique de carrière et déroute les agents qui perdent leurs repères

Les statuts ne sont pas, en soi, selon lui, un réel obstacle aux changements nécessaires. « *Les agents, au moment de leur embauche, ont signé un contrat de travail leur donnant un statut. Si l'on souhaite le remettre en cause, il faut négocier. Mais ne nous trompons pas de débat,* analyse Bernard Brunhes. *Les statuts sont souvent des alibis. Ce sont davantage les textes annexes et les usages venus se greffer autour qui sont contraignants et méritent d'être remis à plat.* »

### LE RÔLE DES CADRES

L'indispensable évolution du management de ces entreprises publiques, tient à préciser Bernard Brunhes, n'est pas incompatible avec le maintien – non moins nécessaire – d'une éthique globale de service public. « *Le fait que la SNCF soit aujourd'hui en concurrence ne l'affranchit pas de toute obligation de service public. Elle doit offrir la possibilité de se déplacer à un prix raisonnable d'un lieu à un autre. Le train n'est pas le seul moyen de tenir cet objectif. Le car est une alternative.* »

Seulement, explique Bernard Brunhes, « *il y a à la SNCF un tel amour de la technique, que ses agents ont beaucoup de mal à s'ouvrir à d'autres modes de transport. Or l'important, pourtant, est bien le service rendu* ». Pour celui qui fut médiateur dans le conflit de la RATP de 1988, les blocages que rencontrent les entreprises publiques dans leur nécessaire évolution tiennent avant tout au poids de l'histoire. Un passé que l'on ne « casse » pas impunément.

Par exemple, jusqu'alors, chacun montait petit à petit en grade, tout en évoluant dans sa fonction. Ce système fonctionnait parfaitement dans une organisation pyramidale. Mais l'éclatement des structures en unités décentralisées remet en question la logique de carrière et déroute les agents qui perdent leurs repères. Pour Bernard Brunhes, une visibilité des nouvelles méthodes est donc essentielle.

Face aux craintes que suscitent tous ces changements, l'encadrement a un rôle clé à jouer : « *Les cadres intermédiaires doivent être convaincus de leur nouvelle mission d'animation.* » Un chantier qui, lui aussi, reste véritablement à lancer.

**Laetitia Van Eeckhout**

**Les effectifs des entreprises publiques**

| Année | Nombre de salariés, en milliers | Part dans l'emploi salarié total (en %) |
|---|---|---|
| 1984 | 1 904,8 | 10,5 |
| 85 | 1 885,1 | 10,3 |
| 86 | 1 837,6 | 10 |
| 87 | 1 435,0 | 7,7 |
| 88 | 1 355,2 | 7,2 |
| 89 | 1 343,5 | 7 |
| 90 | 1 348,2 | 6,9 |
| 91* | 1 763,0 | 9,1 |
| 92 | 1 738,0 | 9 |
| 93 | 1 610,0 | 8,4 |
| 94 | 1 505,0 | 7,7 |

Source : Insee

**430 000 agents de l'Etat deviennent salariés des entreprises publiques après le changement de statut de La Poste et de France Télécom.*

# Electricité de France dans le brouillard

## Méfiance, désinvestissement : le personnel attend la déréglementation en position de retrait

Temps gris, maussade, visibilité limitée... C'est encore en termes de météo que l'on peut le mieux décrire la situation à EDF et le malaise confus qu'éprouvent nombre de ceux qui y travaillent.

Le 20 janvier 1996, les ministres de l'énergie des quinze pays de l'Union européenne se sont mis d'accord sur un projet de directive libéralisant le marché de l'électricité. Le statut de l'entreprise et celui de son personnel ne sont pas touchés, de même que l'organisation actuelle de la distribution et le monopole en matière de transport de l'électricité. En revanche, les industriels gros clients pourront progressivement s'approvisionner chez d'autres fournisseurs qu'EDF : le monopole de production est donc battu en brèche.

Voilà neuf ans que cette échéance s'annonçait, objet d'inquiétude et de débats multiples. La longueur de ce délai a fini par brouiller la perception de l'événement au sein du personnel, malgré d'intenses campagnes d'informations menées par les syndicats.

Ces derniers font ujourd'hui à peu près le même constat : les salariés sont « *désemparés* », « *dépassés* ». La CGT s'accroche à la défense du statut. La CFDT ne refuse pas les réformes, mais a le sentiment qu'elles risquent de déclencher une spirale destructrice. A FO, les responsables sentent monter une « *frustration* » dont ils se demandent où elle va entraîner l'entreprise.

Directeur général adjoint chargé du domaine social, Pierre Moulié constate, de son côté, « *une forme de retrait, de désinvestissement, une perte de confiance dans les dirigeants* », tout en soulignant que le lien avec l'entreprise reste fort : 95 % du personnel, y compris d'exécution, se dit « *globalement satisfait d'être employé à EDF* », selon une enquête interne de février 1996.

Pour la direction, la directive ne fera qu'amplifier une évolution déjà ancienne : « *Voilà une bonne dizaine d'années que nous allons vers plus de concurrence, plus d'efficacité* », fait observer Alain Genel, directeur commercial à la direction du développement. Un premier tournant avait été pris dès 1970, quand EDF s'était lancée dans la promotion du chauffage électrique.

La vente d'électricité au-delà des frontières a également constitué une plongée dans l'univers de la concurrence. « *On l'oublie parfois mais nous avons six millions de clients à l'étranger : à Rio de Janeiro, à Buenos Aires, en Côte-d'Ivoire, en Hongrie... La pratique de ces marchés a d'ailleurs beaucoup fait évoluer nos conceptions en matière de management* », rappelle Alain Genel.

### CLIENTS À L'ÉTRANGER

Enfin, à l'égard de sa clientèle de particuliers, EDF s'est entraînée à agir comme si elle se trouvait en situation de concurrence : « *Le meilleur exemple est la garantie des services que nous avons lancée en 1994. Nous sommes allés voir les services offerts aux consommateurs d'électricité à l'étranger. Puis nous nous sommes engagés unilatéralement à assurer à leurs homologues français, pour les services courants, une qualité égale à ce que nous avions observé de mieux ailleurs.* »

Alain Genel note qu'après une période d'adaptation un peu difficile, le personnel s'est pris au jeu de cet engagement et que les défaillances ont été extrêmement rares, ce qui fait dire à Pierre Moulié : « *Depuis l'adoption du nucléaire et du chauffage électrique jusqu'à cette garantie de services, le personnel a toujours montré une grande capacité d'adaptation. Il saura en faire autant pour les changements qui s'annoncent. Le seul problème : il doute de cette capacité.* »

### CULTURE DE SERVICE PUBLIC

Il existe peut-être une autre difficulté. Dans une société comme EDF où la culture de service public reste très forte, il n'est pas très compliqué d'entraîner le personnel dans une direction qui correspond à cette culture. Naguère vouée à la technique, l'entreprise fait une place croissante au service parce que la compétition commerciale l'y oblige. Convaincre ce personnel d'en améliorer la qualité n'est pas aisé, mais l'opération a de bonnes chances de réussir. En revanche, il est risqué de le pousser dans une direction où il a le sentiment de perdre sa raison d'être.

Un exemple : pendant des décennies, agents d'EDF et de GDF ont visité la clientèle (on disait : les usagers) de concert, l'équipe mixte proposant gaz ou électricité en tenant compte de ce qui lui paraissait être l'intérêt de chacun. Aujourd'hui, on leur demande de travailler séparément, en n'ayant qu'une pensée : promouvoir leur propre énergie, au détriment de celle de l'autre. Le moral n'y est pas. De même chaque fois qu'une réforme réduit l'emploi. Par-delà les différences de points de vue entre syndicats, on retrouve de fortes convergences entre eux dès qu'on touche à ces domaines.

**Marie-Claude Betbeder**

## Repères

● Si l'on a coutume de les assimiler à des fonctionnaires, les salariés des entreprises publiques ne relèvent pas en principe du statut de la fonction publique défini par la loi du 19 octobre 1946.
Mais il y a des exceptions. C'est notamment le cas pour les agents de La Poste et de France Télécom. Les deux structures – qui furent jusqu'en 1990 administrations d'Etat avant de devenir entreprises publiques – conservent le statut de la fonction publique.
Néanmoins, à l'heure actuelle, certains agents sont recrutés selon le droit privé.

● Institués par la loi et non négociés, les statuts définissent des garanties en matière de rémunération, de recrutement, de temps de travail, de carrière. L'emploi à vie ne figure formellement dans aucun texte ; de même si l'usage veut que l'ancienneté soit prépondérante dans l'avancement, les statuts n'empêchent pas les augmentations au choix ou les promotions au mérite.

● La gestion des entreprises publiques tend de plus en plus à se rapprocher de celles du secteur privé.
Les contrats d'objectifs passés en 1994 entre l'Etat et les grands services publics confortent cette tendance, faisant du « *service au citoyen* » un leitmotiv et visant à asseoir le fonctionnement de ces entreprises davantage sur la délégation de responsabilités que sur des règlements.

l e c t u r e s

## Partage du travail

**LE PLEIN EMPLOI RETROUVÉ**
de Bernard Hugonnier
Editions Economica, 106 p., 59 F.

A ceux qui s'intéressent à la question de l'emploi sans en être des spécialistes, ce livre apportera une bonne information sur l'état actuel des réflexions et des propositions en ce domaine. Les différentes « écoles » qui balisent les propositions d'action sont bien présentées. Bernard Hugonnier relève aussi une inadaptation fondamentale qui mine notre lutte anti-chômage : *« Nous continuons à vivre et travailler dans une société qui, dans nombre de ses structures et de ses modes d'organisation, date du siècle précédent. »* C'est écrit simplement et clairement, ce qui n'est pas un mince mérite.

Quant à retrouver le plein emploi, comme l'annonce le titre du livre, c'est une autre affaire. L'auteur propose un partage du travail qui, dans une entreprise fonctionnant sept jours sur sept, ferait intervenir le personnel en deux groupes successifs dont chacun assurerait 28 heures de présence. Le problème est qu'il raisonne en horaire global et en masse salariale ; ce qui a pour effet de sous-évaluer le niveau des embauches nécessaires pour assurer la production quotidienne.

Même en supposant, comme le fait Bernard Hugonnier, que l'Etat prenne en charge une partie du coût de ces embauches complémentaires, et que l'entreprise puisse effectivement travailler sans arrêt, l'activité s'effectuerait en permanence en sous-capacité, avec des équipes réduites. Un handicap qu'un lissage sur la semaine entière est loin de gommer complètement. On est donc dans le schéma classique où une suggestion attrayante par sa simplicité rigidifie les fonctionnements. Et comment faire croire que les salariés dont on diminue le temps de travail avec une compensation financière partielle *« bénéficieront d'une amélioration sensible de leur niveau de vie »* ? La solution-miracle n'est pas encore pour cette fois, mais les essais de ce type ont leur utilité.

## Prévoir les emplois

**OUTILS POUR UNE PROSPECTIVE DE QUALIFICATION**
Commissariat général du Plan
La Documentation française, 202 p., 80 F.

Cet ouvrage a été élaboré par un groupe de travail interministériel qui a mobilisé de nombreux spécialistes sous l'égide du Commissariat général du plan. Il présente le contenu des démarches concrètes d'anticipation des qualifications dans des branches professionnelles et des régions : mise en place d'un contrat d'études prospectives, utilisation d'un observatoire et confection d'un diagnostic en matière d'emploi et de formation, fonctionnement des commissions professionnelles consultatives de l'éducation nationale sur l'opportunité de la création de diplômes, construction de bases de données.

Le livre ne se contente pas de présenter des outils, il met leur utilisation en perspective sans en cacher les difficultés. Il signale, par exemple, les pièges d'une anticipation trop précise de qualification nécessaire, alors que les besoins d'embauche des entreprises évoluent vite et qu'une partie des jeunes concernés modifient leurs parcours en cours de route. L'exercice reste donc délicat, mais ceux qui veulent s'y livrer trouveront ici une base de réflexion et d'action, ainsi qu'un glossaire de mots-clés et une présentation de lieux-ressources.

## Pourquoi pas fonctionnaire ?

**LES MÉTIERS TECHNIQUES DE LA FONCTION PUBLIQUE**
de Daniel Harmand
Les Editions d'organisation, 176 p, 94 F.

Qu'elle soit d'Etat, territoriale ou hospitalière, la fonction publique concerne des professions très variées. Ce guide passe en revue un peu plus d'une centaine de métiers à prédominance technique, classés par grands secteurs d'activité. Ils sont brièvement décrits ; ce sont surtout les formations, les conditions d'accès aux concours et le contenu des épreuves qui sont détaillés. Ce livre constitue un bon outil, très précis, pour ceux qui veulent exercer leurs compétences dans une filière publique. Il leur donnera certainement des idées.

***Daniel Urbain***

## Etat des lieux

**LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL**
de Laure Tourjansky-Cabart
Presses universitaires de France, collection « Que sais-je ? », 124 p., 40 F.

Agrégée de sciences sociales et docteur en sciences économiques, Laure Tourjansky-Cabart s'inscrit dans la tradition des auteurs des « Que sais-je ? » en faisant le point de manière plutôt exhaustive sur la question du développement économique local. Quels en sont les objectifs ? Qui le finance et qui sont les acteurs de terrain ? Sans oublier, évidemment, de dessiner un bilan en matière d'emplois. L'auteur prévient toutefois prudemment que *« tout bilan des politiques de développement local s'avère délicat »* puisque l'approche la plus naturelle, celle de l'étude de différents cas, ne permet pas de tirer de conclusion générale. Le livre est néanmoins bourré de chiffres et de statistiques qui permettent d'appréhender l'ampleur d'un phénomène qui, depuis 1994, tend à se développer.

## Pragmatisme

**GUIDE PRATIQUE DES CHOIX FISCAUX DU CRÉATEUR D'ENTREPRISE**
de Franck Delcroix
Les Editions d'organisation, 104 p., 115 F.

C'est de la pure technique, mais ô combien utile pour tous ceux qui ont envie de se lancer dans la création d'entreprise et qui ne savent plus à quel saint se vouer en matière de fiscalité. L'auteur est à la fois praticien d'entreprise et enseignant. Il anime également des séminaires de formation réservés aux créateurs d'entreprise à la chambre de commerce et d'industrie Val d'Oise-Yvelines et à l'Association nationale pour la formation des adultes (AFPA). Le livre est à ce point pratico-pratique qu'il propose un agenda fiscal qui indique les dates des dépôts des principales déclarations. A conseiller à tous ceux qui ne s'en sortent pas et qui doivent y arriver.

t r i b u n e

# Le mythe de la fin du travail

***par Philippe d'Iribarne***

La résistance persistante du chômage aux multiples thérapeutiques que les gouvernants de tous bords mettent en œuvre, année après année, conduit assez logiquement à rechercher les moyens de rendre supportable une situation où nombre de ceux qui désirent travailler sont durablement privés d'emploi. On fait remarquer ici ou là que, après tout, le fait de travailler n'a pas toujours été, et de loin, un attribut majeur de l'individu bien intégré dans sa société, que les Grecs ont valorisé une vie de loisirs, qu'au début du siècle l'état de rentier était encore considéré comme parfaitement respectable. Pourquoi, dans ces conditions, considérerait-on comme *inéluctable que de nos jours l'individu sans travail cesse d'être regardé comme un citoyen honorable ? Mais pouvons-nous réellement* compter sur pareille évolution du regard social ?

On ne peut répondre sérieusement à la question sans distinguer deux formes bien différentes de vie sans travail. La vie de celui qui, faisant partie des forts, a dans sa dépendance suffisamment d'esclaves, ou suffisamment de biens, pour en forcer d'autres à travailler pour lui. Et la vie de celui qui, faible, dépourvu de capacité à assurer sa propre subsistance, en est réduit à dépendre d'autrui pour survivre. C'est bien sûr la vie du premier que les Grecs louaient, pendant qu'ils méprisaient le second. Et quand les sociétés européennes regardaient le riche rentier avec considération, elles traitaient au mieux avec une commisération condescendante celui qui mendiait son pain. Comment donc peut être vu, en donnant sens à sa situation, celui que certains de nos contemporains invitent à vivre autrement qu'en travaillant ?

Une première lecture se dessine sans doute dans un registre politique et juridique. Chacun, en tant que membre d'une société de citoyens, a droit à la solidarité de ses égaux. Quand la collectivité lui donne les moyens de subsister, elle ne fait que respecter ses droits. A recevoir une aide, on ne ressemble ni aux dominants qui en obligent d'autres à travailler pour eux, ni aux dominés qui dépendent de la bienveillance d'autrui. On reste citoyen, égal en dignité à tous les citoyens. Pourtant, dès qu'on quitte ce registre des principes et des lois pour se situer dans le registre des rapports sociaux quotidiens, cette vision d'égalité civique a du mal à résister aux deux visions traditionnelles de celui qui n'assure pas sa propre subsistance.

Bien sûr, l'image du faible qui quémande et se soumet aux exigences des gestionnaires des diverses formes d'aide, à leurs questions inquisitrices, à leurs ingérences dans sa vie la plus intime (ne peuvent-ils pas, s'il se conduit mal, aller jusqu'à lui enlever ses enfants ?), et est ainsi réduit à une situation indigne, n'a pas disparu. Combien d'allocataires du RMI vivent leur situation en la regardant à travers cette image ? Mais l'autre image, celle du prédateur qui n'attend pas qu'on lui donne mais qui se sert, qui force d'autres à nourrir son oisiveté, n'a pas été oubliée non plus. C'est elle qui anime les réactions populaires face au mauvais pauvre, qui est accusé d'abuser cyniquement de l'aide publique ou qui, mêlant hommes et chiens dans des bandes agressives, fait peur aux honnêtes gens.

> Entre l'image du faible qui quémande et dépend et celle du prédateur qui se sert et exploite, il n'est guère de place parmi les bons citoyens pour celui qui ne travaille pas

Entre ces deux images, de celui qui reçoit et dépend, et de celui qui prend et exploite, il n'est guère de place, parmi les bons citoyens, pour qui ne travaille pas. Certes, on peut, face à ces réactions du corps social, mettre en avant la capacité imprescriptible des humains à se libérer des pesanteurs du passé, à faire table rase des conceptions anciennes pour construire une société nouvelle. Mais l'expérience de ces derniers siècles montre les limites d'un tel volontarisme. Et, plus encore, n'est-ce pas la vision même d'une société de citoyens rassemblant des individus émancipés de toute dépendance qui nous fait juger nos congénères à l'aune de l'idéal de celui qui ni ne dépend ni n'a réduit autrui à dépendre ?

La fin du travail ? Peut-être un jour, mais dans une société fondée sur des principes tellement différents de ceux auxquels nous adhérons qu'elle n'est ni pour aujourd'hui ni pour demain ni, à coup sûr, pour le siècle à venir. Notre époque ne peut échapper à l'exigence d'ouvrir à tous la possibilité de travailler.

***Philippe d'Iribarne*** *est directeur de recherche au CNRS, et l'auteur de « Vous serez tous des maîtres » (Seuil, 1996).*

f o r m a t i o n

# Les parcs de loisirs veulent professionnaliser leurs salariés

## Le caractère saisonnier de l'activité est évidemment un obstacle, mais des solutions se dessinent

Si le secteur des services permet bel et bien de créer de nouveaux métiers, le problème est qu'ils surgissent à l'état brut, à partir de simples tâches que l'on confie, au moindre prix, à des personnes recrutées sans vrai projet, après une préparation réduite au minimum. Pourtant, les générations à venir ne pourront vivre de ces métiers que si on les sort de cet état quasi embryonnaire pour leur donner toutes les dimensions d'une réalité sociale élaborée.

Le cas des nouveaux emplois créés par les parcs d'attractions et de loisirs en est un bon exemple. Cela d'autant plus que les formes organisées de loisirs sont en plein développement. En France, mis à part Luna Park, né aux portes de Paris en 1909, disparu en 1948, et la Mer de sable d'Ermenonville, dans l'Oise, qui date de 1963, les parcs de loisirs en sont encore aux débuts de leur histoire. A très peu d'exceptions près, ils ne remontent pas plus loin que la fin des années 80.

**QUALITÉ DES SERVICES**

Mais les principaux d'entre eux ont fait une entrée fracassante, car il leur a fallu d'emblée disposer de toute la gamme de personnel nécessaire à un fonctionnement global et sans faille. Quand Euro Disney ouvre ses portes à Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne), en avril 1992, c'est dès le premier jour une très grosse entreprise rassemblant 15 000 salariés ! Le cas est évidemment exceptionnel. Mais le Parc Astérix dans l'Oise, s'il est plus modeste (tout en faisant partie, lui aussi, des « trois grands », avec le Futuroscope de Poitiers), a tout de même dû, dès son premier été de fonctionnement en 1989, recruter près d'un millier de salariés.

Dans nombre de parcs, les postes ont été pourvus en allant au plus simple. On s'est efforcé de trouver des gens ayant un certain profil (sociables, avenants...) et on leur a transmis les quelques savoirs leur permettant de tenir tel ou tel poste. *« On les a formés au plus vite et guère plus que des OS. Sans vraie connaissance des problèmes d'accueil, de sécurité... »*, résume Francis Simbille, directeur régional adjoint pour la Picardie de l'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes) qui suit le problème depuis les débuts.

Autrement dit, ces personnes, des jeunes le plus souvent, embauchées en général à titre saisonnier (la majorité des parcs de loisirs ferment en hiver) se retrouvaient, au bout de quelques mois d'activité, sans travail et sans plus d'atouts qu'auparavant pour en trouver. On était dans le cas de figure du « petit boulot ».

Par chance, un certain nombre de responsables de parcs ont assez vite compris que la réussite de leur entreprise tiendrait pour une bonne part à la qualité des services que leurs employés seraient capables de rendre aux visiteurs. La profession a commencé à s'organiser : un syndicat professionnel a été créé sous le nom de France Parcs ; il regroupe aujourd'hui une cinquantaine de parcs de loisirs et d'attractions, soit la majorité d'entre eux, même si Euro Disney et le Futuroscope n'en font pas partie.

En janvier 1994, une convention collective a été élaborée avec les institutions nécessaires à la gestion de la branche professionnelle ; en particulier, une commission nationale paritaire, qui s'est mise à réfléchir à des formations adaptées aux besoins spécifiques de la profession.

En la matière, la société du Parc Astérix a une longueur d'avance. Pour faire face au défi que représentait l'intégration de quelque mille employés pour sa première saison, elle a fait appel aux pouvoirs publics qui s'étaient eux-mêmes tournés vers l'AFPA, avec qui un accord a été signé : outre le recrutement et la formation du personnel, il prévoyait qu'après la première saison, les deux parties mèneraient ensemble une réflexion sur la façon dont une certaine permanence pourrait être donnée aux emplois. Organisme public rattaché au ministère du travail, l'AFPA prépare à des diplômes reconnus ; mais elle a également pour fonction de contribuer à l'élaboration et à l'homologation de nouvelles formations diplômantes. C'est sur ces deux terrains qu'a porté la collaboration avec Parc Astérix.

**FORMATION D'OPÉRATEURS**

Le cadre choisi a principalement été celui du contrat de qualification. En adaptant l'alternance qu'il prévoit au rythme saisonnier du travail dans les parcs, il a offert à des jeunes, le plus souvent en grande difficulé pour trouver un emploi, douze ou dix-huit mois d'activité consécutifs, dont quatre à cinq mois de formation à temps complet. Outre une expérience pratique, ceux-ci ont pu acquérir une série de qualifications reconnues, comme celles d'agent de tourisme, agent de restauration, technicien polyvalent de tourisme ; et ont également participé à l'expérimentation de nouvelles formations, plus étroitement liées à la réalité particulière des parcs.

En octobre 1996, un nouvel accord est conclu. Cette fois, il s'agit d'un accord-cadre signé, non plus seulement avec Parc Astérix, mais avec le syndicat professionnel France Parcs. L'objectif est global : doter la profession de la gamme de qualifications dont elle a besoin et l'amener jusqu'à la reconnaissance officielle.

Pour le moment, une première formation « de base » est en cours d'élaboration et d'expérimentation, suivie par une centaine de jeunes : celle d'opérateur de parc de loisirs. Elle a été conçue par un organisme privé (JMSA Formation Conseil), dirigé par un ancien responsable de la formation au Parc Astérix, bon connaisseur du métier, et qui travaille en tandem avec l'AFPA. D'autres parcs comme Bagatelle (Pas-de-Calais), le Futuroscope (très impliqué, même s'il ne fait pas partie de France Parcs), la Mer de sable, le Pal (dans l'Allier) participent à l'opération.

Faute de pouvoir offrir un travail permanent (les tentatives faites pour organiser un couplage avec les métiers de la neige ayant échoué parce que trop exigeants en matière de mobilité), la profession s'est donné un autre but : fournir une formation qui, non seulement la pourvoie en personnel qualifié, mais fasse du passage par le parc un « ticket d'accès » à d'autres métiers également axés sur l'accueil : bonne connaissance des problèmes d'ensemble, polyvalence, compétences en langues étrangères... Avec par ailleurs une bonne expérience du terrain, les salariés des parcs, s'ils n'ont pas la stabilité de l'emploi, ne devraient pas manquer d'atouts pour une insertion professionnelle satisfaisante.

***Marie-Claude Betbeder***

### Précision

● Le titre du livre de Jeanne Siwek-Pouydesseau, dont nous avons rendu compte dans « Le Monde Emploi » du 30 octobre, n'est pas *Employés organisés*, mais : *Le Syndicalisme des cols blancs* (L'Harmattan).

# Secteurs de Pointe - Informatique



هكذا من الأصل

# La priorité pour les DRH : mobiliser le personnel sur les objectifs stratégiques

## D'après une enquête de la Cegos, cabinet-conseil en management, les attentes relatives au salaire sont reléguées au second plan

Les résultats sont inédits. Depuis 1991, la Cegos publie tous les ans une étude consacrée à la fonction ressources humaines (ses effectifs, ses activités, sa productivité, ses coûts, les outils qu'elle utilise) ; mais le cabinet, conseil et formateur en management, a attendu 1996 pour interroger les entreprises sur leurs attentes en matière de ressources humaines. Les interviewés (1) ont dû hiérarchiser 31 propositions susceptibles *« de constituer des objectifs pertinents »*. D'emblée, cinq idées, citées par plus de 50 % des entreprises, se détachent du peloton. En numéro 1, on trouve la volonté de *« mobiliser le personnel sur les objectifs stratégiques de l'entreprise »*. En numéro 2, celle de *« préserver la paix sociale »*. Vient ensuite *« développer les compétences »*, suivi par *« développer la qualité du management »* et enfin, en cinquième position, *« préparer le personnel aux activités et aux métiers de demain »*. *« Améliorer le ratio masse salariale/chiffre d'affaires »* est le premier objectif à caractère directement économique à être cité, mais il n'apparaît qu'au quatorzième rang (25 % des entreprises le mettent en avant). Les moyens pour y parvenir sont évoqués : *« La recherche de la flexibilité et la diminution des effectifs »*.

Autre surprise par rapport au climat et à la médiatisation actuels : l'aménagement du temps de travail n'apparaît qu'en dix-septième position, loin derrière, par exemple, la volonté de *« faire partager les valeurs de l'entreprise à l'ensemble des salariés »* (huitième position). Voilà pour les chiffres qui reflètent l'ensemble de la tendance.

*Une analyse plus fine montre* clairement les différences obtenues selon la taille de l'entreprise interrogée et son secteur d'activité. Prenons, par exemple, les entreprises qui privilégient la préservation de la paix sociale. Elles comptent moins de salariés que celles de la moyenne de l'enquête (380 salariés contre 450), ont un chiffre d'affaires en développement, mais perdent de l'argent. Les empreintes statutaires y sont fortes. Pour éviter que *« tout se déchire »*, explique Michel Gautier, directeur de la division management ressources humaines à la Cegos, elles souhaitent *« limiter les licenciements »* (tout en insistant sur la *« nécessité de réduire les effectifs »*) et *« communiquer sur la politique RH »*. Le secteur de la chimie est, selon la Cegos, dans cette configuration.

Les banques-assurances affichent, et c'est loin d'être une surprise, des préoccupations plus urgentes. Avec elles, *« l'amélioration du ratio masse salariale/chiffre d'affaires »* passe du quatorzième au septième rang. Elles insistent aussi fortement sur la nécessité de *« développer la mobilité interne »* et s'intéressent davantage que l'ensemble des entreprises de l'échantillon, à *« la flexibilité de l'emploi »*. Le secteur a devant lui des années sombres en termes de restructurations, cela se traduit bien dans l'enquête.

En revanche, la métallurgie, qui a déjà opéré nombre de restructurations, réfléchit visiblement plutôt à la manière de remobiliser ses salariés. Ce n'est pas un hasard si les entreprises concernées soulignent l'importance de *« l'implication du management dans la gestion des ressources humaines »*, du *« développement du management par projet »* et de *« la négociation avec les partenaires sociaux et la politique contractuelle »*. Même si le climat reste difficile, soulignent les experts de la Cegos, il est intéressant de voir que la métallurgie souhaite mettre en avant les modes de management les plus participatifs.

Changement de décor avec les services, qui placent en deuxième position dans le hit-parade de leurs attentes la volonté *« de préparer le personnel aux métiers de demain »*. Le secteur sait que l'anticipation des évolutions du marché est essentielle. Ayant déjà largement mis en place la flexibilité de l'emploi, il est normal que cette attente ne soit plus prioritaire. En revanche, le chantier de *« la recherche de flexibilité de la masse salariale »* reste un objectif majeur.

Le questionnaire de la Cegos ayant été essentiellement rempli par les DRH eux-mêmes, Michel Gautier admet qu'*« un biais statistique est possible dans la mesure où les interviewés auront voulu valoriser leur fonction »*. *« Mais*, insiste-t-il immédiatement, *les projets qui nous sont aujourd'hui confiés recoupent bien les résultats de notre enquête puisqu'ils portent majoritairement sur le développement des compétences et la mobilisation des salariés. »* La mise en place de stratégies diversifiées, *« y compris dans des domaines où la marge de manœuvre est a priori réduite, comme la paie, par exemple »* semble, elle aussi, bel et bien confirmée avec un indice qui, selon la Cegos, ne trompe pas : les effectifs de la fonction ressources humaines.

Ainsi, alors que certains experts en pronostiquaient la réduction drastique, pour cause de resserrements budgétaires, il n'en a rien été. *« En 1991*, relève Michel Gautier, *la fonction représentait en moyenne 2 % des effectifs dans une entreprise. En 1996, nous en sommes à 1,8 % ; ce qui ne correspond pas vraiment à l'effondrement annoncé. »* Elle se professionnalise aussi de plus en plus puisque, à en croire les chiffres de l'enquête, les cadres représentent 43 % des effectifs d'une DRH, deux fois plus que le taux de cadres moyens d'une entreprise, qui est de 22 %.

***Marie-Béatrice Baudet***

### *Un avenir plus serein ?*

**Les DRH auraient fini d'avoir le blues. C'est l'une des hypothèses formulées par la Cegos à la suite de son enquête annuelle sur la fonction ressources humaines. *« Les perspectives sont favorables*, affirme Michel Gautier, directeur de la division management ressources humaines du cabinet-conseil. *Il est sûr que de nombreux DRH auront encore à réaliser des plans sociaux, mais on sent que leur discours de perdant tend à s'estomper. »* Argument cynique qui plaide en faveur de cette hypothèse : *« Les entreprises réalisent qu'elles sont allées trop loin en termes de restructuration. Elles doivent désormais travailler avec les survivants, donc re-motiver. »***

**Autre élément, plus anecdotique, mais *« tout de même révélateur »* : la nature des dossiers envoyés au cabinet-conseil qui distribue depuis plusieurs années un prix de l'innovation sociale : *« En 1994 et 1995, des entreprises nous soumettaient des expériences qui mettaient en avant la bonne qualité des plans sociaux qu'elles avaient réalisés. Nous n'avons rien reçu de cet ordre pour 1996. »***

*(1) L'échantillon interrogé est composé de 145 entreprises (de 200 à plus de 5 000 salariés) regroupées en cinq secteurs : les services, la métallurgie, la chimie, les banques-assurances et autres industries.*

métiers

# Le capital-risque ne veut plus se limiter à un rôle de banquier

## L'aide à la création de PME innovantes s'appuie désormais sur des équipes pluridisciplinaires qui prennent le pas sur les pôles de financiers

Détecter, investir, accompagner : telles sont les trois étapes qui, selon les professionnels du capital-investissement, caractérisent le mieux leur activité. Depuis le début des années 80, une catégorie particulière d'investisseurs est apparue en France : les « capital-risqueurs ». Spécialisés au départ dans la création de PME innovantes, dans le domaine des hautes technologies, un filon vite performant, ils ont déchanté par la suite. Aujourd'hui, le secteur est sinistré. Les survivants ont donc réagi : depuis deux ans, leurs activités ont été recentrées et leurs équipes enrichies. La démarche exclusivement financière laisse peu à peu la place à une approche pluridisciplinaire du métier.

Alors que la technique financière du *venture capital* a fait des prodiges dans la Silicon Valley, favorisant des réussites technologiques, comme celles de Microsoft, Oracle ou Intel, elle a connu en France une évolution beaucoup plus terne. Après l'engouement du milieu des années 80, qui a vu la plupart des grandes banques et compagnies d'assurances créer leur filiale de capital-risque, la profession a progressivement banni le terme de *« risque »* de son vocabulaire pour lui préférer l'expression, nettement plus neutre, de *« capital-investissement »*. *« Cette évolution des termes reflète une réalité bien concrète : le capital-développement et l'aide à la transmission ont pris le pas sur le capital-risque »*, souligne Gonzague de Blignières, directeur général de Barclays Capital Developpement. La vocation première du capital-risque – l'aide à la création d'entreprises innovantes – a donc peu à peu laissé la place aux opérations de succession ou de refinancement. Sécurité et rendement obligent, les investisseurs ont souhaité minimiser les risques.

Cela apparaît clairement dans les données statistiques fournies par l'AFIC (Association française des investisseurs en capital) : les montants investis en France par le capital-risque s'élevaient à 382 millions de francs en 1995 – soit 7 % des sommes drainées par le capital-investissement (5,5 milliards de francs) – contre 20 % en 1991 (691 millions de francs). Une tendance que déplore Michel Cicurel, vice-président de Cérus, auteur d'un rapport dans lequel il indique que la France souffre d'une *« pénurie de financements »* à destination d'entreprises innovantes.

Première explication de cette *« pénurie »* : le rendement de l'activité est au plus bas, donc peu attrayant. Alors que le taux de rentabilité interne (TRI) du capital-transmission a atteint 27,4 % entre 1990 et 1995, celui du capital-risque frisait, lui, les – 14 % !

**L'AIDE AU CRÉATEUR**

Mais cette rentabilité n'est elle-même qu'un résultat. *« Le vrai problème, c'est qu'il a fallu que la profession mûrisse en France. Après les cuisants échecs qu'elles ont essuyés dans les années 80, les équipes qui se consacrent au capital-risque ont dû acquérir de l'expérience »*, souligne Frédéric de Broglie, PDG de 3I (Investor in Industrie) France. L'activité de capital-risque exige beaucoup plus qu'un simple *« saupoudrage »* çà et là de quelques millions de francs en attendant que *« vienne la réussite »*. *« C'est une activité qui demande énormément de temps et qui connaît en outre un taux de sinistre très fort*, explique Frédéric de Broglie. *Prenez par exemple le capital-développement : un collaborateur peut être chargé en même temps de sept à huit dossiers. Pour le capital-risque, deux dossiers, c'est le maximum. »*

**APPROCHE TECHNOLOGIQUE**

Il est vrai que l'aide à la création de PME innovantes exige une démarche très différente du capital-investissement. *« Il faut tout à la fois aider son créateur à monter son business plan (étude préalable), le conseiller pour créer son entreprise, lui apporter des fonds et, surtout, l'accompagner pendant deux à cinq ans dans la gestion du projet »*, explique Paul-Louis Santy, DG de Sudinnova, société lyonnaise de capital-risque spécialisée dans les technologies de l'information.

Autant dire que les compétences requises ne peuvent se limiter à de strictes compétences financières. C'est d'ailleurs une des difficultés qu'a rencontrées l'activité tout au long des années 80. La plupart des grandes banques et institutions financières ont créé des filiales de capital-risque, confiées à des équipes de banquiers. Elles ont presque toutes disparu aujourd'hui. *« Ce n'est pas un métier de banquier*, commente Philippe Claude, associé gérant d'Atlas Venture. *Il exige non pas une démarche financière, mais une approche technologique et de marché. »*

Parmi la douzaine de sociétés qui font aujourd'hui du capital-risque en France, la plupart se sont recentrées sur des domaines bien spécifiques de technologies (sciences de la vie, santé, techniques de l'information, etc.) et ont recruté dans leurs équipes des spécialistes de ces technologies, des conseillers scientifiques (ingénieurs), des diplômés d'écoles de commerce. Bref, des compétences complémentaires qui ne laissent qu'une part minime à l'approche strictement financière, tout en donnant un caractère pluridisciplinaire aux équipes. *« Comme nous ne bénéficions pas en France du réseau d'un grand groupe, les compétences commerciales sont vitales pour démarcher »*, souligne-t-on à 3I. Voilà pour la prospection (détecter). Restent l'expertise (investir) et le conseil (accompagner). *« Sur ces deux points, la focalisation et le travail en réseau sont essentiels*, indique Jean Jacquin, directeur général de Finnovelec. *Dans les années 80, nous traitions de 25 à 30 dossiers par an. Aujourd'hui, nous nous limitons à 7 ou 8. Ensuite, dans le domaine technologique, il a fallu construire une capacité d'expertise et de conseil. Nous avons un comité scientifique, des correspondants aux États-Unis, au MIT, mais également au CNRS, à l'Inria, etc. »*

En 1992, lorsque Finnovelec hésite à financer les recherches d'une PME innovante de Grenoble, ses dirigeants font appel à des spécialistes américains qui se déplacent en France pour expertiser le projet. Deux ans plus tard, l'entreprise baptisée Silmag passe pour être l'une des plus brillantes réussites françaises en matière de technologie de pointe.

***Olivier Piot***

en bref

## RENCONTRES

● **DÉVELOPPEMENT RURAL.** « Les services au cœur du développement rural », c'est le thème du colloque national qui réunira, les 20 et 21 novembre, des responsables de collectivités territoriales, d'organismes de formation, d'associations ainsi que des chefs d'entreprise et de nombreux chercheurs. Selon les organisateurs (l'Association des ruralistes français, la Caisse des dépôts et consignations, le Comité d'étude et de liaison des associations à vocation agricole et rurale, etc.), plusieurs éléments justifient cette manifestation. L'idée, tout d'abord, que des services accessibles et de qualité sont indispensables à l'intégration des populations. De même, en matière d'aménagement des territoires, l'option doit être prise de maintenir un minimum de services dans les régions très dévitalisées, posant ainsi la question des relations entre communes rurales et pôles structurants.
Contact : Celavar. Tél : 01-48-24-09-41.

● **EMPLOI.** L'Institution générale interprofessionnelle de retraite des salariés (Igirs) organise au Sénat, à Paris, le 28 novembre, une rencontre sur « Fin de carrière et emploi : gérer les contradictions ». Jacques Barrot, *ministre du travail, ouvrira les débats, relayé ensuite par des directeurs* de ressources humaines et des syndicalistes.
Contact : Igirs. Tél : 01-49-68-63-88.

● **SERVICES DE PROXIMITÉ.** Le Livre blanc « Croissance, compétitivité et emploi. Débats et voies pour entrer dans le XXIe siècle » a mis l'accent sur le potentiel des services de proximité en termes de réponses à des nouveaux besoins et de nouveaux emplois. Il y a là, concluait-il, un enjeu déterminant pour l'avenir de nos modes de vie en Europe. La Commission européenne a par la suite fait faire une enquête autour de ce thème, *qui a donné lieu à la publication, en 1995, d'un document de* travail intitulé : *« Les initiatives locales de développement et d'emploi »*. C'est dans ce cadre que s'inscrit le colloque européen organisé à Lille, les 6 et 7 décembre (« Les initiatives locales en Europe : un enjeu de société ») en coopération avec le conseil régional Nord-Pas-de-Calais et le Crida, équipe membre d'un laboratoire du CNRS, l'objectif étant d'actualiser ce champ de recherche évolutif.
*Contact : Crida. Tél : 01-42-29-93-89.*

● **EXPOSITION.** Des milliers de salariés télétravaillent, en liaison directe avec leurs *employeurs, leurs clients ou leurs fournisseurs*. 35 % de la population active se disent prêts à essayer rapidement ce nouveau mode d'organisation. « Téléservices, solutions, télétravail 97 », qui se tiendra les 19-20-21 mars 1997 (CNIT Paris-La Défense), sera la première exposition-conférence consacrée au télétravail, aux téléservices et à leurs applications. Au programme, plusieurs ateliers et conférences (télé-activités et entreprise, télé-activités et aménagement du territoire, télétravail/téléservices et emploi, etc.) qui feront le point sur le sujet.
Contact : Infopromotions. Tél : 01-44-39-85-00.

● ***ORGANISATION.** A l'heure où le temps de travail est au cœur du dé*bat social, de nombreuses entreprises s'interrogent sur les modalités d'action dans ce domaine : pourquoi s'engager dans une démarche d'aménagement et de réduction du temps de travail ? Quels gains en attendre ? Quels coûts ? Comment s'y prendre ? C'est pour essayer de répondre à l'ensemble de ces questions que le ministère du travail et des affaires sociales, l'Anact (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail) et Aravis (action régionale de l'Anact) organisent le mardi 26 novembre au Palais des Congrès de Lyon, un « Forum temps de travail » où une trentaine d'entreprises qui se sont déjà engagées dans une démarche de réorganisation viendront apporter leurs témoignages.
Contact : Aravis. Tél : 04-72-77-85-30.

## FORMATION

● **INSERTION.** Il existe plus de 400 jeunes diplômés demandeurs d'emploi de plus d'un an (et en général Rmistes) sur Paris. Mais il est très difficile de leur faire parvenir une information sur leurs droits et les offres *d'emploi car ils se rendent* peu dans les agences de l'ANPE. C'est à leur intention que le Crefac (Centre d'étude et de formation) lance un cycle d'insertion pour demandeurs d'emploi, jeunes diplômés bac + 4, bac + 5 ou bac + 6. Cette formation, financée par la direction départementale du travail de Paris, est réservée aux seuls habitants de la capitale. Le cycle commencera le 18 novembre et durera 19 semaines dont 10 semaines de mission en entreprise.
*Contact : Lucien Petot. Tél : 01-48-46-51-99.*

● **DROIT.** Le Conservatoire national des arts et métiers propose un cycle de conférences, dont l'accès est libre, autour de la question de « Justice et citoyenneté ». L'accroissement et la modification des règles de droit, notamment sous l'effet des traités internationaux, ainsi que le renvoi au juge d'une action de médiation sociale tendant à remplacer la décision autoritaire, offrent de nouvelles possibilités au citoyen, qui restent souvent largement ignorées.
Contact : chaire de droit commercial au Cnam. Tél : 01-40-27-25-32.

● **GUIDE.** Environ 4500 diplômes de l'enseignement supérieur sont accessibles par la formation continue dans plus de six cents services de formation d'établissements ou structures universitaires, IUT, écoles d'ingénieurs. Réalisé par le Centre Inffo à la demande du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, un guide présente le potentiel d'offres de formation de l'ensemble de *ces structures et analyse les caractéristiques de ce réseau (980 p.*, 400 F. Vente par correspondance ou sur place. Centre Inffo. Tour Europe. 92049 Paris-La Défense. Tél : 01 41 25 22 27).

● **MANAGEMENT.** Le groupe HEC (Programmes pour dirigeants) lance un nouveau séminaire de deux jours intitulé « Géomarketing, comment adapter les réseaux commerciaux et les opérations de marketing direct aux réalités des marchés locaux ». *L'objectif de cette* formation est de décrire les apports du géomarketing en présentant les outils nécessaires pour le management de réseaux commerciaux et la sectorisation de territoires, la gestion relationnelle clients, l'analyse et la redistribution des implantations commerciales. Ce nouveau programme est destiné aux directeurs et collaborateurs, responsables notamment des services Commercial client et Commercial réseau.
*Contact : Groupe HEC. Tél : 01-39-67-70-10.*

## MÉTIERS

● **MONTAGNE.** Depuis 1994, les professionnels de la montagne se réunissent chaque année pour discuter emploi, métier et formation. 1996 ne déroge pas à la coutume : le Festival international des métiers de montagne se déroulera du 21 au 24 novembre prochain à Chambéry (France). La manifestation est une grande bourse de l'emploi, mais aussi l'occasion *de revenir sur les spécificités des métiers des cimes : pluriactivité et* double emploi, notamment. Rappelons que, depuis 1991, les jeunes intéressés par ces carrières peuvent se procurer un guide des formations aux métiers de la montagne : *Le Guide T'CAP*.
L'accès au Festival est libre et gratuit. Mais il est nécessaire de s'inscrire auprès des organisateurs pour participer aux débats et carrefours. Tél. : 04-79-60-20-84. Fax : 04-79-60-20-74.




Le 1er janvier 1998, 85 % du marché des télécommunications aujourd'hui sous monopole seront ouverts à d'autres opérateurs. Plutôt que d'occuper seulement quelques « niches » dans le formidable marché des télécommunications de demain, où les transmissions de la voix, des données, de l'image connaîtront un accroissement exceptionnel, CEGETEL, le pôle télécommunications du Groupe Générale des Eaux, a choisi d'être un opérateur global sur l'ensemble du territoire français. Ses références sur les créneaux actuellement ouverts à la concurrence : SFR dans le téléphone mobile, Tam Tam dans les pagers... parlent déjà haut et fort. Dans un peu plus d'un an, c'est sur la téléphonie fixe, dans l'offre de services interurbains et internationaux, que CEGETEL prendra une autre dimension. Pour être à l'heure à ce rendez-vous, CEGETEL Longue Distance constitue dès aujourd'hui ses propres équipes.

## DIRECTION TECHNIQUE

Pour notre Direction Technique, responsable des choix techniques, de la détermination du réseau à déployer et de sa qualité, nous constituons nos équipes de **planification**, de **transmission** et de **commutation** et recherchons des :

### Ingénieurs planification

**Senior (réf. FB/11/01) - Junior (réf. FB/11/02)**

Vous définissez et optimisez le schéma directeur du Réseau Fixe National. Ingénieur télécom, vous avez développé votre expertise en planification de réseau (environ 10 ans d'expérience pour le senior, 2 à 4 ans d'expérience pour le junior).

### Chefs de projet transmission (réf. FB/11/03)

Vous assurez, pour le compte de la Direction Technique, le suivi du projet de déploiement du réseau de transmission. Ingénieur télécom, vous avez une expérience significative en management de projets dans le domaine des transmissions et possédez de bonnes connaissances en équipements SDH, fibres optiques et faisceaux hertziens.

### Ingénieurs système (réf. FB/11/04)

Pour le réseau de transmission, vous définissez les choix techniques fondamentaux en matière d'architecture, de matériel et de système de gestion. Vous participez à la sélection et assurez le suivi des fournisseurs. Ingénieur télécom, vous avez une expérience confirmée chez un constructeur télécom et de bonnes connaissances en SDH et/ou faisceaux hertziens.

### Ingénieurs vali...

Vous mettez en place la ... d'équipements de transmis... Ingénieur télécom, vous av... similaire acquise chez un ... d'homologation.

### Ingénieurs supp...

Pour le réseau de transmis... d'exploitation/maintenance... collaboration avec les serv... le suivi de la qualité du rés... Ingénieur télécom, vous ... dans le secteur des télécom...

## DIRECTION DES S...

Au cœur de notre métier d... d'information conçoit et ... au fonctionnement de l'a... télécom, gestion de la cli... Nous constituons nos équi...

### Responsables...

Spécialiste de l'un des do... d'un projet dans sa global...

مكتمل من الاصل



# …main, c'est le projet
# …s télécommunications.

### …tion (réf. FB/11/05)

…dologie de recette et validez les réceptions
…
…ne expérience confirmée dans une fonction
…structeur télécom et/ou en laboratoire

### …t exploitation (réf. FB/11/06)

…n, vous élaborez la méthodologie
…ous suivez sa mise en œuvre en étroite
…s concernés et vous assurez également
…
…expérience confirmée en exploitation

## …ES D'INFORMATION

…érateur, la Direction des Systèmes
… en place les systèmes et outils indispensables
…té : supervision et administration du réseau
…le, gestion administrative et financière.
… en **maîtrise d'ouvrage** et recherchons des :

### … projet

…nes cités, *vous prenez la responsabilité*

*Vous intervenez depuis la définition du cahier des charges en relation* avec les utilisateurs jusqu'à la mise en exploitation et pilotez l'intervention des sous-traitants.

**■ Informatique technique** (réf. CP/11/01)
Ingénieur, vous avez une expérience confirmée de la conduite de grands projets chez un opérateur télécom.
Vous maîtrisez l'environnement architecture client/serveur, Unix, Oracle.

**■ Gestion de clientèle** (réf. CP/11/02)
De formation supérieure, vous avez conduit des projets de gestion autour d'une **clientèle d'abonnés** : plate-forme de télévente et de prise de commande téléphonique, facturation...
Vous maîtrisez l'environnement architecture client/serveur, Unix, Oracle.

**■ Gestion administrative et financière** (réf. CP/11/03)
De formation supérieure, vous conduisez des projets dans l'un des domaines suivants : comptabilité, contrôle de gestion, achats...
La maîtrise de SAP R3 est indispensable.

## DIRECTION DU DEPLOIEMENT

Notre Direction du Déploiement bâtit le Réseau Fixe National.
Elle est en charge de l'ingénierie et de la réalisation des implantations et pilote différents corps de métiers.
*Nous constituons nos équipes de* **maîtrise d'ouvrage** et recherchons des :

### Directeurs de travaux (réf. CP/11/04)

Vous êtes responsable de la mise en œuvre des sites techniques et/ou des infrastructures réseau, dans le respect des délais et des coûts.
*Vous pilotez également les sous-traitants.*
Ingénieur généraliste, vous disposez d'une expérience confirmée de la conduite de projet (BTP, génie civil, réseaux...) et vous connaissez l'environnement des collectivités locales.

### Superviseurs de travaux (réf. CP/11/05)

Vous coordonnez l'activité des différents intervenants pour la réalisation des sites et/ou des infrastructures réseau.

De formation bac + 2, vous avez une expérience confirmée de la coordination de travaux (BTP, génie civil, réseaux...).

### Ingénieurs bureau d'études

**■ Bâtiment** (réf. CP/11/06)

**■ Génie électrique** (réf. CP/11/07)

**■ Génie climatique** (réf. CP/11/08)

Expert dans l'un de ces domaines, vous coordonnez l'activité des bureaux d'études sous-traitants. Vous êtes ingénieur confirmé en bureau d'études.

Vous êtes prêt à créer le monde de demain, adressez-nous dès aujourd'hui votre dossier de candidature sous la référence choisie.

Merci de préciser également vos disponibilités géographiques pour les références CP/11/04 et CP/11/05.

CEGETEL, Direction des Ressources Humaines, Tour Esplanade, 1 place Carpeaux, 92915 Paris-La Défense cedex.

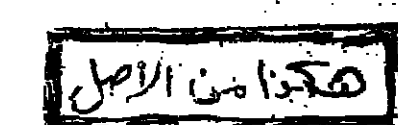
CEGETEL

# Informatique
# Réseaux Télécommunications

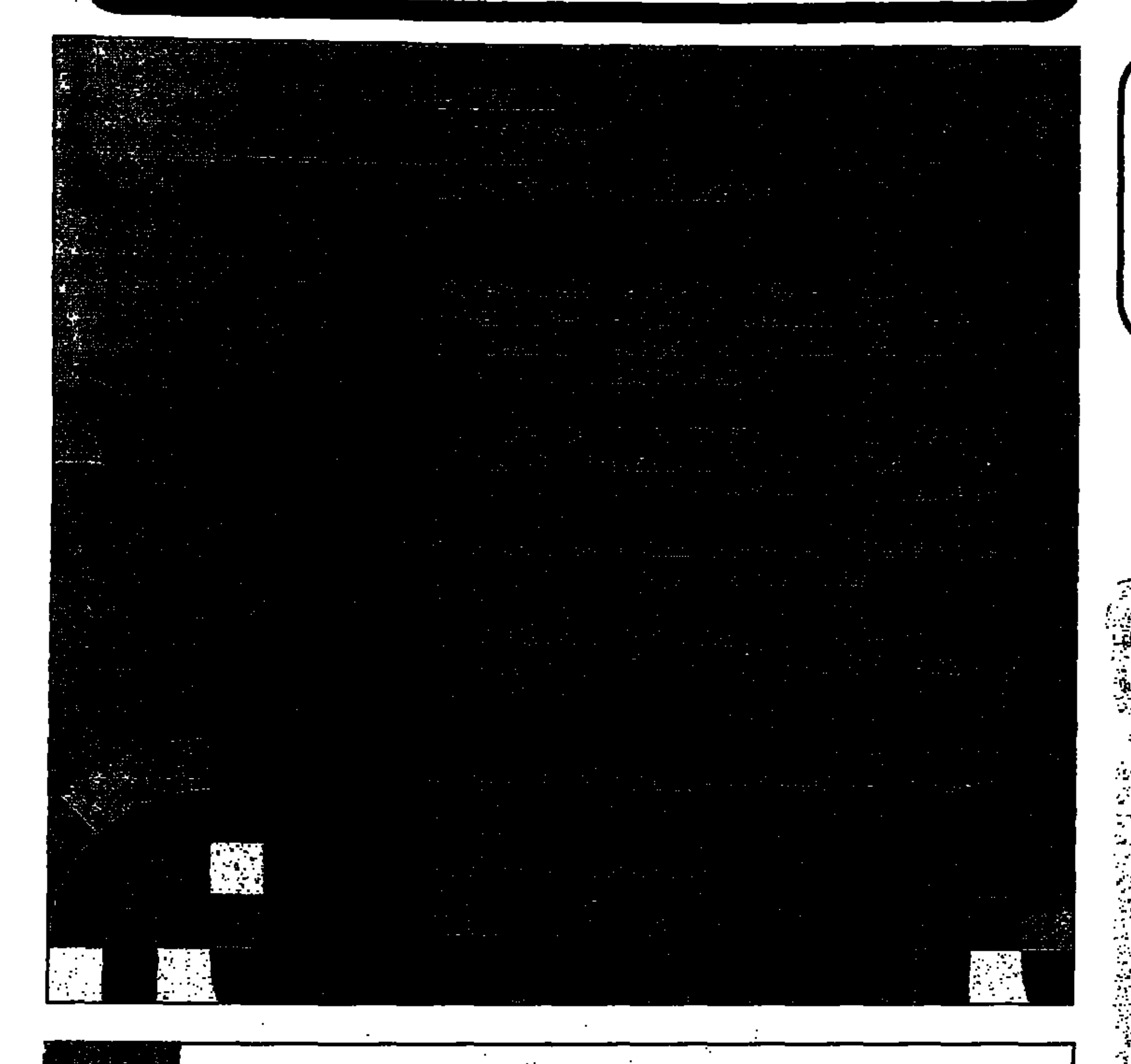


# Ingénieurs Conseils





# Conseil et Audit





# Dirigeants

# Dirigeants

## *Directeur de filiale*

*Paris ouest* — *Excellent salaire*

■ ***LA SOCIÉTÉ :*** *Nous sommes la filiale d'un groupe de services informatiques à taille humaine. Intervenant dans le conseil et l'assistance technique auprès d'une clientèle industrielle de premier plan, nous employons environ 110 personnes pour un chiffre d'affaires de 55 MF.*

■ ***LE POSTE :*** *Vous serez chargé essentiellement de la prospection de nouveaux clients industriels et de la fidélisation des clients existants. De plus, vous organiserez et encadrerez une équipe de plus de cent consultants ainsi qu'une petite équipe commerciale et administrative au siège. Enfin, vous aurez toutes les autres responsabilités de gestion d'un centre de profit.*

■ ***LE CANDIDAT :*** *De formation ingénieur, vous bénéficiez d'une expérience réussie d'environ 10 ans dans le monde de l'informatique industrielle et de l'assistance technique. Votre sens commercial, votre charisme et votre ténacité vous permettront d'accéder rapidement à des responsabilités larges et autonomes.*

■ *Merci d'adresser votre dossier complet de candidature sous référence 3005/IAM à Ivor ALEX, NORMAN PARSONS, 39 avenue Pierre 1er de Serbie, 75008 PARIS, par fax au 01 47 23 38 00 ou par e-mail (format mime ou binhex) «norman@parsons.grolier.fr».*

Norman Parsons
GROUPE ROBERT HALF

LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT SPÉCIALISÉ AVEC PLUS DE 160 BUREAUX SUR 3 CONTINENTS

---

Interface entre le monde de l'entreprise, de la recherche et de la formation, le **Technopôle Brest Iroise**, a pour mission de favoriser l'innovation, dans sa diversité, au service de l'emploi. Il recherche le

## *Directeur du Technopôle*

**Auprès du Président**, en liaison avec les collectivités locales, les chambres consulaires, l'université et l'ensemble des acteurs économiques de la Bretagne, votre rôle sera de faciliter le **développement de nouveaux projets** dans les domaines spécifiques : *maritime, télécommunications, électronique, informatique, agro-alimentaire, mécanique, logistique ...*

**De formation supérieure**, idéalement ingénieur, votre expérience de généraliste vous a familiarisé avec des domaines de compétences, liés à la **recherche**, au **monde industriel**, à la **formation** ..., dans un contexte international.

**Homme de conviction**, vous animez et coordonnez l'activité d'une equipe pluridisciplinaire. Stratège, vous saurez saisir les opportunités et fédérer les énergies nécessaires à la réussite de projets multipartenaires.

Anglais courant. Poste basé à **BREST**.

Adresser lettre + photo - CV à **JM CLOAREC, ACP**, 1 rue Saint Marc, 29336 Quimper Cedex. **Réf. S252/LM**
Tél. 02 98 53 50 51

A.C.P.

---

LE GROUPE BECOB : IMPORTATION, DISTRIBUTION, NÉGOCE INTERNATIONAL, TRANSFORMATION DE BOIS & DÉRIVÉS.
2 000 PERSONNES, 3 MDS DE CA, 90 SITES EN FRANCE RECHERCHE UN

## Président de filiale

Rattaché au Président du Groupe, vous avez la responsabilité de la gestion et du développement d'une **Société Industrielle** autonome et performante.
Décideur opérationnel, vous avez impérativement une expérience probante de la direction technique et commerciale d'une entreprise industrielle.
La connaissance des produits bois et dérivés est un atout supplémentaire pour ce poste basé dans la région de NANTES.

Merci d'adresser votre candidature sous la réf. PF/11/96 à BECOB - 38, rue Brunel - BP 6205 - 75818 PARIS Cedex 17.




Austin Knight

---

# Conseil et Audit

***POUR UNE CARRIERE INTERNATIONALE***

## AUDIT... Aujourd'hui MANAGER... Demain

Notre groupe est un des grands mondiaux de l'alimentaire.

C'est une expérience chez un des grands mondiaux de l'audit que nous recherchons.

HEC, ESSEC, ESCP, Grandes Ecoles de Commerce de province, vous voulez valoriser cette première expérience de 3 à 4 ans.

Nous vous proposons :

- de participer, au niveau du Groupe aux études financières, aux audits d'acquisition, aux activités "plans et budgets".
- de conseiller les filiales françaises et étrangères et d'assurer auprès d'elles une assistance technique diversifiée : finances, comptabilité, gestion, organisation.

Maîtrise de l'anglais indispensable, deuxième langue étrangère souhaitée.

Votre réussite vous permettra d'accéder rapidement à des responsabilités opérationnelles au sein du holding ou d'une de ses filiales France ou étranger.

Poste à Paris.

Ecrire sous réf.
46A 3116 6M
Discrétion absolue




71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipanel

---

## Directeur général

L'INGENIERIE DE L'EAU

• IMPORTANT GROUPE D'INGÉNIERIE RECHERCHE POUR SA FILIALE SPÉCIALISÉE DANS LE DOMAINE DE

• *Ingénieur grande école, vous êtes spécialisé dans le domaine de l'eau (études ou exploitation). Vous prendrez la direction d'une société de 70 personnes aux compétences étendues : hydraulique, environnement, gestion de l'eau, épuration, réseaux, etc.*
• *Homme charismatique, développeur, animateur d'équipe et gestionnaire rigoureux, vous développerez cette société en liaison avec le Président du Groupe, à la fois en France et à l'international.*
• *Pour ce poste basé dans une ville de province, des déplacements fréquents en France et à l'étranger sont à prévoir.*

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo, sous réf. 153, à mentionner sur l'enveloppe, à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra. Confidentialité assurée.

MEDIA SYSTEM

---

Nous sommes une société internationale d'origine allemande. Nous fabriquons et distribuons une gamme complète de moteurs électriques et réducteurs destinés à être intégrés dans les machines/équipements de nos clients. Avec 4 usines et 700 collaborateurs, nous réalisons un chiffre d'affaires de 120 millions de DEM. D'une parfaite qualité, nos produits sont systématiquement adaptés aux besoins de chacun de nos clients. Notre souci de perfection se traduit par une grande capacité d'innovation et d'acquisition régulière de machines performantes pour équiper nos usines. Déjà présents à l'international, nous souhaitons nous développer en France en créant une filiale, nous recherchons donc notre

## Directeur de filiale
### Région parisienne

Directement rattaché au Directeur Commercial et Marketing Groupe, vous participerez à la création de notre filiale et développerez la vente de nos produits auprès d'une clientèle d'industriels. Votre action commerciale portera tant sur le suivi des clients existants que sur le développement des prospects. Vous analyserez le besoin des clients et proposerez, avec notre centre de R & D, des solutions adaptées. Vous calculerez les prix et rédigerez les propositions commerciales. Vous recruterez et formerez un assistant commercial qui prendra la responsabilité des approvisionnements et des livraisons. Parallèlement, vous structurerez également l'organisation des opérations en France sur le plan marketing, financier, etc.
Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer un professionnel de notre secteur d'activité qui, après une formation de 2 mois à nos produits, nos techniques et notre culture d'entreprise, sera autonome dans la gestion de son centre de profit. Agé de 32/40 ans, diplômé d'une école d'ingénieurs, vous devez être impérativement bilingue anglais. La connaissance de l'allemand sera un plus.

Si cette opportunité vous intéresse, merci de contacter Kienbaum S.A, sous référence 37018, 13 boulevard Malesherbes, 75008 Paris ou faxez au 01 53 43 84 05.

Kienbaum
Conseil international en ressources humaines

Gummersbach, Düsseldorf, Berlin, Dresde, Francfort, Hambourg, Hanovre, Karlsruhe, Munich, Stuttgart, Paris, Prague, Vienne, Zurich, San Francisco, São Paulo, Johannesburg.
**Certifié ISO 9001**

# Secteurs de Pointe

In 1971, INTEL introduced the world's first microprocessor; today more than 80% of all PCs worldwide are equipped with INTEL microcomputer components. The INTEL Pentium® Processor has become the standard for today's PCs. More than 41 000 employees have as their aim to maintain the company's reputation for technical innovation and its market leadership position. The requirement to provide intensive applications support to the fast growing multimedia market in Europe has created immediate opportunities for:




## Senior Technical Marketing Engineers

### Applications Support - Multimedia Solutions

You will be the prime contact for leading European developers of game and multimedia products using the Intel platform and ensure that their applications take advantage of latest Intel Architectures like high performance Pentium® processors with MMX™ technology. This includes developing source code reference examples as well as consulting to enable developers to better utilize Intel Processors and to optimize their applications. You will work closely with the Intel Developers Relations Group as well as the Marketing team and you will also make technical presentations to customers and at developer conferences.

You have a degree in Computer Sciences, Electronic Engineering or equivalent and a minimum of 3 years' experience developing and tuning Windows (3.1/95) applications, preferably specific experience in motion video, 3D graphics, and audio. Previous experience in optimizing applications for Pentium® processors as well as Assembly and C programming is also required, WIN95 experience an asset. As an integrated part of the marketing team you also have business experience or background (MBA preferred). Proven written and verbal communication skills, together with a high level of team orientation and a target oriented working style are essential qualities, together with fluency in English and at least one other European language, preferably French and/or Russian.

Graduate candidates with both a technical and a business degree will also be considered.

We offer interesting positions providing scope for creativity and initiative, excellent opportunities for personal development together with an attractive compensation and benefits package, including profit sharing. Relocation assistance is available.

For further information please call Marlen Erber-Ludwig, telephone ++49.89.13 06 820 or submit your full career details in English to our consultants.

Erber-Ludwig & Partner GmbH
Recruitment Advertising & Selection
Nymphenburgerstr. 148
D-80634 München
Fax: ++49.89.16 17 11
eMail:erber-ludwig@t-online.de

MEDIAPA

---

**GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL, LEADER DANS SON DOMAINE : TGV, EUROSTAR, LOCOMOTIVE, METRO, TRAMWAY, SIGNALISATION**

CA 2 mds d' ECU - 22 000 p. - 26 étab. dans le monde dont 9 en France
**CREE les POSTES - TREMPLINS** au Siège à Paris
M° Esplanade de la Défense (transféré début 97 à St Ouen M° Mairie de St Ouen)
**résidence possible : Paris, Hanovre, Birmingham, Barcelone, Charleroy**

## Ingénieur Système de Production

Relevant du Chef de Département Système de Production - au sein de la Direction Industrielle - Passagers - vous serez notamment responsable auprès des 5 unités en France, Espagne, GB, Allemagne, de :

- promouvoir la mise en oeuvre de modes opératoires de "production au plus juste" ;
- développer les comparaisons internes et externes, la mise en commun et la diffusion des meilleures pratiques ;
- conseiller dans la diminution des points morts et dans l'équilibrage des charges de fabrication en organisant, si nécessaire, des transferts d'une unité vers une autre ou des sous-traitances partielles ;
- définir et mettre en place un système d'indicateurs de production QCDRH (Qualité, Coûts, Délais, RH).

DEPLACEMENTS FREQUENTS A L' ETRANGER.

**PERSPECTIVES CERTAINES D'ÉVOLUTION DANS LE GROUPE.**

27 ans minimum, de formation Ingénieur, vous avez une expérience industrielle en entreprise, cabinet conseil ou ingénierie (fabrication, méthodes, organisation, B.E., industrialisation, gestion de production etc.) et une excellente connaissance (écrite et parlée) de l'anglais et si possible de l'espagnol ou de l'allemand.

Vos capacités d'animation et de pédagogie sont aussi importantes que vos compétences techniques.

GEC ALSTHOM
TRANSPORT

Merci d'écrire sous réf. GEC/SYS.PROD/591M en indiquant votre salaire actuel à notre **CONSEIL** : Richard Bénatouil - **GROUPE BBC**
1 bis place de Valois - 75001 Paris. Discrétion absolue et réponse assurées.

---

SYNELEC

## INGENIEURS D'AFFAIRES

### GRANDS COMPTES INTERNATIONAUX

France (réf. FR)
Export (réf. EX)

Nos clients sont de grands opérateurs ayant un trafic ou une supervision de process à gérer (énergie, transport, météo, armement, télécom, électricité). Ces murs d'images qui affichent des données informatiques ou vidéo constituent le coeur de leurs salles de control-command.

La valeur moyenne d'une installation tourne autour de 5 Millions de Francs. Les ventes export représentent les 3/4 du CA, lequel est supérieur à 80 MF en 1996.

A 35 ans environ, vous êtes un Commercial autonome, ayant développé un courant d'affaires significatif en environnement informatique ou dans le métier de la supervision de process.

De formation supérieure, vous désirez vous positionner sur un marché fortement porteur, au sein d'une société qui offre de fortes perspectives d'évolution.

Nombreux déplacements à prévoir : 50% France, 80% Export. Anglais impératif.

**Postes basés en région parisienne ouest.**

Nous avons confié cette recherche au Cabinet **PH CONSEIL** - 54 rue de Bitche
92400 COURBEVOIE qui traitera votre dossier (CV, lettre et photo) avec la plus grande confidentialité.

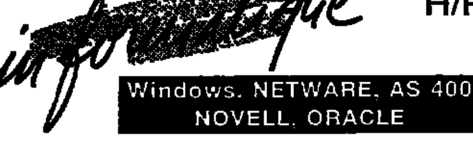
PH CONSEIL

---

GRANDOPTICAL

54 magasins, 1000 collaborateurs, une des sociétés du Groupe GPS (PhotoService, GrandOptical, la Générale d'Optique, PhotoStation, Solaris) plus de 3000 collaborateurs, CA 2 milliards de frs, plus de 400 magasins, rech.

## CHEF DE PROJET




H/F

Windows, NETWARE, AS 400
NOVELL, ORACLE

**Ingénieur** + 2/3 ans expérience développement, chef de projet Micro, si possible dans la distribution ou structure répartie multisite.
Dans un environnement très convivial et très orienté utilisateurs, avec de nombreux contacts, il (elle) sera chargé(e) de maintenir les logiciels existants, d'accompagner et de superviser les projets du futur (analyses, mise en place, formations, suivis).
C'est un poste d'avenir (fort développement de l'informatique, forte expansion de la société et du Groupe) dans un secteur professionnel très tonique.
Lieu de travail : au siège, à la Défense.

Envoyer lettre manuscrite, CV détaillé, références et rémunération sous réf. GDO/I à Cabinet J.N. TRINH consultants, 1 rue des Roches - 27930 BROSVILLE
Tél : 02 32 34 36 44 Fax : 02 32 34 34 41

---

Organisme aubois spécialisé dans les domaines de la distribution publique d'électricité et d'éclairage public, recrute un

## INGÉNIEUR MAÎTRE D'ŒUVRE ÉLECTRICITÉ

Chargé de la conception des projets, du suivi technique, administratif et financier des travaux, vous serez également coordonateur (loi 93-1418 du 31.12.1993) pour la sécurité des chantiers.
Diplômé ENPC, ENGREF, INPG ou équivalent, une expérience en réseaux de distribution publique d'électricité et en installations d'éclairage public serait un atout supplémentaire.
Pour ce poste motivant basé à Troyes (Aube), nous vous offrons une formation permanente, une voiture de service.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo, salaire actuel ou prétentions sous réf. IS 137/LM à notre Conseil CDL RESSOURCES HUMAINES, Grande Rue, 10190 Prugny. Discrétion assurée.

C. D. L. RESSOURCES HUMAINES

MEDIAPA

---

*Retrouvez-nous en rubrique Gestion/Finance*



CONJUGUONS NOS TALENTS.

# Secteurs de Pointe

CANNES MANDELIEU

Autoroutes ESTEREL CÔTE D'AZUR PROVENCE ALPES 1 500 personnes

ESCOTA, société d'economie mixte ayant pour objet la construction et l'exploitation d'autoroutes recherche son :




## Responsable de maintenance des équipements de péage

Rattaché au responsable de l'activite PEAGE du service des techniques speciales, vous prendrez en charge toutes les actions nécessaires au maintien des équipements de peage en parfait état de fonctionnement dans les meilleures conditions de coûts et de service.

De formation **ingénieur généraliste,** et obligatoirement diplôme d'une grande école ou l'équivalent, vous possédez **6 à 8 ans d'expérience** significative dans le management operationnel de la maintenance d'équipements automatiques à haute disponibilite. De plus, vous *avez participé à une démarche globale ayant trait à* l'amélioration de la qualité des méthodes de maintenance sur un site industriel.

Le poste est base à la Direction d'Exploitation à Mandelieu. Toutefois, l'ensemble des 600 équipements à entretenir etant reparti sur 40 sites de la region PACA, vous serez fréquemment en déplacement sur l'ensemble du reseau de 430 km où vous interviendrez directement sur le terrain.

Pour debuter dans votre mission, vous serez fortement assiste techniquement par l'équipe « Etudes et travaux neufs » du service.

Pour reussir à ce poste, vos principaux atouts résident dans votre aptitude naturelle à diriger une équipe motivee de 25 techniciens supérieurs, completee par une véritable curiosite d'esprit. *Vous serez également jugé sur votre capacité à* faire encore progresser la qualite de fonctionnement de nos équipements. On vous reconnaît des facilites pour bien rédiger



Merci d'adresser votre dossier complet de candidature (CV, photo, lettre manuscrite) en indiquant le niveau actuel de votre remunération annuelle, celui de vos pretentions, ainsi qu'un numéro de téléphone à notre conseil en précisant clairement la référence 407 : GUY POSTEL, BP 19, 06480 La Colle-sur-Loup.
Les entretiens auront lieu a Nice ou a Paris.

**Guy Postel**

EUROSCG

## Conduire le changement.

## Ingénieur projet

Pour conduire le changement et la refonte des processus de planification de son personnel navigant, Air France renforce son pôle logistique/système d'information.
Intégré au sein de l'équipe d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, vous piloterez la reconfiguration de l'activité et l'implantation d'un progiciel de gestion de production : vous serez responsable de sa mise en œuvre, jusqu'à la formation et l'assistance aux utilisateurs opérationnels.

De formation ingénieur, vous disposez d'une expérience significative de 2 à 3 ans dans la gestion de projet à composante système d'information et maîtrisez en conséquence les facteurs de pilotage et de succès. Vos capacités d'analyse et vos qualités relationnelles sont déterminantes pour convaincre et mener à bien ce projet. Votre aisance en anglais vous permet par ailleurs, de travailler directement avec des partenaires internationaux.

Merci d'adresser lettre, CV, photo sous référence AF/PLAN à Air France, Service Sélection et Orientation, BP 60111, 95975 Roissy CDG Cedex.




## *hydroécologue*

**ORGANISME PUBLIC DE L'ENVIRONNEMENT**

*Au sein d'un Service Etudes liées au milieu naturel, il conduira des actions spécifiques relatives à la connaissance et à la gestion physique des milieux, dans les domaines de l'hydrologie (aspects hydrodynamique, morphodynamique et géomorphologique).*

*Il effectuera également des simulations par modélisation mathématique. Il contribuera au développement de concepts nouveaux sur la gestion globale des milieux.*

*De formation Bac + 5 hydroécologie, il aura une première expérience dans la gestion physique des milieux aquatiques (hydraulique, modélisation) ainsi qu'une connaissance du contexte institutionnel de la gestion de l'eau.*

*Rémunération 140 KF ou plus suivant expérience.*

*Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo en précisant sur l'enveloppe la réf. 235 à **COMMUNIQUÉ** - 51 avenue Jean Jaurès - 69361 Lyon cedex 07 - qui transmettra.*

MEDIAPA

## CENTRE DE RECHERCHE

**domaine des métaux non ferreux**
recrute pour ses Départements de Métallurgie Extractive

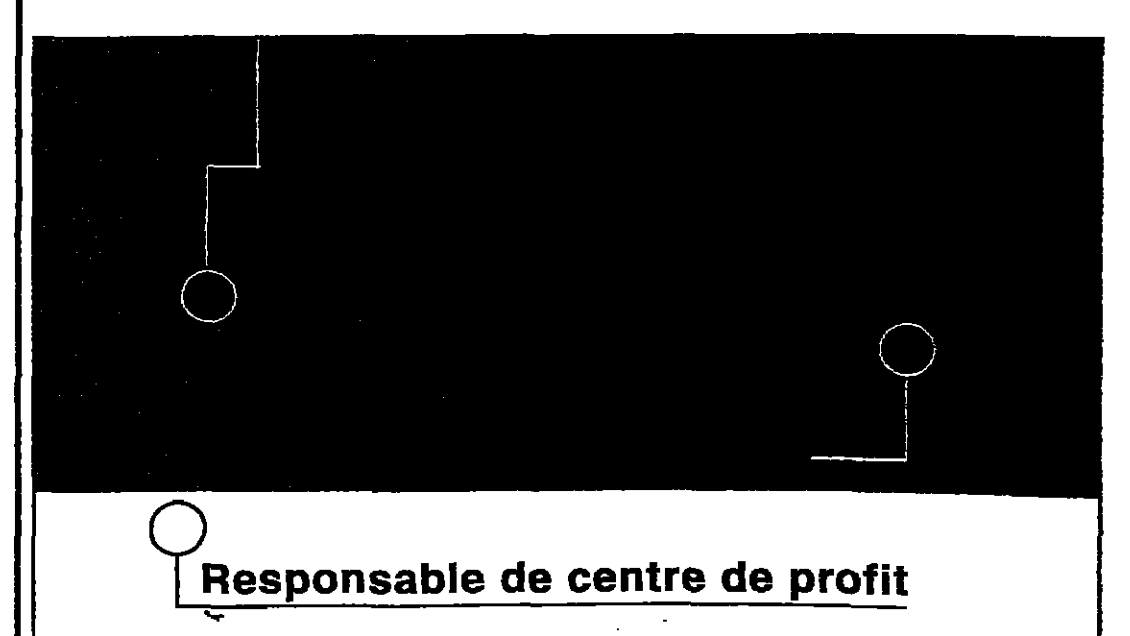
- **INGENIEUR** sénior, 6 à 10 ans d'expérience en recherche ou production en pyrométallurgie.
- **INGENIEUR** débutant ou 1ère expérience pour étude des procédés d'extraction des métaux par hydrométallurgie ou pyrométallurgie.
- **INGENIEUR** débutant ou 1ère expérience pour étude des métaux et développement d'applications.

- Formation : Ingénieurs Grandes Ecoles, généralistes, Mines, Chimie, Procédés, Matériaux ou équivalent.
- Possibilité d'évolution ultérieure vers l'exploitation.
- Lieu de travail : banlieu Ouest
- Anglais indispensable • Allemand souhaité.

*Envoyer CV et lettre de motivation manuscrite à :*

***METALEUROP RECHERCHE***
***BP 120 - 78193 TRAPPES Cedex***

## Ingénieurs Commerciaux



### Responsable de centre de profit

***Groupe PSL Industries spécialisé dans la fabrication et la vente de produits chimiques, recherche pour son usine en région Nord un responsable de centre de profit pour développer une activité industrielle.***

Directement rattaché au Président Directeur Général, vous prendrez en charge la prospection, l'ensemble de la relation des clients y compris la détermination des produits et des prix. Vous avez également la responsabilité de l'usine et du laboratoire de recherche. Idéalement agé de 35/45 ans environ, de formation ingénieur chimiste, vous avez une expérience commerciale réussie dans la vente de produits industriels ainsi qu'une expérience éprouvée de la conduite d'une unité de production. Homme de terrain, vous avez le sens des responsabilités, un esprit méthodique, des qualités relationnelles et vous savez être convaincant et tenace.

*Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, en mentionnant la référence 35843.*

MEDIA SYSTEM

# Juristes - Ressources Humaines



# Fonction Commerciale

# Juristes - Ressources Humaines



*Groupe international américain de 32 000 pers., leader mondial dans les domaines de la peinture, du verre pour le bâtiment et l'automobile, de la fibre de verre et de la chimie, solidement implanté en Europe (10 milliards de CA, 8 000 p.), recherche suite à deux évolutions de carrière internes, un ou une*

## RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES

En charge du site industriel d'ANICHE près de DOUAI (330 p.) et des 10 filiales de distribution (500 p.) réparties sur le territoire national.

Rattaché au Directeur de l'Etablissement et en liaison fonctionnelle avec le DRH France, vous animez une conduite de changement déjà amorcée : faire évoluer le métier traditionnel de verrier vers celui d'équipementier automobile centré sur le client, la qualité et l'organisation "juste à temps".

Vous secondez le Directeur dans l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie sociale. Outre la gestion administrative traditionnelle, avec l'aide de 4 collaborateurs, vous conseillez les Responsables Opérationnels dans leur rôle d'animateur et de gestionnaire de compétences en vous appuyant sur les outils et le code d'éthique PPG.

Diplômé d'études supérieures juridiques et fort d'une expérience significative en milieu industriel, vous avez acquis une maturité vous permettant aujourd'hui de prendre la responsabilité complète d'un tel poste. **Réf. AN/LM**

## RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES
### ET DE LA COORDINATION SOCIALE INTERSITES

Basé sur le site de BOUSSOIS (930 p.), près de MAUBEUGE, rattaché au Directeur du site et en liaison fonctionnelle avec le DRH France, vous assurez d'une part la gestion qualitative et quantitative des ressources humaines des 2 principales unités : "glace" et "trempe automobile", et d'autre part, la coordination sociale entre les sites de BOUSSOIS, ANICHE, DONCHERY (110 pers.) et le siège social à PARIS (200 p.).

Vous conseillez la hiérarchie en organisation, recrutement, formation, G.P.E.C., avec l'aide d'une Consultanta interne. Vous assurez en outre l'assistance juridique, les relations sociales, l'administration du personnel en agissant dans le respect du code d'éthique PPG et des procédures qualité RH. Vous êtes aidé, pour mener à bien l'ensemble de vos missions (santé, sécurité et services généraux inclus), par une équipe de 25 personnes dont 2 cadres.

Votre formation supérieure juridique complétée éventuellement par un DESS de gestion des RH associée à une dizaine d'années d'expérience en industrie font de vous un partenaire reconnu auprès du management industriel. Nous vous offrons d'optimiser votre professionnalisme et votre capacité d'évolution dans un groupe international soucieux du développement humain. **Réf. BO/LM**

*Merci de nous adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo), en précisant la référence du poste, à Geneviève HECQUET,*

**RPC, 32, avenue Albert Ier - 59300 VALENCIENNES**



**Raymond Poulain Consultants**

SYN'AXIS membre de syntec

## *Consultant interne*



Notre réussite depuis plusieurs années soutient notre ambition de devenir, par l'excellence de nos prestations, la référence des parcs de loisirs à thème. Pour atteindre cet objectif, nous créons le poste de Consultant interne.

Au sein de la Direction des Relations Humaines, Administratives et Sociales, vous avez pour objectif principal d'accompagner sur le terrain la réalisation du projet de l'entreprise. Conseil et partenaire de nos directions opérationnelles, vous proposez et mettez en œuvre toutes actions permettant d'améliorer les processus et les modes de fonctionnement ; vous concevez et gérez les programmes de formation pour favoriser l'adéquation des savoir-faire aux missions et responsabilités confiées à chacun de nos collaborateurs (plus de 1.000 personnes en saison). Votre champ d'intervention s'exerce sur l'ensemble de nos métiers.

Agé d'environ 35 ans, de formation supérieure (IEP, ESC....), vous possédez une expérience confirmée dans l'animation des processus de changement acquise en entreprise de services et/ou au sein d'une structure de conseil en management et organisation. Homme de réflexion et d'action, vous savez prendre en compte les dimensions humaines et maîtrisez les méthodes d'analyse et de résolution de problèmes. Anglais souhaité. **Poste basé à Plailly.**

Merci d'adresser votre dossier sous réf. C.328/M à notre Conseil, Catherine Charvet. Oberthur Consultants, 49 rue Saint Roch, 75001 PARIS.

*Oberthur Consultants*

**Notre Direction des Affaires Juridiques** *recherche un*

## JURISTE CONFIRMÉ
## DROIT DES AFFAIRES

**Industrie Pharmaceutique et Cosmétique**

Pierre Fabre



**5900 personnes**

**CA : 5,3 Milliards**

*A 32 ans environ, vous avez une formation supérieure type DESS Droit des Affaires Internationales. Une expérience significative d'environ cinq ans en entreprise ou cabinet d'avocats à l'étranger ou dans un contexte international, idéalement dans le secteur pharmaceutique, est indispensable.*

*Homme de contact, vous avez une parfaite maîtrise de l'anglais et, si possible, d'une seconde langue européenne.*

*Sous la responsabilité du Directeur des Affaires Juridiques Médicament, vous assistez et conseillez les autres directions en matière de droit des affaires, en France comme à l'international.*

*Vous négociez et suivez l'exécution de toutes catégories de contrats.*

*Ce poste est basé à Castres.*

*Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + curriculum vitæ + photo) en précisant la réf. D588 aux **Laboratoires Pierre Fabre**. DRH, 11 rue Théron Périé, 81106 Castres Cedex.*

MEDIAPA

# Responsable juridique

*Groupe français à vocation scientifique et technique à fort rayonnement international recherche son Responsable juridique.*

■ Dans le cadre du Groupe, il assure l'assistance juridique interne aux Directions et aux Opérationnels.

■ Garant de la sécurité des engagements juridiques, sa mission recouvre les aspects suivants :

- négociation et rédaction d'actes juridiques de nature contractuelle ou institutionnelle,
- gestion des conseils et assemblées des sociétés du Groupe,
- conduite des contentieux France et Etranger,
- contrôle de la couverture des risques par les assurances, gestion des brevets et marques, assistance aux Directions pour toutes questions juridiques ...

■ Vous êtes diplômé d'un 3ème cycle de Droit et avez acquis une solide expérience d'au moins 5 ans de préférence au sein d'une société d'Ingénierie ou de Services.

La pratique de l'anglais est indispensable. Celle de l'espagnol sera appréciée. Poste basé à 100 km de Paris.

Envoyer votre dossier sous référence AS/RJ à




**ORHUS**

25 rue Michel Salles, 92210 Saint-Cloud.

MEDIAPA

**LE PREMIER COURTIER D'ASSURANCES EN FRANCE**
recherche

## *Juriste d'Affaires*
CONFIRMÉ

De formation juridique supérieure (DJCE, DESS, DEA) en droit des affaires, vous justifiez d'une expérience *de 7 ans minimum acquise en entreprise et/ou en* cabinet d'avocats.

Vous intervenez, sous la responsabilité du Directeur juridique, dans tous les domaines du droit des affaires : droit commercial, droit des contrats, droit des sociétés, droit de la concurrence et de la distribution.

Vous assurez un rôle d'expert et de conseil auprès des directions opérationnelles, des bureaux régionaux et des filiales étrangères.

Vous participez aux dossiers d'acquisition d'entreprises et de prise de participations.

*Vous suivez également les dossiers contentieux.*

Reconnu pour votre sens du travail en équipe, votre disponibilité et votre potentiel, vous saurez vous intégrer et faire apprécier votre professionnalisme au sein d'une entreprise en fort développement.

Une bonne maîtrise de l'Anglais est un atout.

Merci d'adresser dossier de candidature détaillé (CV, photo, prétentions) sous réf. HC à GRAS SAVOYE
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
BP 129 - 92202 Neuilly sur Seine cedex.

GRAS SAVOYE
**Tant qu'il y aura des risques**

Deb's

AIX-EN-PROVENCE

## JURISTE D'ENTREPRISE GÉNÉRALISTE

Notre groupe, 2 800 personnes, 1,5 milliard de francs de CA, leader dans le secteur des services aux industries, développe ses activités en France et à l'international. Nous recherchons pour notre siège basé à Aix-en-Provence :

Au sein d'une équipe de juristes et sous la responsabilité du directeur juridique, il sera principalement chargé de la rédaction de contrats et de documents juridiques (sous-traitance, groupement d'entreprise...). Il assurera le suivi et la négociation des contentieux.

Ce poste s'adresse à un jeune juriste de formation DESS en droit des affaires ayant acquis une expérience de 3 à 4 ans en entreprise du secteur industriel ou BTP. L'habitude de travailler avec des hommes de terrain (responsables opérationnels de travaux) et une bonne adaptabilité à des missions juridiques diversifiées sera très appréciée. Le candidat devra avoir une bonne connaissance du droit commercial, droit des sociétés

Une volonté commune de réussir

Merci de faire parvenir votre candidature (CV, lettre de motivation, niveau de rémunération) sous réf. JJ/MH à notre Service Recrutement, ORTEC, Parc de Pichaury, 550 rue P. Berthier, BP 348000, 13799 Aix-en-Provence Cedex 3




MEDIA SYSTEM

**Société située à Paris 8ème,**
recherche

## Chargée de Recrutement (h/f)

A 30/35 ans environ, diplômée en *Psychologie du Travail*, réactive et réaliste, vous occupez actuellement cette fonction et maîtrisez impérativement les tests d'évaluation.

**Votre mission :**

■ la participation active aux recrutements internes,

■ la sélection, l'évaluation de candidats jusqu'au suivi de leur intégration

■ l'étude et la mise au point des consultations en relations étroites avec des DRH d'entreprises.

Cette fonction évoluera vers un poste de Responsable des Ressources Humaines.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. PSY1196 au **Groupe GPS**
*Direction des Relations Humaines* - 33, rue des *Mathurins* - 75008 PARIS.



# Gestion - Finance

**Grande Mutuelle niortaise**
(9 milliards de chiffre d'affaires - 4 800 personnes)

***recherche le Directeur adjoint de son département Comptabilité***

Il collaborera étroitement à la supervision et à la coordination des activités d'un département de 60 personnes et assumera des responsabilités impliquant, outre des dominantes techniques, une importante composante relationnelle et de management.

La réussite dans ce poste nécessite :

- une formation de haut niveau de type expertise comptable ou école supérieure de gestion + DESCF,
- au minimum 10 ans d'expérience professionnelle, ayant permis de développer d'indiscutables compétences comptables et des capacités avérées dans l'encadrement d'équipes de haut niveau,
- des qualités de rigueur et de synthèse inhérentes aux fonctions exercées, ainsi qu'une ouverture d'esprit et un évident potentiel d'évolution.

Basé dans une région offrant un cadre de vie de qualité, ce poste s'intègre dans une entreprise alliant économie sociale et performance.

**Ecrire au Cabinet ETAP :**
71 rue d'Auteuil - 75016 Paris
sous réf. 42A 3097 / 6 M
Discrétion absolue

---

**Paris** **Rémunération attractive et avantages liés à la fonction**

## DIRECTEURS DE GRANDS COMPTES (GLOBAL ACCOUNT MANAGERS)

**Solutions internationales de connection de réseaux pour les grandes enterprises**

Le marché des télecommunications est actuellement le plus évolutif et le plus passionnant. Nôtre client, qui se trouve au premier plan de ces développements dynamiques, est l'un des fabricants les plus réputés de Systèmes de Téléphonic Publique (Public Telephone Operators) et de solutions de connection de réseaux pour les grandes entreprises. La société d'originc nord-américaine, dont les revenus dépassent 10 milliards de dollars, a une position idéale pour maximiser les opportunitiés créées par la convergence des marchés des télécommunications par voix et données, au moyen de solutions de connection de réseaux de grandes entreprises à source unique. Ceci amène l'entreprise à créer une organisation des grands comptes afin de soutenir les entreprises clientes, dont un grand nombre de sociétés classées dans le <Fortune 500>.

Votre rôle consistera à optimiser ces relations en développant de nouvelles affaires en expansion par la promotion des produits et du portefeuille de services offerts par l'entreprise. Vous travaillerez directement avec des cadres dirigeants et vous devrez vous assurer que leurs besoins de connection de réseaux seront satisfaits et dépassés. Pour atteindre cet objectif, vous aurez l'entière responsabilité de la coordination des ressources internes et externes, afin de développer et de mettre en application vos plans d'action commerciale.

Diplômé(e) de l'enseignement supérieur, vous avez d'excellents antécédents en gestion d'affaires nouvelles et/ou de grands comptes acquis soit en connection de réseaux de communications, soit chez l'un des principaux fabricants de solutions WAN/LAN, PABX ou informatique. Une expérience préalable en gestion de grands comptes n'est pas essentiélle, mais vous aurez des antécédents dans la vente de solutions complexes de plusieurs millions de dollars à une échelle nationale ou internationale. Une expérience des marchés verticaux, telle que la distribution, la finance ou l'industrie, est souhaitable. Vous devez également posseder d'excellentes qualités relationnelles, vous parlez et écrivez l'anglais couramment et êtes habitué(e) à traviller de façon crédible à tous les niveaux, partout dans le monde.

De nombreux avantages ainsi que d'excellentes perspectives de carrière accompagnent ce poste. Pour répondre à cette offre, merci d'adresser un CV en anglais avec mention de la référence 5236A3, votre salarie actuel et si possible un numéro de téléphone où vous pouvez être joint(e) dans la journée, à notre conseil:

Goodman Graham & Associates, 8 Beaumont Gate, Shenley Hill, Radlett, Herts, England WD7 7AR. Fax: +44 1923 854791. E-mail: GGA@goodgram.co.uk




SERVING THE INFORMATION INDUSTRIES

---

**HONDA**

LA DIRECTION DES VENTES AUTOMOBILES DE HONDA FRANCE,
RECHERCHE POUR SON SIÈGE SOCIAL BASÉ À
MARNE-LA-VALLÉE (20 KM EST DE PARIS) UN :

## Conse[illegible] Gestion

Rattaché au Responsable Développement Réseau, vous avez la responsabilité pour la moitié Est de la France de l'analyse et de la surveillance de la situation financière de notre réseau national et de l'établissement de plans d'actions.

Vous mettez en place des outils de mesure (tableaux de bord) pour chaque concessionnaire et suivez les performances du réseau (rentabilité/centre de profit).

Vous définissez les références financières (moyennes et standards du réseau).

Vous étudiez les plans de financement, et vous établissez le prévisionnel d'exploitation des candidats à l'ouverture d'une concession.

A 25/30 ans, de formation BAC + 4 (école de commerce) vous avez une première expérience professionnelle de préférence chez un constructeur ou un importateur automobile.

Pour ce poste la pratique professionnelle de l'anglais est impérative. (seuls dossiers retenus).

Des déplacements en Province sont à prévoir.

Une voiture de fonction est fournie.

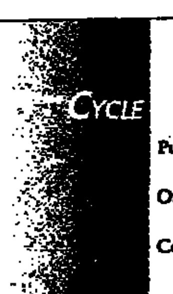
Merci d'adresser très rapidement votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV avec photo et prétentions) à : HONDA FRANCE SA - DRH - Mme CAILLEBOTTE - B.P. 46 77312 MARNE LA VALLEE Cedex 2.

---

## DIRECTEUR DE L'EXPLOITATION

Un établissement financier, filiale de l'un des tout premiers groupes financiers américains, spécialisé dans le financement de stocks, recherche son directeur de l'exploitation. Placé sous l'autorité du directeur général, le candidat, âgé de 30 ans au moins, sera particulièrement en charge avec ses équipes de la totalité des opérations liées au suivi et à la gestion technique, précontentieuse... de l'activité. Il devra exercer ses responsabilités dans un esprit permanent de service et d'information et s'attachera à développer, au profit de ses clients internes et externes, des prestations à haut niveau de valeur ajoutée. Ouvert à un diplômé Bac +4 ou ESC parlant couramment anglais, ce poste nécessite une expérience de 5 ans au moins acquise dans la fonction exploitation d'une banque ou d'une société financière (crédit-bail, affacturage...). Ce poste constitue une réelle opportunité pour un jeune cadre à potentiel, autonome, doté d'un relationnel fort et de capacités d'organisation et d'encadrement incontestables. La rémunération dépendra de l'expérience. Le poste est basé à Paris-La Défense et peut nécessiter des déplacements occasionnels. Ecrire à Jean-Christophe LEPISSIER en précisant la référence R/3559 - **PA Consulting Group - 114, avenue Charles de Gaulle - 92522 NEUILLY Cedex - Tél. 01.40.88.79.70.**

# Formation Professionnelle




**Management Économique et Social du Développement local**

Un diplôme Bac + 5 en Formation Continue

**Public**
- Cadres des collectivités territoriales, sociétés d'économie mixte
- Responsables d'organismes sociaux, d'entreprises

**Organisation de la formation**
- 400 h. en 3 journées bloquées par mois de janvier 97 à décembre 98

**Conditions d'admission**
- BAC + 4 ou validation des acquis professionnels
- + 5 ans d'expérience professionnelle
- Admission après sélection des dossiers et entretien

*Renseignements et Dossier d'inscription*
*Sophie DUPUIS Tél. (01) 49 76 80 23 - Fax (01) 49 76 80 90*

---

**JEUNES DIPLOMES**
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
*Développez des missions-projets pour les entreprises.*
**SYSLAB®**
Formation-action gratuite et rémunérée
Perfectionnement professionnel, recherche active d'emploi
Demandeur d'emploi + 1 an ANPE, résidant à Paris
cesi-paris île-de-france
**01 46 15 25 20**

---

**Chaque semaine, retrouvez la rubrique**
***"FORMATION PROFESSIONNELLE"***
**Pour vos annonces publicitaires, contactez Michèle FERNANDEZ au**
**☎ 01.44.43.76.17 - *(Fax : 01.44.43.77.32)***

# Gestion - Finance

## Jeunes diplômés Grandes Ecoles

POUR NOTRE DIRECTION DES MARCHES DE CAPITAUX

Diplômés de Polytechnique, Mines, Centrale, Ponts, ENSAE, HEC, ESSEC, ESCP, IEP ou équivalent, vous êtes débutants ou vous avez une première expérience. Dynamiques, créatifs et rigoureux, vous avez le sens du contact et vous souhaitez progresser dans un contexte international et très évolutif.

Rejoignez nos équipes pour exercer les métiers suivants :

**TRADER** : produits dérivés sur actions et indices (Réf. OM/TJ)

**COMMERCIAL** : produits dérivés sur matières premières (Réf. OM/CJ)

**INGENIEUR DE MARCHE** : chargé de la création et de la mise en place de produits structurés multi sous-jacents destinés à la clientèle de la banque (Réf. OM/IM)

**CONSULTANT EN SYSTEME D'INFORMATION** : responsable de projets destinés à développer la gestion des opérations de marché (Réf. OM/CSI).

La maitrise de l'anglais est indispensable pour tous ces postes.

Faites-nous part de votre motivation en adressant votre dossier de candidature (lettre, CV et prétentions) à Odile Mohan, Société Générale, Service du recrutement, Espace 21, 92972 Paris la Défense Cedex.





COMPÉTENCE POUR COMPÉTENCES




CONJUGUONS NOS TALENTS.

MEDIA SYSTEM

---

Une PME en pleine expansion en France et à l'international, spécialiste des Arts de la table (fabrication, décoration, diffusion), recherche son

## Directeur financier

Vous aurez une responsabilité complète : comptabilité, contrôle de gestion, tableaux de bord, trésorerie, prévisions financières, rapport avec les banques, fiscalité, légal...
Intégré dans l'équipe dirigeante, vous travaillerez en parfaite osmose pour le développement de l'affaire.
Diplômé d'études supérieures comptables et financières, vous avez une première expérience de la direction financière acquise dans une PME.

Un créneau très porteur, la notoriété de la marque, l'ambition des dirigeants, permettront à un homme ou une femme, jeune, ambitieux et d'une grande disponibilité, un développement de carrière rapide dans un contexte passionnant.
Poste basé à Paris.
Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. DF/M à Yves Marie Consultants, 80 rue Cardinet, 75017 Paris.

*Yves MARIE Consultants*

---

**GROUPE HOSPITALIER PRIVE**
**5000 salariés, 5 établissements**

**Participant au service public hospitalier, recherche pour son hôpital spécialisé du Puy-en-Velay (800 salariés) son :**

## CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIF & COMPTABLE

Membre de la Direction, il animera une équipe d'une dizaine de personnes avec pour mission de garantir la fiabilité, la pertinence et le suivi des traitements comptables.

Il participera à l'élaboration du budget et assurera le respect et le suivi des procédures budgétaires. Il aura également la responsabilité de la gestion administrative du service des entrées.

Ce poste s'adresse à un diplômé de l'enseignement supérieur (BAC +4) doté d'une expérience affirmée en gestion budgétaire et comptable. Agé de 35/40 ans, il devra avoir exercé des fonctions similaires au sein d'établissements appartenant de préférence au milieu sanitaire et social. Les entretiens auront lieu à Clermont-Ferrand.

Envoyez lettre manuscrite + CV + photo à Flavien de Laroussilhe sous la référence 96F2L1009 à :

**marc andrieux**
CONSULTANTS
Ressources Humaines & Marketing
36, Bd Pasteur - 63000 Clermont-Ferrand

OPQCM

Evidence

---

**Fédération nationale du secteur social (exclusion)**
recherche

## CHARGE DE MISSION FINANCES-GESTION

**pour son siège national (20 pers.), ses associations régionales (20) et ses 600 associations adhérentes.**

**Expérience professionnelle et associative indispensable**

**Lettre et CV à FNARS, 76 rue du Faubourg St Denis, 75010 PARIS**

---

Pour la souplesse. Pour la réactivité. Pour la puissance.

## Rejoignez BIP.

ARBITRAGISTES

**• Allemagne • Europe du nord • Europe de l'est**

**Au sein de Dresdner Bank, BIP assure notamment la responsabilité mondiale de deux des six filières d'activité de marchés du groupe : l'arbitrage et la vente de produits structurés d'actions. Reconnue pour sa technicité, sa capacité d'innovation et sa souplesse de fonctionnement, BIP s'est imposée sur les plus grandes places financières. C'est pourquoi BIP incite ses collaborateurs à vivre une expérience riche et motivante dans un groupe où se conjuguent créativité, responsabilité et travail en équipe.**

Dans le cadre de notre développement de la filière arbitrage de taux, nous créons de nouveaux postes au département des marchés. Rattaché(e) au desk Taux Europe, vous analysez les marchés de votre zone géographique et participez au développement de stratégies d'arbitrage sur les marchés de taux d'intérêt.

De formation grande école ou troisième cycle universitaire, vous avez, si possible, une première expérience de 1 à 2 ans sur les marchés de taux d'intérêt. Rigoureux(se), dynamique, enthousiaste, vous avez un bon esprit d'équipe.

• Pour le marché allemand, vous êtes basé(e) à Francfort et devez parler couramment l'anglais et éventuellement l'allemand.
• Pour le marché d'Europe du Nord, vous êtes basé(e) à Paris et maîtrisez parfaitement l'anglais.
• Pour les marchés d'Europe de l'Est, vous êtes basé(e) à Francfort et maîtrisez l'anglais. La connaissance de l'allemand ou d'une langue d'Europe de l'Est serait appréciée.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo), sous réf. AEUR, en précisant la zone géographique de votre choix, à BIP, Direction des ressources humaines, 108 bd Haussmann, 75008 Paris.

Banque Internationale de Placement
Groupe Dresdner Bank

MEDIA SYSTEM

---

*Auditeurs, Contrôleurs de Gestion*
*Donnez de nouvelles perspectives à votre carrière et devenez*

## Consultant
*chez Michael Page*

☞ Pour accompagner notre forte croissance, nous recherchons des consultants de formation supérieure, ayant acquis une expérience de 2 à 3 années au sein d'une fonction financière, en entreprise ou en cabinet.

☞ Après une période de formation à nos méthodes, vous développerez votre portefeuille de clients et prendrez rapidement la responsabilité complète de missions de recrutement sur des postes variés.

☞ Enthousiaste et tenace, vous avez envie de gérer des contacts à haut niveau et d'évoluer dans une structure exigeante et dynamique.

Si vous aimez les ressources humaines, souhaitez développer votre sens commercial et recherchez une forte autonomie :

Merci d'adresser CV + Photo + N° de tél. + rém. actuelle à **Hubert de Préval, Michael Page Finance**, 3 bld Bineau, 92594 Levallois Perret Cedex, ou de taper votre CV sur 3617 MPage sous réf. HDP31110

**Michael Page International**
*International Recruitment Consultants*
*Paris Madrid Amsterdam Düsseldorf Frankfurt London Sydney Melbourne HongKong Singapore*

هكذا من الأصل

**■ LA BOURSE DE TOKYO** a regagné du terrain mardi, effaçant ses pertes de la veille. Le Nikkei a finalement gagné 141,35 points, à 21 206,43 points, soit une progression de 0,67 %.

**■ L'OR** a ouvert en hausse mardi sur le marché international d'Hongkong. L'once s'échangeait à 381,40-381,70 dollars contre 379,70-380 dollars la veille en clôture.

**■ WALL STREET** a terminé sur un nouveau record, lundi 11 novembre, pour la quatrième séance consécutive. L'indice Dow Jones a gagné 35,78 points (+ 0,57 %), à 6 255,60 points.

**■ L'ALUMINIUM** a reculé lundi sur le LME malgré l'annonce d'une forte baisse des stocks mondiaux qui aurait dû raffermir les prix. La tonne a perdu 13 dollars, à 1 447 dollars.

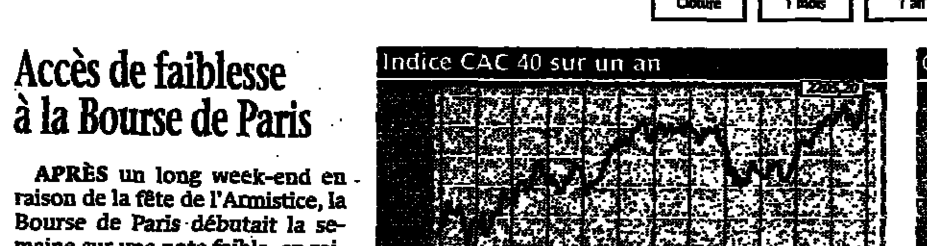
**■ LES COURS DU PÉTROLE BRUT** ont reculé lundi sur le marché à terme new-yorkais. Le baril de référence aux Etats-Unis a cédé 22 cents, à 23,37 dollars. Vendredi, il avait gagné 85 cents.

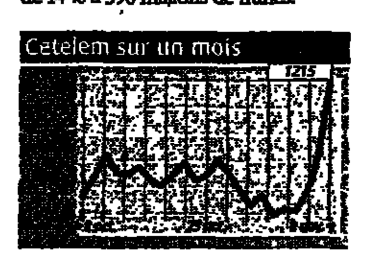
# LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

## Accès de faiblesse à la Bourse de Paris



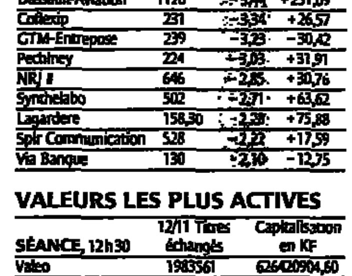

**APRÈS** un long week-end en raison de la fête de l'Armistice, la Bourse de *Paris débutait* la semaine sur une note faible, en raison notamment de la baisse du dollar. En hausse de 0,06 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard une perte de 0,27 %. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises s'inscrivaient en repli de 0,09 % à 2 203,23 points. Le marché était actif, le chiffre d'affaires s'élevant à 2,6 milliards de francs sur le compartiment à règlement mensuel en raison, notamment, de gros échanges sur le titre Valeo pour un montant d'un milliard de francs.

Les milieux financiers américains sont convaincus que la Réserve *Fédérale, qui tient réunion* mercredi, ne relèvera pas ses taux directeurs. Cette perspective contribue à la faiblesse du dollar. Pour le gouverneur de la Bundesbank, *Hans* Tietmeyer, l'économie mondiale va dans la bonne direction, l'inflation, ajoute-t-il, étant sous contrôle sur le plan mondial.

Du côté des valeurs, de gros échanges ont été réalisés sur Valeo, portant déjà sur 4,4 % du capital, soit près d'un milliard de francs. On notait par ailleurs une hausse de 5,5 % de Legris et de 5,1 % d'Intertechnique. Gaumont gagnait 2,7 % et BNP 3,6 %.

## Cetelem, valeur du jour

**CETELEM** a vivement progressé vendredi 9 novembre à la Bourse de Paris, terminant la séance à son plus haut niveau de l'année. La filiale de la Compagnie bancaire s'est inscrite en clôture à 1 215 francs, en hausse de *5,7 %, avec des transactions portant* sur 21 000 titres. En cours de séance, le titre a même coté 1 219 francs. Les intervenants estiment que le titre a bénéficié de spéculations sur une éventuelle offre publique d'échange qui pourrait être lancée par sa maison mère ou Paribas. Au premier semestre, la société spécialisée dans le crédit à la consommation a réalisé un bénéfice net part du groupe en hausse de 14 % à 590 millions de francs.




### PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

| HAUSSES, 12 h 30 | Cours au 12/11 | Var. % 08/11 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| Gaumont # | 439,50 | +5,75 | +39,52 |
| Eramet | 275 | +5,56 | −14,06 |
| Legris indust. | 209 | +5,02 | +31,11 |
| Intertechnique 1 | 915 | +4,57 | +113,78 |
| B.N.P. | 207,30 | +3,78 | −6,15 |
| Sidel | 337,50 | +3,29 | −11,53 |
| Moulinex | 110,80 | +3,06 | +65,37 |
| AGF-Ass.Gen.France | 162 | +2,86 | −1,21 |
| Bancaire (Cie) | 562 | +2,36 | +2,55 |
| DMC (Dollfus Mi) | 135 | +2,27 | −32,46 |
| **BAISSES, 12 h 30** | | | |
| Dassault Electro | 453 | −5,73 | +179,80 |
| Dassault-Aviation | 1120 | −3,74 | +251,09 |
| Coflexip | 231 | −3,34 | +26,57 |
| GTM-Entrepose | 239 | −3,23 | −30,42 |
| Pechiney | 224 | −3,03 | +31,91 |
| NRJ # | 646 | −2,85 | +30,76 |
| Synthelabo | 502 | −2,71 | +63,62 |
| Lagardere | 158,30 | −2,28 | +75,88 |
| Spir Communication | 528 | −2,22 | +17,59 |
| Via Banque | 130 | −2,10 | −12,75 |

### VALEURS LES PLUS ACTIVES

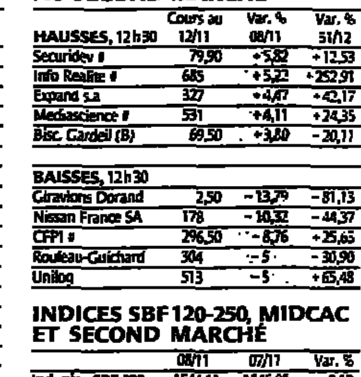
| SÉANCE, 12 h 30 | 12/11 Titres échangés | Capitalisation en KF |
|---|---|---|
| Valeo | 1983561 | 626420904,60 |
| B.N.P. | 1182990 | 245207389,10 |
| AGF-Ass.Gen.France | 851422 | 138484996,30 |
| Elf Aquitaine | 175981 | 74033651,40 |
| Sanofi | 157377 | 73637866,70 |
| LVMH Moet Vuitton | 56825 | 71429265 |
| Total | 144682 | 57992621 |
| Eaux (Gle des) | 86436 | 54987279 |
| Rhone Poulenc A | 317596 | 49954151,10 |
| Carrefour | 13797 | 41858007 |

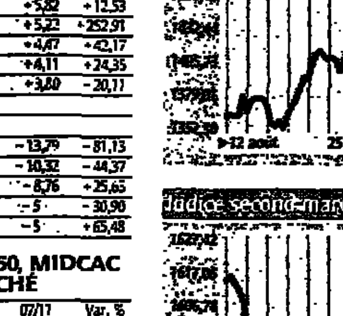
### PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

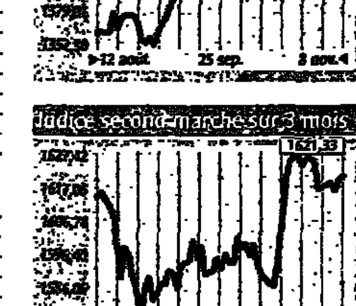
| HAUSSES, 12 h 30 | Cours au 12/11 | Var. % 08/11 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| Securidev # | 79,90 | +5,82 | +12,53 |
| Info Realite # | 685 | +5,22 | +252,91 |
| Expand s.a | 327 | +4,47 | +42,17 |
| Mediascience # | 531 | +4,11 | +24,35 |
| Bisc. Gardeil (B) | 69,50 | +3,80 | −20,11 |
| **BAISSES, 12 h 30** | | | |
| Giravions Dorand | 2,50 | −13,79 | −81,13 |
| Nissan France SA | 178 | −10,32 | −44,37 |
| CFPI # | 296,50 | −8,76 | +25,65 |
| Rouleau-Guichard | 304 | −5 | −30,90 |
| Uniloq | 513 | −5 | +65,48 |

### INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

| | 08/11 | 07/11 | Var. % |
|---|---|---|---|
| Ind. gén. SBF 120 | 1544,11 | 1545,91 | −0,12 |
| Ind. gén. SBF 250 | 1485,45 | 1485,87 | −0,03 |
| Ind. Second Marché | 1621,33 | 1620,09 | +0,08 |
| Indice MidCac | 1305,67 | 1302,82 | +0,22 |
| Valeurs indus. | 1683,27 | 1688,15 | −0,29 |
| 1 - Energie | 1683,60 | 1701,46 | −1,05 |
| 2 - Produits de base | 1586,17 | 1585,55 | +0,04 |
| 3 - Construction | 1507,60 | 1498,94 | +0,58 |
| 4 - Biens d'équip. | 1157,45 | 1155,08 | +0,21 |
| 5 - Automobile | 1774,68 | 1763,42 | +0,64 |
| 6 - Biens consom. | 2925,17 | 2937,97 | −0,44 |
| 7 - Indus. agro-alim. | 1494,05 | 1509,03 | −0,99 |
| Services | 1703,40 | 1703,39 | — |
| 8 - Distribution | 3262,34 | 3260,68 | +0,05 |
| 9 - Autres services | 1102,60 | 1103,07 | −0,04 |
| Sociétés financières | 1075,25 | 1069,43 | +0,54 |
| 10 - Immobilier | 693,22 | 693,25 | — |
| 11 - Services financ. | 1054,73 | 1048,20 | +0,62 |
| 12 - Sociétés invest. | 1430,61 | 1423,28 | +0,52 |




## Mouvement de reprise à Tokyo

**LA BOURSE** de Tokyo a terminé en légère hausse, mardi 12 novembre, dans le sillage du nouveau record inscrit à Wall Street la veille, *alors que les signes d'une améliora*tion de l'économie au Japon soulagent le marché. L'indice Nikkei a gagné 141,35 points, soit 0,67 %, à 21 206,43 points.

La veille, Wall Street a, en effet, terminé sur un record pour la quatrième séance consécutive. L'indice Dow Jones a gagné 35,78 points, soit 0,57 %, à 6 255,60 points. Les opérateurs ont noté que la tendance avait été stimulée par les achats sur les titres de la consommation avant les fêtes de fin d'année. Les intervenants attendent la réunion mercredi du comité monétaire de la Réserve fédérale, qui devrait, selon la majorité des experts, laisser ses taux directeurs inchangés. La Bourse de Londres a terminé en légère hausse grâce à l'ouverture en progrès de Wall Street après avoir passé l'essentiel de la journée en baisse. L'indice Footsie a fini sur une hausse de 3,7 points, soit 0,09 %, à 3 914,5 points. La Bourse de Francfort a cédé 0,42 %, l'indice DAX terminant à 2 728,32 points *sur des prises de bénéfice* après le record de vendredi.

### INDICES MONDIAUX

| | Cours au 08/11 | Cours au 07/11 | Var. en % |
|---|---|---|---|
| Paris CAC 40 | 2205,20 | 2211,81 | −0,30 |
| New-York/DJ indus. | 6185,91 | 6206,05 | −0,33 |
| Tokyo/Nikkei | 21201 | 20771,18 | +2,03 |
| Londres/FT100 | 3908,40 | 3900,40 | +0,20 |
| Francfort/Dax 30 | 2739,83 | 2713,22 | +0,97 |
| Frankfort/Commer. | 953,86 | 946,58 | +0,76 |
| Bruxelles/Bel 20 | 2176,04 | 2173,86 | +0,10 |
| Bruxelles/Général | 1823,69 | 1821,95 | +0,10 |
| Milan/MIB 30 | 957 | 957 | — |
| Amsterdam/Ge. Cbs | 401,60 | 398,38 | +0,82 |
| Madrid/Ibex 35 | 386,07 | 385,14 | +0,24 |
| Stockholm/Affarsal | 1686,42 | 1686,42 | — |
| Londres FT30 | 2790 | 2785,90 | +0,15 |
| Hong Kong/Hang S. | 12751,20 | 12735,28 | +0,12 |
| Singapour/Strait t | 2117,23 | 2103,23 | +0,68 |

### NEW YORK
**Les valeurs du Dow-Jones**

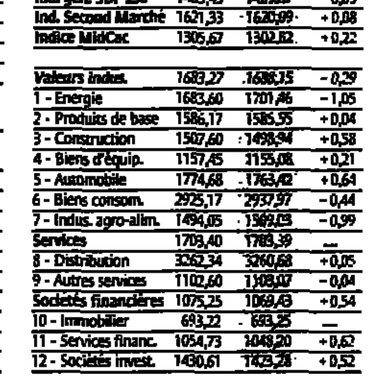
| | 08/11 | 07/11 |
|---|---|---|
| Alcoa | 59,75 | 60 |
| American Express | 50 | 49,12 |
| Allied Signal | 71 | 70,12 |
| AT & T | 37,12 | 35,75 |
| Bethlehem | 8,25 | 8,12 |
| Boeing Co | 93 | 93,87 |
| Caterpillar Inc. | 73,25 | 73,37 |
| Chevron Corp. | 66,12 | 66,25 |
| Coca-Cola Co | 52 | 52,62 |
| Disney Corp. | 70,25 | 68,62 |
| Du Pont Nemours&Co | 94,50 | 94,50 |
| Eastman Kodak Co | 82,62 | 81 |
| Exxon Corp. | 90 | 89,37 |
| Gén. Motors Corp.H | 55 | 55,50 |
| Gén. Electric Co | 102,12 | 102 |
| Goodyear T & Rubbe | 48,12 | 47,87 |
| IBM | 134,50 | 134,37 |
| Intl Paper | 43 | 41,87 |
| J.P. Morgan Co | 87,25 | 88 |
| Mc Don Dougl | 55,50 | 56,25 |
| Merck & Co.Inc. | 81 | 80,62 |
| Minnesota Mng.&Mfg | 81,25 | 80 |
| Philip Moris | 99,37 | 97,87 |
| Procter & Gamble C | 103,87 | 105,37 |
| Sears Roebuck & Co | 50 | 49,12 |
| Texaco | 97,25 | 95,75 |
| Union Carb. | 43,75 | 43,87 |
| Utd Technol | 134 | 132,50 |
| Westingh. Electric | 20 | 19,75 |
| Woolworth | 22,75 | 21,87 |

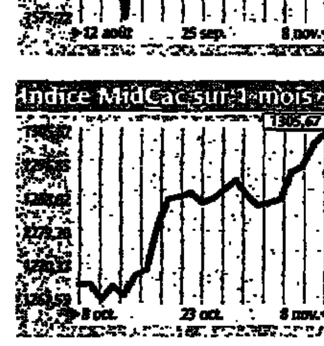
### LONDRES
**Sélection de valeurs du FT 100**

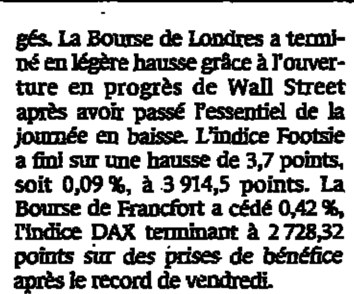
| | 08/11 | 07/11 |
|---|---|---|
| Allied Lyons | 4,83 | 4,74 |
| Barclays Bank | 9,48 | 9,37 |
| B.A.T. industries | 4,20 | 4,20 |
| British Aerospace | 11,48 | 11,38 |
| British Airways | 5,76 | 5,66 |
| British Gas | 1,91 | 1,80 |
| British Petroleum | 6,42 | 6,34 |
| British Telecom | 3,63 | 3,64 |
| B.T.R. | 2,45 | 2,49 |
| Cadbury Schweppes | 4,96 | 5,01 |
| Eurotunnel | 0,88 | 0,90 |
| Glaxo | 9,56 | 9,71 |
| Grand Metropolitan | 4,53 | 4,49 |
| Guinness | 4,35 | 4,37 |
| Hanson Plc | 0,80 | 0,81 |
| Great Ic | 5,82 | 5,82 |
| H.S.B.C. | 12,61 | 12,63 |
| Impérial Chemical | 7,57 | 7,55 |
| Legal | 8,29 | 8,29 |
| Marks and Spencer | 4,84 | 4,87 |
| National Westminst | 6,71 | 6,75 |
| Peninsular Orienta | 5,98 | 5,92 |
| Reuters | 7,45 | 7,46 |
| Saatchi and Saatch | 0,97 | 0,98 |
| Shell Transport | 9,67 | 9,57 |
| Tate and Lyle | 4,64 | 4,65 |
| Univeler Ltd | 13,38 | 12,77 |
| Zeneca | 16,18 | 16,16 |

### FRANCFORT
**Les valeurs du DAX 30**

| | 08/11 | 07/11 |
|---|---|---|
| Allianz Holding N | 2785 | 2774 |
| Basf AG | 51,74 | 50,98 |
| Bayer AG | 58,28 | 58,55 |
| Bay hyp&Wechselbk | 45,73 | 45,30 |
| Bayer Vereinsbank | 61,20 | 60,25 |
| BMW | 927 | 921 |
| Commerzbank | 34,25 | 34,25 |
| Daimler-Benz AG | 93,90 | 92,85 |
| Degussa | 614 | 611 |
| Deutsche Bank AG | 68,85 | 68,75 |
| Dresdner BK AG FR | 42,89 | 41,50 |
| Henkel VZ | 70,40 | 69,90 |
| Hoechst AG | 61,34 | 60,80 |
| Karstadt AG | 580 | 566,50 |
| Linde AG | 965 | 963 |
| DT. Lufthansa AG | 20,90 | 20,65 |
| Man AG | 372 | 365 |
| Mannesmann AG | 610 | 598,50 |
| Mettallges AG | 28,33 | 28,75 |
| Preussag AG | 369,95 | 366,50 |
| Rwe | 65,70 | 63,55 |
| Schering AG | 124,25 | 124,45 |
| Siemens AG | 73,65 | 73,27 |
| Thyssen | 276 | 273,90 |
| Veba AG | 83,30 | 82,60 |
| Viag | 587 | 578 |




# LES TAUX

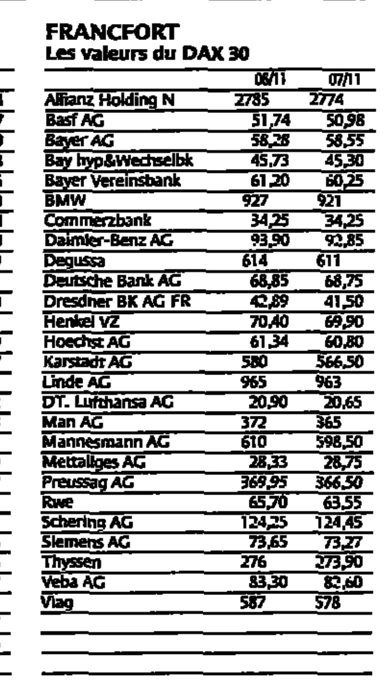
PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

## Progression du Matif

**LE CONTRAT** notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en hausse, mardi 12 novembre. Après quelques minutes de transactions, l'échéance décembre gagnait 16 centièmes, à 127,40 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,84 %, soit 0,03 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance. La veille, le marché obligataire américain était resté fermé, en raison de la fête du Veteran's Day. Les opérateurs ne prévoient pas de modification des taux directeurs de la Réserve fédérale américaine à l'issue de son conseil, réuni mercredi 13 novembre.

La Banque de France a laissé inchangé, mardi matin, à 3,31 %, le taux de l'argent au jour le jour.




### LES TAUX DE RÉFÉRENCE

| TAUX 08/11 | Taux jour le jour | Taux 10 ans | Taux 30 ans | Indice des prix |
|---|---|---|---|---|
| France | 3,25 | 5,87 | 6,76 | [illegible] |
| Allemagne | 3 | 5,89 | 6,75 | [illegible] |
| Grande-Bretagne | 6,06 | 7,48 | 7,85 | [illegible] |
| Italie | 7,70 | 8,82 | 8,56 | [illegible] |
| Japon | 0,47 | 2,49 | — | [illegible] |
| Etats-Unis | 5,25 | 6,28 | 6,59 | [illegible] |

### MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

| TAUX DE RENDEMENT | Taux au 08/11 | Taux au 07/11 | Indice (base 100 fin 95) |
|---|---|---|---|
| Fonds d'État 3 à 5 ans | 4,56 | [illegible] | 102,35 |
| Fonds d'État 5 à 7 ans | 5,30 | [illegible] | 104,95 |
| Fonds d'État 7 à 10 ans | 5,72 | 5,80 | 105,81 |
| Fonds d'État 10 à 15 ans | 6,09 | 6,14 | 105,11 |
| Fonds d'État 20 à 30 ans | 6,62 | 6,68 | 108,12 |
| Obligations françaises | 6,06 | 6,09 | 105,55 |
| Fonds d'État à TME | −2,11 | −2,19 | 101,65 |
| Fonds d'État à TRE | −1,87 | −1,87 | 102,10 |
| Obligat. franç. à TME | −1,79 | [illegible] | 101,39 |
| Obligat. franç. à TRE | +0,10 | [illegible] | 100,45 |

### LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

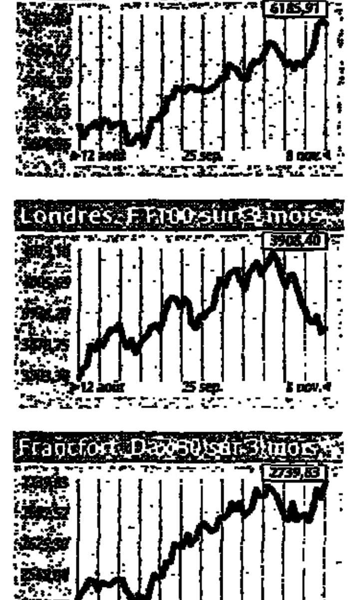
| | Achat 08/11 | Vente 08/11 | Achat 07/11 | Vente 07/11 |
|---|---|---|---|---|
| Jour le jour | 3,3125 | — | 3,3125 | — |
| 1 mois | 3,30 | 3,42 | 3,30 | 3,40 |
| 3 mois | 3,39 | 3,44 | 3,38 | 3,48 |
| 6 mois | 3,42 | 3,53 | 3,49 | 3,59 |
| 1 an | 3,52 | 3,64 | 3,59 | 3,69 |
| **PIBOR FRANCS** | | | | |
| Pibor Francs 1 mois | 3,4141 | — | 3,4141 | — |
| Pibor Francs 3 mois | 3,4595 | — | 3,4492 | — |
| Pibor Francs 6 mois | 3,5313 | — | 3,5625 | — |
| Pibor Francs 9 mois | 3,5938 | — | 3,6094 | — |
| Pibor Francs 12 mois | 3,6250 | — | 3,6563 | — |
| **PIBOR ÉCU** | | | | |
| Pibor Ecu 3 mois | 4,1979 | — | 4,2031 | — |
| Pibor Ecu 6 mois | 4,2031 | — | 4,2135 | — |
| Pibor Ecu 12 mois | 4,2604 | — | 4,2708 | — |

### MATIF

| Échéances 08/11 | volume | dernier prix | plus haut | plus bas | premier prix |
|---|---|---|---|---|---|
| **NOTIONNEL 10 %** | | | | | |
| Déc. 96 | 97072 | 127,46 | 127,48 | 127,20 | 127,22 |
| Mars 97 | 3196 | 127,42 | 127,42 | 127,18 | 127,18 |
| Juin 97 | 739 | 126,18 | 126,18 | 125,82 | 125,96 |
| Sept. 97 | — | [illegible] | — | [illegible] | — |
| **PIBOR 3 MOIS** | | | | | |
| Déc. 96 | 15637 | [illegible] | 96,48 | 96,44 | 96,44 |
| Mars 97 | 14311 | 96,40 | 96,42 | 96,37 | 96,38 |
| Juin 97 | 3579 | [illegible] | 96,38 | 96,32 | 96,33 |
| Sept. 97 | 3494 | 96,30 | 96,31 | 96,25 | 96,26 |
| **ÉCU LONG TERME** | | | | | |
| Déc. 96 | 781 | [illegible] | 94,80 | 94,44 | 94,48 |
| Mars 97 | — | [illegible] | — | [illegible] | 94,04 |

### CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

| Échéances 08/11 | volume | dernier prix | plus haut | plus bas | premier prix |
|---|---|---|---|---|---|
| Nov. 96 | 10104 | 2228,50 | 2229 | 2205 | 2209 |
| Déc. 96 | 447 | 2232 | 2232 | 2213,50 | 2214 |
| Janvier 97 | 200 | 2233 | 2233 | 2220 | 2219 |
| Mars 97 | 26 | [illegible] | 2248,50 | 2242 | 2230,50 |



# LES MONNAIES

US/F ↗ 5,1030 | US/DM ↘ 1,4935 | US/¥ ↘ 111,0000 | DM/F ↗ 3,3806 | £/F ↗ 8,4200

## Nouveau repli du dollar

**LE DOLLAR S'INSCRIVAIT** en forte baisse, mardi matin 12 novembre, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,4890 deutschemark et 110,80 yens (contre 1,5050 deutschemark et 112 yens lundi 11 novembre à la clôture du marché de New York). Face au franc, le billet vert était en recul de quatre centimes : il cotait 5,05 francs. Le dollar souffrait du renforcement de la monnaie allemande lié à l'échec des négociations, lundi, entre les ministres des finances de l'Union européenne à propos des modalités du pacte de stabilité. Le durcissement de la position allemande accroît l'incertitude à propos de la construction monétaire européenne. Le deutschemark gagnait également du terrain, mardi matin, face aux autres devises européennes. Il cotait 3,3870 francs et 1 010 lires.

### MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

| DEVISES | cours BDF 08/11 | % 07/11 | Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Allemagne (100 dm) | 338,0600 | +0,01 | 326 | 350 |
| Ecu | 6,4735 | −0,02 | — | — |
| Etats-Unis (1 usd) | 5,1030 | +0,14 | 4,8200 | 5,4200 |
| Belgique (100 F) | 16,4055 | −0,03 | 15,8600 | 16,9600 |
| Pays-Bas (100 fl) | 301,4600 | +0,01 | — | — |
| Italie (1000 lir.) | 3,3585 | −0,07 | 3,1100 | 3,6100 |
| Danemark (100 krd) | 87,9300 | −0,02 | 82,2500 | 92,2500 |
| Irlande (1 iep) | 8,4380 | +0,37 | 8,0100 | 8,7600 |
| Gde-Bretagne (1 L) | 8,4200 | +0,51 | 7,9700 | 8,8200 |
| Grèce (100 drach.) | 2,1400 | +0,12 | 1,9000 | 2,4000 |
| Suède (100 krs) | 77,1000 | −0,17 | 71 | 81 |
| Suisse (100 F) | 401,3100 | −0,46 | 389 | 413 |
| Norvège (100 k) | 80,6000 | +0,30 | 74,5000 | 83,5000 |
| Autriche (100 sch) | 48,0420 | −0,03 | 46,4000 | 49,5000 |
| Espagne (100 pes.) | 4,0155 | +0,06 | 3,7200 | 4,3200 |
| Portugal (100 esc. | 3,3400 | — | 2,9500 | 3,6500 |
| Canada 1 dollar ca | 3,8325 | +0,29 | 3,5400 | 4,1400 |
| Japon (100 yens) | 4,5616 | +0,02 | 4,3300 | 4,6800 |
| Finlande (mark) | 112,0300 | +0,13 | 105,5000 | 116,5000 |

### PARITÉS DU DOLLAR

| PARITES DU DOLLAR | 12/11 | 08/11 | Var. % |
|---|---|---|---|
| FRANCFORT : USD/DM | 1,4935 | 1,5125 | −1,27 |
| TOKYO : USD/Yens | 111 | 112,1100 | −1 |

### MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| DEVISES comptant : | demande | offre | demande 1 mois | offre 1 mois |
|---|---|---|---|---|
| Dollar Etats-Unis | 5,1479 | 5,1459 | 5,1209 | 5,1134 |
| Yen (100) | 4,5035 | 4,4986 | 4,5202 | 4,5154 |
| Deutschemark | 3,3792 | 3,3787 | 3,3810 | 3,3806 |
| Franc Suisse | 4,0161 | 4,0115 | 4,0371 | 4,0323 |
| Lire ital. (1000) | 3,3729 | 3,3765 | 3,3628 | 3,3599 |
| Livre sterling | 8,4889 | 8,4804 | 8,3847 | 8,3780 |
| Peseta (100) | 4,0165 | 4,0140 | 4,0136 | 4,0099 |
| Franc Belge | 16,410 | 16,383 | 16,415 | 16,388 |

### TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

| DEVISES | 1 mois | 3 mois | 6 mois |
|---|---|---|---|
| Eurofranc | 3,34 | 3,37 | 3,50 |
| Eurodollar | 5,25 | 5,44 | 5,47 |
| Eurolivre | 6,12 | 6,19 | 6,31 |
| Eurodeutschemark | 3,06 | 3,12 | 3,06 |

# L'OR

| | cours 08/11 | cours 07/11 |
|---|---|---|
| Or fin (k. barre) | 61900 | 61900 |
| Or fin (en lingot) | 62150 | 62350 |
| Once d'Or Londres | 378,60 | 378,15 |
| Pièce française(20f) | 357 | 357 |
| Pièce suisse (20f) | 356 | 357 |
| Pièce Union lat(20f) | 355 | 357 |
| Pièce 20 dollars us | 2355 | 2355 |
| Pièce 10 dollars us | 1322,50 | 1340 |
| Pièce 50 pesos mex. | 2300 | 2305 |

# LE PÉTROLE

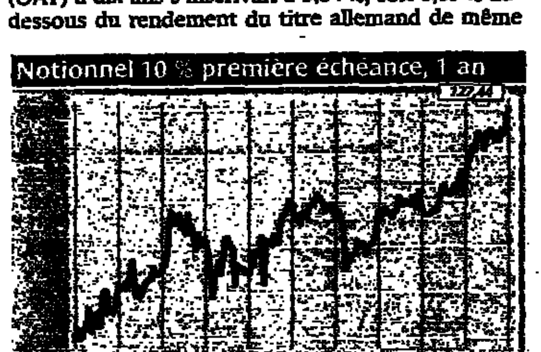
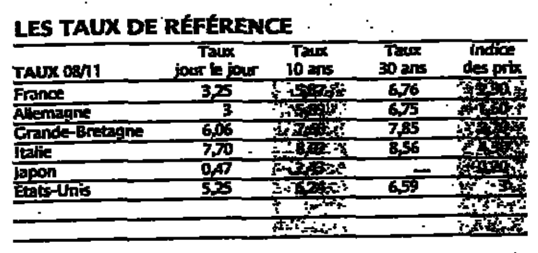
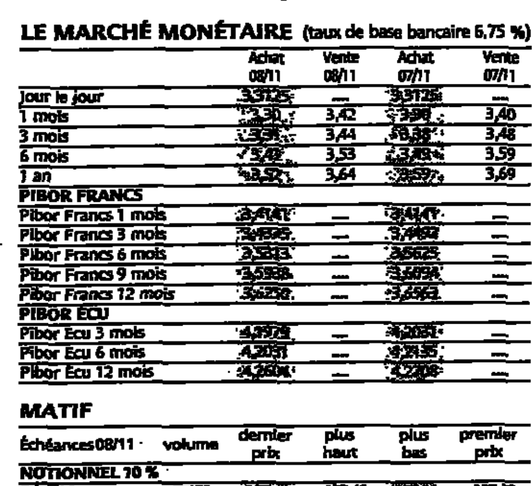
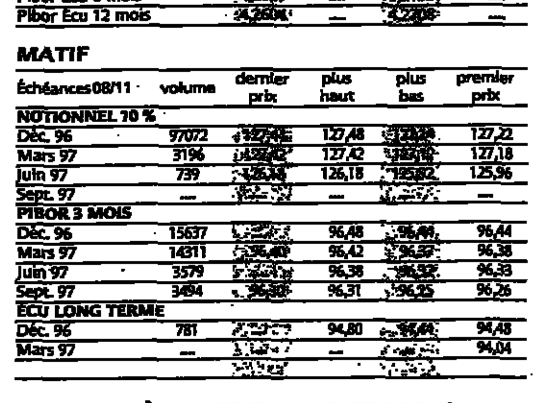
| En dollars | cours 08/11 | cours 07/11 |
|---|---|---|
| Brent (Londres) | — | — |
| WTI (New York) | — | — |
| Crude Oil (New York) | — | — |

# LES MATIÈRES PREMIÈRES

| INDICES | 08/11 | 07/11 |
|---|---|---|
| Dow-Jones comptant | 234,20 | 235,67 |
| Dow-Jones à terme | 384,04 | 384,91 |
| CRB | 238,89 | 238,74 |

| MÉTAUX (Londres) | | dollars/tonne |
|---|---|---|
| Cuivre comptant | 2087 | 2060 |
| Cuivre à 3 mois | 2012 | 2006 |
| Aluminium comptant | 1442 | 1440 |
| Aluminium à 3 mois | 1460,50 | 1457 |
| Plomb comptant | 743,50 | 745,50 |
| Plomb à 3 mois | 746,50 | 746 |
| Etain comptant | 5895 | 5905 |
| Etain à 3 mois | 5943 | 5962 |
| Zinc comptant | 1048 | 1045 |
| Zinc à 3 mois | 1068 | 1084 |
| Nickel comptant | 7115 | 7080 |
| Nickel à 3 mois | 7220 | 7190 |

| MÉTAUX (New-York) | | $/once |
|---|---|---|
| Argent à terme | 4,80 | 4,76 |
| Platine à terme | 384,90 | 354,90 |
| Palladium | 117,75 | 117,30 |
| **GRAINES, DENRÉES (Chicago)** | | **$/boisseau** |
| Blé (Chicago) | 3,76 | 3,74 |
| Maïs (Chicago) | 2,65 | 2,63 |
| Grain. soja (Chicago) | — | — |
| Tourt. soja (Chicago) | 229 | 226,10 |
| **GRAINES, DENRÉES (Londres)** | | **£/tonne** |
| P. de terre (Londres) | 40 | 40 |
| Orge (Londres) | — | — |
| **SOFTS** | | **$/tonne** |
| Cacao (New-York) | 1332 | 1366 |
| Café (Londres) | — | — |
| Sucre blanc (Paris) | — | — |
| **OLEAGINEUX, AGRUMES** | | **cents/tonne** |
| Coton (New-York) | — | — |
| Jus d'orange (New-York) | 1,11 | 1,12 |

# RÈGLEMENT MENSUEL

**MARDI 12 NOVEMBRE**

Liquidation : 22 novembre
Taux de report : 3,38
**Cours relevés à 12 h 30**

CAC 40 ↘ PARIS
**−0,04 %**
CAC 40 : 2204,36

| VALEURS FRANÇAISES | Cours précéd. | Derniers cours | % +− | Montant coupon (1) |
|---|---|---|---|---|
| B.N.P. (T.P.) | 925 | 925 | + 0,32 | 54,22 |
| Cr.Lyonnais(T.P.) | 795 | 799 | − 0,50 | 51,99 |
| Renault (T.P.) | 1601 | 1605 | + 0,12 | 35,57 |
| Rhone Poulenc(T.P.) | 1650 | 1650 | — | 125,01 |
| Saint Gobain(T.P.) | 1210 | 1220 | − 2,52 | 55,41 |
| Thomson S.A (T.P.) | 1016 | 1018 | + 0,19 | 51,64 |
| Accor | 651 | 652 | − 0,30 | 20 |
| AGF-Ass.Gen.France | 157,80 | 162 | − 2,66 | 3,75 |
| Air Liquide | 786 | 786 | — | 14 |
| Alcatel Alsthom | 433,10 | 431,10 | − 0,46 | 8 |
| Axa | 318,50 | — | — | 6,55 |
| Axime | 531 | — | — | — |
| Bail Investis. | 754 | 751 | − 0,39 | 71,52 |
| Bancaire (Cie) | 545 | 562 | + 2,56 | 10 |
| Bazar Hot. Ville | 464 | 461,10 | − 0,62 | 16 |
| Bertrand Faure | 189 | 187,20 | − 0,95 | 3,50 |
| BIC | 765 | 762 | − 0,39 | 5 |
| BIS | 525 | 531 | + 0,56 | 6 |
| B.N.P. | 199,50 | 207,30 | − 3,70 | 3,50 |
| Bollore Techno. | 556 | 559 | + 0,55 | 5 |
| Bongrain | 2048 | 2048 | — | 61 |
| Bouygues | 507 | 502 | − 0,98 | 17 |
| Bouygues Offshore | 129,30 | 127,50 | − 1,35 | — |
| Canal + | 1265 | 1258 | − 0,55 | 30 |
| Cap Gemini | 249 | 247 | − 0,80 | — |
| Carbone Lorraine | 759 | 764 | + 0,65 | 14 |
| Carrefour | 3038 | 3034 | − 0,13 | 32 |
| Casino Guichard | 234,40 | 233,40 | − 0,42 | 4 |
| Casino Guich.ADP | 167,60 | 169 | + 0,83 | 4,25 |
| Castorama Dl (Li) | 902 | 904 | + 0,22 | 11 |
| C.C.F. | 235,60 | 232,50 | − 1,23 | 5 |
| CCMX(ex.CCMC) Ly | 44,50 | 44 | − 1,12 | 0,52 |
| Cegid (Ly) | 495 | 495 | — | 29 |
| CEP Communication | 367,10 | 369,50 | + 0,65 | 10 |
| Cerus Europ.Reun | 122,50 | 120,50 | − 1,63 | 10 |
| Cetelem | 1215 | 1210 | − 0,41 | 10 |
| CGIP | 1229 | 1217 | − 1,46 | 5 |
| Chargeurs Intl | 231 | 230 | − 0,43 | — |
| Christian Dior | 719 | 718 | − 0,13 | 3,50 |
| Ciments Fr.Priv.B | 174 | 175 | + 0,57 | 17,50 |
| Cipe France Ly | 609 | 605 | − 0,65 | 2 |
| Clarins | 715 | 715 | − 0,41 | 7 |
| Club Mediterranee | 316,90 | 317,80 | + 0,28 | 4,52 |
| Coflexip | 259 | 251 | − 3,32 | 3,50 |
| Colas | 650 | 655 | − 0,76 | 25 |
| Comptoir Entrep.1 | 9,45 | 9,30 | − 1,58 | 7,50 |
| Comptoir Moder. | 2563 | 2557 | − 0,54 | 22 |
| CPR | 407 | 412 | + 1,22 | 20 |
| Cred.Fon.France | 69,10 | 69,20 | + 0,14 | 28 |
| Credit Local Fce | 453,50 | 453 | − 0,11 | 13,90 |
| Credit Lyonnais CI | 137,90 | 136 | − 1,37 | 10 |
| Credit National | 280 | 286 | + 2,14 | 13,50 |
| CS Signaux(CSEE) | 237 | 239 | + 0,84 | 5 |
| Damart | 4200 | 4230 | + 0,71 | 65 |
| Danone | 720 | 720 | — | 16 |
| Dassault-Aviation | 1160 | 1120 | − 3,44 | 8,50 |
| Dassault Electro | 477,50 | 453 | − 5,13 | 4,30 |
| Dassault Systemes | 249 | 244,50 | − 1,80 | — |
| De Dietrich | 210 | 210 | — | 6,50 |
| Degremont | 391,40 | 391,40 | — | 9 |
| Dev.R.N-P.Cal Li | 39,50 | 39,60 | + 0,25 | — |
| DMC (Dollfus Mi) | 132 | 135 | + 2,27 | 4 |
| Dynaction | 125 | 125 | — | 3 |
| Eaux (Gle des) | 634 | 637 | + 0,47 | 11,25 |
| Eiffage | 223 | 222 | − 0,44 | 28,80 |
| Elf Aquitaine | 421,50 | 421 | − 0,11 | 13 |
| Eramet | 261 | 275 | + 5,36 | 6,60 |
| Eridania Beghin | 820 | 811 | − 1,09 | 33 |
| Essilor Intl | 1441 | 1458 | + 1,17 | 13,50 |
| Essilor Intl ADP | 1061 | 1059 | − 0,18 | 14,30 |
| Esso | 529 | 533 | + 0,75 | 8 |
| Eurafrance | 2271 | 2272 | + 0,04 | 48 |
| Euro Disney | 10,30 | 10,50 | + 1,94 | 0,68 |
| Europe 1 | 1100 | 1102 | + 0,18 | 19 |
| Eurotunnel | 7,60 | 7,55 | − 0,65 | — |
| Filipacchi Medias | 1115 | 1110 | − 0,44 | 13 |
| Fimalac SA | 470 | 466 | − 0,85 | 160 |
| Finextel | 81,10 | 81,10 | — | 4,23 |
| Fives-Lille | 475 | 478,50 | + 0,73 | 14 |
| Fromageries Bel | 4450 | 4450 | — | 45 |
| Galeries Lafayette | 1840 | 1850 | + 0,54 | 11 |
| GAN | 113,50 | 116,60 | − 1,60 | 4 |
| Gascogne (B) | 437 | 436,80 | − 0,04 | 13 |
| Gaumont | 415,50 | 439,50 | + 5,75 | 1,50 |
| Gaz et Eaux | 2130 | 2130 | — | 55 |
| Geophysique | 353 | 358,10 | + 0,02 | 8 |
| G.F.C. | 436 | 440 | + 0,91 | 18,50 |
| Groupe Andre S.A. | 364 | 369 | + 1,37 | 6 |
| Gr.Zannier (Ly) | 109,50 | 108,90 | − 0,54 | 2 |
| GTM-Entrepose | 247 | 239 | − 3,23 | 6 |
| Guilbert | 837 | 839 | + 0,23 | 12 |
| Guyenne Gascogne | 1865 | 1883 | + 0,96 | 26 |
| Havas | 340,20 | 337,70 | − 0,73 | 5,50 |
| Havas Advertising | 590 | 595 | + 0,84 | 11,80 |
| Imetal | 815 | 813 | − 0,24 | 14,50 |
| Immeubl.France | 320 | 318,50 | − 0,46 | 5 |
| Ingenico | 81,25 | 81 | − 0,30 | 5 |
| Interbail | 218 | 215 | − 1,37 | 20 |
| Intertechnique | 875 | 915 | + 4,57 | 13,60 |
| Jean Lefebvre | 251 | 251 | — | 10 |
| Klepierre | 657 | 653 | − 0,60 | 26,67 |
| Labinal | 930 | 935 | + 0,53 | 21,50 |
| Lafarge | 301,30 | 301,60 | + 0,09 | 10 |
| Lagardere | 162 | 158,30 | − 2,28 | 3 |
| Lapeyre | 265 | 262,10 | − 1,09 | 5 |
| Lebon | 187 | 190 | + 1,60 | 7 |
| Legrand | 933 | 922 | − 1,17 | 4,30 |
| Legrand ADP | 584 | 587 | + 0,51 | 6,58 |
| Legris indust. | 199 | 209 | + 5,02 | 4 |
| Locindus | 739 | 737 | − 0,27 | 70,50 |
| L'Oreal | 1785 | 1769 | − 0,89 | 13,30 |
| LVMH Moet Vuitton | 1247 | 1263 | + 1,28 | 13,75 |
| Lyonnaise Eaux | 468,60 | 466 | − 0,55 | 11,50 |
| Marine Wendel | 470 | 474 | + 0,85 | 15 |
| Metaleurop | 47 | 46,70 | − 0,63 | 4 |
| Metrologie Inter. | 13,45 | 13,50 | + 0,37 | — |
| Michelin | 260,30 | 258,10 | − 0,84 | 2,75 |
| Moulinex | 107,50 | 110,80 | + 3,06 | 4 |
| Nord-Est | 127,50 | 127,50 | — | 5,50 |
| Nordon (Ny) | 333 | 340 | + 2,10 | — |
| NRJ # | 665 | 646 | − 2,85 | 5,40 |
| OLIPAR | 90,90 | 89,90 | − 1,10 | — |
| Paribas | 329 | 332,50 | + 1,06 | 12 |
| Pathe | 1264 | 1268 | + 0,31 | — |
| Pechiney | 231 | 224 | − 3,03 | 3,30 |
| Pernod-Ricard | 280 | 279,30 | − 0,25 | 4 |
| Peugeot | 567 | 574 | + 1,23 | 5 |
| Pinault-Prin.Red. | 1953 | 1920 | − 1,68 | 24,50 |
| Plastic-Omn.(Ly) | 454 | 454 | — | 7,50 |
| Primagaz | 531 | 536 | + 0,94 | 7,60 |
| Promodes | 1522 | 1520 | − 0,13 | 12 |
| Publicis | 430 | 435 | + 1,16 | 4 |
| Remy Cointreau | 125 | 125,10 | + 0,08 | 4,60 |
| Renault | 119,90 | 118,10 | − 1,50 | 3,50 |
| Rexel | 1440 | 1449 | + 0,62 | 14,50 |
| Rhone Poulenc A | 158 | 158,70 | + 0,44 | 3 |
| Rochette (La) | 24 | 24 | — | 1,20 |
| Roussel Uclaf | 1329 | 1340 | + 0,82 | 15,50 |
| Rue Imperiale(Ly) | 4591 | 4600 | + 0,19 | 108 |
| Sade (Ny) | 178,50 | 180,80 | + 1,28 | 12,50 |
| Sagem SA | 3174 | 3168 | − 0,18 | 24,50 |
| Saint-Gobain | 720 | 714 | − 0,83 | 16,50 |
| Saint-Louis | 1283 | 1294 | + 0,85 | 38 |
| Salomon (Ly) | 454,20 | 455 | − 0,26 | 55 |
| Salvepar (Ny) | 402 | 406 | + 0,99 | 18 |
| Sanofi | 460 | 467,60 | + 1,65 | 6,30 |
| Sat | 1685 | 1686 | + 0,05 | 29 |
| Saupiquet (Ns) | 731 | 725 | − 0,82 | 40 |
| Schneider SA | 250,60 | 248,50 | − 0,91 | 4 |
| SCOR | 191,60 | 188,50 | − 1,61 | 5 |
| S.E.B. | 1074 | 1055 | − 1,76 | 10,20 |
| Sefimeg | 396 | 392,10 | − 0,98 | 14,20 |
| SEITA | 196 | 195,10 | − 0,45 | 5,72 |
| Selectibanque | 73,80 | 73,70 | − 0,13 | 6 |
| SFIM | 1088 | 1097 | + 0,82 | 30 |
| SGE | 102,70 | 103 | + 0,29 | 5 |
| Sidel | 327 | 337,50 | + 3,21 | 16,50 |
| Simco | 429,90 | 428,50 | − 0,32 | 20,76 |
| S.I.T.A. | 1100 | 1095 | − 0,45 | 11 |
| Skis Rossignol | 136,50 | 136 | − 0,36 | 30 |
| Sligos | 551 | — | — | 9 |
| Societe Generale | 561 | 562 | + 0,17 | 16 |
| Sodexho | 2412 | 2403 | − 0,37 | 22 |
| Sommer-Allibert | 149 | 148 | − 0,67 | 38 |
| Sophia | 195 | 197 | − 1,02 | 17,25 |
| Spir Communication | 540 | 528 | − 2,22 | 14,80 |
| Strafor Facom | 380 | 378,50 | − 0,39 | 5 |
| Suez | 226 | 223,20 | − 1,23 | 8,20 |
| Synthelabo | 516 | 502 | − 2,71 | 4,34 |
| Technip | 471 | 478,50 | + 1,59 | 9 |
| Thomson-CSF | 160,40 | 161 | + 0,37 | 2,60 |
| Total | 403,70 | 400,50 | − 0,79 | 8,70 |
| UAP | 116,50 | — | — | 3 |
| UFB Locabail | 450 | 450 | — | 10 |
| UIC | 38,30 | 38,15 | − 0,39 | 25 |
| UIF | 402,60 | 404 | + 0,34 | 22 |
| UIS | 164 | 164 | — | 14,79 |
| Unibail | 508 | 501 | − 1,37 | 28 |
| Union Assur.Fdal | 596 | 600 | + 0,67 | 16 |
| Usinor Sacilor | 78,25 | 79,70 | + 1,85 | 4 |
| Valeo | 319 | 317,40 | − 0,50 | 2,70 |
| Vallourec | 275 | 279 | + 1,45 | 5 |
| Via Banque | 132,80 | 130 | − 2,10 | 12 |
| Worms & Cie | 263 | 265 | + 0,76 | 8 |
| Zodiac ex.dt divid | 1554 | 1555 | + 0,06 | 9 |
| Elf Gabon | 1215 | 1195 | − 1,64 | 85,39 |

| VALEURS ÉTRANGÈRES | Cours précéd. | Derniers cours | % +− | Montant coupon (1) |
|---|---|---|---|---|
| ABN Amro Hol.# | 298,70 | 304 | + 1,77 | 4,12 |
| Adecco S.A. | 1390 | 1366 | − 1,72 | — |
| Adidas AG # | 454 | 457,60 | + 0,79 | 0,62 |
| American Express | 246,90 | 251,50 | + 1,86 | 0,99 |
| Anglo American # | 301 | 286 | − 4,98 | 5,10 |
| Amgold # | 447 | 440 | − 1,56 | 5,20 |
| Arjo Wiggins App. | 13,90 | 14,10 | + 1,43 | 0,23 |
| A.T.T. # | 182 | 188,80 | + 3,73 | 1,42 |
| Banco Santander # | 273,70 | 272,50 | − 2,43 | 2,10 |
| Barrick Gold # | 136,40 | 136,50 | + 0,07 | 0,27 |
| B.A.S.F. # | 173,10 | 172,30 | − 0,46 | 34,59 |
| Bayer # | 194,50 | 195,50 | + 0,51 | 37 |
| Blenheim Group | 40,75 | 40,85 | − 0,24 | 0,55 |
| Cordiant PLC | 8,20 | 8,05 | − 1,82 | — |
| Crown Cork ord. | 255,90 | 242 | − 5,43 | 1,09 |
| Crown Cork PF CV | 244,40 | — | — | 2,85 |
| Daimler Benz # | 319,70 | 317 | − 0,84 | 28,32 |
| De Beers # | 143 | 145,10 | − 1,95 | 0,61 |
| Deutsche Bank # | 232 | 234,40 | − 1,03 | 4,45 |
| Dresdner Bank # | 145 | 147,60 | − 1,79 | 3,34 |
| Driefontein # | 64 | 63,45 | − 0,85 | 1,09 |
| Du Pont Nemours # | 455 | 476,20 | − 1,51 | 2,45 |
| Eastman Kodak # | 412 | 415,60 | − 0,57 | 1,36 |
| East Rand # | 2,16 | 2,05 | − 5,09 | 0,10 |
| Echo Bay Mines # | 39,80 | 40 | + 0,50 | 0,14 |
| Electrolux # | 286 | 277,20 | − 3,07 | 6,76 |
| Ericsson # | 150 | 148,40 | − 1,06 | 0,94 |
| Ford Motor # | 157,50 | 158,90 | + 0,85 | 1,66 |
| Freegold # | 45,15 | 44,05 | − 2,43 | 1,30 |
| Gencor Limited # | 16,50 | 17 | + 3,03 | 0,21 |
| General Elect. # | 515 | 516 | − 0,19 | 2 |
| General Motors # | 278,10 | 278,80 | + 0,25 | 1,72 |
| Gle Belgique # | 382,50 | 380,80 | − 0,44 | 14,31 |
| Grd Metropolitan | 37,70 | 38,50 | + 2,12 | 0,48 |
| Guinness Plc # | 36,80 | 37 | + 0,54 | 0,37 |
| Hanson Plc | 6,90 | 6,76 | − 2,39 | 0,24 |
| Harmony Gold # | 41 | 39,10 | − 4,63 | 0,47 |
| Hitachi # | 47,20 | 46,80 | − 0,84 | 4,21 |
| Hoechst # | 206 | 207,70 | − 0,82 | [illegible] |
| I.B.M # ■ | 682 | 684 | + 0,29 | 7,32 |
| I.C.I # | 63,15 | 64 | + 1,34 | [illegible] |
| Ito Yokado # | 252 | 252 | — | [illegible] |
| Matsushita # | 86,40 | 84,20 | − 2,54 | [illegible] |
| Mc Donald's # | 237,10 | 237,10 | — | [illegible] |
| Merck and Co # | 409,20 | 409,20 | — | 1,72 |
| Mitsubishi Corp.# | 62 | 60 | — | 0,15 |
| Mobil Corporat.# | 593 | 592 | − 0,16 | [illegible] |
| Morgan J.P. # | 443,10 | 443,60 | − 1 | [illegible] |
| Nestle SA Nom. # | 5700 | 5730 | − 0,52 | [illegible] |
| Nipp. MeatPacker # | 67,50 | — | — | [illegible] |
| Nokia A | 252,50 | 258 | − 2,17 | [illegible] |
| Norsk Hydro # | 239 | 246 | + 2,92 | 4 |
| Petrofina # | 1592 | 1600 | + 0,50 | [illegible] |
| Philip Morris # | 507 | 502 | + 0,19 | [illegible] |
| Philips N.V # | 184 | 186,70 | + 1,46 | [illegible] |
| Placer Dome Inc # | 125,90 | 126 | + 0,07 | [illegible] |
| Procter Gamble # | 534 | 528 | − 1,12 | [illegible] |
| Quilmes | 270 | 270 | — | [illegible] |
| Randfontein # | 25,75 | 25,45 | − 1,16 | [illegible] |
| Rhone Poul.Rorer # ■ | 364,60 | 364,90 | + 0,08 | [illegible] |
| Royal Dutch # | 824 | 840 | + 1,94 | [illegible] |
| R T Z # | 77 | 76,50 | − 0,64 | [illegible] |
| Sega Enterprises | 213,80 | 208,30 | − 2,57 | [illegible] |
| Saint-Helena # | 31,80 | 31,50 | − 0,94 | [illegible] |
| Schlumberger # | 565 | 580 | − 3,50 | [illegible] |
| SGS Thomson Micro. | 298,10 | [illegible] | + 2,83 | [illegible] |
| Shell Transport # | 83,45 | [illegible] | − 1,43 | [illegible] |
| Siemens # | 250 | 249,50 | − 0,20 | [illegible] |
| Sony Corp. # | 317 | 304,80 | − 3,69 | [illegible] |
| Sumitomo Bank # | 91,35 | [illegible] | + 1,14 | [illegible] |
| T.D.K # | 307,20 | [illegible] | + 3,29 | [illegible] |
| Telefonica # | 107,60 | [illegible] | + 0,55 | [illegible] |
| Toshiba # | 33 | [illegible] | + 2,42 | [illegible] |
| Unilever # | 821 | [illegible] | + 1,21 | [illegible] |
| United Technol. # | 669 | [illegible] | + 0,74 | [illegible] |
| Vaal Reefs # | 378 | [illegible] | − 1,45 | [illegible] |
| Volkswagen A.G # | 2065 | [illegible] | — | [illegible] |
| Volvo (act.B) # | 106 | [illegible] | — | [illegible] |
| Western Deep # | 162 | [illegible] | − 0,61 | [illegible] |
| Yamanouchi # | 106,50 | [illegible] | + 2,81 | [illegible] |
| Zambia Copper | 6,35 | [illegible] | + 2,36 | [illegible] |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

**DERNIÈRE COLONNE (1) :**
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

# COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
**MARDI 12 NOVEMBRE**

| OBLIGATIONS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| BFCE 9% 91-02 | — | 0,271 |
| CEPME 8,5% 88-97CA | 102,10 | 3,160 |
| CEPME 9% 89-99 CA# | 112,15 | 2,127 |
| CEPME 9% 92-06 TSR | 121,40 | 3,575 ↓ |
| CFD 9,7% 90-03 CB | 122,20 | 7,517 |
| CFD 8,6% 92-05 CB | 118,10 | 6,556 ↑ |
| CFF 10% 88-98 CA# | 110,45 | 0,855 |
| CFF 9% 88-97 CA# | 104,12 | 1,283 |
| CFF 10,25%90-01CB# | 115,65 | 6,380 |
| CLF 8,9% 88-00 CA# | 113,51 | 4,120 |
| CLF 9% 88-93/98 CA# | 106,05 | 7,082 d |
| CNA 9% 4/92-07 | 121,25 | 4,203 |
| CRH 8,6% 92/94-03 | 116,71 | 3,275 ↓ |
| CRH 8,5% 10/87-88# | 109,56 | 5,938 |
| EDF 8,6% 88-89 CA# | 112,40 | 6,432 |
| EDF 8,6% 92-04 # | 117,95 | 5,184 |
| Emp.Etat 6,75%93-97 # | 101,61 | 2,003 ↓ |
| Finansder 9%91-06# | 121,54 | 6,750 |
| Finansder 8% 92-02# | 116,01 | 6,585 ↓ |
| Floral9,75% 90-99# | 113,65 | 3,045 ↓ |
| OAT 8,5% 87-97CA# | 102,90 | 3,330 |
| OAT 9,50% 88-97 CA# | 106,46 | 9,143 o |
| OAT 88-98 TME CA# | 101,90 | 4,604 |
| OAT 9,5%-98 TRA | — | 0,711 |
| OAT 9,50% 88-98 CA# | 108,32 | 3,722 d |
| OAT TMB 87-99 CA# | 99,51 | 2,178 |
| OAT 8,125% 89-99 # | 109,63 | 3,873 o |
| OAT 8,50% 90-00 CA# | — | 5,403 o |
| OAT 85-00 TRA CA# | 107 | 1,129 |
| OAT 10% 85-00 CA# | 117,20 | 4,712 d |
| OAT 89-01 TME CA# | 105,14 | 4,504 |
| OAT 8,5% 87-02 CA# | 117,19 | 8,265 |
| OAT 8,50% 89-19 # | 122,29 | 0,489 |
| OAT 8,50% 92-23 CA# | 122,02 | 4,751 |
| SNCF 8,8% 87-94CA | 109,26 | 6,901 |
| Lyon Eaux 6,5%90CV | 963,25 | — |

| ACTIONS FRANÇAISES | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Arcel | 113 | 114 |
| Bains C.Monaco | 500 | 500 |
| B.N.P.Intercont. | 465 | 475 |
| Bidermann Intl ◆ | 110 | 110 |
| B.T.P. (la cie) ◆ | 7,60 | 7,60 |
| Centenaire Blanzy | 370 | 360 |
| Champex (Ny) ◆ | 20 | 20 |
| CIC Un.Euro.CIP | 315,10 | 310,50 |
| C.I.T.R.A.M. (B) ◆ | 1552 | 1850 |
| Concorde-Ass Risq | 900 | 900 |
| Darblay ◆ | 450 | 490 |
| Didot Bottin | 841 | 849 |
| Eaux Bassin Vichy | 3585 | 3600 |
| Ecia | 728 | 710 |
| Ent.Mag. Paris ◆ | 1155 | 1155 |
| Fidei | 32,45 | 29,60 |
| Finalens | 350 | 345 |
| F.I.P.P. ◆ | 125,90 | 138,70 d |
| Fonciere (Cie) | 512 | 512 |
| Fonciere Euris | 216,10 | 225 |
| Foncina # | 428,50 | 422,30 |
| France I.A.R.D. ◆ | 1286 | 1086 |
| France S.A. | 1250 | 1260 |
| From. Paul-Renard ◆ | 2052 | 2000 |
| Gevelot | 1037 | 1037 |
| G.T.I (Transport) | 194,90 | 195 |
| Immobail | 107 | 100 |
| Immobanque | 634 | 683 |
| Lucia | 54,50 | 54,50 |
| Monoprix ◆ | 172 | 172 |
| Metal Deploye ◆ | 367,10 | 367,10 |
| Mors # | 7,20 | 7,30 |
| Navigation (Nle) | 76,20 | 76,50 |
| Paluel-Marmont ◆ | 251 | 231 |
| Ex.Clairefont(Ny) | 1080 | [illegible] |
| Parfinance | 223 | [illegible] |
| Paris Orleans | 250 | [illegible] |
| Piper Heidsieck ◆ | 1720 | [illegible] |
| Promodes (CI) | 1084 | [illegible] |
| PSB Industries Ly | 371 | [illegible] |
| Rougier # | 367 | [illegible] |
| Saga ◆ | 90 | [illegible] |
| Salins du Midi | 406 | [illegible] |
| Sitc | 740 | [illegible] |
| S.I.P.H. ◆ | 190 | [illegible] |
| Sofal | 46 | [illegible] |
| Sofragi | 4010 | [illegible] |
| Sovabail | 390 | [illegible] |
| Taittinger | 1465 | [illegible] |
| Tour Eiffel ◆ | 270 | [illegible] |
| Vicat | 400 | [illegible] |



# SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
**MARDI 12 NOVEMBRE**

| VALEURS | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Acial (Ns) # | 50,10 | 48,85 |
| AFE # | 494 | 485 |
| Aigle # | 170 | 172 |
| Albert S.A (Ns) ◆ | 130 | 130 |
| Altran Techno. # | 1547 | 1546 |
| Montaignes P.Gest. | 731 | 731 |
| Assystem # | 430 | 428 |
| Bque Picardie (Li) ◆ | 586 | 586 |
| Bque Tarneaud (B) # | 238,40 | 238,40 |
| Bque Vernes | 147 | 149 |
| Beneteau # | 624 | 608 |
| B I M P | 58,20 | 60 |
| Boiron (Ly) # | 600 | 597 |
| Boisset (Ly) # ◆ | 252 | 252 |
| But S.A. | 296,90 | 295 |
| Cardif SA | 690 | 700 |
| C.E.E # | 194 | 192 |
| Cermex # (Ly) ◆ | 350 | 350 |
| CFPI # | 325 | 296,50 |
| Change Bourse (M) | 258 | 258 |
| Christ.Dalloz # | 1645 | 1646 |
| CNIM CA# | 181 | 187,20 |
| Codetour | 282 | 290 |
| Comp.Euro.Tele-CET | 430 | 418 |
| Conflandey S.A | 246 | 245,60 |
| C.A.Haute Normand. | 341 | 339 |
| C.A. Paris IDF | 786 | 786 |
| C.A.Ille & Vilaine | 341,90 | 341,90 |
| C.A.Morbihan (Ns) | 327 | 327 |
| C.A.du Nord (Li) | 530 | 525 |
| C.A. Oise CCI | 271 | 271,60 |
| Creeks | 23,90 | 24 |
| Devanlay | 450 | 442 |
| Devernois (Ly) | 460 | 460 |
| Ducros Serv.Rapide | 67,20 | 65 |
| Ecco Trav.Tempo Ly | 524 | 527 |
| Europ.Extinc.(Ly) # | 302 | 299 |
| Europ Propulsion ◆ | 482 | 482 |
| Expand s.a | 313 | 327 |
| Factorem | 676 | 684 |
| Faiveley # | 310 | 305,20 |
| Finacor | 86 | 86,10 |
| Fininfo | 525 | 525 |
| Fructivie | 628 | 630 |
| Gautier France # | 260 | 260 |
| Gel 2000 | 79,30 | 79,50 |
| GFI Industries # | 735 | 750 |
| Girodet (Ly) # ◆ | 30 | 30 |
| GLM S.A. | 323,90 | 329 |
| Grandoptic.Photo # | 764 | 762 |
| Gpe Guillin # Ly | 167 | 160 |
| Kindy # | 157 | 154 |
| Guerbet | 279 | 279 |
| Hermes internat.1# | 1330 | 1330 |
| Hurel Dubois | 456 | 455 |
| ICBT Groupe # | 205 | 204 |
| I.C.C. | 101,50 | 101,50 |
| Idianova | 74,45 | 71 |
| Int. Computer # | 111,10 | 111 |
| IPBM | 70,30 | 72 |
| Mé-Metropole TV | 454 | 450 |
| Manitou # | 585 | 580 |
| Manutan | 420 | 428,10 |
| Marie Brizard | 885 | 867 |
| Maxi-Livres/Profr. | 204 | 204 |
| Mecelec (Ly) | 70 | 70 |
| MGI Coutier | 234,50 | 234,50 |
| Monneret Jouet Ly# | 71 | 71 |
| Naf-Naf # | 49,90 | 49,30 |
| NSC Schlum. Ny | 630 | 630 |
| Onet # | 1018 | 1020 |
| Paul Predault # | 165 | 166 |
| P.C.W. ● | 19 | 19 |
| Petit Boy # ● | 75 | 75 |
| Phyto-Lierac | 245 | 245 |
| Pochet | 810 | 815 |
| Poujoulat Ets (Ns) ◆ | 228 | 228 |
| Radiall # | 534 | 539 |
| Rallye(Cathiard)Ly | 213 | 213 |
| Reydel Indust.Li ◆ | 1030 | 1050 |
| Robertet # | 951 | 945 |
| Rouleau-Guichard | 320 | 304 |
| Securidev # | 75,50 | 79,90 |
| Smoby (Ly)# | 535 | 536 |
| Sofco (Ly) ◆ | 71 | 71 |
| Softbus ◆ | 357 | 357 |
| Sogepag # ◆ | 140 | 140 |
| Sogeparc (Fin) | 719 | 716 |
| Sopra | 335 | 332 |
| Steph.Kelian # | 61,50 | 59,95 |
| Sylea | 585 | 588 |
| Tesseire-France | 176 | 175 |
| TF1-1 | 554 | 595 |
| Thermador Hold(Ly) | 233 | 237,50 |
| Trouvay Cauvin # | 80 | 83 |
| Unilog | 540 | 513 |
| Union Fin.France | 635 | 630 |
| Viel et Cie # | 130 | 130 |
| Vilmorin et Cie # | 477 | 478 |
| Virbac | 579 | 574 |

# NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
**MARDI 12 NOVEMBRE**

| VALEURS | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Appligene Oncor | 101 | 97 |
| Coil | 208 | 208 |
| Electronique D2 | 487 | 489 |
| FDM Pharma n. | 195 | 195,50 |
| Genset | 252 | 270 |
| High Co. | 222 | 221 |
| Infonie | 120 | 113 |
| Joliez-Regol | 87,50 | 87,50 |
| Mille Amis | 99,95 | 99,95 |
| Picogiga ◆ | 147,80 | 147,80 |
| Proxidis | 36,50 | 36,50 |
| Stelax | 4,64 | 4,50 |

# HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
**MARDI 12 NOVEMBRE**

| VALEURS | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Eridania-Béghin CI ◆ | 725 | [illegible] |
| Crédit Gén.Ind. ◆ | 29 | [illegible] |
| Générale Occidentale ◆ | 65 | [illegible] |
| Mumm ◆ | 1300 | [illegible] |
| Sté lecteurs du Monde ◆ | 194,90 | 194,90 |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

# SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 8 novembre

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| **AGIPI** | | |
| Agipi Ambition (Axa) | 123,43 | 117,55 |
| **BANQUES POPULAIRES** | | |
| Valorg ◆ | 2474,82 | 2438,35 |
| **BANQUE TRANSATLANTIQUE** | | |
| Arbitr. Court Terme | 9570,05 | 9570,05 |
| Arbitr. Première | 9507,83 | 9413,69 |
| Arbitr. Sécurité | 17558,31 | 17470,96 |
| **BNP** | | |
| Antigone Tresorerie | 867346 | 867348 |
| Natio Court Terme | 13931 | 13931 |
| Natio Court Terme2 | 378306 | 378306 |
| Natio Epargne | 2236,91 | 2216,74 |
| Natio Ep. Capital C/D | 16168,41 | 16206,35 |
| Natio Ep. Croissance | 2435,63 | 2357,87 |
| Natio Ep. Obligations | 324,83 | 320,42 |
| Natio Epargne Retraite | 143,34 | 139,93 |
| Natio Epargne Tresor | 10966,39 | 10944,50 |
| Natio Epargne Valeur | 379,50 | 363,14 |
| Natio France Index | 1201,34 | 1177,78 |
| Natio Immobilier | 1239,14 | 1214,63 |
| Natio Inter | 1915,75 | 1873,19 |
| Natio Monétaire C/D | 5397,26 | 5397,26 |
| Natio Opportunités | 163,52 | 160,31 |
| Natio Patrimoine | 1547,64 | 1517,29 |
| Natio Perspectives | 1309,96 | 1284,27 |
| Natio Placements C/D | 77404,43 | 77404,43 |
| Natio Revenus | 1105,64 | 1094,69 |
| Natio Sécurité | 11733,08 | 11735,08 |
| Natio Valeurs | 1114,30 | 1092,45 |
| **BRED BANQUE POPULAIRE** | | |
| Moneden | 90572,81 | 90572,81 |
| Oblig. tres caté. | 245,82 | 242,19 |
| **CDC GESTION** | | |
| Livret Bourse Inv. D | 680,11 | 660,30 |
| Le Livret Portefeuille D | 899,95 | 873,74 |
| **SICAV MULTI-PROMOTEURS** | | |
| Nord Sud Dévelop. C/D | 2255,91 | 2251,41 |
| Patrimoine Retraite C | 305,06 | 299,08 |
| Sicav Associations C | 2388,43 | 2388,43 |
| **CDC TRESOR** | | |
| Fonsicav C | 19272,30 | 19272,30 |
| Mutual. dépôts Sicav C | 18818,47 | 16790,67 |
| **CAISSE D'EPARGNE** | | |
| Ecur. Actions Futur D | 224,52 | 220,12 |
| Ecur. Capicourt C | 227,76 | 227,76 |
| Ecur. Capitalisation C | 237,39 | 237,39 |
| Ecur. Discriminonétaire D | 10406,77 | 10406,77 |
| Ecur. Expansion C | 31304,51 | 30980,59 |
| Ecur. Géovaleurs C | 2961,02 | 2902,96 |
| Ecur. Investis. D | 184,13 | 180,52 |
| Ecur. Monepremière | 11115,49 | 11115,49 |
| Ecur. Monétaire C/D | 12639,76 | 12639,76 |
| Ecur. Trésorerie C/D | 315,69 | 315,69 |
| Ecur. Trimestriel D | 2019,46 | 2003,43 |
| Eparcourt-Sicav D | 196,66 | 196,66 |
| Geoptim C | 12168,67 | 11988,84 |
| Géoptim D | 11842,50 | 11667,49 |
| Horizon C | 1785,97 | 1750,95 |
| Prévoyance Ecur. D | 102,96 | 102,96 |
| *Fonds communs de placements* | | |
| Ecur. Capipremière C | 11715,60 | 11692,22 |
| Ecur. Sécuripremière C | 11709,15 | 11697,45 |
| Ecur. Sensipremière C | 12574,70 | 12543,34 |
| **CRÉDIT AGRICOLE — CNCA** | | |
| Amplia | 117512,73 | 117512,73 |
| Atout Amérique | 142,14 | 138,67 |
| Atout Asie | 96,90 | 94,54 |
| Atout Futur C | 634,72 | 619,24 |
| Atout Futur D | 605,47 | 590,70 |
| Coexis | 1896,93 | 1861,56 |
| Dieze | 1945,86 | 1909,58 |
| Elicash | 931917,57 | 931917,57 |
| Epargne-Unie | 172,98 | 168,76 |
| Eurodyn | 1935,31 | 1885,11 |
| Indicia | 1343,11 | 1310,11 |
| Mone.JC | 11751,17 | 11751,17 |
| Mone.JD | 11751,17 | 11751,17 |
| Oblifutur | 522,43 | 512,48 |
| Oraction | 1703,01 | 1661,47 |
| Revenu-Vert | 1216,53 | 1195,05 |
| Sévéa | 109,88 | 107,20 |
| Synthésis | 17097,97 | 16762,72 |
| Uni Foncier | 1345,91 | 1315,52 |
| Uni Garantie C | 1809,25 | 1775,52 |
| Uni Garantie D | 1471,05 | 1443,20 |
| Uni-Régions | 1577,38 | 1538,91 |
| Univar C | 304,52 | 304,52 |
| Univar D | 298,73 | 298,73 |
| Univers Actions | 191,28 | 186,61 |
| Univers-Obligations | 227,12 | 222,89 |
| **CIC BANQUES** | | |
| Francic | 593,71 | 576,42 |
| Francic Pierre | 119,15 | 115,68 |
| Francic Régions ◆ | 1656,76 | 1608,50 |
| **CIC PARIS** | | |
| Cicamonde | 1340,78 | 1301,73 |
| Converticic | 353,88 | 348,65 |
| Ecocic | 1482,91 | 1439,72 |
| Oblicic Mondial | 3449,24 | 3393,27 |
| Oblicic Regions | 1183,72 | 1166,23 |
| Rentacic | 166,79 | 164,33 |
| **CREDIT LYONNAIS** | | |
| Euro Solidarité | 1367,44 | 1353,00 |
| Lion 20000 | 16904,63 | 16904,63 |
| Lion Association | 11516,77 | 11516,77 |
| Lion Plus | 1489 | 1459,80 |
| Lion Trésor | 1910,61 | 1897,68 |
| Oblitys | 609,61 | 597,66 |
| Sicav 5000 | 1017,15 | 986,65 |
| Slivafrance | 496,78 | 486,65 |
| Slivam | 237,28 | 232,05 |
| Slivarente | 610,88 | 598,98 |
| Slivinter | [illegible] | [illegible] |
| Trilion | 5306,94 | 5238,84 |
| **CRÉDIT MUTUEL** | | |
| Avenir Alizes | 2171,60 | 2125,02 |
| Créd.Mut.Mid.Act.Fr. | 132,50 | 128,06 |
| Créd.Mut.Ep.Cour.T. | 892,88 | 892,88 |
| Créd.Mut.Ep.Ind.C | 111,24 | 108,26 |
| Créd.Mut.Ep.J | 22593,10 | 22593,10 |
| Créd.Mut.Ep.long.T. | 245,01 | 238,16 |
| Créd.Mut.Ep.Monde | 1273,85 | 1239,36 |
| Créd.Mut.Ep.Oblig. | 1804,67 | 1769,28 |
| Créd.Mut.Ep.Quatre | 1120,51 | 1086,54 |
| **LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE** | | |
| Asie 2000 ◆ | 698,58 | 668,90 |
| Saint-Honoré Capital ◆ | 18931,95 | 18888,53 |
| St-Honoré March. Emer. ◆ | 626,89 | 599,81 |
| St-Honoré Pacifique ◆ | 733,06 | 701,49 |
| **LEGAL & GENERAL BANK** | | |
| Sécuritaux ○ | 1807,36 | 1802,36 |
| Stratégie Actions | 982,64 | 944,85 |
| Stratégie Rendement | 1859,76 | 1801,27 |
| **LA POSTE** | | |
| Amplitude Monde C | 821,33 | [illegible] |
| Amplitude Monde D | 800,12 | [illegible] |
| Amplitude Europe C/D | 116,79 | [illegible] |
| Elencie D | 141,69 | [illegible] |
| Emergence Poste D | 115,89 | [illegible] |
| Géobilys C | 643,47 | [illegible] |
| Géobilys D | 614,15 | [illegible] |
| Intensys C | 115,82 | [illegible] |
| Intensys D | 110,91 | [illegible] |
| Latitude C | 146,18 | [illegible] |
| Latitude D | 137,52 | [illegible] |
| Oblitys D | 605,92 | [illegible] |
| Plénitude D | 167,02 | [illegible] |
| Poste Gestion C | 43760,20 | [illegible] |
| Revenus Trimestr. D | 5966,88 | [illegible] |
| Solstice D | 2364,80 | [illegible] |
| Thésora C | 949,28 | [illegible] |
| Thésora D | 864,87 | [illegible] |
| **SOCIETE GENERALE** | | |
| Actimonétaire C | 37379,33 | [illegible] |
| Actimonétaire D | 30437,05 | [illegible] |
| Cadence 1 D | 1077,23 | [illegible] |
| Cadence 2 D | 1064,54 | [illegible] |
| Cadence 3 D | 1068,22 | [illegible] |
| Capimonétaire C | 404,40 | [illegible] |
| Capimonétaire D | 375,75 | [illegible] |
| Sogeoblig C | 8868,66 | [illegible] |
| Interoblig C | 6744,66 | [illegible] |
| Intersélection France D | 608,30 | [illegible] |
| S.G. France opport. C | 1729,79 | [illegible] |
| S.G. France opport. D | 1668,10 | [illegible] |
| Sogenfrance C | 1537,82 | [illegible] |
| Sogenfrance D | 1419,24 | [illegible] |
| Sogépargne D | 303,45 | [illegible] |
| Soginter C | 1833,99 | [illegible] |
| *Fonds communs de placements* | | |
| Favor D ◆ | 1235,34 | [illegible] |
| Sogelance D | 1673,57 | [illegible] |
| Sogenfrance Tempo D | 151,85 | [illegible] |

**SYMBOLES**
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

DISPARITIONS

# Fred Lipmann

## Le père des montres Lip

*« NOUS sommes les plus beaux et les plus forts »*. Telle était la devise de Fred Lipmann, ancien patron des montres Lip à Besançon (Doubs), qui est mort à Paris, samedi 9 novembre, à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Une devise que *« les Lip »*, ces anciens salariés devenus autogestionnaires, allaient à leur tour faire leur, lorsqu'ils tenteront de maintenir en vie l'entreprise horlogère, tout au long des années 70, lors du plus long conflit social de l'histoire de l'industrie française.

Fred Lipmann était un patron visionnaire mais fantasque, précurseur à la fois en matière de technologie, de marketing, de relations sociales. Précurseur, Lip le fut aussi en étant l'une des premières grandes victimes françaises de la mondialisation de l'économie. Né en 1905 à Besançon, Fred Lipmann avait repris en 1939 l'entreprise familiale fondée en 1867 par son grand-père Manuel Lipmann. Il y appliquera la gestion à l'américaine, apprise lors d'un séjour de jeunesse aux Etats-Unis.

Fred Lipmann n'hésite pas à bousculer le conservatisme qui caractérise alors le patronat français. Il commence par installer à Besançon la première chaîne de montage de montres jamais vue dans une usine française. Il crée aussi chez Lip la première crèche d'entreprise en France. Mais son coup d'éclat sera, en 1952, la mise au point de la première montre électronique. Avec un sens consommé de la publicité, Fred Lipmann en offre une au général de Gaulle, qui l'arborera au poignet sur nombre de photos officielles. Mais cette innovation de l'industriel du Doubs ne résistera pas longtemps à la déferlante des fabricants de montres japonais, qui ont, eux aussi, mis au point une nouvelle technologie, le quartz, et qui sauront l'imposer comme un standard mondial. Commence alors, pour une industrie horlogère française divisée, un lent et mortel déclin.

De 1962 à 1970, les ventes de Lip n'augmentent que de 3 % l'an contre 10 % pour l'ensemble du secteur. Sa part du marché français chute de 20 % à 7 %. En 1971, Fred Lipmann, à soixante-six ans, passe la main à l'ennemi de toujours : l'industrie suisse. Le groupe helvétique Ebauches SA entre dans le capital. Las, la situation se dégrade encore et au cours de l'été 1973, le dépôt de bilan puis la liquidation judiciaire sont prononcés. La situation bascule alors dans ce qui deviendra le conflit le plus emblématique des années post-mai 68.

Les 1 300 salariés, sous la conduite de la CFDT, séquestrent les administrateurs provisoires et occupent l'usine. Ils s'emparent d'un stock de 65 000 montres, estimé à 10 millions de francs, et annoncent qu'ils vont continuer de *« fabriquer et de vendre »* du matériel pour leur propre compte. Le premier ministre de Georges Pompidou, Pierre Messmer, a beau pérorer que *« Lip, c'est fini, fini »*, l'affaire devient politique et nationale. La vente du stock confisqué permet de payer les ouvriers jusqu'en décembre 1973. En janvier 1974, Claude Neuschwander, un ancien de Publicis, homme de gauche affiché, accepte de relever le défi : nommé PDG de Lip, il ouvre des négociations avec les syndicats. Les ouvriers restituent le stock de montres.

Il ne parviendra pas à éviter une nouvelle faillite en mars 1975. M. Neuschwander se refuse à licencier, il décide des réductions d'horaires, des mises à la retraite anticipée. En janvier 1976, l'Etat accorde un prêt de 7 millions de francs. En avril, Lip est en cessation de paiement. Les ouvriers réoccupent l'usine, mais le cœur n'y est plus. La coopérative ouvrière Les Industries de Palente, constituée en novembre 1977, parviendra tout juste à faire survivre la marque jusqu'à son rachat en 1984 par Kiplé... qui fait faillite à son tour six ans plus tard. En juin 1991, la marque Lip et le stock de montres ont été rachetés par un industriel du Gers, Jean-Claude Sensemat, spécialisé dans la distribution d'outillage électrique.

*« Lip ? Ce fut une escapade dans notre vie de gens obéissants »*, résumait en 1975 Monique Piton, une salariée de Lip qui publiera un livre sur cette aventure. Une épitaphe que n'aurait sûrement pas reniée Fred Lipmann.

*Pascal Galinier*

# Michel Mitrani

## La passion de l'image

**LE CINÉASTE** et réalisateur de télévision Michel Mitrani est mort samedi 9 novembre des suites d'un infarctus. Il était âgé de soixante-six ans.

Passionné, presque toujours en pétard. Comment mieux définir l'homme de télévision et de cinéma qui avait voué sa vie à l'image en mouvement ? Engagé, parfois jusqu'à l'emportement, ce « résistant » défendait tous les genres, sans autre parti pris que celui de la création. Il détestait avant tout les *mercantis* du petit comme du grand écran, qui rendent *« les choses vulgaires »* ; le *« caporalisme »* qui règne à la télévision et la médiocrité des programmes d'un service public *« rongé de l'intérieur par les pratiques du privé »*. Une télévision dans laquelle il a passé plus de trente ans, qui a représenté pour lui une vraie liberté, même s'il a connu aussi les projets que l'on refuse. Des peintres qu'il aimait beaucoup, il disait avoir appris l'usage de la liberté. Tout ce qui pouvait favoriser les alchimies entre le langage audiovisuel et le langage de l'art *« porteur de trouble »* l'intéressait. Michel Mitrani a cru à la télévision de service public, il a assisté à sa défaite. Cet utopiste acharné avait été formé à « l'école française » de l'ORTF, il s'est battu pour qu'elle laisse une place aux auteurs.

Né le 12 avril 1930, à Varna, en Bulgarie, cet ancien élève de l'Idhec a débuté dans le cinéma comme assistant de Claude Autant-Lara, de Maurice de Canonge, d'André Berthomieu, puis chez Argos Films, la maison de production dirigée par Anatole Dauman, un des creusets du documentaire français. Entré à l'ORTF en 1955, il a travaillé avec Claude Loursais, Marcel Bluwal, Jean-Paul Carrère, avant de devenir réalisateur en 1959. Il a signé de nombreux documentaires et magazines comme « Plaisir des arts » et « Terre des arts », et participé à la grande aventure de « Cinq colonnes à la une », pour lequel il a réalisé une vingtaine de reportages dont le fameux *Qu'en pense Alger ?* où il avait inauguré le contre-jour pour protéger l'anonymat d'un étudiant musulman. Une méthode dramatisante très reprise par la suite...

**UN AUTEUR COMPLET**

Sa curiosité l'a poussé à inventer un style de narration, qu'il a appelé essai, où il joue entre le documentaire, le reportage, la fiction, l'analyse critique, pour mieux appréhender l'univers artistique d'un Man Ray, d'un Soulages ou d'un Mauriac. La rétrospective de l'œuvre de Mitrani, organisée en avril 1991, au Centre Pompidou, à Paris, permettait de mesurer le champ investi par ce « créateur ». *Vélasquez* (1960), *Courbet* (1961), *Goya* (1962), *Max Ophuls ou le plaisir de tourner* (1964), *Les Anges exterminés* (1966-1967) – série sur l'Espagne saluée par Maurice Clavel comme un événement –, *Ionesco à Zurich* (1968), sont quelques-uns de ces essais qui ont fait date.

Mais c'est dans la fiction que Michel Mitrani s'est fait un nom. Dès 1962, il adapte et met en scène les grands auteurs modernes. Beckett (*Tous ceux qui tombent*, 1962, prix Albert Olivier), Marguerite Duras (*Sans merveille*, 1963), Sartre (*La Chambre*, 1964, *Huis clos*, 1964-1965), Mauriac (*La Conversation*, 1966), Ionesco (*Délire à deux*, 1968), Gombrowicz (*Meurtre avec préméditation*, 1982), Barbusse (*L'Invité clandestin*, 1989).

En 1970, il écrit et réalise son premier long métrage destiné au cinéma : *La Nuit bulgare*, qui ne sortira que deux ans plus tard. C'est le film d'un auteur complet qui mêle réalisme en prise sur la modernité et onirisme inspiré par un monde archaïque. En 1971, toujours pour le cinéma, Mitrani adapte *La Cavale*, d'après le roman d'Albertine Sarrazin, puis, en 1974, *Les Guichets du Louvre*, d'après Roger Boussinot. Cette grande et belle œuvre raconte la rafle du Vel'd'Hiv' en 1942 avec une rigueur politique qui contraste avec les reconstitutions « rétro » qu'on voit à l'époque. En 1978, il adapte le roman de Julien Gracq, *Un balcon en forêt* (1978). Tourné avec de petits moyens, ce film de cinéma est une réussite, l'envoûtement de l'écriture cinématographique étant parfaitement adapté au sentiment d'enlisement, d'attente du destin. Grand admirateur de Gracq, Mitrani lui consacrera un portrait, en 1995, pour la collection « Un siècle d'écrivains » de France 3. Il réalisera, la même année, sous l'égide de Roger Coggio, producteur et interprète, une transposition décevante de *Monsieur de Pourceaugnac*.

Très sensibilisé aux problèmes de la création, Michel Mitrani s'est battu contre la dégradation de la télévision. En 1987, il crée le Festival international de programmes audiovisuels (FIPA), à Cannes. Avec Pierre-Henri Deleau, initiateur de la Quinzaine des réalisateurs, il veut prouver que la télévision peut être un genre culturel à l'égal du septième art. La manifestation, qui s'est déplacée cette année à Biarritz, est devenue l'un des rendez-vous les plus importants de la création audiovisuelle. Mitrani était en train de mettre la dernière main à un projet qu'il avait à cœur : l'adaptation du journal de Jean Moulin. Depuis six ans, il cherchait une chaîne qui s'y intéresse.

*Catherine Humblot*

**AU CARNET DU « MONDE »**

**Anniversaires de naissance**

– Bon anniversaire,

**Domi-la-Parisienne !**

Marco.

**Décès**

– Mme Roger Dornier,
Ses enfants, gendres, belles-filles et petits-enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de

**M. Roger DORNIER,**

survenu à Trappes, le 8 novembre 1996, à l'âge de soixante ans.

Les obsèques religieuses ont eu lieu à La Queue-lez-Yvelines, le mardi 12 novembre, dans la plus stricte intimité.

41 A, rue de Grosrouvre,
78940 La Queue-lez-Yvelines.

– Jeannine de la Frégeolière,
Anne Leremboure,
Christiane de Bresson,
Monique de Courcelles,
ses filles,
Paul-André Leremboure
et Jacques de Bresson,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès, le 9 novembre 1996, de

**Renée Bernard de la FRÉGEOLIÈRE,**
**née COMBES SAINT-MACARY,**

le 16 novembre 1893.

La messe sera célébrée jeudi 14 novembre, à 11 heures, à Dissé-sous-le-Lude (Sarthe).

– M. Louis Galtier,
son époux,
M. et Mme Philippe Galtier,
ses enfants,
Coralia,
sa petite-fille,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Rachel GALTIER,**

survenu, à Paris, le 8 novembre 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 15 novembre, à 15 heures, en l'église Sainte-Odile, 2, avenue Stéphane-Mallarmé, Paris-17e, suivie de l'inhumation au cimetière de Montmartre.

Cet avis tient lieu de faire-part.



– Claudine Gerstenkorn,
née Ferdinand-Dreyfus,
son épouse,
Anne, Nadia et Jacques,
ses enfants,
Jennifer et Karine,
ses petits-enfants,
Hélène et Jean Timsit,
sa sœur et son beau-frère,
Sa famille, ses amis,

sont profondément émus et peinés par la mort de

**Simon GERSTENKORN (Shimon),**
directeur de recherche au CNRS,
physicien,

à l'âge de soixante-sept ans.

L'enterrement aura lieu le mercredi 13 novembre 1996, à 15 heures, au cimetière de Pantin (entrée principale).

98, avenue de Villiers,
75017 Paris.

– Mme Jacqueline Henaff,
née Conte,
son épouse,
Sandrine et Cédric Rosso,
Katell Henaff
et Rémi Perrot,
ses enfants,
Ses nièces et neveux,
Les familles Henaff, Ligot, Bozec, Jamin, Conte,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Jean Pierre HENAFF,**

survenu au Chesnay, à l'âge de quarante-neuf ans.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Antoine-de-Padoue, au Chesnay, mercredi 13 novembre 1996, à 11 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Nicole Notat, présidente du conseil d'administration de l'Unedic,
Les membres du bureau de l'Unedic,
M. Dominique Jean Chertier, directeur général de l'Unedic,
Le comité de direction,
Ses collaboratrices et collaborateurs,

ont le regret de faire part du décès de

**M. Jean Pierre HENAFF,**
directeur de l'information et de la communication.

– Michèle, Hervé et Pascal Jolly,
ses enfants,
Georges Champoussin,
son frère,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Marie JOLLY,**
**née CHAMPOUSSIN,**

survenu le 8 novembre 1996.

La cérémonie de crémation aura lieu le jeudi 14 novembre, à 10 h 30, au crématorium du Père-Lachaise, à Paris.

– Saubusse (Landes).

Mme Eliane Monceau,
son épouse,
M. et Mme Daniel Monceau,
Mme Michèle Demont,
ses enfants,
Christophe, Jérémy, Emmanuelle, Céline et Marianne,
ses petits-enfants,
Les familles parentes,
Ainsi que tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. André Gabriel MONCEAU,**

survenu le 7 novembre 1996, à l'âge de soixante-douze ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 13 novembre, à 10 h 30, en l'église de Saubusse, où l'on se réunira.

– M. et Mme Ernesto Lopez-Pino,
Ses sœur et beau-frère,
Ses cousins et cousines,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**Claude, Jeanne REUGE,**

survenu le 7 novembre 1996, à la suite d'une longue maladie.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 14 novembre 1996, à 11 heures, à la chapelle de l'Est du cimetière du Père-Lachaise, suivie de l'incinération au crématorium.

Ni fleurs ni couronnes, mais des dons à la Maison médicale Jeanne-Garnier, 106, avenue Emile-Zola, Paris-15e.

14, rue des Annelets,
75019 Paris.

– Mme Denise Salacroup,
Béatrice, Didier Salacroup,
leurs enfants,
Toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**Henri SALACROUP,**

survenu le 8 novembre 1996.

– Meylan. Roquebrune. Nice.

Annie,
son épouse,
Nicolas,
son fils,
Mme Katherine Kougoucheff,
Mme Henri Roche,
Andrée et Bernard Leveque,
Laurence et Olivier,
Jacqueline et Georges Lançon,
Ludovic, Pierre et Olivier,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

**Wladimir André SPIVAK,**

survenu le 7 novembre 1996.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

**Avis de messe**

– Une messe sera célébrée le 18 novembre, à 18 heures, en l'église Saint-Séverin, à l'intention de

**Laure TAMALET,**

disparue tragiquement à l'âge de vingt ans, le 18 novembre 1993.

*« La vie est un sommeil,*
*L'Amour en est le rêve. »*

**Anniversaires de décès**

– Il y a dix ans, le 13 novembre 1986, disparaissait

**Pierre HAWELKA.**

Souvenez-vous également de

**Elza Ribeiro HAWELKA,**

décédée le 9 août 1988.

– Il y a un an, disparaissait

**Romuald SZRAMKIEWICZ,**
professeur en Sorbonne,

le 12 novembre 1995.

Une pensée est demandée pour lui à tous ceux qui l'ont connu.

**Hommages**

**Paul CHAUVIN,**

militant des œuvres complémentaires de l'enseignement public, à l'échelon départemental, régional, puis national,

est décédé le 10 août 1996.

Un hommage lui sera rendu le

samedi 23 novembre, à 10 h 30
66, rue Barbès, 18000 Bourges

Fédération générale des pupilles
de l'enseignement public
108, avenue Ledru-Rollin
75011 Paris

**Conférences**

Conférence à l'Unesco
le dimanche 24 novembre 1996, à 16 h 30

**« ÉCRIRE L'HISTOIRE DE LA SHOAH »**

avec la participation de
Raul Hilberg,
Saul Friedlander,
Serge Klarsfeld,
André Kaspi.

Inscriptions impératives au
Centre de documentation juive contemporaine,
tél. : 01-42-77-44-72 ;
fax : 01-48-87-12-50

**Communications diverses**

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, ce jeudi 14 novembre 1996, à 20 h 30 :
« Les traditions musicales juives » (éd. Maisonneuve) par le professeur A. Shiloah (université de Jérusalem).
Tél. : 01-42-71-68-19.

**CARNET DU MONDE**
Téléphone :
01-42-17-29-94 01-42-17-38-42
Télécopieur : 01-42-17-21-36

**BIOLOGIE** Début 1996, grâce aux dons du Téléthon, l'équipe du professeur Jean Weissenbach a pu établir, dans les laboratoires du Généthon d'Evry (Essonne), une carte détaillée du génome humain. ● CE RÉSULTAT, mondialement reconnu, ne saurait être suffisant. ● À CETTE cartographie destinée à localiser la place précise de chacun des 100 000 gènes de nos chromosomes, supports de notre hérédité, doit s'ajouter maintenant le décryptage de chacun d'entre eux. ● POUR LUTTER avec les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, mais aussi avec l'Allemagne et le Japon, la France doit réagir, car les enjeux thérapeutiques, pharmaceutiques et agroalimentaires sont considérables. ● LE GOUVERNEMENT vient donc de décider la construction, à Evry, d'un centre de séquençage, rattaché au CNRS, pour écrire une partie de cette grande encyclopédie du vivant.

# La France veut rattraper son retard dans le décryptage du génome humain

## Un centre de recherche public, dédié à la connaissance approfondie du patrimoine génétique de l'homme et des organismes vivants, doit s'ouvrir à Évry (Essonne) au début de 1997

**LES CHERCHEURS** français, pionniers de la cartographie du génome humain, ont-ils raté le coche de son inventaire détaillé qui ouvre la voie à de nombreuses applications médicales et industrielles ?

C'est la question qui se pose, au moment où le comité interministériel de la recherche vient de décider la création d'un grand centre public de séquençage (*Le Monde* du 4 octobre). Cette réalisation, présentée comme un programme scientifique prioritaire, participe en effet d'une compétition internationale acharnée, derrière laquelle se profilent de puissants intérêts commerciaux.

Loin de ces réalités, l'exploration des mystères de la vie et de l'hérédité a pourtant de quoi faire rêver. Le projet international « Génome humain », lancé en 1988 et financé principalement par les National Institutes of Health (NIH) et le Department of Energy (DOE) américains, s'était fixé un objectif extrêmement ambitieux : déterminer la structure exacte du patrimoine héréditaire de l'homme.

L'information génétique d'un individu, autrement dit son génome, est portée par 23 paires de chromosomes, constitués de longs rubans d'ADN (acide désoxyribonucléique) sur lesquels sont disposés quelque 100 000 gènes. Ces molécules d'ADN sont elles-mêmes formées, au total, de 3 milliards d'unités élémentaires : quatre « bases », toujours les mêmes, notées A, C, G, T, dont l'ordonnancement a une signification très précise. Si un seul de ces caractères est déplacé, tout le message génétique peut s'en trouver modifié !

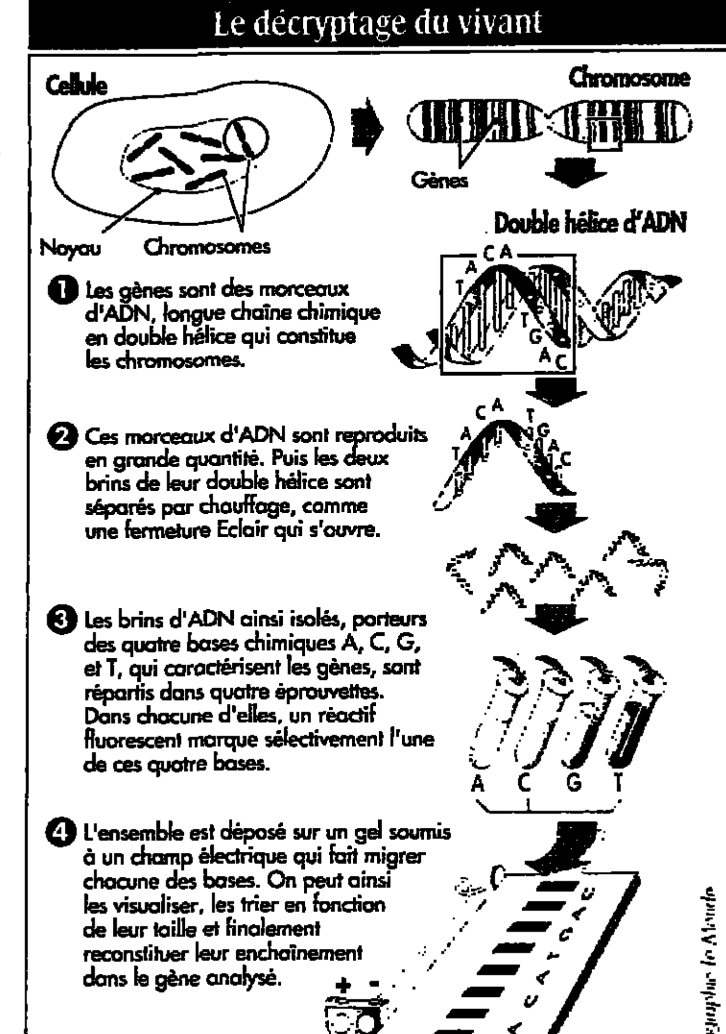
Ainsi le génome humain peut-il être comparé à un livre dont les chromosomes seraient les chapitres, les gènes les phrases, tandis que les « bases » représenteraient les lettres. L'ambition des biologistes est en somme de déchiffrer, dans le texte intégral, ce qu'on peut appeler la grande encyclopédie du vivant.

### Une compétition internationale acharnée, derrière laquelle se profilent de puissants intérêts commerciaux

Avant de s'attaquer à ce décryptage exhaustif, ils décidèrent de passer par des étapes intermédiaires visant à établir des cartographies du génome pour localiser la place exacte des gènes sur les chromosomes et à connaître certaines successions de segments d'ADN.

Les Français furent les premiers à réussir une telle prouesse sur une grande échelle. Début 1996, une carte détaillée du génome humain fut dressée par l'équipe du professeur Jean Weissenbach, au laboratoire Généthon d'Évry (Essonne). Une unité de pointe, financée non par l'État, mais par les dons du Téléthon qu'organise, chaque année, l'Association française contre les myopathies (AFM).

Les généticiens savaient, toutefois, que cette lecture rapide restait trop sommaire. Il fallait pousser plus avant et réaliser le séquençage, c'est-à-dire le recensement systématique des 3 milliards de bases du matériel génétique humain. Entreprise titanesque !




*Le futur centre de recherche d'Evry (Essonne) devrait être capable d'analyser 30 millions de bases par an. Ce chiffre correspond au potentiel des unités américaines, mais est inférieur à celui du centre britannique de Cambridge (40 millions de bases). Le coût de ces opérations est aujourd'hui d'environ 5 francs par base.*

Dès 1990, le ministre de la recherche de l'époque, Hubert Curien, avait annoncé un *« programme national »* prévoyant d'amorcer un tel inventaire. Mais, de tergiversations en changements de gouvernement, et de promesses financières en engagements non tenus, le projet ne connut pas les développements attendus. Pendant ce temps, d'autres pays reprenaient l'initiative.

Aux États-Unis, les instituts nationaux de la santé décidaient de financer une demi-douzaine de centres de séquençage et, tout récemment, le département de l'énergie a annoncé de nouveaux efforts dans ce domaine. En Grande-Bretagne – l'autre grand rival de la France –, le Wellcome Trust subventionnait une unité de décryptage. L'Allemagne et le Japon, beaucoup moins avancés jusqu'alors, suivaient le même chemin. La France, arrivée en tête pour la cartographie du génome, se retrouvait cette fois distancée.

#### ENJEUX CONSIDÉRABLES

Aujourd'hui, la recherche française tente donc de rattraper son retard. Plusieurs rapports ont persuadé le gouvernement que « *ne pas contribuer significativement au séquençage pénaliserait fortement notre recherche publique et industrielle* ». Un renoncement, a estimé le comité interministériel, « *aliénerait notre capacité à participer sur un pied d'égalité à des coopérations internationales en génétique fonctionnelle* », mais aussi à « *mener de manière indépendante des travaux stratégiques pour l'industrie nationale ou la santé publique* ».

Les enjeux se situent en effet à ce double niveau, scientifique et économique. A ce jour, les biologistes n'ont encore identifié que quelques milliers de gènes humains. Pour ainsi dire, le B.A-Ba du génome. La plupart restent donc à découvrir ainsi que leurs fonctions. Ainsi pourra-t-on peut-être connaître les mécanismes biochimiques des trois à quatre mille pathologies dans lesquelles sont impliquées des anomalies génétiques.

Les firmes pharmaceutiques sont bien sûr les premières intéressées par ces travaux, pour la mise au point et la commercialisation de nouveaux médicaments. Elles sont suivies par les entreprises agroalimentaires. Aussi le futur centre, d'une capacité de séquençage de 30 millions de bases par an, *ne devrait-il* pas se cantonner au seul génome humain, mais se consacrer également à des espèces animales et végétales.

L'industrie nationale, qui ne détient aujourd'hui qu'une infime pourcentage des brevets issus de la recherche génétique, loin derrière les États-Unis, le Japon et la Grande-Bretagne, attend donc le plus grand profit des contrats qu'elle pourrait passer avec le nouvel établissement.

Quelques incertitudes pèsent cependant sur la réalisation ce « grand chantier ». Bien que le ministère de la recherche assure que « *le calendrier sera respecté et l'ouverture fixée à février 1997* », certains s'inquiètent. Si le futur centre doit s'installer à Évry, non loin de l'AFM et du Généthon, ses locaux ne sont pas encore choisis, son statut juridique tarde à être défini et son conseil scientifique n'est toujours pas mis en place. « Or, insiste le professeur Weissenbach, *si la France veut vraiment revenir dans la course, elle ne doit plus traîner.* »

*Pierre Le Hir*

### *Un budget de 80 millions de francs par an*

**Le futur centre de grand séquençage devrait regrouper entre 120 et 140 personnes, biologistes, ingénieurs et informaticiens. Après un investissement initial d'une trentaine de millions de francs, pour l'aménagement de 3 000 m² de locaux et l'acquisition de vingt à trente séquenceurs automatiques, ainsi que du matériel informatique, il est prévu que l'établissement, rattaché au CNRS, reçoive une dotation publique annuelle de 80 millions de francs. Cette enveloppe sera prélevée sur une nouvelle ligne budgétaire des sciences du vivant, sans que les organismes de recherche soient lésés, affirme le ministère. L'installation devrait fonctionner pendant une dizaine d'années, au terme desquelles le décryptage de l'intégralité du génome humain sera probablement achevé.**



# La multiplication des grenouilles à cinq pattes inquiète les naturalistes américains

**LES « MONSTRES »**, étudiés par le biologiste Jean Rostand (1894-1977) dans un étang de France, ont-il ressurgi dans les mares du Middle West américain ? Il y a quelques mois, des écoliers américains, partis en classe nature explorer un marécage du comté de Le Sueur (Minnesota), ont eu la surprise de voir s'enfuir sous leurs pas de curieux batraciens qui présentaient une cinquième patte, des membres surnuméraires ou n'avaient qu'un œil.

« *L'un de ces cyclopes avait même un deuxième œil qui lui poussait au fond de la gorge !* », raconte Mark Gernes, de l'Agence de contrôle de la pollution du Minnesota, qui s'est aussitôt passionné pour la découverte des écoliers. Le biologiste, rapporte l'AFP, s'inquiète de ces difformités. Il n'exclut pas qu'elles soient le signe de pollutions qui pourraient constituer une menace pour la santé humaine. « *Pour le moment nous ignorons l'origine de ces difformités*, reconnaît-il, *mais on devrait s'en préoccuper.* »

D'autant que le phénomène est subit : 164 grenouilles anormales ont été trouvées depuis un an dans le Minnesota et les Etats voisins, alors que précédemment, une étude portant sur 20 000 individus n'avait pas permis de détecter de malformation majeure. Chez les grenouilles, les difformités ne sont cependant pas un phénomène totalement inattendu. Outre les spécimens étudiés par Rostand dans l'« étang au monstre », les naturalistes trouvent régulièrement des animaux aberrants. Annemarie Ohler, du laboratoire reptiles et amphibiens du Muséum national d'histoire naturelle, possède ainsi une collection de grenouilles malformées, dont la dernière en date provient du Népal. « *Dans la nature, ces grenouilles atypiques représentent généralement moins de un pour mille de la population* », assure-t-elle.

Mais il arrive que ce taux augmente de façon significative. Ce fut le cas, il y a une vingtaine d'années, dans une carrière en Allemagne, où des crapauds présentaient d'étranges anomalies. « *Malheureusement, la carrière a vite été comblée*, déplore-t-elle, *avant qu'on ait eu le temps de préciser la cause – radioactivité, chimie, ou autre – de ces difformités.* » L'étang de Rostand n'a pas non plus livré son secret. On a supposé que les grenouilles polydactyles qui y prospéraient étaient atteintes de virus, mais cette hypothèse n'a jamais pu être validée de façon satisfaisante.

« *Il est toujours délicat d'expliquer de tels phénomènes* », note André Neveu, écologue au département hydrobiologie et faune sauvage de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA, Rennes). Depuis une vingtaine d'années, il étudie les populations de batraciens, mais n'a pas, à proprement parler, observé d'augmentation des monstres dans la nature.

Des modifications mineures sont cependant sensibles. Les coupes pratiquées sur le tibia des animaux pour en déterminer l'âge – « *un peu comme lorsque l'on compte les cernes des arbres* » – sont devenues moins « lisibles ». « *La structure est plus proche d'un cartilage que de celle d'un os bien formé* », assure-t-il.

### Les batraciens sont extrêmement sensibles aux modifications de leur environnement

Faut-il voir dans cette modification la marque d'une pollution, l'influence du rayonnement solaire, accru par le déficit en ozone atmosphérique, comme certains le suggèrent ? Difficile à dire, d'autant que des malformations peuvent aussi intervenir dans des milieux totalement protégés. C'est notamment le cas dans la ferme de grenouilles vertes mise en place par l'INRA pour étudier les possibilités d'élevage intensif de ces batraciens gastronomiques, dont 4 000 tonnes sont importées chaque année en France. André Neveu observe la multiplication de grenouilles dotées de pattes surnuméraires (malheureusement pour l'agroalimentaire, il s'agit seulement des membres antérieurs). Aberrations dues, selon lui, à l'absence de sélection naturelle, car, « *dans la nature, les insectes détruisent de 50 % à 70 % des têtards* ». Seuls les plus aptes survivent.

Chez d'autres animaux d'élevage, des siècles de domestication ont déjà opéré un tri, et permis de dégager des pedigrees stables, ce qui n'est pas encore le cas chez la grenouille, dont l'élevage est encore balbutiant. A l'inverse, une trop forte consanguinité peut amener l'apparition de malformations, voire la disparition pure et simple du groupe, y compris dans la nature. Une étude suédoise portant sur la grenouille verte a montré que lorsque les étangs sont distants de plus de 1 kilomètre, le brassage génétique devient insuffisant, et la population risque de chuter.

Ces observations montrent à tout le moins que les grenouilles, comme d'autres amphibiens, tels les tritons, sont extrêmement sensibles aux modifications de leur environnement, et qu'ils pourraient constituer un bio-indicateur de choix.

Pour l'heure, seuls les invertébrés aquatiques sont utilisés de façon normalisée pour surveiller la qualité de l'eau. André Neveu plaide pour que l'on intègre dans ces contrôles l'étude des populations de grenouilles, dont certaines espèces ont été divisées par dix ou vingt dans certaines zones au cours des dix dernières années. « *Les grenouilles, animaux amphibiens, pourraient constituer une sorte d'intégrateur de la vie terrestre et aquatique* », assure André Neveu.

Aux Etats-Unis, depuis la découverte déconcertante du Minnesota, une étude nationale sur les grenouilles a été lancée. Toutes les bonnes volontés sont sollicitées afin de nourrir une base de données sur le sujet. Concernant la cause du phénomène tératogène, une réponse pourrait être apportée prochainement : l'Agence de protection de l'environnement (EPA) a récemment réuni plusieurs scientifiques pour étudier ces malformations. Ils devraient rendre leurs conclusions dans le courant du mois de novembre.

*Hervé Morin*

## DÉPÊCHES

■ **ORIGINES : les fossiles les plus anciens découverts sur Terre remonteraient à 3,5 milliards d'années.** On a en effet retrouvé dans des roches du nord-ouest de l'Australie des restes d'algues bleu-vert « imprimés » dans des silices connues sous le nom de « chert » et vieilles de 3 465 millions d'années (*Le Monde* du 20 septembre). Ce record serait aujourd'hui battu par la découverte de traces carbonées d'origine biologique dans des sédiments prélevés par le chercheur américain Steve Mojzsis, de la Scripps Institution of Oceanography (université de San Diego), dans l'île d'Akilia, proche du Groenland. A en croire ses résultats, ces fines particules de substances carbonées avanceraient, indique la revue *Nature* du 7 novembre, la date d'apparition des premières molécules de vie de 300 millions d'années.

■ **PHARMACOLOGIE : des chercheurs de la DRIM (Unité mixte Ifremer-CNRS, Montpellier)** viennent d'isoler quatre molécules anti-microbiennes chez la moule méditerranéenne. L'une d'elles, une petite protéine de 38 acides aminés, apparentée à la famille des défensines produites par les insectes, permettrait de lutter à la fois contre les bactéries à Gram positif et négatif. Les recherches s'orientent désormais vers la compréhension des processus de régulation du gène et de son fonctionnement lors d'une infection. Les chercheurs envisagent son expression dans des cellules d'huîtres transformées ou de réguler d'autres gènes antimicrobiens plus efficaces.

■ **ESPACE : l'Agence spatiale européenne (ESA)** vient de signer avec la République tchèque un accord de coopération portant sur « l'exploration et l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques ». Sont concernés par cet accord les domaines relatifs à la science spatiale, l'observation de la Terre, les télécommunications par satellite, les recherches en microgravité, ainsi que l'ingénierie et l'utilisation des moyens au sol.

# La bière est la moins forte des boissons alcoolisées. Elle risque d'être la plus pénalisée. La logique fiscale est parfois absurde !

**36 % de surtaxe pour la bière, seulement 4,5 % pour les spiritueux, et 0 % pour le vin !**

Est-ce en pénalisant sévèrement
la moins forte des boissons alcoolisées
que l'on peut parler de santé publique ?

Est-ce en pénalisant les 70.000 cafés/brasseries de France,
pour lesquels la bière représente plus de 30 % du chiffre d'affaires,
et les 80.000 emplois concernés par l'économie brassicole
que l'on peut parler de croissance ?

Est-ce en pénalisant une fois encore les consommateurs
que l'on peut parler de progression du pouvoir d'achat ?

Est-ce par une mesure inéquitable
que l'on peut parler de justice fiscale ?

## Une fiscalité inéquitable est dangereuse pour la santé économique.







L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE. CONSOMMEZ AVEC MODERATION

# Dans le Vendée Globe, les vents contraires des premiers jours ont été favorables au vieux bateau d'Hervé Laurent

## Au moment du passage aux îles Canaries, Yves Parlier s'est installé au commandement, devant Isabelle Autissier

**Après neuf jours de course, Yves Parlier, sur *Aquitaine-Innovations*, était solidement installé, mardi 12 novembre, en tête du tour du monde en solitaire sans escales. Il était suivi, après le passage aux îles Canaries, par Isabelle Autissier et par Hervé Laurent. Ce dernier a réussi à prendre la tête une journée avec *Groupe-LG-Traitmat*, un des plus anciens bateaux de la flotte. Le Hongrois Nandor Fa a dû faire à nouveau demi-tour, lundi 11 novembre, son bateau, *Budapest*, ayant été heurté par un cargo panaméen.**

**HERVÉ LAURENT** n'a rien pu faire. Leader éphémère du Vendée Globe vendredi 8 novembre, il a dû laisser filer ces bateaux qu'il appelle les « *pelles à feu* », et « *retourner au charbon avec son vieux diesel* ». Sur le Vendée Globe, le tour du monde en solitaire, sans escales et sans assistance, le poids des ans est devenu impitoyable pour les vieilles coques. Les 12,5 tonnes et les sept ans de *Groupe-LG-Traitmat* se sont tout à coup mis à peser très lourd dans les vents légers à l'approche des Canaries.

En embuscade derrière lui, Yves Parlier n'a eu qu'à déployer les ailes de son gréement révolutionnaire pour propulser dans les premiers surfs au-dessus des vagues les 7,5 tonnes de son *Aquitaine-Innovations*, et prendre ainsi la tête de la course. Grâce à la quille orientable de son *PRB*, qu'elle manie en quelques minutes avec des vérins hydrauliques, Isabelle Autissier a également déboulé « *full speed, à pleine vitesse* » comme elle dit, pour passer la porte des Canaries avant que le piège d'une dorsale anticyclonique se referme sur Hervé Laurent et leurs poursuivants.

Dans la tempête du golfe de Gascogne, puis dans les vents contraires le long des côtes espagnoles et portugaises, Hervé Laurent avait pourtant tiré profit de la carène étroite de *Groupe-LG-Traitmat* pour transpercer les vagues qui maltraitaient les coques évasées des bateaux modernes. Une analyse minutieuse des options météo sur la première semaine de course lui avait permis de se porter à l'avant d'une flotte encore à chercher ses marques, ou à panser les plaies du premier coup de vent. Contrairement à la plupart des autres concurrents, qui achevaient leur préparation dans les journées qui ont précédé le départ des Sables-d'Olonne, Hervé Laurent connaissait déjà parfaitement son bateau le 3 novembre. Une traversée de l'Atlantique en juin sur *Groupe-LG-Traitmat* ne lui avait pas suffi. Arrivé quatrième des monocoques de la Transat anglaise, il avait immédiatement fait demi-tour à Newport pour rester ainsi quarante jours de suite en mer.

> « Il a été conçu pour avoir la meilleure vitesse moyenne sur l'ensemble du parcours, de préférence à la vitesse absolue à l'allure la plus fréquente »

« *J'ai ainsi pu tester et améliorer le bateau. J'ai commencé à penser à l'organisation de ma vie à bord pour une épreuve qui n'allait durer finalement que deux fois et demie plus longtemps.* »

Hervé Laurent a compris comment son vieux bateau, qui s'appelait alors *Ecureuil-d'Aquitaine*, avait permis à Titouan Lamazou de gagner le premier Vendée Globe en 1990, et d'établir à l'occasion en 109 jours un record de l'épreuve qui tient toujours. « *Son point fort, c'est qu'il est raisonnable. Il a été conçu pour avoir la meilleure vitesse moyenne sur l'ensemble du parcours, de préférence à la vitesse absolue à l'allure la plus fréquente comme pour les bateaux de la nouvelle génération (Le Monde* du 6 novembre*). C'est également un bateau maniable et facile à manœuvrer, dont je peux exploiter 80 % de la puissance, alors que les voiliers surpuissants ne pardonnent aucune erreur et ne peuvent souvent tourner qu'à 60 % de leurs possibilités.* »

Comme Bertrand de Broc, qui avait commencé la cure d'amaigrissement de *Groupe-LG-Traitmat* pour le Vendée Globe en 1992, Hervé Laurent a continué à alléger le bateau. Déjà endetté jusqu'en 2007 pour une participation à la Solitaire du *Figaro* 1995, il a bénéficié cette fois des moyens nécessaires pour être dans la course. A Brest, la société Groupe LG, spécialiste du nettoyage industriel, a voulu donner un gréement performant à un bateau qu'elle n'a pas réussi à vendre après avoir mis en chantier celui du Canadien Gerry Roufs.

Pour exploiter dès les premiers jours de course les rares bords de près que les concurrents du Vendée Globe doivent rencontrer pendant trois mois, Hervé Laurent n'a rien négligé. Dans la nuit qui a précédé son passage en tête de la flotte, il a pu dormir quatre heures d'affilée. « *J'ai beaucoup travaillé la sophrologie pour me préparer psychologiquement à affronter des moments difficiles, pour gérer mon stress afin de bien me reposer.* »

Adepte du jogging matinal et des séances de musculation, cet athlète de trente-sept ans a également étudié la qualité de la nourriture qu'il a embarquée. Autant pour le moral que pour garder son potentiel physique dans les moments difficiles, il bénéficie des mêmes plats que ceux qui avaient été embarqués dans la station Mir lors du vol dans l'espace de la spationaute Claudie André-Deshays.

La victoire va sans doute maintenant se jouer entre les favoris, mais Hervé Laurent a réussi à montrer qu'il a eu raison de patienter. Jamais il n'a oublié ce terrible coup de spleen de 1989. Ce départ du premier Vendée Globe où il n'avait même pas voulu aller aux Sables-d'Olonne. Alain Gautier partait sur *Generali-Concorde*, le 60-pieds qu'il avait préparé pendant plusieurs mois. Et en 1992, à deux doigts de réussir à boucler son budget, il lui a encore fallu rester à quai.

Sa famille doutait toujours que cette passion pour la voile, découverte par hasard à douze ans pendant une colonie de vacances, soit bien sa vocation. On aurait préféré à Lorient que son diplôme d'ingénieur en construction mécanique l'amenât, lui aussi, à l'arsenal plutôt que vers les aléas d'une école de croisière.

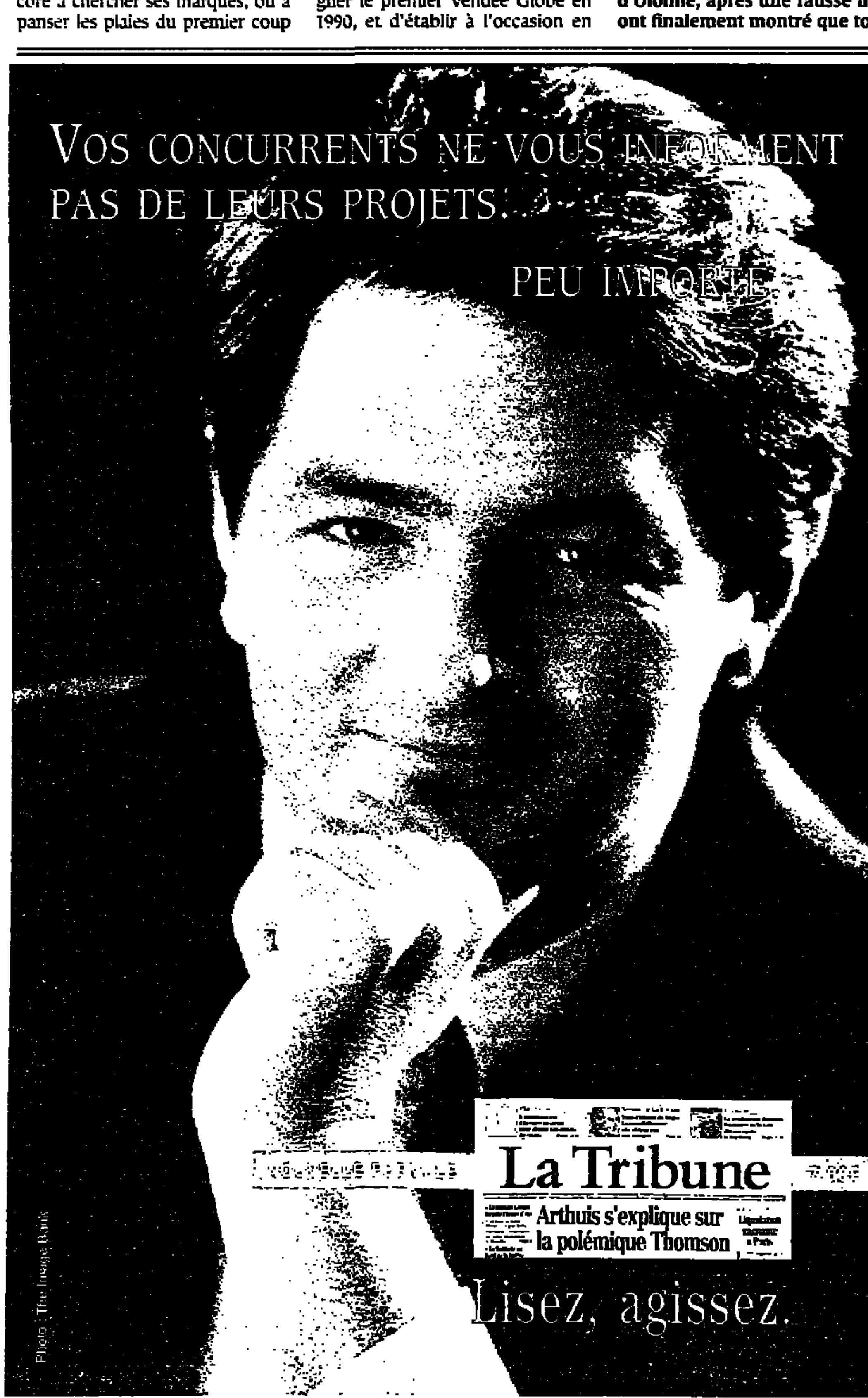
Les années d'équipage avec Daniel Gilard, Loïck Peyron et Laurent Bourgnon et les traversées en solitaire sur des multicoques dangereux – en tout, vingt-deux fois à travers l'Atlantique – n'avaient pas suffi.

Même s'il est encore au niveau de Rio-de-Janeiro quand le premier arrivera aux Sables-d'Olonne, comme il le pronostique en raison du manque de vitesse de son bateau, Hervé Laurent aura fait ses preuves de grand professionnel de la voile, malgré son dégoût de l'eau et du poisson.

*Christophe de Chenay*

### *Un cargo panaméen renvoie Nandor Fa au port*

**Il avait construit lui-même son bateau en Hongrie. *Budapest* pouvait rivaliser avec les voiliers ultramodernes d'Yves Parlier et d'Isabelle Autissier. Mais le Vendée Globe s'est transformé en galère pour Nandor Fa, le navigateur hongrois de 43 ans. Lundi 11 novembre, dans la tempête au large de La Corogne (Espagne), *Budapest* a été violemment heurté par un bateau panaméen. Sur ce « rail » de navigation très fréquenté, le cargo ne s'est même pas arrêté. Le côté droit et le gréement du voilier sont sérieusement endommagés. « *Je suis vivant mais il s'en est fallu de 5 mètres* », a expliqué Nandor Fa dans un télex. Il se trouvait dans l'habitacle au moment du choc. Le Hongrois rentre une deuxième fois vers Les Sables-d'Olonne, d'où il était reparti le 9 novembre. Il avait déjà rebroussé chemin après quatre jours de course, après avoir cru déceler des mouvements anormaux de sa quille orientable pendant la tempête qui a suivi le départ. Le navigateur hongrois appréhendait les conséquences d'une chute de son voilier sur le quai des Sables-d'Olonne, après une fausse manœuvre de grutage. Les vérifications ont finalement montré que tout était normal.**




## Yves Parlier prend le large

● **Yves Parlier** *(Aquitaine-Innovations)* à 20 792 milles de l'arrivée, lundi 11 novembre à 15 heures : « *Je ne m'arrête pas aux Canaries pour récolter de l'eau douce dans une rivière comme j'en ai eu un instant l'intention. J'ai des réserves pour trois semaines. Je n'abandonnerai pas la course par manque d'eau. Mon bateau a le potentiel pour gagner.* »

● **Isabelle Autissier** *(PRB)*, à 79 milles d'Yves Parlier : « *La course est loin d'être jouée. Bonne nouvelle : Christophe Auguin est resté coincé derrière « la porte » des Canaries. Il y aura certainement de jolis coups à tenter dans la difficile descente vers le Pot-au-Noir car l'alizé n'est pas encore établi.* »

● **Hervé Laurent** *(Groupe LG-Traitmat)*, à 120 milles : « *Avec des vents faibles, j'atteint 10 nœuds, ce qui est le maximum de mon bateau. Dès que les vents portants forcent un peu, je regarde les autres partir au planning, alors que, moi, je ne peux pas accélérer.* »

● **Christophe Auguin** *(Géodis)*, à 128 milles : « *La porte s'est fermée aux Canaries, faute de vent, une heure après le passage d'Isabelle Autissier. Je n'aurai jamais dû laisser un écart de 40 milles avec les premiers. Ils risquent de se transformer rapidement en une journée de mer. J'aurai dû attaquer pour les rattraper. Il va falloir que je mette du charbon et que je sois moins prudent.* »

● **Eric Dumont** *(Café Legal-Le Goût)*, à 140 milles : « *Les nuits ne sont pas faites pour dormir autour des Canaries. Je régate à vue avec Bertrand de Broc depuis trois jours. Nos bateaux sont trop lourds pour revenir sur ceux de tête.* »

● **Bertrand de Broc** *(Votre-Nom-Autour-du-Monde)*, à 141 milles : « *C'est très physique de manœuvrer sans arrêt, et il n'y a pas beaucoup de loisirs. Il faut dormir quand on en a la possibilité pour être en forme dans les périodes difficiles qui vont venir.* »

● **Marc Thiercelin** *(Crédit-Immobilier-de-France)*, à 145 milles : « *Si l'on pouvait me dire comment fonctionne un anticyclone... Je n'ai vu personne entre le départ et les Canaries, et je vais rentrer en solitude dans mon couvent en polyester.* »

● **Gerry Roufs** *(Groupe-LG2)*, à 168 milles : « *J'ai un superbe bateau qui ne mérite pas la place où il est actuellement classé.* »

● **Pete Goss** *(Aqua-Quorum)*, à 173 milles. Le navigateur anglais est en panne de radio depuis le départ sur le seul 50 pieds de la flotte.

● **Catherine Chabaud** *(Whirlpool-Europe 2)*, à 211 milles : « *J'ai des problèmes de stabilité sous spi et sous pilote, ce qui m'oblige à barrer énormément. Quand je suis trop fatiguée, je vais dormir, mais je perds alors 2 ou 3 nœuds.* »

● **Raphaël Dinelli** *(Algimouss)*, non classé officiellement par le comité de course, à 230 milles : « *Les journées passent à vitesse grand V. Je n'exploite pas encore toutes les possibilités de mon bateau, mais la route est longue et j'ai le temps pour cela.* »

● **Patrick de Radiguès** *(Afibel)*, à 235 milles : silence radio depuis le départ pour le navigateur belge, ancien vainqueur du Bol d'or motocycliste en 1984.

● **Tony Bullimore** *(Exide Challenger)*. Le navigateur anglais est reparti des Sables-d'Olonne le 7 novembre après avoir réparé ses pilotes automatiques endommagés dans la tempête de la première nuit : « *Je suis heureux d'être à nouveau dans la course. La route est encore longue et tout peut arriver.* »

● **Thierry Dubois** *(Pour-Amnesty-International)*. Reparti le 9 novembre des Sables-d'Olonne après avoir réparé une fissure dans la coque provoquée par une épave peu après le départ : « *Je vais doucement pour ne pas casser et profiter de vents favorables pour recoller au peloton.* »

● **Didier Mundutéguy** *(Club 60° Sud)*. Rentré aux Sables-d'Olonne sous gréement de fortune après avoir cassé son mât dans la tempête, le 4 novembre, le navigateur basque devrait pouvoir repartir grâce à un élan de solidarité et à l'assistance technique des préparateurs des autres concurrents.

**★ On peut suivre l'évolution de la course sur le site Internet <www.vendee-globe.tm.fr/> et avoir plus de détails sur Yves Parlier sur le site <www.mygale.org/11/smeys/fparlier.htm>**

### DÉPÊCHES

■ **AUTOMOBILISME : l'écurie suisse de formule 1 Sauber courra** avec des moteurs Ferrari en 1997 et 1998, au lieu de ses actuels moteurs Ford. Pour assurer « *la fabrication, la fourniture et le développement d'un moteur de formule 1* », Ferrari créera une structure indépendante qui travaillera en relation avec le propre département technique de Sauber-Petronas. – *(AFP)*

■ **BOXE : Evander Holyfield, le nouveau champion du monde des lourds WBA,** a accepté, dimanche 10 novembre, de rencontrer à nouveau Mike Tyson dans le courant de l'année 1997 pour ce que Don King, l'agent de Tyson, appelle « *la revanche n° 1 de l'histoire de la boxe* ».

■ **FOOTBALL : le gardien de but du club brésilien Atletico Parana souffre d'une lésion au cerveau** après avoir été agressé par des supporteurs de Fluminense, dimanche 10 novembre à Rio. Ricardo Pinto, ancien joueur de « *Flu* », a été pris à partie après la victoire d'Atletico sur Fluminense (3-2). – *(AP)*

**CORRESPONDANCE**

## Une lettre de Maurice Herzog

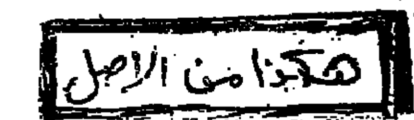
*A la suite de notre article intitulé « La conquête de l'Annapurna « retouchée » par les guides Lachenal et Rébuffat », (Le Monde du 8 novembre) Maurice Herzog, qui fut le chef de l'expédition de 1950 (dont le seul autre survivant est Francis de Noyelle), nous a fait parvenir de Seattle (Etats-Unis) la lettre suivante :*

« Il n'y a eu dans cette aventure aucun secret. Tout a été dit dans le livre *Annapurna Premier 8 000*, et mes compagnons d'expédition, y compris Louis Lachenal, ont approuvé son contenu. Bien entendu, chacun y est allé par la suite de ses états d'âme, de ses réflexions parfois peu amènes et de ses réactions d'amertume... pour certains. Dans les moments d'exception, lorsque la vie est en jeu, les excès de paroles sont monnaie courante. Après coup, nous finissions par en sourire. S'ils sont consignés dans un journal de bord, on finit, avec le temps, par considérer que de tels écarts d'expression et de pensées sont des témoignages. Louis Lachenal a eu comme nous tous la plus grande liberté de parole. Il ne s'est d'ailleurs pas privé. Le Comité de l'Himalaya de l'époque, présidé par Lucien Davies, avait signé avec Arthaud un contrat exclusif pour un livre sur notre aventure. Un tel engagement ne saurait être considéré *a contrario* comme une censure.

Sans vouloir m'encenser, je n'arrive pas à comprendre qu'un alpiniste aux si modestes performances ait été président du Groupe de haute montagne (GHM), une académie particulièrement élitiste puisqu'elle réunit les plus grands alpinistes du monde. Comment se fait-il également que tous les camps, malgré les pires difficultés, furent installés par moi et que, dans notre ultime course, je fus toujours en tête, arrivant d'ailleurs le premier au sommet ?

A cet égard, il n'est jusqu'à ma désignation de chef d'expédition qui aurait pu poser problème ! A l'expérience de la haute montagne – que j'avais acquise à Chamonix depuis mon enfance – s'ajoutait celle de la deuxième partie de la guerre. M'opposant au vichysme et à ses compromis avec Hitler, j'ai levé une troupe de volontaires communistes, les seuls à vouloir se battre. Il m'est donc échu de commander une unité de vingt-cinq « joyeux » composée de jeunes militants, chefs de cellules, anciens républicains de la guerre d'Espagne, de juifs allemands, d'insoumis venant de Suisse et nombre de repris de justice. A part Lionel Terray, qui s'était également engagé dans les chasseurs alpins en Maurienne, je ne crois pas que mes compagnons de l'Annapurna aient pris un parti de ce genre. Faire vivre et combattre une telle petite armée en Tarentaise, toujours à plus de 3 000 mètres et dans des conditions, on le devine, déplorables, vous donne une expérience particulièrement exceptionnelle que j'ai mise au service de notre expédition.

En conclusion, peu importent ces réécritures tardives et à mes yeux bien mesquines au regard de cette victoire historique. Les faits sont là. Personne ne les conteste. Seules demeurent dans mes chairs les stigmates de la tragédie qui s'ensuivit. Personne n'en parle, mais je me souviens toujours. »



# 3615 Bourguignon

## Il n'est jamais très simple de trouver un restaurant qui sache servir ce plat avec un peu de sérieux



DESSINS DESCLOZEAUX

**IL MANQUERA** toujours à Robinson Crusoé d'avoir été un peu Français. Imaginons cet affamé universel, devenu avec l'âge suffisamment prospère, et préparant aux fourneaux des embruns du Pacifique un bœuf bourguignon comme seules les bonnes volontés permettent de le réaliser. Dès son retour de croisière, l'homme se serait vu décoré des plus hautes distinctions et le plat promu national avec obligation pour les aubergistes de le mitonner en permanence. Au lieu de quoi, il faut aujourd'hui cavaler aux quatre coins de la ville et faire des pieds et des mains pour s'en faire servir un qui ait encore un peu de répondant. Nos vieilles fringales sont de plus en plus mal servies.

Alors quelle chance quand, au deuxième coup de fil, après avoir échoué sur un miroton retiré depuis deux ans de la carte de Chez Laudrin, boulevard Pereire, nous entendons une voix alerte et émue nous annoncer que *« oui »* : un bourguignon des familles, en plat du jour, préparé absolument maison, de la main même du patron. Le restaurant avait pour enseigne Aristide ; comment ne pas avoir confiance ? On fonce.

Et tout de suite à l'entrée, derrière les rideaux de dentelle, le percolateur, ce samovar des Français, imposant comme un obus de marine, qui accueille les clients et les prévient que c'est à l'ancienne que l'on va les recevoir. Tapisserie sur les murs, lambris de bois, nappes blanches. Le chef fait une brève apparition et dépose sur un présentoir un gratin dauphinois tout grognant de chaleur. Bonne maison.

**UN AIR DE PROVINCIAUX**

Nous sommes rue de Rome, côté gare de Pont-Cardinet, dans ce quartier des Batignolles rangé au fond du 17e arrondissement avec l'ombrageuse prudence des villages rattachés tardivement à la capitale vers 1860. Ses habitants et ses familiers en ont pris un air de provinciaux bien nés. Cet endroit leur va comme un gant. Ils y entrent de confiance ; pour un peu, on les verrait aller chercher leurs ronds de serviette. Il devait y en avoir, en 1893, quand l'Aristide fondateur lança l'affaire.

Mais le bourguignon ? Il arrive. C'est un plat qui, quand il débarque dans un bistrot, fait toujours l'unanimité, et provoque toujours des drames : il n'y en a jamais assez. Au registre des graves déceptions sans conséquences, il est redoutable. Commander une andouillette en remplacement de la dernière portion que vient de vous souffler le gars d'à côté est un moment indiscutablement difficile à vivre. Pour éviter les déconvenues, autant avoir une adresse sûre et une table retenue.

Philippe Siegrist dirige l'établissement depuis 1988. Prisée aux lardons, œufs en meurette, sole à l'oseille, confit de canard pommes à l'ail sont inscrits à l'ordinaire. Le bourguignon s'annonce comme une aventure dans toute cette sagesse. Raison de plus pour ne pas le rater. Je ne vous dirai pas que je le prépare au pommard, pourrait-il avouer, ni à l'aloxe-corton millésimé, mais mon boucher est un homme sérieux et ma préparation sans tricherie. Rien de plus vrai, et c'est servi large. Enfin un classique non revu, ni corrigé au gingembre, à la cannelle ou à la cardamome.

Si la rue de Rome donne dans le plat bourgeois richement fidèle aux saintes mères bourguignonnes qui l'accouchèrent de leurs faitouts, que dire de celui de la rue Récamier, où, depuis près de trente ans, se cache en pleine lumière le restaurant de Martin Cantegrit ? Personne ne doit plus ignorer que le lieu est fréquenté par des gens résolument importants. Le tout-monde des lettres, de la presse et de l'édition, rallongé d'hommes politiques, en a fait sa popote des bons et moins bons jours, mais où il n'est jamais mal vu d'être vu.

**JANSÉNISTE, MÉCONNAISSABLE**

Cette barque-amiral de la vie parisienne est dirigée par un personnage haut en propos et à l'oreille fine – important dans le métier. N'étant pas résolument cuisinier, il reçoit en costume de ville, ce qui donne une certaine allure à sa seule et unique étoile au Michelin, distinction qu'il persiste à étalonner à sa juste valeur dans l'espoir de la garder autant que dans la crainte de s'en voir coller une autre. La ruche le prendrait mal. On vient ici pour manger à l'aise, pas pour participer à des joutes gastronomiques. La table est donc sans prétentions excessives et suffisamment chère, comme il convient de savoir avec tact facturer les plaisirs conviviaux.

Salade de cèpes crus, assiette de poissons marinés, civet de lièvre à la française, canard sauvage aux deux cuissons... Du solide, du sérieux, de l'indémodable. Mais, plus intéressant, on trouve aussi à la carte du Récamier un sauté de bœuf bourguignon aux tagliatelles fraîches, notre bourguignon à tous, élevé ici au rang de grand commis de la République. Chaque jour, Martin Cantegrit et son chef, Robert Chassal, font de la réussite du plat une question d'honneur. On les sent intraitables : excellent hier, meilleur aujourd'hui, superbe demain.

Du coup, à force de le travailler au corps, il est devenu d'une austérité impitoyable. Janséniste, le bourguignon. Méconnaissable. Pas l'ombre d'un oignon, sans lardons, sans champignons, sans rien. Nid de pommes de terre, qui sont si plaisantes façonnées à l'anglaise. Terrible de précision et de certitude. On pourrait le manger à la fourchette, cueillant les morceaux d'une sauce lissée comme une patinoire. C'est un genre qu'il se donne, mais il serait impossible de trouver une formule plus achevée, ni plus respectueuse de la pensée profonde du plat.

*Jean-Pierre Quélin*

**★ Aristide, 121, rue de Rome 75017 Paris. Tél. : 01-47-63-17-83. Fermé le dimanche. Bœuf bourguignon le mercredi : 98 F. Menu : 145 F. Carte : 250 F.**

**★ Le Récamier, 4, rue Récamier 75007 Paris. Tél. : 01-45-48-86-58. Fermé le dimanche. Autour d'un plat : 230 F ; Menu « champignons » : 300 F, vin et café compris. Carte : à partir de 350 F. Bœuf bourguignon : 160 F.**

## La câpre, fleur au sel

**Quel aliment n'a pas été un jour ou l'autre qualifié d'aphrodisiaque ? Les câpres n'échappent pas à la règle. A ce détail près que ce n'est pas dans un traité de galanterie mais dans la Bible (l'Ecclésiaste XII, 5) qu'elles se trouvent parées de ces vertus.**

**Emoustillantes, les câpres ? Pas toutes, hélas ! Et il n'est pas facile pour le consommateur de s'y retrouver : le produit est méconnu et l'étiquetage laisse vraiment à désirer. Qui pourrait deviner que l'une des composantes essentielles d'un bon steak tartare est une poignée de fleurs non écloses ? Les câpres ne sont en effet rien d'autre que le bouton floral du câprier, cueilli frais, avant l'éclosion de la fleur.**

**A en croire le Larousse gastronomique dans son édition des années 80, *« les boutons floraux de la capucine, du souci et du genêt servent parfois de succédanés aux câpres »*. L'usage doit s'en être perdu, car l'édition récente de cette bible des gastronomes n'en pipe mot. Pas plus qu'elle ne parle d'ailleurs d'un des éléments essentiels pour la câpre : son calibre.**

**Dans son code d'usage, la Fédération des industries condimentaires de France classe pourtant les câpres en six catégories principales. Chacune porte un nom qu'elle obtient après passage au crible à trous ronds. Les plus petites se nomment les « Lilliput », puis viennent les « Non pareilles », les « Surfines », les « Capucines », les « Capotes » et les « Fines », dont le calibre peut être dix fois plus important que les câpres Lilliput.**

**Si les câpres minuscules sont de loin les plus rares et les plus chères, elles ne font pas pour autant l'unanimité. Les connaisseurs estiment que leur format leur interdit tout croquant, composante essentielle à ce condiment. Bien habile, de toute façon, celui qui serait à même de juger à travers le bocal quelles sont les câpres qu'il va acheter.**

**L'étiquetage du calibre ou son appellation ne sont nullement obligatoires, même si cette pratique était un fait courant chez nous avant guerre.**

**Facile alors, pour un conditionneur en France, de mélanger les différents formats des câpres qu'il fait venir du Maroc, de Turquie ou d'Algérie. Marocâpres, l'entreprise leader de la profession, vend ses récoltes de la région de Fès du simple au double selon qu'il s'agit de « Fine » ou de « Non pareille ». Que les prix se retrouvent en rayon, rien de plus normal. Il faudrait simplement que le consommateur puisse être sûr que le bocal anonyme qu'il achète est bien, à 95 % au minimum rempli d'un format de câpre pour lequel il est logique qu'il paye le prix fort.**

**Tous ceux qui ne connaissent que les câpres au vinaigre devraient au moins une fois dans leur vie goûter ce même produit confit au gros sel. Dans l'île de Pantelleria, au large de la Sicile, c'est la nuit, à cause de la chaleur, que se récoltent ces câpres délicieuses. Un petit importateur expédie depuis quelques mois sur toute la France ce produit rare... et peut-être même aphrodisiaque.**

*Guillaume Crouzet*

**★ « Câpres au sel », La Nicchia, 50 F les 150 g. Renseignements chez Qualitalia. Tél. : 01-47-07-11-44.**

## GUIDES EN POINTE 1997

### BOTTIN GOURMAND

■ Pour un guide – quel que soit son aspect, sa couleur, son format –, ce qui importe, c'est qu'il exprime un choix. Taillé dans une masse documentaire abondante (4 500 restaurants et 3 700 hôtels), augmentée d'informations touristiques et gourmandes, ce qui demeure apparent du *Bottin gourmand*, ce sont les racines et la permanence d'une esthétique alimentaire fixées par Jean Didier, son fondateur, il y a une quinzaine d'années. Les nouveaux propriétaires, depuis mai 1996, ont entrepris une petite révolution. Chaque exemplaire de l'édition 1997 est numéroté et donne accès à différents services. Une adresse télématique permet de consulter la mise à jour en temps réel et de confier ses impressions sur son dernier repas (3615 BOTTIN GOURMAND, 2,23 F la minute). L'irruption du lecteur dans un guide jusque-là plus conformiste pourrait bien ménager quelques surprises.

Dans cette nouvelle édition – de transition –, Guy Savoy, L'Ambroisie et Alain Chapel accèdent au premier rang (quatre étoiles). Alain Ducasse (trois étoiles) devra patienter. Trois étoiles également à Lucas-Carton, Lasserre, au Vivarois et à la Tour d'argent, qui jusque-là étaient en première ligne. Pour consoler Albert Nahmias, cité, mais privé de toute indication sur la classification de son établissement, signalons les plats cuits sur la braise (andouillette, saucisse de Toulouse, noix d'entrecôte) de son nouveau menu-carte à 180 F (Albert et Albert, 24, rue de Tilsitt, 75017 Paris. Tél. : 01-45-72-25-14).

**★ Les Editions du Bottin gourmand, 1 760 p., 198 F.**

### CHAMPÉRARD

■ Marc de Champérard s'est fait le champion de la cuisine des origines, qui maintient la fonction identitaire dans le tout-venant de la production agroalimentaire. Rude besogne que la défense du terroir, lorsqu'on a pour partenaires de puissants représentants de l'agro-industrie ! En cuisine, pourtant, nos chefs font de leur mieux : garder de fortes racines pour mieux aborder, trier, arranger l'inquiétante uniformité des produits, qui sont le lot de notre civilisation postindustrielle.

L'édition 1997 est placée sous l'égide tutélaire de Bernard Loiseau et d'Alain Ducasse. Le jeune chef de l'année est Patrick Fulgraff (Au fer rouge, Colmar). Sous une apparente universalité, le Champérard exprime une découpe franche, à l'image de son auteur : *« Faites-moi confiance ! Voici mes goûts. »* Une notice circonspecte suggère d'attendre 1997 pour connaître le sort réservé par ses banquiers à Marc Veyrat (Auberge de l'Eridan, à Veyrier-du-Lac). Le montagnard au chapeau n'a pas abandonné ses fourneaux ; il s'apprête même à esquisser d'autres figures dans un jeu culinaire plus ouvert que le Champérard ne veut bien l'admettre.

**★ Editions Champérard Production, 848 p., 170 F.**

### GAULT-MILLAU

■ Gault-Millau aura connu trois patrons en trois ans. La ligne éditoriale exprimée par Olivier Barrot, son nouveau directeur, souligne la nécessité de l'écoute et du changement. En cuisine, on tourne toujours autour de la même gamme, la nôtre, celle de nos parents, celle du vieux pays. Encore faut-il que son expression soit forte, distincte et visible. Hors la nécessité du changement, c'est l'image métaphorique d'une base commune, propre à notre cuisine, et dont le chromatisme soit évident. Patrice de Nussac, rédacteur en chef, fin connaisseur du métier de cuisinier, a assuré la continuité tout au long de ces années difficiles.

Percevoir la rupture, le détail, sinon l'imposer – comme ce fut le cas au temps de la « nouvelle cuisine » –, telle est aujourd'hui la ligne Gault-Millau. Peu de bouleversements. Le chef de l'année est Jacques Chibois (Grasse). Un choix serein et justifié. Marc Meneau et Alain Passard rejoignent la cohorte des mieux notés de la classe (19/20), en remplacement de Gagnaire et Robuchon. Gérard Boyer (Reims) est réhabilité. Et, à nouveau, distinction est faite entre toques rouges, créatives (Veyrat, Meneau, Roellinger, Bras, Trama, Passard) et blanches, classiques (Loiseau). L'année 1996 restera celle de Ducasse, mais il est privé de note... Le prochain classement de Wine Spectator le place en tête – avec 97 points – des trois étoiles Michelin. Le Guide rouge, en mars 1997, une fois de plus, aura les mains libres.

**★ Groupe Moniteur (CEP), 920 p., 175 F.**

### GUIDE FRANÇOIS SIMON

■ Six cent cinquante adresses passées au crible par l'auteur. Certaines appréciations ne manquent pas de piquant : *« Saint Sébastien transpercé par la broche, piqué de clous de girofle, truffé sous la peau. »* Voilà pour Christian Conticini (La Table d'Anvers). Le propos se fait lyrique : *« La cuisine de Philippe de Givenchy (La Timonerie) fuse parfois dans l'ailleurs ; le passionnant, dans cette cuisine de plus en plus rare : le risque. »* Quelle que soit l'agilité stylistique de François Simon, la verve joyeuse et le talent n'épuisent pas la réalité de la table parisienne.

**★ TF 1 Editions, 240 p., 119 F.**

### GUIDE LEBEY

■ Huit cents restaurants à Paris et en banlieue, pour cette dixième édition du Lebey, le plus sobre des guides parisiens, qui traite d'une humeur égale du décor, de l'accueil, de l'ambiance et de la cuisine. On appréciera le ton bon enfant des commentaires. Difficile, en revanche, de partager ses appréciations sur les brasseries La Rochelle (Alma, Châtelet, Saint-Augustin), toujours aussi approximatives dans la préparation des poissons.

**★ Robert Laffont, 500 p., 119 F.**

### LE PUDLO

■ Au fil des ans, la liste des élus (1 320 tables) s'assure elle-même par l'évidence des choix – peu nombreux et cohérents – issus du lot commun, où chacun peut se reconnaître. C'est la force de ce guide. Et aussi son principe de faiblesse, lorsque certains établissements sont fermés depuis un an et d'autres pas encore ouverts, dont on nous assure qu'ils feront merveille ! L'exercice d'école du Guide Pudlo est périlleux, qui consiste à retourner le gant, afin que le choix subjectif rejoigne le goût commun.

La liste des tables et un recueil de bons produits nous sont donnés en partage. Quelques « coups de cœur », un carnet noir, et parfois de l'humeur, sans autre forme de procès : *« Givenchy (La Timonerie) a disjoncté ! »* La confusion des mœurs alimentaires est telle, aujourd'hui, qu'elle ressemble, par l'afflux de la modernité, à ce que vécut le Japon, après 1860, au temps de l'ère Meiji. Il fallut, pour subsister, faire un choix, celui de persister. Combien de chefs, aujourd'hui, se contentent de « surfer » sur la modernité, au grand dam de ceux d'en face, les zélateurs du terroir ? Avec clairvoyance, Gilles Pudlowski donne sa ligne comme pour un défilé de mode : le luxe d'un haut de gamme aromatique, le prêt-à-manger et les petites musiques de la vie.

**★ Michel Lafon-Ramsay, 350 p., 109 F.**

*Jean-Claude Ribaut*

# Un temps gris et pluvieux

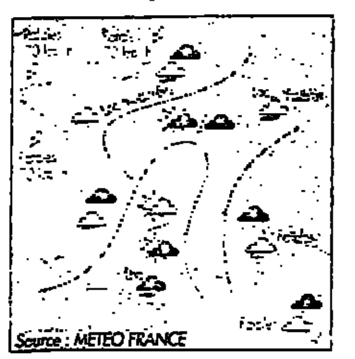
**UNE DÉPRESSION** sur le golfe de Gascogne et l'ouest du Portugal dirige un flux perturbé de secteur sud sur notre pays. Plusieurs perturbations successives donnent depuis dimanche des précipitations importantes sur les régions méditerranéennes. Des cumuls de l'ordre de 400 millimètres ont déjà été relevés en Ardèche. Après une accalmie relative dans la journée de mardi, les précipitations devraient reprendre dans la nuit de mardi à mercredi avant de s'atténuer en journée de mercredi. D'autre part, une zone de retour pluvieux s'organise sur les côtes de la Manche et touchera les côtes atlantiques mercredi.

Mercredi matin, les pluies les plus fortes, parfois orageuses, toucheront la Corse, les Alpes du Sud et la Provence. Il pleuvra également dans la région Rhône-Alpes, en Franche-Comté, en Lorraine, en Alsace, en Champagne-Ardenne, dans le Nord-Picardie, en Ile-de-France, en Normandie, dans le Centre, en Bretagne, dans les Pays de Loire, dans le Poitou-Charentes et en Aquitaine. Près des côtes de la Manche, les pluies seront parfois modérées. Dans les Pyrénées, le ciel sera également couvert et il pleuvra faiblement.

De Midi-Pyrénées au Massif Central et à la Bourgogne, le temps devrait rester sec mais très nuageux le matin. Le vent de sud faiblira en Méditerranée mais soufflera encore à 70 km/h. Sur les côtes de la Manche, le vent de nord-est soufflera fort, à 70 km/h en rafales. L'après-midi, les pluies s'atténueront dans les régions méditerranéennes. Ailleurs, il y aura peu de changement. Des Pyrénées au Massif Central, quelques éclaircies devraient percer.

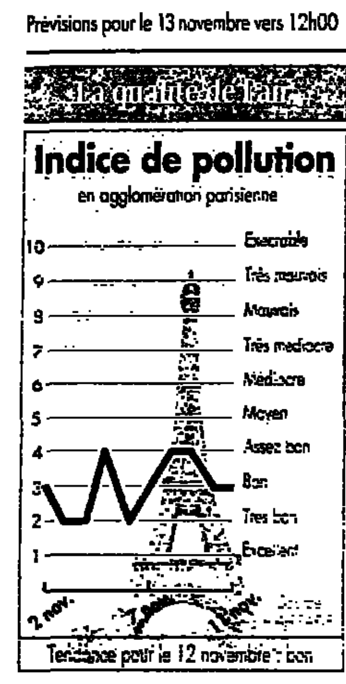
Les températures minimales seront douces, entre 7 et 10 degrés, localement 12 à 15 près de la Méditerranée. L'après-midi, il fera entre 10 et 15 du nord au sud du pays, localement 17 à 20 près de la Méditerranée.

*(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)*

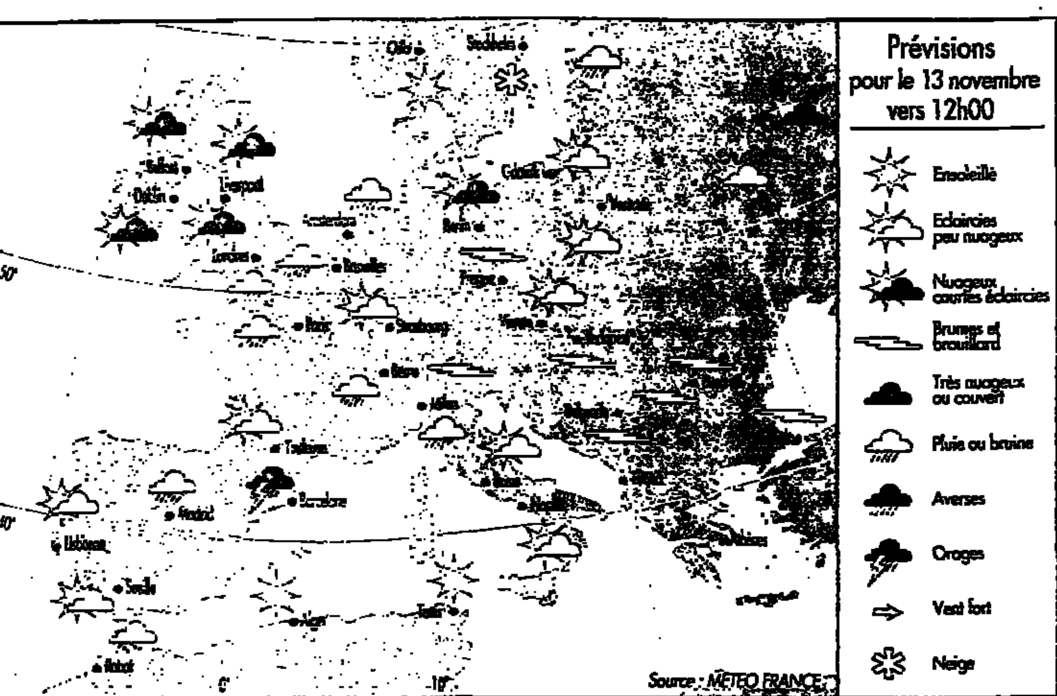


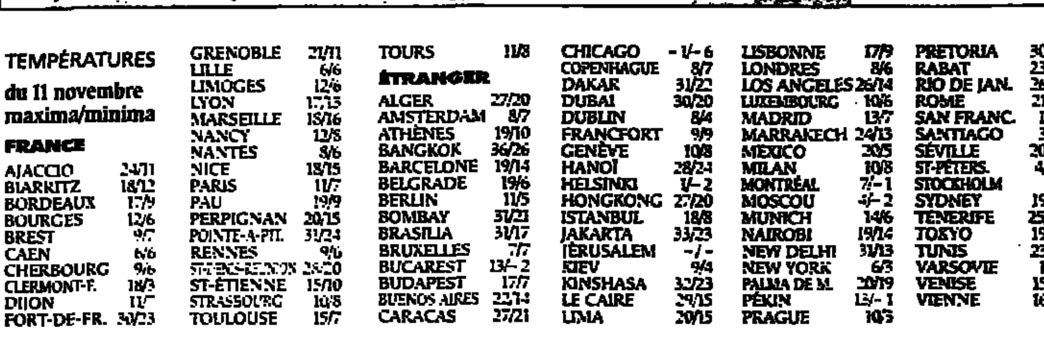

Prévisions pour le 13 novembre vers 12h00

La qualité de l'air



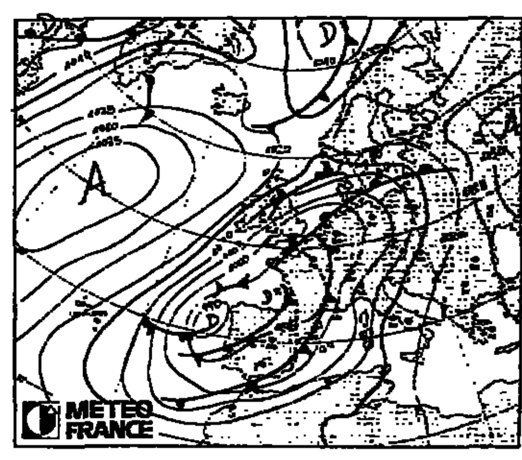

Tendance pour le 12 novembre : bon



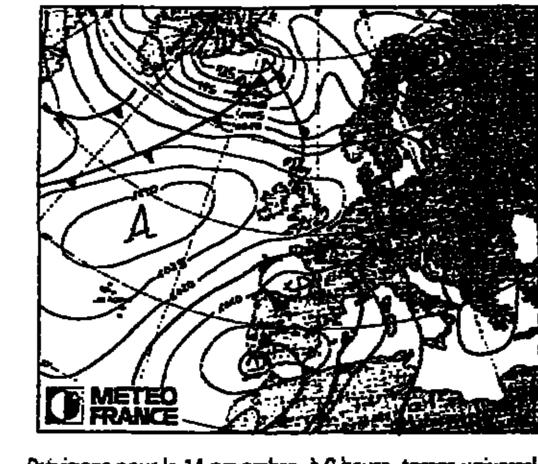



TEMPÉRATURES du 11 novembre maxima/minima

| FRANCE | | | | | | ÉTRANGER | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| AJACCIO | 24/11 | GRENOBLE | 21/11 | TOURS | 11/8 | CHICAGO | -1/-6 | LISBONNE | 17/9 | PRETORIA | 30/17 |
| BIARRITZ | 18/12 | LILLE | 6/6 | ALGER | 27/20 | COPENHAGUE | 8/7 | LONDRES | 8/6 | RABAT | 23/16 |
| BORDEAUX | 17/9 | LIMOGES | 12/6 | AMSTERDAM | 8/7 | DAKAR | 31/22 | LOS ANGELES | 26/14 | RIO DE JAN. | 26/19 |
| BOURGES | 12/6 | LYON | 17/15 | ATHÈNES | 19/10 | DUBAI | 30/20 | LUXEMBOURG | 10/6 | ROME | 21/15 |
| BREST | 9/7 | MARSEILLE | 15/16 | BANGKOK | 36/26 | DUBLIN | 8/4 | MADRID | 13/7 | SAN FRANC. | 12/8 |
| CAEN | 6/6 | NANCY | 12/8 | BARCELONE | 19/14 | FRANCFORT | 9/9 | MARRAKECH | 24/13 | SANTIAGO | 31/9 |
| CHERBOURG | 9/6 | NANTES | 8/6 | BELGRADE | 19/6 | GENÈVE | 10/8 | MEXICO | 20/5 | SÉVILLE | 20/12 |
| CLERMONT-F. | 18/3 | NICE | 18/15 | BERLIN | 11/5 | HANOÏ | 28/24 | MILAN | 10/8 | ST-PÉTERS. | 4/-1 |
| DIJON | 11/7 | PARIS | 11/7 | BOMBAY | 31/21 | HELSINKI | 1/-2 | MONTRÉAL | 7/-1 | STOCKHOLM | 3/0 |
| FORT-DE-FR. | 30/23 | PAU | 19/9 | BRASILIA | 31/17 | HONGKONG | 27/20 | MOSCOU | 4/-2 | SYDNEY | 19/15 |
| | | PERPIGNAN | 20/15 | BRUXELLES | 7/7 | ISTANBUL | 18/8 | MUNICH | 14/6 | TENERIFE | 25/20 |
| | | POINTE-A-PIT. | 31/24 | BUCAREST | 13/-2 | JAKARTA | 33/23 | NAIROBI | 19/14 | TOKYO | 19/15 |
| | | RENNES | 9/6 | BUDAPEST | 17/7 | JÉRUSALEM | -/- | NEW DELHI | 31/13 | TUNIS | 23/17 |
| | | ST-DENIS-RÉUNION | 28/20 | BUENOS AIRES | 22/14 | KIEV | 9/4 | NEW YORK | 6/3 | VARSOVIE | 10/5 |
| | | ST-ÉTIENNE | 15/10 | CARACAS | 27/21 | KINSHASA | 32/23 | PALMA DE M. | 20/19 | VENISE | 15/13 |
| | | STRASBOURG | 10/8 | | | LE CAIRE | 29/15 | PÉKIN | 13/-1 | VIENNE | 16/14 |
| | | TOULOUSE | 15/7 | | | LIMA | 20/15 | PRAGUE | 10/5 | | |




Situation le 12 novembre, à 0 heure, temps universel




Prévisions pour le 14 novembre, à 0 heure, temps universel

## Il y a 50 ans dans Le Monde

# Insuccès socialiste

ON AVAIT beaucoup parlé, avant les élections du 10 novembre, du mécontentement du pays. Les sujets n'en manquaient pas : le gouvernement, l'administration, le ravitaillement, la répartition des produits, les prix et les salaires, les scandales, l'instabilité monétaire, l'immoralité et la corruption dans la bureaucratie et ailleurs, la politique extérieure, l'épuration mal faite, que sais-je !... et avant tout, les méfaits du tripartisme.

Or tous les ministres sont brillamment réélus et, sur les bancs de l'Assemblée, siégeront encore les représentants des trois grands partis (PCF, SFIO, MRP) par la grâce d'une représentation proportionnelle *« injuste et déloyale »*. Nous finirons par ne plus avoir une Assemblée représentative, mais une Chambre des pairs. Quand on aura ajouté les cinquante pairies du Conseil de la République directement octroyées, toujours à la représentation proportionnelle, par l'Assemblée nationale, on ne pourra plus dire que la France n'a pas, quel que soit l'état de l'opinion publique, des institutions stables.

Une certaine clarification s'est cependant produite. On s'attendait sans doute à un insuccès du Parti socialiste. C'est beaucoup plus que cela. Le Parti socialiste perd 740 000 voix et 25 sièges. Sur ces voix perdues, combien sont allées au Parti communiste, qui n'en gagne que 272 900 ? Ces 272 900 voix supplémentaires ne sont pas toutes socialistes. C'est donc qu'un grand nombre d'électeurs socialistes se sont écartés du parti. Ils ne se sont pas ralliés à la droite, mais aux groupes du Centre, du Rassemblement des gauches, qui n'a présenté des listes que là où ses candidats avaient des chances de succès. Peut-être des électeurs socialistes se sont-ils finalement ralliés aux petits groupes dissidents ou au MRP.

***Rémy Roure***
*(13 novembre 1946.)*

## MOTS CROISÉS

**PROBLÈME N° 6951** *SOS Jeux de mots : 3615 LE MONDE, tapez SOS (2,23 F/min)*

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | | | | | ■ |
| II | | | | | | | | | |
| III | | | | | | | ■ | | |
| IV | | | | ■ | | | | | |
| V | | | ■ | | | | | | |
| VI | | | | | | | ■ | | ■ |
| VII | | ■ | | | ■ | ■ | | | |
| VIII | | | | | | | | | |
| IX | | | | | | | | | |
| X | | | ■ | | | ■ | | | ■ |
| XI | | | ■ | | | | | | |

**HORIZONTALEMENT**

I. S'est levé tout ensanglanté. – II. Un bâtiment où il faut veiller au grain. – III. Quand il est sec, il devient parfois bouffi. Adverbe. – IV. Est extraite de la férule. Circulait en Orient. – V. Saint, dans un comté. Dans le milieu. – VI. Parfois dans un plateau de fruits. – VII. Apprécié par les snobs. On peut l'avoir dans le dos. – VIII. N'est évidemment pas une belle de nuit. – IX. Traiterait comme une cocotte. – X. Le Nil en sort. Point de départ. Bas de gamme. – XI. Pronom. Conduisent.

**VERTICALEMENT**

1. Il est toujours utile de lui offrir un pot. – 2. Pour intriguer le public. De même, en parlant familièrement. – 3. Va et vient. Apporta un secours. – 4. Pas vilaine. C'est vraiment la moindre des choses. – 5. C'est parfois se comporter comme devant le buffet. Mot d'enfant. – 6. Qui amène un froid. Dans le groupe des lanthanides. – 7. Participe. Romains. Six cents pieds chez les Grecs. – 8. Peut être enflammée quand on est mordu. – 9. En moins que ça, c'est vraiment rapide. Démonstratif.

**SOLUTION DU N° 6950**

**HORIZONTALEMENT**

I. Dégivrage. – II. Alaouites. – III. Ube. Sorts. – IV. Pelé. Gîte. – V. Hussarde. – VI. If. Aéré. – VII. Ans. – VIII. Ormuzd. Cf. – IX. Usuelle. – X. Saler. Ait. – XI. Eue. Epics.

**VERTICALEMENT**

1. Dauphinoise. – 2. Elbeuf. Au. – 3. Gaëls. Emule. – 4. Lo. Est. – 5. Vus. Azuré. – 6. Rio Grande. – 7. Atrides. Lai. – 8. Getter. Clic. – 9. Esse. Effets.

*Guy Brouty*

## PARIS EN VISITE

**Jeudi 14 novembre**

■ **LE MARAIS** de Mme de Sévigné (50 F), 10 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Odyssée).
■ **PASSAGES ET GALERIES MARCHANDES** : 1er parcours (50 F), 10 h 30, angle de la rue de Rivoli et de la rue Marengo (Paris autrefois).
■ **LE MARAIS** aristocratique (50 F), 10 h 45, sortie du métro Saint-Paul (Découvrir Paris).
■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la Mésopotamie, 11 h 30 ; *L'Exposition du corps de saint Bonaventure*, de Zurbaran, 12 h 30 ; l'art du retable, 14 h 30 (Musées nationaux).
■ **MUSÉE D'ORSAY** : une œuvre à voir, *La Guerre*, du Douanier Rousseau (24 F + prix d'entrée), 12 h 30 ; exposition « Acquisitions 1990-1996 » (36 F + prix d'entrée), 19 heures (Musées nationaux).
■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : un autre regard sur la sculpture, le moulage et la taille (30 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées de la Ville de Paris).
■ **LES SALONS DE L'HÔTEL DE VILLE** (carte d'identité, 40 F), 14 h 20, sortie du métro Hôtel-de-Ville, côté rue Lobau (Approche de l'art).
■ **L'ARSENAL** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, angle du boulevard Henri-IV et de la rue de Sully (Mme Cazes).
■ **DE LA RUE DU SENTIER** au quartier de la Bourse (50 F), 14 h 30, 100, rue Réaumur (Paris pittoresque et insolite).
■ **L'ÉGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS** (50 F), 14 h 30, 2, place du Louvre (Institut culturel de Paris).
■ **LA FONDATION THIERS** (45 F + prix d'entrée), 14 h 30, 27, place Saint-Georges (Monuments historiques).
■ **L'ÎLE DE LA CITÉ** (50 F), 14 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).
■ **LE QUARTIER PLAISANCE** et Notre-Dame-du-Travail (40 F), 14 h 30, angle de la rue du Moulin-Vert et de la rue Didot (Sauvegarde du Paris historique).
■ **L'ÉGLISE DE LA MADELEINE** et les Grands Boulevards (45 F + prix d'entrée), 15 heures, devant l'entrée de l'église, côté place de la Madeleine (Monuments historiques).
■ **GRAND PALAIS** : exposition « Picasso et le portrait » (34 F + prix d'entrée), 15 heures, hall d'entrée (Musées nationaux) ; exposition « Nara, trésors bouddhiques du Japon ancien » (50 F + prix d'entrée), 16 heures, devant l'accueil des groupes (Christine Merle).
■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 15 heures (50 F), sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).
■ **LE VIEUX SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS** (50 F), 15 h 30, sous le porche d'entrée de l'église (Claude Marti).

## LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **UKRAINE.** Les compagnies aériennes suisse Swissair et autrichienne Austrian Airlines ont acquis 18,37 % du capital de la compagnie aérienne ukrainienne Ukraine International Airlines. Ces 18,37 % se répartissent à raison de 77,78 % pour Austrian Airlines et 22,22 % pour Swissair. – *(AFP.)*

■ **TUNISIE.** Les recettes du tourisme ont atteint 1,14 milliard de dinars (environ 6 milliards de francs) au cours des dix premiers mois de l'année, soit une hausse de 7 % par rapport à la même période de 1995. Le nombre de visiteurs a augmenté de 6,3 % de janvier à septembre, grâce notamment aux touristes français (+ 16,8 %) et italiens (+ 14,48 %). La Tunisie a accueilli en 1995 plus de 4 millions de touristes étrangers. – *(AFP.)*

■ **NICE.** Avec 125 000 passagers et 225 escales de paquebots depuis le début de l'année, Nice-Villefranche-sur-Mer est devenu le premier port de croisière de France. 55 navires de 41 compagnies maritimes ont fait escale en 1996 à Nice-Villefranche, qui devance ses voisins méditerranéens Marseille et Toulon. – *(AFP.)*

■ **FRANCE.** Le nombre des tués sur les routes a augmenté de 4,1 % en septembre par rapport au même mois de 1995 : 690 personnes ont été tuées, soit 27 de plus qu'en septembre 1995. Cette hausse met fin à treize mois consécutifs de baisse du nombre des morts sur les routes, mais le nombre d'accidents corporels (10 748, soit – 5,3 %) et de blessés (14 302, soit – 6,7 %) a continué à décroître en septembre. – *(AFP.)*



**LES SERVICES DU Monde**

| | |
|---|---|
| Le Monde | 01-42-17-20-00 |
| Télématique | 3615 code LE MONDE |
| CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr | GO LEMONDE |
| Documentation sur minitel | 3617 LMDOC ou 08-36-29-04-56 |
| *LE MONDE* sur CD_ROM | 01-44-08-78-30 |
| Index et microfilms : | 01-42-17-29-33 |

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.

PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ

Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

*Président-directeur général* : Dominique Alduy

*Directeur général* : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : 01-44-43-76-00 ; fax : 01-44-43-77-30

**ARCHITECTURE** Le palais du Trocadéro abrite le Musée des monuments français (MMF), qui occupe la majeure partie de son aile Paris. Ce dernier, endormi dans sa poussière depuis des décennies, négligé par le public, est entré en travaux. ● LA RÉNOVATION du MMF est élaborée en fonction des moulages de façades monumentales qui occupent une partie de la grande nef du bâtiment. Ces copies risquent d'imposer leurs lois aux concepteurs du projet. ● LE PATRIMOINE bâti doit être mis en résonance avec l'architecture et l'urbanisme, mais les impératifs de la collection existante risquent de freiner cette ambition. ● LE CENTRE pour le patrimoine monumental et urbain comprendra, outre le MMF rénové, la médiathèque du patrimoine et l'école d'architecture.

# Une mecque du patrimoine est en gestation sur la colline de Chaillot

## Le poussiéreux Musée des monuments français entre en travaux pour une profonde mutation. En 1999, il fera partie, avec une médiathèque et l'école d'architecture, du Centre pour le patrimoine monumental et urbain. Mais le concept de ce musée est-il cohérent ?

**MÉDITÉS** depuis des années, les travaux viennent de démarrer dans l'aile Paris du palais du Trocadéro. Une enveloppe de près de 240 millions de francs leur a été attribuée. Ils devraient durer près de trois ans. Un centre pour le patrimoine monumental et urbain doit ouvrir en 1999, comprenant le Musée des monuments français rénové, la Médiathèque du patrimoine (créée pour l'occasion) et l'Ecole d'architecture.

Le Musée des monuments français (MMF) est la Belle au bois dormant des musées français. Les surréalistes, entre les deux guerres, appréciaient déjà la qualité de sa poussière. Dans les années 50, c'était, se souvient François Barré, directeur de l'architecture au ministère de la culture, le lieu de drague parfait pour les lycéens de Janson-de-Sailly : qui aurait eu l'idée de hanter ce lieu désert sinon pour tenter l'aventure ?

Centre de Chaillot pour le patrimoine monumental et urbain

1. Musée des monuments français (14 500 m²)
2. Médiathèque du Patrimoine (3 750 m²)
3. Ecole de Chaillot (C.E.S.H.M.A.) (1 750 m²)
4. Fondation du patrimoine (1 350 m²)
5. Société française d'archéologie (150 m²)
6. Cinémathèque française (850 m²)

*Surface totale : 22 350 m²*

Palais de Chaillot – Aile Paris – Place du Trocadéro – Aile Passy

*Source : Ministère de la culture* – *Infographie : Le Monde*

*Médité depuis longtemps, le projet qui doit se concrétiser dans l'aile Paris du Palais de Chaillot est entièrement consacré au patrimoine monumental. Il réunit dans un même édifice musée, médiathèque, siège d'une fondation et école d'architecture.*

Aujourd'hui encore, donner un rendez-vous au Musée des monuments français, c'est l'entourer d'une totale discrétion. La gigantesque coursive courbe qui occupe presque toute l'aile Paris du palais du Trocadéro est jalonnée d'immense moulages de plâtre. Ils reproduisent des porches romans ou gothiques, des morceaux de façades Renaissance ou classique. Entre ces reproductions, quelques éléments de décors sculptés et des maquettes comme celle du *Krak des chevaliers*, forteresse médiévale construite par les croisés au Proche-Orient. A quel besoin correspond ce rassemblement fantomatique ?

Le MMF est l'héritier du Musée de la sculpture comparée installé ici sur un projet de Viollet-le-Duc en 1882. Les voyages, à l'époque, n'étaient pas faciles : l'établissement permettait aux étudiants en architecture d'avoir sous les yeux des éléments de grands décors sculptés. Avec la reconstruction du Vieux Palais en 1937, on se contenta de changer l'appellation de l'établissement et de caser, dans les niveaux supérieurs, les copies de quelques peintures murales de l'époque médiévale.

La banalisation de la photo et du cinéma, la simplification des déplacements à l'intérieur de l'Hexagone, fit perdre au musée une partie de son sens. Mais le bâtiment accueillait aussi l'école de Chaillot, qui forme les architectes en chef des Monuments historiques et les architectes des Bâtiments de France. Les moulages faisaient partie de ses meubles. Néanmoins, au fil du temps, une série de locataires plus ou moins officiels ont réussi à se caser dans le grand bâtiment de Daviout revu par Carlu. La Fondation France-Libertés, de Danièle Mitterrand, longtemps logée dans 600 m², sous les toits, vient de déménager. La direction de l'archéologie a eu également ici un long bail. La direction des théâtres y campe toujours. La bibliothèque de l'Institut de formation et d'enseignement pour les métiers de l'image et du son (Femis) est partie pour Montmartre, mais la Cinémathèque occupe toujours 3 000 m² à Chaillot avec sa salle de cinéma, son Musée Henri-Langlois et des bureaux. Les trésors du fondateur de la Cinémathèque devront trouver un autre asile, dès l'été 1997. L'atelier des moulages de la Réunion des musées nationaux (RMN), mi-caverne d'Ali Baba, mi-catacombes, occupe une partie du rez-de-chaussée et des sous-sols. Il doit bientôt s'installer dans La Plaine-Saint-Denis. Le ministère de la culture a la volonté de vouer la quasi-totalité de l'aile, environ 22 350 m², au patrimoine.

C'est Jacques Toubon qui, arrivant rue de Valois en 1993, a décidé de faire de Chaillot une mecque du patrimoine où se conjugueront expositions, recherche et enseignement. Des solutions sont explorées par Jean-Marie Pérouse de Monclos et Jean-Marie Vincent. Pendant l'été 1994, un rapport de mission de préfiguration du Centre de Chaillot pour le patrimoine monumental et urbain est livré. Un président est nommé : Thierry Bondoux. Un an plus tard, un architecte, Jean-François Bodin, est choisi par concours. Une première tranche de travaux démarre à l'automne 1996. L'école d'architecture (1 750 m²), augmentée d'une filiale de formation professionnelle, sera maintenue dans ce centre à côté d'un musée (14 500 m²) entièrement rénové. On réunira ici des éléments de bibliothèques et de centres d'archives patrimoniales actuellement dispersés de façon à constituer une grande médiathèque patrimoniale (3 750 m²). La future Fondation du patrimoine (1 350 m²) aura là une adresse. La Cinémathèque française (850 m²) et la Société française d'archéologie (850 m²) conserveront un strapontin dans cet ensemble qui devrait coûter 216 millions de francs, plus une vingtaine de millions de francs pour la numérisation de certains fonds destinés à la médiathèque. Son ouverture est prévue pour 1999.

Ni l'école, qui aura des locaux plus spacieux, ni la médiathèque *(lire ci-dessous)* ne posent de problèmes conceptuels. En revanche, le musée est pour beaucoup un élément d'interrogation. *« On a acquis la certitude qu'il fallait continuer le Musée des monuments français »*, explique Guy Cogeval, actuel conservateur du Musée des monuments français, chargé de réinventer l'établissement qu'il dirige. Continuer ? La chronologie des moulages, qui commence avec l'Antiquité tardive, s'arrête vers la fin de la Renaissance. Il faut donc poursuivre la campagne de moulage jusqu'au XXe siècle. *« Les reconstitutions du vitrail de l'église du Raincy de Perret et du plafond de la villa d'Hyère dessiné par Mallet-Stevens, tous deux conçus entre les deux guerres, marqueront le terme de cette collection »*, précise Guy Cogeval.

Il faut aussi récupérer quelques éléments de moulages déposés ailleurs et commander une cinquantaine de maquettes (hôtels de Beauvais et de Salm, Val-de-Grâce, Panthéon, église Saint-Sulpice, Grand Théâtre de Bordeaux, place Bellecour à Lyon, palais Longchamp de Marseille). Chacune d'entre elles coûte 500 000 francs environ. Une quinzaine de commandes sont déjà passées. Les peintures murales médiévales seront regroupées sur un seul niveau. Une salle d'exposition temporaire de 1 200 m² est également prévue. Expositions dont le programme est déjà en partie connu (Architecture et design : France-Europe-URSS-USA ; Architecture baroque en Europe). *« L'exposition* [qui venait de Venise] *sur l'architecture italienne de la Renaissance était une sorte de préfiguration de ce que nous voulons faire »*, indique Guy Cogeval.

> « L'exposition sur l'architecture italienne de la Renaissance était une sorte de préfiguration de ce que nous voulons faire »

Le concept à mettre en œuvre à Chaillot reste pourtant problématique. Que doit-être ce centre ? Un musée d'architecture, du décor ou du design urbain, de sculptures ? L'histoire des collections et les commandes passées laissent augurer qu'il s'agit de conjuguer les trois éléments. *« L'établissement qui ouvrira en 1999 ne sera pas un musée consacré à l'évolution de l'architecture, mais à celle du patrimoine monumental*, explique Thierry Bondoux. *Il part des collections existantes – que nous complétons – et s'inscrit, pour une meilleure compréhension, dans l'histoire de l'architecture, de l'urbanisme, voire des jardins. »*

Autre problème à résoudre : celui de l'espace. *« Compte tenu de la taille de certains moulages monumentaux qu'il n'est pas question de déplacer, on est ici dans un contexte de quasi-bâti*, constate l'architecte Jean-François Bodin. *De plus, on ne peut densifier la présentation des collections qui ont besoin d'un espace généreux. »* Chaque salle, redécoupée dans l'immense galerie, sera donc commandée par un grand moulage. Le « quasi-bâti » n'imposera-t-il pas sa loi aux concepteurs du futur centre de Chaillot ?

*F. E. et E. de R.*

# Le paradoxe d'un projet serpent de mer

ANALYSE

**AU MOMENT** où les crédits affectés au patrimoine en 1997 sont en recul de plus de 30 %, le projet de transformation du Musée des monuments français, dans l'aile Paris du palais de Chaillot, se poursuit paisiblement. Comme si un tel programme relevait de l'évidence. Or, mis à part la réserve d'enthousiasme et la capacité d'imagination du conservateur, Guy Cogeval, la cohérence de ce projet serpent de mer, né de réalités multiples et de besoins contradictoires, est loin d'être totale.

L'actuel Musée des monuments français (MMF) est-il satisfaisant ? Non, sans aucun doute. Il ne correspond ni à une attente du public, d'ailleurs absent, ni aux besoins des professionnels et des universitaires. Les moulages, fruits d'un travail sans doute remarquable, ne sont pas pour autant assimilables à des œuvres originales. Le mélange de sculptures et de fragments d'architecture en taille réelle a été choisi pour la valeur de leur décor, non pour leur fonction architectonique. Chacun est conscient de la situation de déshérence du MMF, difficile à accepter au moment où se conjuguent à Paris le manque d'espace pour les musées (arts primitifs, marine) et une pénurie de lieux d'expositions (fermeture du Grand Palais), de travail ou d'étude. Le MMF ne peut donc rester en l'état.

Que faut-il faire de l'édifice qu'il occupe ? La question récurrente d'un musée d'architecture se pose, ou, pour être plus d'actualité, d'un centre national où les questions de patrimoine bâti, ancien ou récent, d'architecture moderne ou contemporaine et d'urbanisme, seraient exposées et débattues.

Les responsables du projet écartent cette idée et retiennent celle d'un Centre dédié au Patrimoine monumental et urbain. La finalité d'un tel établissement est rien de moins qu'ambiguë. Collection des monuments réduits au cadre hexagonal ? On voit bien le caractère désuet d'une telle idée – l'étendrait-on à sa dimension internationale. Centre architectural avec des échappées sur l'urbanisme ? Cela aurait impliqué l'inclusion de l'Institut français d'architecture au projet – alors que ce dernier a, d'ores et déjà, été écarté – ou, mieux encore, de la Fédération européenne pour la ville et l'architecture (FEVA), projet défendu notamment par François Barré, mais resté en caisse à Lille, voire de la collection des plans-reliefs, absurdement divisée entre Paris et Lille et dont l'intérêt est certainement supérieur à celle des moulages du MMF.

**REPLÂTRAGE**

Pourtant, ce sont ces moulages qui, paradoxalement, dictent la philosophie du futur Centre. La présence de ces fragments monumentaux, présumés indéplaçables, dont l'intérêt est mythifié, interdisent à l'établissement un parti net et original. En dépit de commandes de maquettes de toutes échelles et de la poursuite de la campagne de moulages pour boucher quelques trous dans la chronologie, l'opération ressemble fort au replâtrage d'une institution moribonde. Replâtrage dont on peut douter qu'il attirera un large public. Car le décalage reste considérable entre l'occupation des volumes immenses de Chaillot par un univers de gisants de plâtres et l'indispensable vitalité que suppose aujourd'hui le dialogue public sur la ville et l'architecture. On le voit bien à l'étranger, de Barcelone à Vienne ou Francfort : toutes les institutions vouées à la question urbaine reposent sur la souplesse des espaces, sur la capacité à faire tourner collections et expositions.

Ne faut-il pas, alors, prendre le risque de déménager un grand nombre de ces décors de plâtre, ni plus ni moins fragiles que les trésors – bien réels ceux-là – du Musée de la marine, pour lever les hypothèques qui pèsent sur la création d'un tel établissement ? Et remettre sur pied un projet boiteux du fait de contraintes absurdes ?

*Frédéric Edelmann et Emmanuel de Roux*




# Un centre de recherche pour les Monuments historiques

**LE PREMIER ATOUT** de la future Médiathèque du patrimoine de Chaillot, *« c'est de pouvoir rassembler dans un seul lieu des fonds dispersés à Paris et dans la région parisienne »*, indique son responsable, Jean-Daniel Pariset. Parmi ceux-ci, une masse de photos, dont les plus anciennes remontent au milieu du XIXe siècle et qui sont mal inventoriées. Il y a d'abord les négatifs – beaucoup sur plaques de verre. Plusieurs millions d'entre eux sont entassés au fort de Saint-Cyr, dont 300 000 œuvres de Nadar, quatre millions de photos venant des anciens studios Harcourt, et les donations du comte de Lestrange (300 000 clichés) ou celles de la famille Olivier (400 000 clichés). Certains sont issus de commandes de l'ancien ministère des beaux-arts, voire du service photographique des armées – les monuments détruits pendant la première guerre mondiale. Il y a aussi 500 000 vues stéréoscopiques qui donnent l'illusion du relief. Cet immense et fragile ensemble, qui mêle chefs-d'œuvre de l'histoire de la photo (la Mission héliographique avec Le Gray, Baldus, Le Secq) et séries documentaires, doit être trié, classé.

Les archives sont aussi très abondantes (2,7 kilomètres de rayonnages au ministère de la culture, rue de Valois ; 2 kilomètres à l'hôtel de Croizilles, dans le Marais) : celles de la Commission supérieure des monuments historiques ; plusieurs milliers de plans et de dessins d'architectes ; les mémoires des entreprises qui ont conduit les travaux, des documents et des ouvrages venant de diverses sociétés savantes. Il y a enfin 500 000 volumes.

Pour mettre à la disposition du public cette considérable documentation, il faudra numériser un grand nombre de pièces. Il n'existe aujourd'hui que deux vidéodisques qui permettent de consulter 70 000 documents. L'objectif est d'ouvrir le centre de Chaillot, en 1999, avec une banque de 250 000 images numérisées et une bibliothèque de 30 000 livres en libre accès.

*E. de R.*



# Le Festival des « Inrocks » a fait le plein avec un programme musical plus varié

## L'événement créé par l'hebdomadaire s'est déplacé de Lille à Paris, avant Nantes et Toulouse

**Pour sa neuvième édition, le festival s'est un peu écarté de l'orthodoxie d'origine – tournée vers la pop et le rock anglo-saxons, – pour s'ouvrir aux vibrations des musiques de rue. Parmi les dix-septs groupes ou artistes programmés, plusieurs cette fois – Bim Sherman, Fun Lovin' Criminals, Morcheeba, Neneh Cherry, Tricky – devaient plus à l'héritage des musiques noires qu'à l'habituel spleen pâle.**

**CRÉÉ** pour présenter sur scène les artistes défendus dans les colonnes d'un magazine, le Festival des Inrockuptibles était depuis quelques années en léger décalage avec la ligne éditoriale du journal du même nom. Fondé il y a dix ans par une poignée d'étudiants passionnées par la pop et le rock anglo-saxons, *Les Inrockuptibles*, bimestriel devenu mensuel puis hebdomadaire, a depuis longtemps élargi son champ de vision à un spectre musical plus varié.

Pour sa neuvième édition, la caravane de cet événement devenu itinérant devait passer par Lille, Nantes et Toulouse. Elle s'est aussi posée à Paris du 8 au 11 novembre, dans les salles de La Cigale, de l'Olympia et du Divan du monde (*Le Monde* du 8 novembre), faisant le plein à chaque fois grâce à une programmation qui s'est enfin ouverte de façon significative aux vibrations des musiques de rue.

Certains succès allaient presque de soi tant ces choix étaient fidèles aux habitudes d'un public rock. Révélation discographique de la rentrée, les Californiens de Eels ont adapté à la scène les brillantes bizarreries de leur album *Beautiful Freak*. En piste le 10 novembre, ils ont musclé leurs chansons, travaillant avec une précision redoutable les effets de dynamique et d'attaque sonore.

Le même soir, Placebo a secoué La Cigale d'un rock à l'énergie fédératrice. Les cordes vocales de Brian Molko, leader à la grâce androgyne et aux miaulements aigus, semblaient aussi tendues que celles de sa guitare. Certains groupes ont gravi, à cette occasion, quelques marches dans l'échelle des valeurs pop d'avenir. Les six Gallois de Jack s'agitent ainsi avec beaucoup d'allure. Leurs chansons ont le souffle épique des envolées de Scott Walker et la noirceur élégante du Velvet Underground. Etayées par des mélodies plus affinées, elles deviendraient irrésistibles.

Parmi les dix-septs groupes ou artistes programmés, plusieurs cette fois – Bim Sherman, Fun Lovin' Criminals, Morcheeba, Neneh Cherry, Tricky – devaient plus à l'héritage des musiques noires qu'à l'habituel *spleen* pâle. Sans pourtant qu'ils dérogent à certains critères en vigueur aux *Inrockuptibles*. Plus intéressé par les individus que par les communautés, le magazine se méfie des genres (rap, ragga, techno, punk, etc.) et préfère favoriser des auteurs prêts à façonner leur propre style.

Bim Sherman n'aurait pas dû l'oublier. Ce Jamaïcain auteur d'un album inclassable, le bien-nommé *Miracle*, mêlant mélodies caraïbes, instrumentation folk et arrangements hindouisants, s'est contenté, le 10 novembre, de ressasser un reggae banalement traditionnel. Rappers blancs de Brooklyn, les Fun Lovin' Criminals ne sont pas tombés dans ce piège. Leur humour et leur don pour les refrains baladeurs préoccupent les puristes, mais ravissent un public qui avait peu eu, jusque là, l'occasion de danser.

A la croisée d'une myriade de styles, le *trip hop* devrait offrir un écrin idéal à l'émancipation. Malheureusement, en quelques mois, le genre a déjà créé ses conventions et ses clichés. Malgré la gentillesse et la fraîcheur de sa chanteuse, Morcheeba construit ses chansons languissantes sur un principe de contraste – voix frémissante, ambiances orageuses – trop souvent usité.

### LA DÉCEPTION NENEH CHERRY

Bien qu'elle ait côtoyé beaucoup d'aventuriers, Neneh Cherry, fille adoptive du jazzman Don Cherry et femme de Cameron McVey (producteur de Massive Attack), s'est toujours contentée de recycler les audaces des autres sans prendre sa part de risque. Elle donnait son premier concert parisien lundi 11 novembre. Sa générosité, sa présence forcent la sympathie, mais, alors qu'on la rêverait tête brûlée à la façon d'une Björk *black*, Neneh se contente d'un jeu en deçà de sa personnalité.

L'an passé, il était prévu que Neneh Cherry enregistre avec Tricky. Après quelques semaines d'essai, elle s'est retirée d'un projet jugé insuffisamment commercial. Ces amis de longue date ont choisi deux directions de travail opposées. La jeune femme trace en surface une route confortable (*middle of the road*, diraient les Anglais), quand cet inquiétant jeune homme d'origine jamaïcaine suit des chemins de traverses pour mieux plonger dans les trous noirs.

Sur la scène nimbée d'un violet et d'un vert maladifs, Tricky et son groupe traversent des atmosphères à l'air raréfié. Martèlement tribal, incandescence de forge, grincement métallique et odeur de soufre, l'extrémisme de ses expériences charrie les obsessions névrotiques du bonhomme. Une voix féminime vient parfois oxygéner les pilonnages de ce *trip hop* satanique.

En rappel, *Black Steel* se déploie en une danse hystérique. Puis, extrait de son nouvel album – *Pre-Millenium Tension*, – un blues titanesque couronne Tricky, grand triomphateur de cette neuvième édition du Festival des Inrockuptibles.

*Stéphane Davet*

★ Dernières dates du Festival : Tricky, Eels, Placebo, Jack à Nantes, le 12 novembre, à 20 heures, puis à Toulouse, le 13, à 21 h 30.

## Les lectures de Patti Smith

**En marge des soirées du festival, *Les Inrocks* et les éditions Tristram (aidées par la ville d'Auch) avaient invité Patti Smith à venir lire quelques-uns de ses textes, accompagnée de deux de ses musiciens, Lenny Kaye et Oliver Ray. Samedi 9 novembre à Paris, à la Fondation Cartier, cette figure de la poésie rock des années 70, revenue il y a peu à la musique (l'album *Gone Again*), a lu quelques-uns de ses vieux poèmes (*Piss Factory*), des extraits de son dernier ouvrage, *La Mer de corail* (éd. Tristram), évocation de son ami le photographe Robert Mapplethorpe décédé en 1988, et des textes d'Antonin Artaud, le tout entrecoupé de chansons, devant un public qu'elle jugera *« incroyablement concentré et cérébral »*. Le lendemain, elle récidivait dans un vieux théâtre d'Auch devant un public gersois *« d'abord totalement silencieux, puis créant une ambiance si électrique* dit-elle, *qu'il nous a poussés à jouer, à la guitare acoustique, des titres qui n'étaient pas prévus comme* Gloria *et* Rock 'n' Roll Nigger *».***

# A Echirolles, cinquante ans de vie et de mort de l'affiche argentine

**MOIS DU GRAPHISME D'ÉCHIROLLES. Jusqu'au 30 novembre. Rens. : tél. : 04-76-09-00-24.**

ÉCHIROLLES (Isère)
*de notre envoyé spécial*

Après Chaumont (saison printemps-été), Echirolles (saison automne-hiver) assure le second rendez-vous semestriel du graphisme en France. Les démarches des deux cités sont d'ampleur comparable et ont le semblable souci d'associer une population – pas seulement scolaire – aux manifestations, en les prolongeant tout au long de l'année. Toutes deux défendent l'idée que le graphisme a partie étroitement liée avec la citoyenneté, autant dans l'appropriation de sa grammaire que dans l'appel fait aux graphistes à une vigilance inventive. Y compris celle que devrait susciter la confrontation aux livres-concepts, aux livres-objets et aux livres d'artistes présentés au Musée Géo-Charles sous le titre « Impressions d'artistes, variations sur le livre ».

Le mois du graphisme propose une dizaine de rendez-vous éclatés, dont un « Hommage à Savignac », d'une verdeur intacte malgré le cadre inapproprié de La Rampe. Les expositions se sont étendues à la ville-centre, Grenoble, avec les « Images d'un engagement » de Claude Baillargeon à l'Artothèque/Bibliothèque de Grand-Place et « Don Juan, Macbeth, Carmen... Père Ubu et les autres » au Cargo, au moment où Georges Lavaudant y revient avec son *Roi Lear*. L'accrochage ouvre à une stimulante réflexion sur le support par excellence du graphisme d'auteur qu'est l'affiche de théâtre. La confrontation aux grandes figures du répertoire fait ressortir le poids des écoles nationales. On opposera les monstres enfantés par le Polonais Franciszek Starowieyski aux découpes élégantes de l'Américain Lanny Sommese et à la typographie « publicitaire » de l'Allemand Helmut Rottke.

Cette année, la contribution essentielle d'Echirolles est aux moulins de Villancourt. « Sur les murs de Buenos Aires », coproduite avec la capitale argentine, est une première mondiale. Il a fallu un an et demi à Veronica Paludi pour rassembler les témoignages encore incomplets de cinquante ans de vie (et de mort) de l'affiche dans un pays où n'existe ni dépôt légal ni cabinet des imprimés. Avec Alexandre de Nunez, elle a souhaité faire un simple état des lieux, *« sans trop se préoccuper d'art graphique »*. Mais celui-ci s'est imposé malgré tout, offrant sa propre écriture de l'Histoire, aussi bien dans ses interventions que dans ses replis, sa disparition signant celle des libertés.

Les affichistes les plus représentatifs d'avant le coup d'Etat de 1976 pratiquent deux styles extrêmes. Ricardo Carponi trace du crayon dur des muralistes mexicains les visages et les poings de syndicalistes – entre chefs indiens et boxeurs poids lourds – qui appellent à manifester. Ruben Fontana pratique une typographie inventive, de rigueur toute helvétique, qui invite à des expositions, des festivals, des concerts. L'un et l'autre devront se taire durant les années noires. Directement, par la terreur, ou indirectement, par l'anéantissement de la culture. Avec le retour de la démocratie, le premier réaffirmera son engagement, inchangé, notamment dans l'hommage aux journalistes *« disparus »*, tandis que le second sera absorbé dans le boom économique, à coups d'images de marque pour les banques.

Le régime d'exception a tenté d'effacer ses traces. Il ne reste apparemment rien des raríssimes affiches d'opposition, et celles des militaires sont entre des mains qui refusent de s'ouvrir. Reste un vide, énorme, auquel l'affiche répond confusément dans sa reconquête de la rue. D'abord par l'humour et par l'explosion des couleurs. *« Assez de s'ennuyer ! ! ! »*, proclame en lettres de presse découpées sur fond orange un dancing. L'enjeu est plus politique qu'il n'y paraît : les graphistes retrouvent le rouge et noir des accents militants pour stigmatiser un décret qui contraint de fermer les boîtes à 3 heures du matin.

### « NON À L'IMPUNITÉ ! »

Surtout, l'affiche est à nouveau au premier rang pour refuser d'amnistier les bourreaux et engager au devoir de mémoire. *« Pour un futur doté d'un passé »*, réclame l'une d'elles, tandis que le sinistre Videla tente de dévorer une colombe portant le drapeau argentin. *« Non à l'impunité ! »*, proclame un appel à une conférence sur les disparus d'Amérique latine. Vingt ans après le coup d'Etat, les mères de la place de Mai continuent de manifester. Une affiche triangulaire, comme le *pañuelo* (foulard) des « folles », trace trente silhouettes sans visage. Mille d'entre elles, pour les mille manifestations hebdomadaires et les trente mille *« disparus »*, ont été placardées face au palais présidentiel. A travers l'exposition d'Echirolles, les mères de la place de Mai souhaitent maintenant *« transmettre leur histoire »* aux Français et les associer à leur exigence de justice.

*Jean-Louis Perrier*

## Claude Baillargeon, le « photographiste »

***« Je me considère comme affichiste et comme photographe, c'est-à-dire comme photographiste »*, aime à répéter Claude Baillargeon. Si le photomontage, notamment celui de John Heartfield, a pu l'influencer, il en a inversé la procédure, en mettant en scène ses propres photographies, afin qu'elles soient au plus près de son idée. En noir et blanc toujours, ne conservant des mots que l'extrême nécessaire, avec un objectif, inchangé, d'intervention sociale, malgré la baisse des commandes.**

**Contre l'affiche dominante, il choisit dès qu'il le peut l'horizontalité. Il aime inquiéter. Son univers est une succession de chausse-trapes, d'emprisonnements programmés par des machines à décerveler. Dans *Liberté, Egalité, Fraternité*, deux poings serrent deux barreaux constitués de pièces de monnaie, signant la déroute des valeurs de la République devant les marchés. Dans *Ciel*, des voitures se précipitent en rangs serrés sur l'impasse constituée par une autoroute. Des images de contrainte pour mieux répondre, espère-t-il, à l'appel de la liberté.**



# Un prince de Danemark très décontracté, vu par Philippe Adrien

**HAMLET, de William Shakespeare. Mise en scène : Philippe Adrien. Avec Laurence Roy, Scali Delpeyrat, Frédéric Pellegeay, Christophe Kourotchkine, Natacha Mircovich, Pierre Diot... THÉÂTRE DE LA TEMPÊTE, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mº Château-de-Vincennes, puis navette. Du mardi au samedi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-43-28-36-36. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 1er décembre.**

Heureux d'avoir vu, à vingt-huit ans, quantité de *Hamlet* dans des mises en scène de tous bords, Robert Brasillach écrivait : *« Quand une pièce de théâtre peut être interprétée dans des décors bourgeois, romantiques, ou cubistes, quand on peut la transformer en parade italienne ou russe, y appliquer les règles du nô japonais ou du cinéma américain, alors c'est une pièce vivante. »*

En effet, ajoutait-il, elle est *« à chaque instant renouvelée par la piété, par la compréhension ou l'incompréhension, et par la mode »*. Voici à présent le prince de Danemark mis en scène par Philippe Adrien. Qui oserait croire Philippe Adrien « incompréhensif » ? Parmi nombre d'exploits, c'est lui qui a donné les mises en scène sans doute les plus fortes de *L'Annonce faite à Marie*, de *En attendant Godot*.

Adrien a confié les rôles de Hamlet et d'Ophélie à de jeunes acteurs dont il a été, de 1990 à 1996, le professeur au Conservatoire national d'art dramatique. Cet enchaînement peut paraître aller de soi : Adrien mise sur l'atout de prendre appui sur des natures, sur des dons et des moyens, qui lui sont proches, qu'il a pu apprécier pendant les heures de classe. Mais le bon élève est-il à coup sûr le bon acteur ? Et les souvenirs du pédagogue ne vont-ils pas incliner, aliéner, l'imagination du metteur en scène ?

### REFUS DU « THÉÂTRAL »

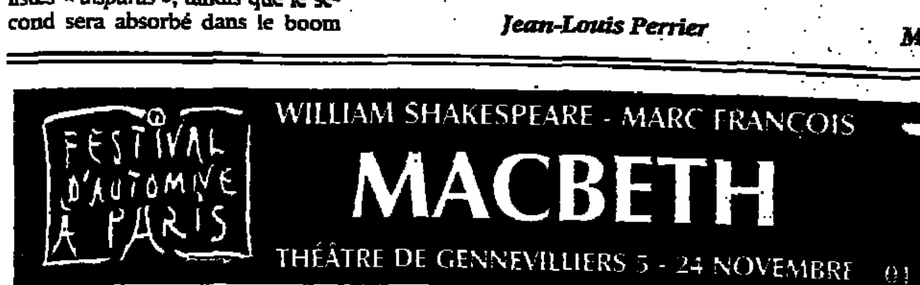
L'orientation de ce nouvel *Hamlet* est on ne peut plus jeune, c'est un refus opiniâtre du « théâtral ». Hamlet et Ophélie s'expriment et se meuvent en toute décontraction, en toute déconstruction. Comme s'ils n'étaient pas sur scène. Comme s'ils marchaient sur un trottoir, Hélène et un de ses garçons allant boire un café pendant un arrêt des répétitions.

C'est très bien, « ne pas faire théâtre », c'est plus libre, et l'acteur peut ainsi tenter des signes plus directs, plus sensibles, par exemple de la névrose, ou du « faire semblant » de la névrose (Hamlet), comme de l'innocence ou du « faire semblant » de l'innocence (Ophélie).

Toutefois, il y a, constamment, des accrocs. La très vivante et juste traduction française de Luc de Goustine ne s'est pas permis d'amoindrir la charge spirituelle de la poésie de Shakespeare. Or, accompagnant le naturel très jeune, très actuel, des comédiens, les images archaïsantes, et la très intense tenue de style de *Hamlet* se retrouvent en porte à faux, c'est criant.

Par ailleurs, il n'y a pas ici d'unité de jeu, et pourquoi pas ? Deux acteurs moins jeunots, Victor Garrivier et Laurence Roy, jouent Polonius et la reine Gertrude. Ce Polonius navigue, toutes voiles dehors, plutôt dans *Cyrano de Bergerac* que dans *Hamlet*, et Gertrude ne sait pas trop où donner de la tête entre un déguisement d'amazone en éperons et gibus d'époque louis-philipparde, et, au sortir d'une baignoire, une nudité dont elle semble à la fois ravie et gênée. Voilà, *« c'est une pièce vivante »*, comme disait Brasillach.

*Michel Cournot*

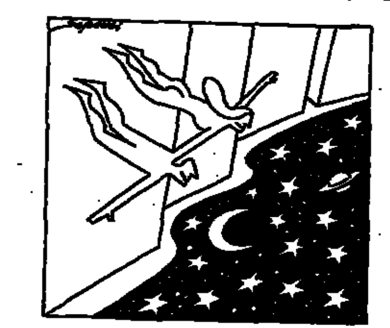






# Jazz à La Villette

## A la Cité de la musique, un colloque et des concerts



**POUR** la Cité de la musique, les occasions de recevoir le jazz ne sont pas nombreuses. Raison de plus pour se montrer attentif aux trois rendez-vous de la mi-novembre. Une rencontre avec des musiciens, des journalistes et d'autres professions du jazz débutera la journée du 14 novembre à 14 h 30 (accès libre, réservation conseillée, seules 230 places sont disponibles) sur le thème « Pratiquer ensemble : le jazz », suivie, à partir de 20 heures, d'un concert avec le Pendulum Quartet du violoncelliste Vincent Courtois et le Trio Gateway (John Abercrombie, guitare, Dave Holland, contrebasse, et Jack DeJohnette, batterie). Dimanche 17, à 16 h 30, est annoncé le duo du pianiste Kenny Barron avec le percussionniste Mino Cinelu. Enfin, samedi 23, à 20 heures, le Big Band des étudiants et professeurs du Conservatoire de Paris, sous la direction de François Jeanneau, seront rejoints par François Théberge (saxophones), Hervé Sellin (piano) et Jean-François Jenny-Clark (contrebasse).

**★ Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Les 14, 17 et 23 novembre. Tél. : 01-44-84-44-84. 75 F ou 100 F selon les concerts.**

# UNE SOIRÉE À PARIS

**« KinOpéra », de François Ribac**
François Ribac a composé un « opéra » pour le film muet *La Rue*, de Karl Grüne (1923). Ce classique du cinéma allemand sera projeté tandis que chanteurs et instrumentistes interpréteront la partition en direct. Le livret de Ribac et Eva Schwabe est constitué de textes d'auteurs expressionnistes, la musique évoque Kurt Weill, Steve Reich, un soupçon de sons des années 70. Après sa création, *KinOpéra* ira dans des cinémas de la Seine-Saint-Denis, à Sons d'hiver, début 1997...
*Epinay-sur-Seine (93). Espace Lumière, 14, avenue De-Lattre-de-Tassigny, 20 h 30, le 14. Tél. : 43-78-80-80. De 120 F à 150 F.*

**Orchestre de Paris**
Soljenitsyne a un fils pianiste, et, semble-t-il, de grand talent si l'on considère son ascension fulgurante. Ignat fait ses débuts à Paris en compagnie d'un chef qui accompagne merveilleusement bien les concertos de Mozart.
Ravel : *Ma mère l'oye*. Mozart : *Concerto pour piano et orchestre KV 456*. Brahms : *Symphonie nº 2*. Günther Herbig (direction).
*Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 h 30, les 13 et 14. Tél. : 01-45-61-65-69. Location FNAC, Virgin. De 60 F à 240 F.*

**Manic Street Preachers**
Malgré une tendance à la grandiloquence, le rock de ces Gallois touche par l'intensité viscérale de ses envolées et le panache de ses chansons.
*Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. 19 h 30, le 13. Tél. : 01-44-92-77-66. 100 F.*

**Yann Fanch Kemener**
Depuis sa prime jeunesse, Yann Fanch Kemener chante la tradition bretonne et la perpétue. Sa voix est belle. Elle épouse les sonorités du piano de Didier Squiban et affronte la rumeur de la mer, les cris des oiseaux ou le fracas de l'orage, des images sonores dessinées par Yann Paranthoën.
*Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. 20 h 30, le 14. Tél. : 01-42-74-22-77. 80 F.*

**Hommage à André Malraux**
La MJC de Fresnes (Val-de-Marne) rend hommage à André Malraux en projetant son film *L'Espoir* chaque jour (une ou deux séances) du 13 au 19 novembre. Le 13 novembre, la projection sera précédée à 18 h 30 d'une conférence-débat sur « André Malraux, de l'Asie à l'Espagne », animée par Jean Lacouture.
*MJC de Fresnes, 2, avenue du Parc-des-Sports, 94 Fresnes. Tél. : 01-42-37-63-42 et 01-46-68-71-62.*

# THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

## NOUVEAUTÉS

**A la porte**
de Jean-Gabriel Nordmann, mise en scène de Bruno Abraham-Kremer, avec Andrée Tainsy, John Arnold, Valérie Grall, Michel Grand, Sophie Hermelin, Sylvie Huguel, Mukuna Kashala, Alain Macé, Bruno Sermonne et Serpentine Teyssier.
*Théâtre 13, 24, rue Daviel, Paris 13e. Mo Glacière. A partir du 12 novembre. Du mardi 12 au samedi 16, à 20 h 30 ; le dimanche 17, à 15 heures. Tél. : 01-45-88-62-22. Durée : 1 h 30. De 60 F* à 120 F. Jusqu'au 15 décembre.*

**Angels in America, l'intégrale**
de Tony Kushner, mise en scène de Brigitte Jaques, avec Marie-Armelle Deguy, Francis Frappat, Jane Friedrich, Franziska Kahl, François Loriquet, Daniel Martin, Patrick Rameau, Roland Sassi, Clémence Boué, Hervé Maronju et Michel Ruotolo.
*Théâtre de la Commune-Pandora, 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. Le mercredi 13, à 19 heures ; les jeudi 14 et vendredi 15, à 20 heures ; le samedi 16, à 15 heures et 20 heures ; le dimanche 17, à 14 heures et 19 heures. Tél. : 01-48-34-67-67. Durée : 3 heures. De 70 F* à 130 F. Jusqu'au 22 décembre.*

**Feux de balise autour de l'écriture de Gatti**
*Théâtre international de langue française (parc de la Villette), 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le samedi 16, à 17 heures et 20 h 30 ; le lundi 18, à 19 heures ; le samedi 23, à 17 heures ; le lundi 25, à 20 heures. Tél. : 01-40-03-93-95. Entrée libre.*

**Lève-toi et marche**
d'après Dostoïevski, mise en scène de Joël Jouanneau et Serge Tranvouez, avec Sandrine Attard, Gauthier Baillot, Anne Caillère, Anne Cantineau, Jean-Pol Dubois, David Gouhier, Jérémie Oler, Isabelle Olive, Arnaud Simon et Christèle Tual.
*Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mo Bastille. Du mardi 12 au samedi 16, à 21 heures ; le dimanche 17, à 17 heures. Tél. : 01-43-57-42-14. Durée : 2 h 45. 70 F* et 100 F. Jusqu'au 15 décembre.*

**Monsieur Malaussène au théâtre**
d'après Daniel Pennac, mise en scène de Daniel Pennac et Jean Guerrin, avec Jean Guerrin et Aldo Gilbert (musicien).
*Théâtre des Mathurins, 36, rue des Mathurins, Paris 8e. Mo Havre-Caumartin, Madeleine. Du jeudi 14 au samedi 16, à 21 heures ; le dimanche 17, à 15 heures. Tél. : 01-42-65-90-00. Durée : 1 h 15. De 60 F à 180 F. Jusqu'au 30 décembre.*

**Le Pôle**
d'après Vladimir Nabokov, mise en scène de Klaus Michael Grüber, avec Bruno Ganz, André Wilms, Robert Hunger-Bühler et Sven Walser.
*Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Du mardi 12 au samedi 16, à 20 h 30 ; le dimanche 17, à 15 h 30. Tél. : 01-41-60-72-72. Durée : 0 h 55. De 60 F* à 140 F. Jusqu'au 1er décembre.*

**Le Repas**
de Valère Novarina, mise en scène de Claude Buchvald, avec Didier Dugast, Elizabeth Mazev, Laurence Mayor, Claude Merlin, Dominique Parent, Nicolas Struve, Valérie Vinci, Daniel Znyk, Christian Paccoud (accordéoniste) et la voix de Valère Novarina.
*Centre Georges-Pompidou, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Les lundi 18, mercredi 20, jeudi 21, vendredi 22, samedi 23, lundi 25, à 20 h 30 ; le dimanche 24, à 16 heures. Tél. : 01-44-78-13-15. Durée : 1 h 50. 75 F et 90 F. Jusqu'au 2 décembre.*

**Traité des couleurs ou Des astars pour Charlotte**
de Jean-François Peyret, mise en scène de Jean-François Peyret et Benoît Bradel, avec Evelyne Didi, Roser Montllo, Hugues Quester, Pascal Ternisien, Tomeo Vergès, François Le Roux (chanteur) et Noël Lee (pianiste).
*Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Les samedi 16, mardi 19, mercredi 20, vendredi 22, samedi 23, à 21 heures ; le dimanche 17, à 16 heures ; le jeudi 21, à 19 heures. Tél. : 01-41-60-72-72. Durée : 1 h 30. De 60 F* à 140 F. Jusqu'au 12 décembre.*

**Trézène Mélodies**
d'après Jean Racine, mise en scène de Cécile Garcia-Fogel, avec Philippe Bérodot, Julie Brochen, Anne-Cécile Crapie, Marie Desgranges, Cécile Garcia-Fogel, Muriel Gorius et Philippe Macaigne.
*Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mo Bastille. Du lundi 18 au mercredi 20, les vendredi 22, samedi 23, à 19 h 30 ; le dimanche 24, à 15 h 30. Tél. : 01-43-57-42-14. Durée : 1 h 15. 70 F* et 100 F. Jusqu'au 15 décembre.*

**Les Trompettes de la mort**
de Tilly, mise en scène de l'auteur, avec Maryline Even, Josiane Stoleru et Eric Guérin.
*Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau, 92 Sceaux. Du mercredi 13 au samedi 16, à 20 h 30. Tél. : 01-46-61-36-67. Durée : 1 h 30. 110 F* et 140 F.*

**Universal Copyrights 1 et 9**
de Jan Fabre et Michel Nostradamus, mise en scène de Jan Fabre, avec Sebo Bakker, Renée Copralj, Els Deceukelier, Albert De Groot, Jacques De Groot, Helgue Letonja, Claudia Miazzo, Linda Olthof, Elsemieke Scholte et Jan Van Hecke.
*Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. Les mardi 12, mercredi 13, vendredi 15, samedi 16, à 20 h 30 ; le dimanche 17, à 15 heures. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F* et 140 F.*

**Va-t'en chercher le bonheur et ne reviens pas les mains vides**
de et par Julien Bureau, Mathieu Bauer et Sylvain Cartigny.
*Cité internationale (Théâtre), 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. RER Cité-Universitaire. Les vendredi 15, samedi 16, lundi 18, à 20 h 30 ; le dimanche 17, à 16 h 30 ; le jeudi 21, à 19 heures. Tél. : 01-45-89-38-69. Durée : 1 h 30. De 55 F* à 110 F. Jusqu'au 17 décembre.*

**Virginia**
d'Edna O'Brien, mise en scène d'Anne-Marie Lazarini, avec Alexis Nitzer, Martine Pascal et Pascaline Pointillart.
*Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mo Trocadéro. Du jeudi 14 au samedi 16, à 20 h 30 ; le dimanche 17, à 16 heures. Tél. : 01-47-27-81-15. De 80 F* à 160 F. Jusqu'au 28 décembre.*

## SÉLECTION

**La Baye**
de Philippe Adrien, mise en scène de Laurent Pelly, avec Hervé Briaux, Pierre David-Cavaz, Rémi Gibier, Bernard Jousset, Sébastien Lebouc, Magali Magne, Vincent Millet, Christine Murillo, Jean-Benoît Terral, Patrick Zimmermann, Valérie Véril, Lydie Pruvot et Fabienne Rocaboy.
*Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-48-13-70-00. Durée : 1 h 30. 70 F* et 110 F. Jusqu'au 24 novembre.*

**La Demoiselle de la poste**
d'Ewa Pokas, mise en scène de Catherine Hiegel, avec Dominique Constanza et Jean-Baptiste Malartre.
*Comédie-Française Studio-Théâtre, 99, rue de Rivoli, Paris 1er. Mo Palais-Royal, Louvre. Du mercredi 13 au dimanche 17, à 18 h 30. Tél. : 01-44-58-98-58. Durée : 1 heure. De 45 F* à 80 F. Jusqu'au 1er décembre.*

**Edouard II**
de Christopher Marlowe, mise en scène d'Alain Françon, avec Jean-Marc Avocat, André Baeyens, Pierre Baillot, Carlo Brandt, Maxime Cazelles, Clovis Cornillac, Gilles David, Valérie de Dietrich, Michel Didym, Jean-Claude Durand, Guillaume Lévêque, Antoine Mathieu, Nicolas Pirson, Freddy Sicx, Eric de Staercke, Lionel Tua et Dominique Valadié.
*Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mo Odéon, Luxembourg. Du mardi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. Durée : 3 heures. De 30 F à 150 F. Jusqu'au 15 décembre.*

**En attendant Godot**
de Samuel Beckett, mise en scène de Patrice Kerbrat, avec Pierre Arditi, Marcel Maréchal, Robert Hirsch, Jean-Michel Dupuis et en alternance Guillem Picq, Mehdi Aignel Djebali et Cyril Boccara.
*Théâtre du Rond-Point, 2bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e. Mo Franklin-D.-Roosevelt. Les mardi, jeudi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le mercredi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-44-95-98-10. Durée : 2 h 30. De 80 F* à 160 F. Jusqu'au 25 janvier.*

**Le Faiseur**
d'Honoré de Balzac, mise en scène de Françoise Petit, avec Jean-François Balmer, Marion Bierry, Stéphane Bierry, Philippe Bouclet, Auguste Bruneau, Paul Crauchet, Dominique Daguier, Isabelle Fontaine, Sylvie Genty, Eric Laugérias, Stéphanie Noël, Matthieu Rozé et Maurice Vaudaux.
*Eldorado, 4, boulevard de Strasbourg, Paris 10e. Mo Strasbourg-Saint-Denis. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 16 h 30 et 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-42-38-07-54. Durée : 2 heures. De 50 F à 200 F. Dernières.*

**Macbeth**
de William Shakespeare, mise en scène de Marc François, avec Sébastien Bourlard, Aurore Bonjour, Michel Bonjour, Nicolas Bonnefoy, Olivier Bonnefoy, Jean Davy, Sébastien Derrey, Simon Duprez, Marc François, Maïa Gresh, David Lerquet, Sylvain Lerquet, Maria Montès, Alexandre Pavloff, Valérie Schwarcz, Marthe Vassallo et en alternance Nicolas Ancel, Jérémie Kessler et Romain Roulard.
*Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-41-32-26-26. Durée : 3 heures. De 80 F* à 140 F. Jusqu'au 24 novembre.*

**La Noce**
de Stanislas Wyspianski, mise en scène de Stanislas Nordey, avec Gaël Baron, Gérard Bélliard, Marc Bodnar, Marie Caries, Sarah Chaumette, Rémi Claude, Garance Dor, Olivier Dupuy, Delphine Eliet, Valentina Fago, Jean-Claude Fiems, Magali Fouchault, Guillaume Gatteau, Eric Laguigné, Eric Jakobiak, Valérie Lang, Jacek Maka et Véronique Nordey.
*Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Du mardi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-46-14-70-00. Durée : 3 h 30. De 80 F* à 140 F. Jusqu'au 8 décembre.*

**Les Sept Branches de la rivière Ota**
de Robert Lepage, mise en scène de l'auteur, avec Eric Bernier, Rebecca Blankenship, Marie Brassard, Anne-Marie Cadieux, Normand Daneau, Richard Fréchette, Marie Gignac, Patrick Goyette et Ghislaine Vincent.
*Maison des Arts, place Salvador-Allende, 94 Créteil. Du mardi 12 au vendredi 15, à 20 heures ; les samedi 16 et dimanche 17, à 14 h 30. Tél. : 01-45-13-19-19. De 55 F* à 100 F.*

**Slaves !**
de Tony Kushner, mise en scène de Jorge Lavelli, avec Roland Bertin, Isabelle Carré, Luc-Antoine Diquero, Jean-Claude Jay, Maria Verdi, Isabelle Sadoyan, Michel Peyrelon, Yann Collette, Isabel Karajan et Axelle Grelet.
*Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-44-62-52-52. Durée : 1 h 35. De 110 F* à 160 F. Jusqu'au 1er décembre.*

**Temps variable en soirée**
de Michel Blanc, d'après Alan Ayckbourn, mise en scène de Stephan Meldegg, avec Dominique Lavanant, Zabou, Valentine Varela, Claude Koener, Alain MacMoy et Christian Pereira.
*Théâtre de la Renaissance, 20, boulevard Saint-Martin, Paris 10e. Mo Strasbourg-Saint-Denis. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 16 h 30 et 20 h 30. Tél. : 01-42-08-18-50. Durée : 2 h 30. De 100 F à 250 F. Jusqu'au 30 décembre.*

**Théâtre du mépris 3**
de Didier-Georges Gabily, d'après Alberto Moravia et Jean-Luc Godard, mise en scène de Christian Colin, avec Erich Leukert, Nikolaus Kinsky, Hans-Matthias Fuchs, Claire-Ingrid Cottenceau, Adalbert Stamborski, Christian Colin, Gilles Blanchard et le chœur.
*Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Du mardi 12 au samedi 16, à 20 h 30. Tél. : 01-48-13-70-00. Durée : 2 h 15. 70 F* et 110 F.*

(*) Tarifs réduits.



# CINÉMA

## NOUVEAUX FILMS

**ASPHALT TANGO**
Film franco-roumain de Nae Caranfil, avec Charlotte Rampling, Mircea Diaconu, Florin Calinescu, Constantin Cotimatis, Catalina Rahaianu, Marthe Felten (1 h 44).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

**BOUND (*)**
Film américain de Larry et Andy Wachowski, avec Jennifer Tilly, Gina Gershon, Joe Pantoliano, Barry Kivel, Christopher Meloni, John P. Ryan (1 h 48).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

**LA SERVANTE AIMANTE**
Film français de Jean Douchet, avec Catherine Hiegel, Jean-Yves Dubois, Alain Pralon, Claire Vernet, Nicolas Silberg, Jacques Sereys (2 h 46).
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40) ;

**UN AIR DE FAMILLE**
Film français de Cédric Klapisch, avec Jean-Pierre Bacri, Jean-Pierre Darroussin, Catherine Frot, Agnès Jaoui, Claire Maurier, Wladimir Yordanoff (1 h 50).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 40-30-20-10).

## SÉLECTION

**AFRIQUES : COMMENT ÇA VA AVEC LA DOULEUR ?**
de Raymond Depardon,
français (2 h 45).
Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25).

**AU LOIN S'EN VONT LES NUAGES**
d'Aki Kaurismäki,
Finlandais (1 h 36).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

**BREAKING THE WAVES (*)**
de Lars von Trier,
danois (2 h 38).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

**CAPITAINE CONAN**
de Bertrand Tavernier,
français (2 h 10).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; UGC Opéra, 9e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

**CARLA'S SONG**
de Ken Loach,
britannique (2 h 06).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; L'Arlequin, dolby, 6e (01-45-44-28-80 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Rotonde, 6e ; La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

**CHRONIQUE COLONIALE**
de Vincent Monnikendam,
hollandais, noir et blanc (1 h 29).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

**CŒUR DE DRAGON**
de Rob Cohen,
américain (1 h 43).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e.

**ENCORE**
de Pascal Bonitzer,
français (1 h 36).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, 6e ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10).

**LE JARDIN**
de Martin Sulik,
franco-slovaque (1 h 40).
VO : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07).

**MIKHAÏL KOBAKHIDZE (cinq courts-métrages inédits)**
de Mikhaïl Kobakhidze,
géorgien, noir et blanc (1 h 13).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

**MISSION : IMPOSSIBLE**
de Brian De Palma,
américain (1 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; Bretagne, dolby, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

**PARFAIT AMOUR (**)**
de Catherine Breillat,
français (1 h 50).
14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20).

**PARTY**
de Manoel De Oliveira,
français (1 h 30).
Latina, 4e (01-42-78-47-86).

**PASSAGE À L'ACTE**
de Francis Girod,
français (1 h 45).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

**PONETTE**
de Jacques Doillon,
français (1 h 37).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

**LA PROMESSE**
de Jean-Pierre et Luc Dardenne,
belge (1 h 33).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

**LA RENCONTRE**
d'Alain Cavalier,
français (1 h 15).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

**ROME DÉSOLÉE**
de Vincent Dieutre,
français (1 h 10).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

**RONDE DE FLICS À PÉKIN**
de Ning Ying,
chinois (1 h 42).
VO : Le Quartier latin, 5e (01-43-26-84-65).

**LA SECONDE FOIS**
de Mimmo Calopresti,
italien (1 h 20).
VO : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).

**SECRETS ET MENSONGES**
de Mike Leigh,
britannique (2 h 22).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Studio 28, 18e (01-46-06-36-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10). VF : Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10).

**THE ADDICTION**
d'Abel Ferrara,
Américain, noir et blanc (1 h 24).
VO : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07).

## REPRISES

**LE GRAND SOMMEIL**
de Howard Hawks,
américain, 1946, noir et blanc, copie neuve (1 h 54).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

**LES HOMMES LE DIMANCHE**
de Robert Siodmak,
Edgard G. Ulmer,
allemand, 1929, noir et blanc (1 h 14).
VO : Le Quartier latin, 5e (01-43-26-84-65).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

# « La Tribune » veut renforcer ses informations financières

## Le quotidien du groupe LVMH change de formule

« LA TRIBUNE » appartient au groupe LVMH de Bernard Arnault depuis trois ans. Fort d'une histoire mouvementée, le quotidien a connu de nombreux changements, qui ne se sont pas arrêtés avec l'arrivée de son dernier actionnaire, puisque Fabrice Larue, nommé en septembre, en est le troisième PDG, et Ivan Levaï son quatrième patron de la rédaction, en trois ans. Le quotidien propose mardi 12 novembre une nouvelle formule qui se veut *« une évolution et non une révolution »*, selon Fabrice Larue.

A cette occasion, le journal change une nouvelle fois de nom pour s'appeler *La Tribune*, et non plus *La Tribune-Desfossés*, nom du quotidien économique depuis la fusion de *La Tribune de l'Expansion* et de *La Cote Desfossés*, en 1992. En abandonnant la référence au prestigieux quotidien boursier, *La Tribune* ne renonce pas à la vie des marchés, puisque la principale innovation de cette formule est la création d'un deuxième cahier qui prend la couleur saumon du *Financial Times* et qui comporte 28 pages – dont 20 de cours boursiers et 8 de rédaction.

Le journal veut *« se recentrer sur l'économie et les finances : il ne deviendra pas plus généraliste »*, explique son PDG. La partie consacrée à l'actualité générale est supprimée, mais l'avant-dernière page du journal sera consacrée à la culture. *« Il doit être un outil de travail utile pour le décideur dans son travail, mais doit aussi intéresser le particulier qu'il redevient le soir »*, explique Fabrice Larue, selon qui *« le journal est conçu pour pouvoir être lu en dix, vingt ou trente minutes »*.

La maquette a été réalisée par Nathalie Baylaucq, qui a participé à la nouvelle formule du *Monde* et à celle d'*InfoMatin*, en 1995. Chaque ouverture de secteurs décline le triptyque *« Prendre un fait, en faire une analyse, le commenter »*. Dans chaque partie, une nouvelle rubrique, appelée *« L'essentiel »*, donne les principales nouvelles du secteur. Deux pages font leur apparition : *« Médias »* et *« Régions »*, avec chaque jour la présentation d'une PME.

### SYNDROME POULIDOR

Le quotidien veut consacrer 10 à 12 pages aux entreprises et donner des informations sur soixante sociétés. *La Tribune* décline aussi des suppléments quotidiens : *« Multimédia »* (lundi), *« Comprendre »* (mardi), *« Gérer »* (mercredi), *« Développer »* (jeudi), *« Placements »* (vendredi). Autre innovation : *« La tribune de* La Tribune *»*, un espace de débats qui, selon Ivan Levaï, sera *« une page anti-« pensée unique »*. La dernière page sera consacrée au portrait d'un acteur de la vie économique et sociale. Enfin, Ivan Levaï continuera ici ce qu'il n'a pu continuer à France-Inter : il rédigera tous les jours une revue de presse.

Les objectifs affichés sont relativement modestes. Selon Philippe Micouleau, directeur général, le journal vise une augmentation de 6 à 7 % de la vente au numéro, soit un gain de 1 500 exemplaires, mais il ne s'agit que de *« la première étape d'un processus : une fois par an la vie de* La Tribune *sera marquée par des événements importants »*.

L'objectif principal de Fabrice Larue reste d'atteindre l'équilibre en 1997. Le journal devrait perdre 8 millions de francs en 1996. Le budget de promotion serait de 7 millions de francs selon des sources internes, la direction se refusant à donner un chiffre. La rédaction, qui a vécu une année mouvementée – elle a notamment appris la démission du directeur de la rédaction, Jacques Jublin, quelques jours après qu'il eut présenté la nouvelle formule, – regrette que ce changement ne s'accompagne pas d'un accroissement de son effectif (86 journalistes).

*« La Tribune doit faire un pas de côté pour ne plus être victime du syndrome du Poulidor de la presse économique »*, estime Fabrice Larue. Le quotidien de LVMH se situe derrière son concurrent *Les Echos*, qui appartient au groupe britannique Pearson, propriétaire du *Financial Times*. En 1995, la diffusion totale payée de *La Tribune* était de 71 167 exemplaires, contre 102 208 exemplaires pour *Les Echos*. L'écart s'accroît, en termes d'audience, chez les cadres et les patrons. Selon Ipsos-Médias, ils sont 626 000 à lire le quotidien du groupe Pearson, contre 262 000 à lire celui du groupe LVMH. La différence est cependant plus faible dans les milieux d'affaires et chez les cadres supérieurs en entreprise : 140 000 pour *La Tribune* contre 353 000 pour *Les Echos*.

*Alain Salles*

# « Le Journal de Genève » et « Le Nouveau Quotidien » entament des pourparlers de rapprochement

## La presse suisse connaît une nouvelle phase de concentration

**BERNE**
*de notre correspondant*

Le mouvement de concentration s'accélère dans la presse helvétique. Des rapprochements entre des titres naguère concurrents viennent de se concrétiser dans les cantons de Neuchâtel, d'Argovie, de Soleure et des Grisons, et les spéculations vont bon train sur une éventuelle fusion entre le vénérable *Journal de Genève* et son jeune rival, *Le Nouveau Quotidien* (Lausanne).

Dans le canton de Neuchâtel, personne n'aurait prédit une collaboration aussi poussée que celle nouée début novembre entre *L'Express* de Neuchâtel (31 000 exemplaires) et *L'Impartial* de La Chaux-de-Fonds (28 000 exemplaires). Ces deux journaux, le premier fondé en 1738 et le second en 1881, cultivaient des sensibilités régionales fortement marquées, entre les montagnes industrialisées et les bords du lac viticoles, plus traditionalistes. Oubliant leurs différences, les deux quotidiens ont décidé d'unir leurs efforts pour mieux affronter l'adversité.

Les deux titres subsistent, mais ils sont désormais imprimés par *L'Express* à Neuchâtel, le siège principal de la rédaction étant à La Chaux-de-Fonds. Les pages locales et une partie des annonces exceptées, la plupart des rubriques ont été mises en commun. Après la réduction de 10 % des effectifs (soit une vingtaine de licenciements), les deux journaux emploient quelque 200 personnes, dont une cinquantaine de journalistes. Selon ses promoteurs, ce regroupement a été imposé par la crise que traverse depuis sept ans ce canton horloger et par le rétrécissement du marché publicitaire. En ces temps difficiles, le canton de Neuchâtel ne pouvait plus se permettre le luxe de posséder deux quotidiens rivaux pour 160 000 habitants.

### PLUSIEURS SCÉNARIOS

Des considérations analogues ont donné naissance, le 4 novembre, à un nouveau titre dans le canton d'Argovie, l'*Aargauer Zeitung*. Issu de la fusion de deux journaux locaux rivaux depuis cent cinquante ans, l'*Aargauer Zeitung* devient ainsi le sixième quotidien de Suisse, avec un tirage de 120 000 exemplaires. Dans le canton voisin de Soleure, trois journaux régionaux ont entamé un rapprochement sous le titre *Neue Mittelland Zeitung* (85 000 exemplaires). Enfin, dans le canton des Grisons, à l'est du pays, les deux quotidiens de langue allemande continueront à paraître séparément, mais seront imprimés par le même éditeur.

Ces réaménagements dans la presse helvétique ont lieu alors que de nouvelles interrogations naissent sur l'avenir de l'un des titres les plus anciens et les plus connus du pays, *Le Journal de Genève*. La question a resurgi depuis que le conseil d'administration a confirmé, début novembre, que divers scénarios étaient envisagés afin de consolider les actifs du quotidien. David de Pury, un ancien diplomate qui fut coprésident de la multinationale helvético-suédoise ABB, a été chargé d'approcher des partenaires potentiels.

Au premier rang de ceux-ci figure le groupe *Edipresse* de Lausanne, qui occupe une position dominante en Suisse romande. Propriétaire notamment du *Matin*, de *24 heures*, de *La Tribune de Genève* et du *Nouveau Quotidien*, l'éditeur lausannois contrôle la moitié du tirage de la presse francophone. Des responsables d'Edipresse ont reconnu que des contacts ont été établis et des pourparlers amorcés afin d'examiner un rapprochement entre *Le Journal de Genève* et *Le Nouveau Quotidien*. Une éventualité déjà évoquée après le lancement du second, en 1991.

La question se posait alors de savoir si la Suisse romande pouvait prétendre à deux quotidiens tirant à plus de 30 000 exemplaires chacun, d'autant que *Le Journal de Genève* venait d'absorber, un an avant, *La Gazette de Lausanne*. Aujourd'hui, *Le Nouveau Quotidien* n'a pas encore trouvé son équilibre financier et *Le Journal de Genève* demeure déficitaire, malgré une récente recapitalisation. Divers scénarios ont donc été imaginés, allant d'un rapprochement à une fusion, voire à la création d'un nouveau titre. On se perd encore en conjectures, mais ces remous sont révélateurs des profondes mutations de la presse suisse, accélérées par la baisse des recettes publicitaires.

*Jean-Claude Buhrer*

**MARDI 12 NOVEMBRE**

## TF 1

**12.50** A vrai dire. Magazine.
**13.00 Journal**, Météo.
**13.38** Femmes. Magazine.
**13.40** Les Feux de l'amour. Feuilleton.
**14.35** Dallas. Feuilleton. La vengeance.
**15.30** Hôtel. Série. Des jeux dangereux.
**16.25** Une famille en or. Jeu.
**16.55** Club Dorothée.
**17.35** Karine et Ari. Série. Viva Marguerite.
**18.10** Le Rebelle. Série. Une légende vivante.
**19.00** L'Or à l'appel. Jeu.
**19.50** et 20.45 Météo.
**20.00 Journal**, Tiercé.

**20.50**

**INSPECTEUR LA BAVURE ■**
Film de Claude Zidi, avec Coluche, G. Depardieu (1980, 105 min). 167783
*Le fils d'un inspecteur de police tué par Pierrot le fou entre à la P.J. Naïf et maladroit, il devient l'ami de l'« ennemi public nº 1 ».*

[illegible]

**LE MONDE DE LÉA**
Magazine présenté par Paul Amar (110 min). 3030367
Le stress en entreprise ; Les petits porteurs en France ; Les modifications corporelles.
**0.25** et 1.05, 2.10, 3.10, 4.10, 4.50 **TF 1 nuit.**
**0.40** Reportages. Documentaire. Gaïd et l'île d'Arz d'Henri Chambon (rediff., 25 min). 6018503

1.15 *L'Equipe Cousteau en Amazonie.* [4/6] Ombres fuyantes : Indiens de l'Amazonie (rediff.). 2.20 et 4.20, 5.10 Histoires naturelles. (rediff.). 3.20 Cités à la dérive. Série [2/8]. 5.00 Musique. Concert (10 min).

## France 2

**12.55** et 13.40 Météo.
**13.00 Journal.**
**13.30** Secret de chef.
**13.50** Derrick. Série. Actes d'amour.
**14.55** Le Renard. Série. Poste de confiance.
**16.00** et 5.10 La Chance aux chansons. [23].
**16.55** Des chiffres et des lettres. Jeu.
**17.25** Sauvés par le gong. Série. Quelle soirée !
**17.55** Hartley, cœurs à vif. Série.
**18.45** Qui est qui ? Jeu.
**19.15** Bonne nuit les petits. Nounours fait le clown.
**19.25** et 1.40 Studio Gabriel. *Invitée : Line Renaud.*
**20.00 Journal**, A cheval !, Météo.

[illegible]

**LE TATOUÉ**
Film de Denys de La Patellière, avec Louis de Funès, Jean Gabin (1966, 95 min). 161589
*Un marchand de tableaux combinard cherche à obtenir un tatouage jadis exécuté par Modigliani sur le dos d'un légionnaire irascible...*

**22.25**

**TARATATA**
Divertissement. Michel Fugain (65 min). 9174831
**23.30 Journal**, Bourse, Météo.
**23.50** Le Cercle de minuit. Le Goncourt des lycéens. *Invités : Jean-Marc Aubert,* Anémone Beres, Laurence Cossé, Marie Darrieussecq, Eric Holder, Nancy Huston, Janine Matillon, Robert Solé... (85 min). 6102270

1.15 Histoires courtes. Court métrage. *Tonino Benaquista n'est pas si noir.* 2.10 Eurocops. Série. 3.20 24 heures d'info. 3.30 Météo. 3.35 La compète. 4.00 Chip et Charly. 4.25 Parapluie de Dienne. Documentaire (45 min).

## France 3

**12.35 Journal.**
**13.30** Keno. Jeu.
**13.35** Parole d'Expert !
**14.30** Le Quart d'heure de Faut pas rêver.
**14.48** Magazine du Sénat.
**14.58** Questions au gouvernement.
**16.10** Secrets de famille.
**16.40** Les Minikeums.
**17.45** Je passe à la télé.
**18.20** Questions pour un champion. Jeu.
**18.50** Un livre, un jour. *Dictionnaire des intellectuels français*, sous la direction de Jacques Julliard et Michel Winock
**18.55 Le 19-20 *de l'information,*** 19.10, Journal régional.
**20.05** Fa si la chanter. Jeu.
**20.35** Tout le sport.

**20.50**

**LES PRINCESSES DU CIRQUE 2**
(90 min). 368560
*La trapéziste française Aurélia a été récompensée, au terme de cette deuxième édition, par le titre de "Princesse du cirque de l'année 1996".*
**22.20 Journal**, Météo.

**22.50**

**COULEUR PAYS**
Programme des treize télévisions régionales en décrochage (90 min). 352909
*Au sommaire de* Cinéma Etoiles, *des entretiens avec Denis Quaid* (Cœur de Dragon), *Jim Carrey* (Disjoncté), *Mathieu Mc Conaughty* (Le Droit de tuer), *Flora Gomez* (Po di Sangui), *John Carpenter* (Los Angeles 2013).

0.20 Saga-Cités. (rediff.) Magazine. Quartier d'Europe Porto Marghera 0.50 Sidamag. (rediff.). 1.05 Capitaine Furillo. Série. 1.55 Musique graffiti. Magazine. Elégie opus 24, de Gabriel Fauré. Le cygne, de Camille Saint Saëns (20 min).

## La Cinquième

**12.30** Défi. Une femme en or. **12.55** Attention santé. **13.00** Chercheurs d'aventures. **13.30** Demain les jeunes. 1er emploi... psychologue. **14.00** L'Angleterre (rediff.). **15.00** Qui vive. La drogue à l'école. **15.55** La Cinquième : c'est à vous (rediff.). **16.00** Vaisseau Terre. Abondance ou famine ? [9/10] **16.30** *La Magie du climat.* Les tornades. **17.00** Jeunesse. Cellulo ; 17.25 Alf. **18.00** Histoire personnelle de la littérature. Corneille. **18.15** L'Œuf de Colomb. Le microscope. **18.30** Le Monde des animaux.

## Arte

**19.00** Lucky Luke. Dessin animé. [42/52] Le cavalier blanc (30 min). 6589
**19.30** 7 1/2. Littérature à tous prix. Invitée : Sigrid Löffler (30 min). 8560
**20.00** Archimède. Récifs artificiels ; désertification : le désert aux portes de l'Europe (30 min). 5473
**20.30** 8 1/2 Journal.

**20.45**

**LA VIE EN FACE : PRIVATE EYE. LE MONDE VU PAR DES VIDÉASTES AMATEURS.**
Documentaire d'Ilka Franzmann (55 min). 2948015
*En dix ans, des millions de camescopes ont été vendus aux particuliers qui ont découvert avec ivresse la caméra. Ils filment mariages, vacances, accidents, catastrophes...*

**21.40**

**▶ SOIRÉE THÉMATIQUE : KISS THE FUTURE. HEAVY METAL, BIENVENUE EN ENFER**
proposée par Christoph Jörg.
**21.45** Cœurs de métal. Documentaire de Henning Lohner (100 min). 1435611
**23.25** Camille au pays du métal. Documentaire de Camille Grandval (25 min). 9158589
**23.50** La Fin d'un rêve. Documentaire de David Van Taylor (60 min). 2241034
*0.50 Heavy metal clip.*
**1.10** ▶ Music Planet : Blue Note, A History of Modern Jazz. Documentaire de Julian Benedikt [1/2] (rediff., 55 min). 8814329

2.05 Entre l'enfer et le paradis. Documentaire (rediff., 50 min).

## M 6

**12.25** Les Routes du paradis. Série. Les enfants des enfants.
**13.25** La Croix de feu. Téléfilm de Paul Wendkos (110 min). 1767034
**15.15** Drôles de dames. Série. Harrigan.
**16.45** Télé casting. Magazine.
**17.05** Faites comme chez vous. *Invité : Khaled.*
**18.00** Les Anges du bonheur. Série.
**18.55** Highlander. Série. L'immortel Cimoli.
**19.54** Six minutes d'information.
**20.00** Une nounou d'enfer.
**20.35** E = M 6 junior. Les plantes.

**20.55**

**DOCTEUR QUINN**
Série (105 min). 8670183
**Pacte avec le diable.** *Le révérend Thomas cherche de l'argent pour rénover l'église.* **Œil pour œil.** *Après le meurtre de M. Logan, se pose la question de la peine capitale.*

**22.40**

**AU NOM DES FEMMES**
Téléfilm de Paul Schneider. (105 min). 6063164
*Deux femmes-flics démissionnent de la police après avoir subi brimades et vexations de la part de leurs collègues. Elles intentent un procès aux autorités de la ville pour discrimination sexuelle.*
**0.25** Capital. Magazine. La télé : une bataille de géants (rediff.).

2.10 Best of 100 % français. 3.10 Faites comme chez vous. Magazine. Invité : Khaled (rediff.). 3.55 Turbo. Magazine (rediff.). 4.25 Hot forme. Magazine (rediff.). 4.50 La Saga de la chanson française : Charles Trenet (55 min).

## Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
**12.30** La Grande Famille. Magazine.
**13.35** Les Enfants du Soleil. Film de Bernard Dartigues (1995, 210 min). 88090744
**17.05** Rions un peu... en attendant Le Vrai Journal. Magazine. Les meilleurs moments des séquences d'humour de NPA.
**17.55** Flash Gordon. Une expérience diabolique.
▶ En clair jusqu'à 20.30
**18.35** Nulle part ailleurs. Magazine. Travailler autrement. Invités : Manic Street Preachers.

**20.15**

**FOOTBALL**
En direct. Nantes-Nancy. 17e journée de D1 ; 20.30 Coup d'envoi ; 21.15, le Journal du foot (135 min). 3048580
**22.30** Flash d'information.
**22.35** Travailler autrement. L'Homme qui voulait réduire le temps de travail. Documentaire.

**22.40**

**ONLY YOU**
Film de Norman Jewison, avec Marisa Tomei, Robert Downey Jr (1993, v.o., 104 min). 4748086
**0.25** Un bruit qui rend fou ■ Film d'A. Robbe-Grillet, Dimitri de Clercq (1995, 100 min). 7144884
*Sur une île grecque, une prostituée qui chante l'opéra dirige un bordel de luxe où se retrouvent de mystérieux Chinois.*
**2.05** La Vie secrète de Jackie Kennedy-Onassis. Documentaire (rediff., 50 min). 5801400
**2.55** Surprises (5 min).

## Radio

### France-Culture

**20.00** Le Rythme et la Raison. Yann Queffélec [3/5]. Le concerto nº 2 de Brahms.
**20.30** Archipel science. La vie sur Mars.
**22.40** Les Nuits magnétiques. Etre d'ailleurs, enfants de la [illegible]

0.05 Du jour au lendemain. Lise Andries (Robinson). 0.48 Programme musical. Les Etoiles du music-hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Musique de notre temps : Ahmed Essyad ; 2.32 Un livre, des voix : Gérard Fuvest ; 2.55 Les maîtres du mystère : Le tueur nº 2 ; 3.52 Miroir du comédien : Dominique Blanc ; 4.52 A voix nue : Albert Cohen, l'iconoclaste ; 6.10 Le gai savoir : Farid Chenoune.

### France-Musique

**20.00** Concert. Les nuits romantiques du lac du Bourget. Donné le 19 octobre au Palais des Congrès à Aix-les-Bains, par l'Orchestre du Conservatoire national supérieur de musique de Lyon, dir. Gilbert Amy. Œuvres de Schumann, Chausson, Amy, Ravel.
**22.30** Musique pluriel. Chants des troubadours (extraits) de Oldrich Frantisek Korte, dir. Jaroslav Krcek ; concerto pour piano et orchestre (2e et 4e mouvements) de John Corigliano, dir. Carl Saint-Clair ; Traits suspendus pour flûte contrebasse amplifiée de Paul Méfano.
**23.07** Atout chœur. Chœur Monteverdi, dir. John Eliot Gardiner.

0.00 Des notes sur la guitare. Œuvres de Scarlatti, Brouwer, de Sanlucar, de Lucia. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

### Radio-Classique

**20.40** Les Soirées de Radio-Classique. Georges Enesco. Rhapsodie roumaine, d'Enesco, par l'Orchestre de la RCA Victor ; Sonate pour violon nº 3 op. 25 dans le style populaire roumain, d'Enesco ; Masques et bergamasques, de Fauré par l'Orchestre de la Suisse Romande ; Chansons, de Clément Marot d'Enesco ; La Walkyrie : Adieux de Wotan et incantation du feu, de Wagner, par l'Orchestre Symphonique Orchestra of Washington ; Concerto pour deux violons BWV 1043, de Bach ; Sonate pour piano op. 24 nº 3, extrait, d'Enesco ; Sonate pour violon seul op. 27 nº 3, d'Ysaÿe.

22.30 Les Soirées... (Suite). Œuvres d'Enesco, Ravel, Brahms. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

# Les soirées sur le câble et le satellite

### TV 5

**20.00** Envoyé spécial. Les stars du karaoké ; Air France-Air Inter : la bataille du ciel ; La vie après la vie (France 2 du 7/11/96).
**21.30** Perfecto.
**21.55** Météo des cinq continents.
**22.00 Journal** (France 2).
**22.35** Bouillon de culture. La Russie du gel à la débâcle (France 2 du 8/11/96).
**23.50** Viva. Les voltigeurs du rêve.
**0.30 Soir 3** (France 3).
**22.15** C'était hier. *[5/13] Le réveil du dragon.*
**23.15** Lumière de l'invisible ou un siècle de culture X.
**0.10** L'archipel d'Ogasawara, paradis retrouvé des baleines.
**1.05** Nord du Tchad (55 min).

### Planète

**20.35** Mon pays m'a quitté.
**21.25** *Pionnières de l'espace.*

### Paris Première

**19.55** Point Bourse.
***20.00** et 0.00* 20 h Paris Première.
**21.00** Jean-Edern's Club.
**21.55** et 1.55 Le J.T.S.
**22.25** Jambon, jambon ■ Film de Juan José Bigas Luna (1992, v.o., 95 min). 62814725

### France Supervision

**20.30** Bix, une interprétation de la légende ■ ■ ■ Film de Pupi Avati (1990, 100 min). 76087725
**22.10** Grand Large.
**23.00** A la recherche de la 7e merveille du monde. Phare d'Alexandrie.
**23.55** Sharon Shannon. Concert enregistré au Festival Interceltique de Lorient (80 min). 61083641

### Ciné Cinéfil

**20.30** Toto ■ Film de Jacques Tourneur (1933, N., 70 min). 56691102
**21.40** The Curse of the Fly ■ Film de Don Sharp (1965, N., v.o., 85 min). 83800928
**23.05** L'Impossible Isabelle ■ Film de Dino Risi (1957, N., 95 min). 46154096

### Ciné Cinémas

**20.30** Le Mouton enragé ■ ■ Film de Michel Deville (1973, 110 min). 2260102
**22.15** Short Cuts : Les Américains ■ ■ Film de Robert Altman (1992, v.o., 180 min). 44080251

### Série Club

**20.45** Les Champions. La recherche.
**21.40** et 0.40 Miss. Miss et le maître chanteur.
**22.30** Sherlock Holmes. La menace d'Amenotep.
**23.00** et 1.30 L'Homme du Picardie.
**23.50** Quincy. L'émeute.

### Canal Jimmy

**21.00** Friends. Celui qui a été très maladroit.
**21.25** Le Fugitif. A la recherche d'un fantôme.
**22.15** Chronique de la route.
**22.20** B.B. King Blues Summit (55 min). 38928193
**23.15** V.R.5. Les visages d'Alex.
**0.00** Earth 2. Sacrifice et rédemption.
**0.45** Mister Gun. Garde rapprochée.
**1.10** Motor Trend (20 min).

### Eurosport

**20.00** Courses de camions. Rétrospective de la saison.
**21.00** Boxe. En direct. Combat international poids-moyens (120 min). 914831
**23.00** Automobile. Les 24 Heures du Mans.
**0.00** Motocyclisme. L'histoire du Tourist Trophy de l'île de Man (60 min).

## Les films sur les chaînes européennes

### RTL 9

20.30 L'Aventure extraordinaire d'un papa peu ordinaire. Film de Philippe Clair (1989, 110 min), avec Aldo Maccione. *Comédie.*
22.20 Souvenirs, souvenirs. Film d'Ariel Zeitoun (1984, 130 min), avec Pierre-Loup Rajot. *Comédie dramatique.*

### TMC

20.35 Les Tortues Ninja 2. Film de Michael Pressman (1990, 90 min), avec Page Turco.

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

هكذا من الأصل

# Nicolas Hulot se prépare à poser ses valises

## TF 1 pourrait arrêter « Opération Okavango ». L'animateur ne l'entend pas de cette oreille. Mercredi, embarquement pour le Zimbabwe sur les traces du docteur Livingstone

**C'EST SANS DOUTE** la fin des voyages pour Nicolas Hulot. Son magazine « Opération Okavango », qui veut dresser l'inventaire des beautés du monde, devrait s'arrêter l'année prochaine. La direction de TF 1 a en effet demandé à l'animateur de réviser sérieusement à la baisse le budget de ses émissions pour « *raisons financières* ».

« *En juillet, Patrick Le Lay* [PDG de TF 1] *m'a fait savoir que l'émission coûtait trop cher. De 9,5 millions de francs par numéro, il m'a demandé de passer rapidement à 6 millions* », explique Nicolas Hulot, qui ajoute : « *Une proposition inacceptable pour ce type de projet très ambitieux. Chaque émission a un coût réel. Il nous faut non seulement du matériel ultra sophistiqué, mais aussi une centaine de collaborateurs et énormément de temps. Depuis le lancement de l'émission, en février 1996, TF 1 l'avait accepté. Aujourd'hui, sans en comprendre les raisons fondamentales, les temps ont semble-t-il changé. Si je n'arrive pas à trouver un terrain d'entente avec la chaîne, je m'arrêterai. Je ne tiens pas à refaire "Ushuaïa"* : »

Avec une audience moyenne de huit millions de téléspectateurs pour chaque émission, « Opération Okavango » avait pourtant trouvé son public. Loin des « Perdu de vue », « Tout est possible » et autres « Grosses Têtes », le magazine de Nicolas Hulot a quelque peu redoré le blason de TF 1 qui n'a pas hésité à le programmer en première partie de soirée.

« *C'est sans doute une des plus grandes audaces de la première chaîne depuis de nombreuses années. J'avais l'impression d'avoir ouvert une brèche. Avec "Opération Okavango", la Une a montré qu'elle était capable de faire une télévision différente* », insiste Nicolas Hulot, qui indique n'avoir « en boîte » que deux autres émissions, l'une consacrée à la Namibie (programmée en décembre) et l'autre sur Madagascar et l'Afrique du Sud (prévue pour mars). Ensuite, il lui faudra poser ses valises, ranger ses avions, ses ULM, ses canoës et ses parachutes dans les hangars.

En attendant, mercredi soir, avec *Le pays où l'animal est roi*, Nicolas Hulot et son équipe invitent les téléspectateurs à parcourir le Zimbabwe et à remonter le fleuve Zambèze sur les traces du docteur Livingstone, le missionnaire-explorateur qui, en 1851, a définitivement ouvert la voie de l'Afrique profonde aux Européens. Un formidable voyage sur ce grand fleuve d'Afrique qui court vers l'océan Indien et une occasion unique de contempler l'Eden animalier de ce pays.

Le périple, qui commence dans le très chic et très victorien wagon-bibliothèque d'un train de légende inauguré en 1895 par Cecil John Rhodes, le fondateur de la Rhodésie, amène Nicolas Hulot et Larry Norton, l'un des plus célèbres peintres naturalistes du Zimbabwe, vers la gare de Victoria Falls, ces chutes impressionnantes baptisées ainsi par le docteur Livingstone en l'honneur de sa reine. « *Les anges doivent suspendre leur vol pour les admirer* », dira-t-il à l'époque en revenant à Londres. Forts de ce conseil, c'est donc en parachute que Nicolas Hulot et ses guides les survolent.

Images impressionnantes de tonnes d'eau qui tombent à la verticale et grondent au milieu de cette énorme cataracte zébrée d'arcs en ciel. L'aventure se poursuit jusqu'à l'embouchure du Zambèze, sur la côte du Mozambique. Entre-temps, Nicolas Hulot et ses équipiers descendront en rappel au pied des chutes, se feront malmener en raft et glisseront en canoë près des rives de l'immense lac Kariba peuplé de milliers de crocodiles et d'hippopotames.

Au milieu de ce tourbillon d'exploits sportifs remarquablement filmés, quelques rencontres passionnantes avec le guide Ray Stocker et le député Alan Elliott expliquant la région du Matobos, ses collines sacrées, ses grottes et ses rhinocéros noirs. Et, pour souffler, une dernière escale sur l'île de Bazaruto, petit paradis perdu au large du Mozambique. Bref, une Afrique comme on la rêve, et dont TF 1 aurait bien tort de nous priver...

*Daniel Psenny*

★ « Opération Okavango », TF 1, mercredi 13 novembre à 20 h 50.




# Deux femmes

*par Agathe Logeart*

**HILLARY CLINTON** a un livre à vendre. En France, l'un des meilleurs endroits pour vendre un livre ou une idée, un film ou des savonnettes, c'est sûrement le journal de vingt heures de TF 1. Aussi n'était-il guère surprenant d'apprendre que Mme Clinton serait l'invitée du journal de Patrick Poivre d'Arvor. Tout juste se dit-on que le choix de ce soir du 11 novembre, retour de trois jours de pont, était peu judicieux : un lot non négligeable de téléspectateurs était peut-être en effet encore en train de bouchonner quelque part sur le chemin de leurs pénates, risquant de manquer ce grand moment de télévision. Mais, toute première dame-*bis* des Etats-Unis qu'on soit, on est parfois à la merci des aléas du calendrier, il faut faire avec. C'est donc ce qu'elle fit.

Précédée d'un rapide portrait en images réalisé par le correspondant permanent de la chaîne aux Etats-Unis, Ulysse Gosset, qui n'insista pas outre mesure sur les aspects controversés de la dame, elle nous apparut dans la simplicité d'un bureau décoré d'un bouquet de fleurs, de gros livres reliés et d'une photo du couple présidentiel entourant sa charmante progéniture, la jeune Chelsea. Tout de beige vêtue, ses mèches blondes artistiquement dégradées balayant l'ovale de son visage, Hillary Clinton était donc venue nous vendre sa soupe. L'objet s'appelle Il faut tout un village pour élever un enfant. L'ouvrage, dont le titre trouve sa source, nous dit-on, dans un proverbe africain, est, semble-t-il, consacré à l'éducation des enfants, aux valeurs qu'il convient de leur transmettre, aux dangers qui les guettent si nous n'y prenons garde. Un proverbe africain, le souci bien compris de la destinée des enfants dans un monde hostile, les réticences des Etats-Unis – et, partant, du mari de la dame – à lever un petit doigt pour favoriser une opération internationale dans ce coin d'Afrique à cheval entre le Zaïre et le Rwanda, où un million de réfugiés seraient en train de mourir : l'occasion semblait propice à ce qu'une question sur le sujet soit posée. On attendit. Mais rien de tel ne vint. On parla de Tchernobyl, de l'enfant que les Clinton envisageaient naguère d'adopter. Il ne fallait pas, sûrement, que soit abordé un sujet qui puisse fâcher. Ce qu'on apprit, en revanche, c'est qu'Ulysse Gosset sort *lui* aussi un livre, consacré à un portrait d'Hillary Clinton. PPDA n'oublia pas de le mentionner, et c'était bien gentil pour son camarade.

Au même moment, sur France 2, une autre femme était l'invitée du journal de vingt heures. C'était Emma Bonino, commissaire européen à l'aide humanitaire, qui était en direct depuis Kigali. En voilà une qui ne mâche pas ses mots : « *Dépêchez-vous... Convoquez-vous... Scandale international... Il faut foncer...* » Ses tonnes d'aide humanitaire lui restent sur les bras pendant que des hommes, des femmes, des enfants agonisent loin de l'œil du monde. La sérénité satisfaite d'Hillary, la colère impuissante d'Emma : deux visages de femmes pour dire la folie du monde.

**MERCREDI 13 NOVEMBRE**

## TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Elisa, top model. Série. *Rebecca, le retour.*
15.35 Super Club Dorothée. Les années fac ; Conan l'aventurier ; Power Rangers ; Salut les Musclés ; Le hit 99 ; Le grand jeu des super chansons de Dorothée 97.
17.10 Street Sharks, les requins de la ville. Dessin animé.
17.35 Karine et Ari. Série.
18.10 Le Rebelle. Série. Le prédicateur.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.

**20.50**

**USHUAÏA PRÉSENTE OPÉRATION OKAVANGO**
Magazine présenté par Nicolas Hulot.
Le pays où l'animal est roi (90 min). 152965
● Lire ci-dessus.

**22.20**

**LE DROIT DE SAVOIR**
Magazine présenté par Charles Villeneuve.
Hôpital de Marseille : les coulisses de l'espoir (90 min). 1033955
23.50 Formule foot.
0.25 Ushuaïa, le magazine de l'extrême. Magazine présenté par Nicolas Hulot (60 min). 4270820

1.25 et 2.05, 3.05, 4.05, 4.45 TF 1 nuit. 1.35 Cas de divorce. Série. Braun contre Braun. 2.15 L'odyssée sous-marine du commandant Cousteau en Amazonie. [5/6] Rivières d'or (rediff.). 3.15 Cités à la dérive. Série. [3/8] (rediff.). 4.15 et 5.10 Histoires naturelles. 4.55 Musique. Concert (15 min).

## France 2

12.15 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
13.00 Journal.
13.30 Secret de chef.
13.50 Derrick. Série. Le mystère.
14.55 Le Renard. Série.
16.00 et 4.50 La Chance aux chansons. [3/3].
17.00 Des chiffres et des lettres.
17.30 Sauvés par le gong. Série. La carte verte.
17.55 Hartley, coeurs à vif.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne Nuit les petits. Deux enfants très propres.
19.20 et 1.45 Studio Gabriel. Invités : Jean-Claude Drouot, Danièle Lebrun.
19.55 et 20.50 Tirage du Loto.
20.00 Journal, A cheval, Météo.

**20.55**

**LE PROPRE DE L'HOMME**
Téléfilm de Marc Rivière, avec Emmanuelle Laborit, Jean Dalric (100 min). 8036226
*Un couple de chercheurs tente de communiquer avec des chimpanzés. D'après Robert Merle.*

**22.35**

**ÇA SE DISCUTE**
Magazine. Les journalistes politiques font-ils la politique ?
Invités : A. Lamassoure, P. Guilbert, Plantu, D. Robert, J.-F. Kahn, M. Bodiguel, F. Hollande, F. Alexandre, C. Proust, J.-L. Bennahmias (100 min). 3921685
0.15 Journal, Bourse, Météo.
0.35 Le Cercle de minuit. Actualité du cinéma. Invités : Olivier Assayas, Charles Najman, Camille Taboulay, Flora Gomez, Abel Ferrara, Agnès Varda (70 min). 4623139

2.15 Emissions religieuses. 3.15 24 heures d'info. 3.25 Météo. 3.30 Seule. Court métrage. 3.55 Outremers. Magazine (rediff., 55 min).

## France 3

12.35 Journal.
13.30 Keno. Jeu.
13.35 Mike Hammer. Série.
14.30 Y'a pire ailleurs. Magazine.
14.58 Questions au gouvernement.
16.10 Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier. (rediff.). Magazine. Les avions de chasse
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Coups de sang*, d'Olivier Merlin.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.10, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport. Magazine.
20.45 Consomag.

**20.50**

**LA MARCHE DU SIÈCLE**
Magazine présenté par Jean-Marie Cavada. Meurtriers : la haine ou le pardon ? Invités : Bernard Figard, Geneviève Jurgensen, Maïti Girtanner (110 min). 303587
22.40 Journal, Météo.

**23.15**

**UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS**
Documentaire de Christian de Montrichard et Michel Vuillermet. André Malraux (1901-1976) (50 min). 4287145
0.05 Les Cavales de la nuit. Documentaire. De Gaulle-Malraux, portraits croisés (55 min). 6922004
1.00 Libre court. Court métrage de Christophe Mené, Nuit d'hiver (15 min). 1077795

1.15 Capitaine Furillo. Série. Vidéo poker. 2.05 Musique graffiti. Divers. Mzia Simonishvili, piano. Carnaval opus 9, de Robert Schumann (30 min).

## La Cinquième

13.00 Antarctica. L'albatros. 13.30 Demain le monde. L'eau. 14.00 L'Esprit du sport. Invité : Albert de Monaco (rediff.). 15.00 Mozu, le singe des neiges.
16.00 Deux ans de vacances. Feuilleton [6/6]. *Après s'être emparés d'un navire, les deux malfaiteurs reprennent la piste des jeunes collégiens pour en faire de nouveau leurs prisonniers. Mais la venue d'un naufragé risque de compliquer leur plan...*
17.00 Jeunesse. Cellulo ; 17.25 Alf. 17.55 Le Temps des livres. 18.30 Le Monde des animaux.

## Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. [43/52] Sur la piste des Dalton (30 min). 7752
19.30 7 1/2 (30 min). 8023
20.00 Un travail de fourmi. Documentaire de Diane Gilmour (30 min). 3936
20.30 8 1/2 Journal.

**20.45**

**LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : LES COMPLICES D'HITLER**
Documentaire [6/6]. Dönitz, le successeur, de Guido Knopp (55 min). 2915787
*L'amiral Dönitz, le successeur d'Hitler pendant vingt-trois jours, fut condamné à dix ans de prison à Nuremberg. Il meurt en 1980. Pour la première fois, sa fille et son petit-fils témoignent devant une caméra.*

**21.40**

**MUSICA : HOROWITZ**
Documentaire de Peter Gelb (55 min). 7081329
*Rétrospective.*
22.35 Musicarchive : Ralph Kirkpatrick. Documentaire de Philippe Truffault. (45 min). 2090787
23.20 ▶ Remous ■ ■ Film de Edmond T. Gréville, avec Jeanne Boitel (1934, N., 80 min). 4301058 *Un film d'amour, qui fut jugé « scabreux » pour l'époque. Présenté dans le cadre de la « carte blanche à Bertrand Tavernier ».*
0.40 Huis clos ■ Film de Jacqueline Audry (1954, N., rediff., 90 min). 3466578
2.10 Court-circuit. Anorak Gang, court métrage de S. Clarke (1994, rediff., 30 min.).

## M 6

12.15 Les Routes du paradis. Série. Les amis.
13.15 M 6 kid. The Mask ; Creepy Crawlers ; Les rock amis ; Robin des Bois junior ; Draculito ; Gadget Boy ; Highlander.
16.35 Hit dance. Magazine.
17.05 Faites comme chez vous. Invité : G Squad.
18.00 Les Anges du bonheur. Série. L'amour d'une maman.
18.55 Highlander. Série. Amnésie.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer. Série.
20.35 Ecolo 6. Magazine. Piles : n'en jetez plus !

**20.50**

**FLASHBACK : SPÉCIAL AMOUR**
Divertissement présenté par Laurent Boyer. Invités : Sophie Favier, Smaïn, Mouss Diouf, Princess Erika, Lova Moor, Dave, Séverine Ferrer, Jango Edwards, Yves Lecoq, Jimmy Cliff, Léopold Nord et vous (135 min). 90177418

**23.05**

**PÉCHÉS DE JEUNESSE**
Téléfilm de Peter Hunt (105 min). 5863481
*Plusieurs ex-prostituées d'un réseau de charme de luxe fermé depuis vingt ans sont assassinées. L'ancienne tenancière, reconvertie en femme d'affaires, mène l'enquête.*
0.50 Secrets de femmes.

1.20 Best of pop-rock. 2.25 Faites comme chez vous. Magazine. Invité : G Squad (rediff.). 3.10 Turbo. Magazine (rediff.). 3.35 La Falaise du diable. Documentaire 4.15 E = M 6. Magazine (rediff.). 4.40 Fréquenstar. Magazine. Invité : Jean-Louis Aubert (rediff.). 5.25 Backstage : Patricia Kaas. (25 min).

## Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 Décode pas Bunny.
14.25 La Conquête de l'Ouest. Documentaire.
15.20 Les Trente Ans de *Rock & Folk* (rediff.).
16.10 Les Superstars du catch.
16.55 Football américain. Championnat de la NFL.
17.55 Flash Gordon. Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.35 Nulle part ailleurs. Invité musical : le groupe Rage Against the Machine.
20.30 Travailler autrement. 100 ans de turbin.

**21.00**

**DON JUAN, DE MARCO ■**
Film de Jeremy Leven, avec Johnny Depp, Marlon Brando (1994, 95 min). 1344597
22.35 Flash d'information.
22.40 Jour de foot.
23.25 Travailler autrement. Un emploi peut en cacher un autre. Documentaire.

**23.30**

**FREDDY SORT DE LA NUIT ■**
Film de Wes Craven, avec Heather Langenkamp, Miko Hugues (1994, v.o., 109 min). 5339481
*Procédé du « film à faire » dans le film. Exercice de style assez curieux, même si la réflexion sur le fonctionnement de la peur au cinéma ne va pas loin.*
1.20 Le Journal du hard.
1.25 Un siècle de plaisir. Documentaire d'Henri Gigoux. Voyage à travers l'histoire du hard (rediff., 120 min). 6270004

## Radio

### France-Culture

20.30 Tire ta langue. Les péchés de la langue : le blasphème.
21.32 Correspondances.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Histoire de la photographie au Canada [2]. L'invention 1839.
22.40 Les Nuits magnétiques. Etre d'ailleurs, enfants de la décolonisation.

0.05 Du jour au lendemain. Paul Haim (Tel un fil de pourpre). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Une vie, une œuvre : Pio Baroja ; 2.31 Le témoin du temps qui change : Françoise Collin et le souci des différences ; 3.57 For intérieur. Avec Dominique Rolin ; 4.59 Comédie-Française : Le Maçon poète. De Jacques Fayet ; 5.21 La Comédie-Française. Le Philosophe sans le savoir. De Michel-Jean Sedaine ; 6.43 Entretiens. Pierre Mac Orlan.

### France-Musique

20.00 Récital. 27e Semaine internationale de guitare de Paris. Donné le 18 octobre, à la salle Olivier-Messiaen à Radio-France. John Williams (guitariste australien). Œuvres de Scarlatti, Vivaldi, Dogson, Yokoh, Théodorakis, Brouwer.
22.30 Musique pluriel. Aux confins, sept lisières de Hertz, Four systems de Brown, Jeux de société pour quintette à vents et piano (Interlude) de Bouliane.
23.07 Musicales comédies. The Band Wagon.

0.00 Jazz vivant. Festival de Jazz de Vienne, avec le trio d' Alain Jean-Marie, piano, Teddy Edwards, saxophone. Festival de jazz de Marciac, avec le quintette de Pierre Boussaguet, contrebasse, Nicolas Payton, Steve Wilson, Anthony Wonsey, Adonis Rose. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

### Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Stabat Mater op. 58, de Dvorak, par le Chœur philharmonique de Prague, l'Orchestre philharmonique tchèque. Et les Petits Chanteurs de Prague. Livia Aghova (soprano), Marga Schiml (alto).

22.20 Les Soirées... (Suite). Peter Schmoll, opéra comique en 2 actes, de von Weber, par l'Orchestre philharmonique de Hagen, dir. Gerhard Markson, Rupert Busching (Peter Schmoll), Johannes Schmidt (Martin Schmoll). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

# Les soirées sur le câble et le satellite

### TV 5

20.00 Faut pas rêver. Invité : Zabou (France 3 du 8/11/96).
21.30 Au nom de la loi.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Bons baisers d'Amérique.
23.30 Savoir plus. Les accidents de la route (France 2 du 24/06/95).
0.30 Soir 3 (France 3).

### Planète

20.35 Fascisme. [2/2] La pureté.
21.25 Paris-Stockholm : voyage pour la science.
22.00 Mon pays m'a quitté.
22.50 Pionnières de l'espace.
23.45 C'était hier. [5/13] Le réveil du dragon.

### Paris Première

19.55 Point Bourse.
20.00 et 23.25 20 h Paris Première. Invité : Denis Tillinac.
21.00 Paris modes. Biennale de Florence.
21.55 et 1.55 Le J.T.S. Rencontre avec Neneh Cherry et entretien avec Maruska Detmers et Jacques Deschamps pour *Méfie-toi de l'eau qui dort*.
22.25 James Brown à Berlin. Concert enregistré à Berlin-Est en 1988 (60 min). 5862313

### France Supervision

20.30 Un portrait au nom de Ramsès II. Documentaire 46838503
20.55 Voyage à Saqqarah, un portrait de Jean-Philippe Lauer. Documentaire.
21.50 La Nuit du folk d'Irlande.
23.00 Du côté de chez nous.
23.55 Scandal Point. Ballet. Chorégraphie de François Raffinot. Avec Sarah Crépin, Bernard Estrabaut, Emmanuelle Pacquet, Rodolphe Fouillot.

### Ciné Cinéfil

20.30 L'amour n'est pas un jeu (In This Our Life) ■ ■ Film de John Huston (1942, N., v.o., 95 min). 5729059
22.05 Les Feux de la rampe (Limelight) ■ ■ ■ Film de Charles Chaplin (1952, N., v.o., 140 min). 73714752

### Ciné Cinémas

20.30 Romeo is Bleeding ■ Film de Peter Medak (1993, 105 min). 5725232
22.15 Guy de Maupassant ■ Film de Michel Drach (1981, 130 min). 37004145

### Série Club

20.45 Flash. Le chant des sirènes.
21.40 et 0.45 Miss. Miss fait une cure.
22.30 Sherlock Holmes. Meurtre au rodéo.
23.00 Les champions. La recherche.
23.50 Quincy. Vainqueur par K.O.

### Canal Jimmy

20.30 V.R.5. Les visages d'Alex.
21.15 Vélo n° 5.
21.40 Mister Gun. Garde rapprochée.
22.10 Chronique de mon canapé.
22.15 Seinfeld. Le code secret.
22.40 Friends. Celui qui a été très maladroit.
23.05 Fawlty Towers.
23.35 The New Statesman. Le bunker de Haltemprice.
0.00 Top Bab.

### Eurosport

20.00 Voitures de tourisme.
21.00 Tennis. En direct. Championnat du monde (ATP) en double à Hartford (EU, 120 min). 793394
23.00 Football. Matches qualificatifs pour la Coupe du monde 98 (60 min).

# Les films sur les chaînes européennes

### RTBF 1

21.10 Backtrack. Film de Dennis Hopper (1989, 100 min), avec Dennis Hopper. *Thriller.*

### RTL 9

22.10 Robocop 2. Film d'Irvin Kershner (1990, 120 min), avec Peter Weller. *Science-fiction.*
0.35 Souvenirs, souvenirs. Film d'Ariel Zeitoun (1984, 120 min), avec Pierre-Loup Rajot. *Comédie dramatique.*

### TMC

22.50 Ces messieurs de la famille. Film de Raoul André (1968, 95 min), avec Francis Blanche. *Comédie.*

### TSR

21.00 Vivre et laisser mourir. Film de Guy Hamilton (1973, 130 min), avec Roger Moore. *Aventures.*

**Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.**
**Signification des symboles :**
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde

MERCREDI 13 NOVEMBRE 1996

# Chasse au yéti

*par Pierre Georges*

**C'EST GRAND**, c'est haut, c'est vaste, l'Himalaya. Et, n'hésitons pas à le dire, c'est loin. On en pleurerait de rire de cette histoire de course au magistrat-yéti organisée par la Chancellerie.

Elle fut racontée, en bref, samedi dans *Le Monde*, mais on ne résiste pas au plaisir de la bisser. Figurez-vous que Laurent Davenas, procureur de la République d'Evry, en charge de quelques affaires douloureuses, dont les extravagants et rémunérateurs travaux d'écriture de Mme Xavière Tiberi pour le compte du conseil général de l'Essonne, était parti en vacances. Les affaires pouvaient attendre. Elles attendaient d'ailleurs.

Donc Laurent Davenas s'en fut au Népal pour quelque himalayenne randonnée, l'esprit en paix et les dossiers au repos. A peine eut-il le sac à dos tourné que son second, le procureur adjoint Hubert Dujardin, décida d'accélérer un peu les procédures en cours. Et notamment, dans le dossier concernant Mme Tiberi, il entreprit d'ouvrir une information judiciaire pour détournement de fonds publics visant nommément l'épouse du maire de Paris et d'en confier la gestion à un magistrat instructeur.

On ne doute pas un instant que l'adjoint fit tout ce qu'il pouvait pour en avertir son chef, là-bas dans les montagnes. *« Davenas, Davenas ! »* cria-t-il probablement. *« Parti, parti ! »* répondit l'écho. D'où il ressort qu'on ne devrait jamais s'aventurer en ces contrées étranges sans son téléphone satellitaire.

Où l'affaire se complique et devient hilarante, à moins qu'accablante, ce fut lorsque la Chancellerie décida de s'en saisir. Ayant appris que le procureur adjoint d'Evry s'apprêtait à *« ouvrir »* alors qu'on ne lui demandait probablement rien, la Place Vendôme décida, pour une bonne administration de la justice et un sain respect des valeurs hiérarchiques, d'utiliser les grands moyens.

Etait-ce à son initiative directe ou par d'autres voies ? Toujours est-il qu'on décida de lancer une cordée de secours. Un hélicoptère fut affrété à Katmandou, à destination du camp de base, dit camp Davenas. Un émissaire, on le suppose, avait charge de joindre le procureur en vacances et de lui demander de prendre contact avec son adjoint afin de mettre fin à son initiative intempestive.

Résumons. L'hélicoptère atterrit où il était prévu. De tous côtés on s'enquit. On imagine très bien le dialogue entre l'émissaire anonyme et l'anonyme sherpa : *« Avez-vous vu Davenas ? »*. – *« « Qui ça ? »*. – *« Mais si, le procureur d'Evry ! »*. – *« D'où ça ? »*. Bref, foin de Davenas. Le procureur était soit en pleine ascension, soit en pleine descente. Mais pas là où l'on aurait espéré qu'il fût.

On peut se dispenser, n'est-ce pas, de commenter les aventures himalayennes et héliportées de la justice française. Simplement on notera, pour rester dans le ton de cette farce politique, que si les ridicules volaient, on en sait qui serait chef d'escadrille. Mais, au-delà, on ne peut que s'inquiéter pour la rentrée, ce mardi, au parquet d'Evry. Laurent Davenas y retrouve son adjoint. Messieurs, s'il vous plaît, de la tenue. Le duel au piolet reste formellement interdit par la loi !

# M. Hashimoto lance le projet de réforme du marché financier japonais

## Le premier ministre veut enrayer le processus d'« évidement » de la place de Tokyo

**TOKYO**
*de notre correspondant*

Le premier ministre Ryutaro Hashimoto a donné, lundi 11 novembre, le coup d'envoi de la réorganisation administrative à laquelle il s'est engagé en demandant au ministère des finances et de la justice de préparer un train de mesures destiné à revigorer le marché financier de Tokyo, pour en faire un rival de ceux de New-York et de Londres.

Ce « big bang » à la japonaise, comparable à celui qui a redonné en 1986 à la City de Londres son rôle de capitale financière, devrait rendre le marché japonais plus transparent et libéraliser les transactions.

Le projet de réforme destinée à une *« renaissance du marché de Tokyo en 2001 »* a trois grands objectifs : interpénétration des principaux secteurs de l'activité financière (banques, sociétés de courtage et compagnies d'assurances) par la création de holdings, interdites jusqu'à présent par la loi antimonopole ; élimination des distinctions entre les trois catégories d'établissements bancaires (crédit à long et court terme et établissements de gestion de patrimoines) ; libéralisation des commissions prises par les intermédiaires boursiers sur les transactions de titres. Un projet de loi de libéralisation des marchés financiers devrait être soumis au Parlement en 1998.

Le premier ministre estime que ce train de mesures s'imposent afin d'enrayer le processus d'« évidement » (*kudoka*) dont est victime le système financier nippon. Celui-ci tend à ressembler à un bambou vide à l'intérieur en raison de la délocalisation des activités financières vers d'autres places plus attirantes pour les investisseurs. La perte de compétitivité du marché japonais, enserré dans des réglementations qui entravent la mise en place de nouveaux produits, entrave la valorisation de l'énorme épargne nippone (1 200 000 milliards de yens, 54 000 milliards de francs). Inquiet des conséquences de l'apparition de la monnaie unique européenne, Tokyo souhaite en outre rehausser le statut du yen qui, selon le premier ministre, ne doit pas rester une devise d'importance locale.

Alors que le quotidien des milieux d'affaires, *Nihon keizai*, fait l'éloge de la fermeté de M. Hashimoto, qui s'est engagé sur des objectifs et a fixé des échéances, l'*Asahi* est plus réservé, soulignant les risques d'ouverture des *« vannes »* de la concurrence pour les petites institutions jusqu'à présent protégées par les réglementations.

Cette réforme du fonctionnement du système financier, derrière laquelle se profile celle annoncée du ministère des finances, est un premier pas sur le chemin d'une réorganisation globale de l'administration centrale. Au cours de sa première conférence de presse à la suite de la formation de son second cabinet, le premier ministre a précisé les cinq réformes auxquelles il entendait s'attacher : système administratif, structures économiques, système financier, budget et protection sociale.

M. Hashimoto a annoncé que le « conseil de promotion de la réforme administrative », qui sera mis en place en novembre et qu'il présidera en personne, devrait élaborer d'ici un an une série de propositions afin que les premières mesures puissent être délibérées et votées au cours de 1998.

La détermination affichée par le premier ministre à entreprendre des réformes, dont il estime qu'elles sont le *« vœu de la nation »*, dissipera-t-il le scepticisme qu'a suscité la formation d'un gouvernement dans lequel figure en bonne place la « vieille garde » du parti libéral-démocrate (PLD), traditionnellement proche de la bureaucratie et favorable au statu quo ? Sceptique, l'*Asahi* souligne le caractère trop abstrait des engagements du premier ministre.

*Philippe Pons*

# La baisse du dollar s'accélère

**LE DOLLAR** s'inscrivait en forte baisse, mardi matin 12 novembre, lors des premières transactions entre banques sur les places européennes. Il s'échangeait à 1,4890 mark et 110,80 yens (contre 1,5050 mark et 112 yens lundi 11 novembre à la clôture du marché de New York). Face au franc, le billet vert était en recul de quatre centimes : il cotait 5,05 francs.

Deux éléments pénalisent le dollar. Il souffre d'abord du renforcement de la monnaie allemande lié à l'échec des négociations, lundi, entre les ministres des finances de l'Union européenne à propos des modalités du pacte de stabilité, qui doit garantir la discipline budgétaire après la naissance de l'euro, le 1er janvier 1999 (*lire page 2*).

Les nouvelles exigences du gouvernement allemand, qui font suite à plusieurs déclarations de membres de la Bundesbank critiquant les pratiques budgétaires françaises – notamment la reprise de la soulte de 37,5 milliards de francs de France-Télécom par l'Etat –, ont relancé, aux yeux des investisseurs, l'incertitude concernant le processus de construction monétaire en Europe. Du même coup, ils choisissent de se porter à nouveau vers le deutschemark, qui conserverait son statut de valeur refuge dans le cas où l'euro ne verrait pas le jour. La monnaie allemande ne progressait d'ailleurs pas seulement, mardi matin, face au dollar, mais aussi face aux autres devises européennes. Le mark gagnait un demi-centime, à 3,3870 francs, et cinq lires, à 1 010 lires.

Parallèlement, le billet vert reste pénalisé, face à la monnaie japonaise, par le changement d'attitude du gouvernement nippon à l'égard de la parité dollar-yen. Jeudi 7 novembre, le chef du bureau des affaires internationales au ministère japonais des finances, Eisuke Sakakibara, avait affirmé qu'un affaiblissement supplémentaire du yen était devenu peu probable (le yen s'est déprécié de plus de 40 % face au dollar depuis la mi-avril 1995).

*Pierre-Antoine Delhommais*

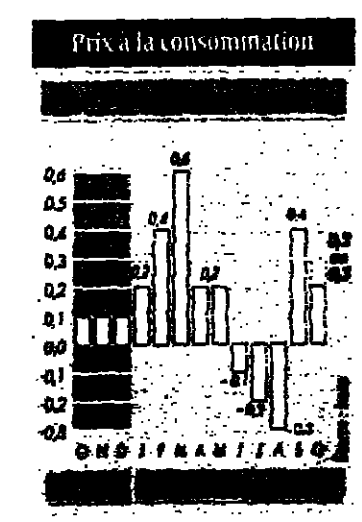
# Le Goncourt à Pascale Roze et le Renaudot à Boris Schreiber

Le prix Goncourt 1996 a été attribué mardi 12 novembre à Pascale Roze pour son premier roman, *Le Chasseur zéro* (Albin Michel), au troisième tour de scrutin par 5 voix contre 5 à Eduardo Manet pour *Rhapsodie cubaine* (Grasset). Le président de l'Académie Goncourt, François Nourissier, a fait jouer sa double voix pour départager les deux candidats.

Le prix Renaudot, décerné le même jour, est revenu au neuvième tour de scrutin à Boris Schreiber pour *Un silence d'environ une demi-heure* (éd. Le Cherche Midi).

Quant au prix Goncourt des lycéens, qui est attribué par un jury d'élèves, il couronne, lui, Nancy Huston pour *Instruments des ténèbres* (Actes Sud).

# La progression des prix se situe entre 0,2 % et 0,3 % en octobre




**LA HAUSSE DES PRIX** à la consommation a été comprise entre 0,2 % et 0,3 % en octobre, selon les résultats publiés mardi 12 novembre par l'Insee. Sur un an, la variation est comprise entre + 1,7 % et + 1,8 %. Cet indice était attendu car, après avoir baissé en juin (– 0,1 %), juillet (– 0,2 %) et août (– 0,3 %), les prix étaient repartis à la hausse en septembre (+ 0,4 %). Pour apprécier si la France était entrée en déflation, il convenait donc de savoir si cet indice de septembre n'était qu'un accident statistique ou bien s'il traduisait le retour d'une période d'inflation modérée. C'est la seconde hypothèse qui semble la bonne. En octobre, les prix de l'alimentation ont augmenté de 0,2 %, et ceux des produits manufacturés de 0,4 %.

# Le Sénat veut dégager un « pécule » pour les dépenses médicales imprévues

**QUELQUES HEURES** avant l'examen du projet de loi de financement de la Sécurité sociale au Palais du Luxembourg, mardi 12 novembre, le Sénat souhaite faire entendre sa *« différence »*. Alors que l'examen du texte à l'Assemblée nationale s'était traduit par une augmentation du déficit du régime général de 700 millions de francs – 950 millions tous régimes confondus –, en raison des modifications apportées par les députés aux mécanismes de taxation de l'alcool et de certains jeux (*Le Monde* du 2 novembre), la commission des affaires sociales du Sénat, présidée par Jean-Pierre Fourcade (RI, Hauts-de-Seine), veut se montrer sous un jour plus vertueux.

Jugeant *« un peu scandaleux »* que la discussion à l'Assemblée ait semblé se *« limiter »* à un débat sur la fiscalité des alcools et des casinos, Charles Descours (RPR, Isère), rapporteur de cette commission pour les équilibres financiers de la Sécurité sociale et l'assurance-maladie, affirme que la commission mettra tout en œuvre pour *« ne pas relancer la bataille »* sur ce terrain. Mais la voix des brasseurs, devrait se faire entendre par le biais d'amendements déposés, à titre individuel, par les sénateurs des régions productrices de bière.

### UN MILLIARD DE FRANCS

Vertueuse sur le terrain des groupes de pression, la commission entend l'être également sur un plan financier. En proposant de soumettre à cotisation sociale – et non à la seule CSG – la part des indemnités de licenciement versées au-delà des obligations légales et conventionnelles, la commission entend compenser le déficit supplémentaire voté à l'Assemblée et financer les 2 000 places de soins infirmiers à domicile promises par le gouvernement, dans le cadre de la prestation spécifique dépendance.

Le milliard de francs restant permettrait, selon M. Descours, de constituer un *« pécule »* en prévision de nouvelles épidémies, de campagnes de vaccination *« inopinées »*, ou d'un renchérissement du coût de certains médicaments. Cette dernière enveloppe financière destinée à prévenir ces risques de dépassements était réclamée de longue date par les syndicats de médecins.

Principal orateur du groupe socialiste, François Autain (PS, Loire-Atlantique) devrait plaider en faveur du basculement des cotisations sociales vers une CSG élargie, proposition qui figure dans le projet économique adopté par le conseil national du PS samedi 9 novembre.

Jean-Luc Mélenchon (Essonne) a prévu quant à lui, comme l'avait fait Julien Dray à l'Assemblée nationale, de réaffirmer son hostilité au principe de la CSG, combattue, au sein du PS, par la Gauche socialiste dont il est membre.

*Caroline Monnot et Jean-Baptiste de Montvalon*



## BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LE MONDE

Cours relevés le mardi 12 novembre, à 12 h 30 (Paris)

**FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Tokyo Nikkei | 21201 | + 2,07 | + 6,73 |
| Hong Kong index | 12751,20 | + 0,17 | + 27,14 |

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

**OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES**

| | Cours au [illegible] | Var. en % [illegible] | Var. en % [illegible] |
|---|---|---|---|
| Paris CAC 40 | 2205,20 | – 0,30 | + 17,80 |
| Londres FT 100 | — | — | + 5,97 |
| Zurich | — | — | + 18,44 |
| Milan MIB 30 | — | — | + 14,77 |
| Francfort Dax 30 | 2743,84 | + 1,13 | + 21,73 |
| Bruxelles | — | — | + 12,42 |
| Suisse SBS | — | — | + 1,46 |
| Madrid Ibex 35 | — | — | + 20,32 |
| Amsterdam CBS | — | — | + 23,6[illegible] |

Tirage du *Monde* daté mardi 12 novembre 1996 : 422 417 exemplaires



